AVEC CE NUMÉRO
LE MONDE LOISIRS



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12440 4,20 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – SAMEDI 26 JANVIER 1985

Justice à New-York

La justice américaine – peut être plus que d'autres – est souvent fantaisiste. Raison de plus pour se féliciter du verdict qu'a rendu jeudi 24 janvier le tribunal de New York sur la plainte en diffamation déposée par le général Sharon contre l'hebdomadaire « Time ». La décision est équitable, puisqu'elle rend justice à l'ancien ministre israélien de la défense sans céder pour autant à ses prétentions financières et morales exorbitantes. Les magistrats de nombreux pays pourraient s'en inspirer pour se prononcer dans des affaires aussi délicates.

De quoi s'agissait-il exactement ? D'un article publié le 21 février 1983, au lendemain de la *diffusion* du rapport de la commission Kahane, chargée par les autorités israéliennes de faire la lumière sur les massacres commis en septembre 1982 dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila. Reprenant les conclusions de la commission Kahane – qui avait demandé la démission du général Sharon, – « Time » affirmait que le ministre israélien de la défense avait discuté avec la famille Gemayel de la « nécessité de venger » l'assassinat de Bechir Gemayel, ce qui revenait à laisser entendre que le général Sharon aurait donné à l'avance le feu vert aux massacres.

Les longs débats du tribunal – ils auront duré deux mois – ont permis d'établir qu'il n'existait aucune preuve pour étayer pareille allégation, pas même dans les annexes secrètes du rapport Kahane qu'invoquait le correspondant de « Time » à Jérusalem, et auxquelles les avocats des deux parties ont eu finalement accès. Les six jurés ont donc décidé, dans un premier stade, que l'article comportait bien une erreur, et que celle-ci était diffamatoire.

Restait à savoir si l'erreur de « Time » – que le magazine a reconnue et qu'il a tardivement corrigée dans ses colonnes – était due, ou non, à la malveillance. Il s'agit de plus qu'une nuance puisque la Cour suprême estime, depuis 1964, que la preuve d'une telle intention doit être faite, afin de protéger les médias qui auraient commis des erreurs involontaires. C'est sur ce dernier point que les jurés de New-York se sont prononcés négativement, jeudi, refusant au général Sharon les 50 millions de dollars de dommages et intérêts qu'il réclamait tout en reprochant à « Time » sa « négligence » et son « imprudence ».

En fait, le général Sharon réclamait bien davantage. Ce qu'il voulait, en contestant un paragraphe malheureux de l'article de « Time », c'était remporter une victoire symbolique et effacer ainsi de la mémoire collective les effets néfastes du rapport Kahane, qui concluait à sa « responsabilité indirecte » dans les massacres de Sabra et de Chatila. Il voulait aussi intimider les médias, tant internationaux qu'israéliens, qui ne le ménagent pas, le plus souvent à juste titre. En bref, il voulait se faire décerner un brevet de victime.

Le verdict de New-York a été accueilli d'une manière mitigée dans les milieux de presse américains, qui doivent faire face, depuis quelques années, à une offensive en règle du pouvoir politique. Certains craignent que le journalisme d'investigation, comme on dit outre-Atlantique, n'en pâtisse du fait de la crainte des journaux d'avoir à subir les énormes frais d'un procès en diffamation. Le risque existe, bien sûr, mais force est de reconnaître que la décision des jurés de New-York ne l'accroît pas, puisqu'elle consacre l'importance fondamentale de la bonne foi et refuse d'assimiler erreur et malveillance. A charge pour la presse de ne pas écrire ce qu'elle ne peut pas établir...

(Lire nos informations page 6.)

M. Reagan dénonce « l'aide » iranienne au Nicaragua

L'administration Reagan relance l'offensive contre le Nicaragua sandiniste, en dénonçant la visite à Managua du premier ministre iranien. M. Reagan estime que le « danger » grandit en Amérique centrale et souhaite que le Congrès renouvelle l'aide aux antisandinistes.

M. Reagan lui-même a tenu à dénoncer avec vigueur, le jeudi 24 janvier, le soutien apporté selon lui par l'Iran de l'iman Khomeiny au régime de Managua. Parlant à la Maison-Blanche devant un groupe de parlementaires latino-américains, M. Reagan a estimé que l'actuelle visite officielle à Managua du premier ministre iranien, M. Hossein *Moussavi, confirmait les inquiétudes* de Washington.

M. Reagan a parlé de « *nouveau danger* » en Amérique centrale en raison de l'appui apporté aux sandinistes par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), par la Libye du colonel Kadhafi, et main*tenant par l'Iran*. C'est la *première* fois que le chef de l'exécutif américain dénonce « *l'aide* » iranienne au Nicaragua.

M. Reagan semble plus que jamais persuadé, et il l'a redit jeudi, qu'il existe un « *plan concerté du bloc soviétique et de Cuba pour prendre le pouvoir en Amérique centrale* ». Il y a, selon lui, « *violation de la loi internationale* ». L'assistance éventuelle apportée par les Etats-Unis aux organisation armées antisandinistes est en conséquence pour M. Reagan un « *acte d'autodéfense* » et il a fermement incité le Congrès à rétablir l'aide financière – actuellement suspendue – aux contras, qu'il a de nouveau qualifiés de « *combattants de la liberté* ».

Il y a très peu de chances que le Congrès cède aux injonctions de M. Reagan sur ce point. Le refus probable du Congrès de renouveler l'aide officielle américaine aux groupes de *contras* a été confirmé jeudi par le sénateur Richard G. Lugar, nouveau président du comité des relations internationales du *Sénat*. M. Lugar, un républicain de l'Indiana, qui a longtemps été en faveur de l'aide aux antisandinistes, a estimé que le programme d'assistance aux *contras* « *n'était pas viable* ».

L'intervention musclée de M. Reagan de jeudi s'explique donc en partie par son souci de vaincre les résistances, très fortes, du Congrès au plan de relance « officielle » d'une aide financière aux *contras*. Mais en partie seulement. En toute hypothèse, les *contras* – et tout particulièrement la Force démocratique nicaraguayenne (FDN», basée au Honduras – disposent d'aides « indirectes », privées ou officielles (celles du Honduras, du Salvador et d'Israël, si l'on en croit le *New York Times*) *suffisantes pour continuer* un combat qui reste la préoccupation numéro un des sandinistes. Les organisations antisandinistes avaient, *dans* la *perspective* d'un « non » du Congrès à Washington, stocké armes et munitions pour tenir très longtemps. Un « feu vert » de Washington donnerait, bien sûr, davantage de lustre à leurs opérations de sabotage à l'intérieur du territoire nicaraguayen. Mais leurs capacités opérationnelles ne sont pas le moins du monde amoindries.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 6.)

MM. Ukeiwé et Tjibaou se disputent à Paris le soutien de l'opinion

Le Conseil constitutionnel devait statuer vendredi 25 ou samedi 26 janvier sur le recours formé par les élus RPR contre la loi rétablissant l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie jusqu'au 30 juin, votée dans la nuit de jeudi à vendredi par le Parlement.

De leur côté, MM. Jean-Marie Tjibaou et Dick Ukeiwé, respectivement chef de file des indépendantistes et président du gouvernement territorial, se disputent les faveurs de l'opinion métropolitaine. L'un et l'autre se déclarent ouverts au dialogue, le premier pour parler de l'indépendance, le second pour discuter des propositions qu'il a lui-même présentées à la tribune du Sénat en rejetant le plan Pisani. Quant au gouvernement, il étudie les « précisions et compléments » souhaités par M. Mitterrand pour rendre opérationnel le plan Pisani.

Sur la scène calédonienne, transposée depuis quelques jours à Paris, un ténor chasse l'autre. Jeudi après-midi, c'est le président du gouvernement légal du territoire, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, qui a ravi la vedette à M. Jean-Marie Tjibaou en proposant, pour la première fois, au chef du Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS), qu'il considère comme un *« hors-la-loi »*, *de dialoguer « entre Calédoniens »*, et en opposant, de la tribune du Sénat, son propre « plan » à celui de M. Edgard Pisani.

M. Tjibaou avait durci le ton pour faire comprendre au pouvoir que les indépendantistes calédoniens ne soutiendraient pas vraiment le projet d'« indépendance-association » proposé par *le* délégué du gouvernement, et avalisé par le président de la République, si ce plan se limitait à des *« promesses »*. Une façon classique de préparer des négociations...

Dans le même mouvement, M. Tjibaou s'était montré *« ouvert au dialogue »*. D'accord, répond M. Ukeiwé, négocions, mais *« entre Calédoniens d'abord »* et sur de nouvelles bases, celles du RPCR, pour tenter d'élaborer un *modus vivendi* qui respecte la volonté politique de la population du territoire hostile, jusqu'à présent dans sa majorité, à l'indépendance.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 8.)

« Il s'agit de dialoguer sur la base de nos propositions »,
nous déclare le président du gouvernement du territoire
LIRE PAGE 10

M. Chirac : trois projets d'architecture pour la capitale

M. Jacques Chirac rivalise avec M. Mitterrand. Le jour même où le chef de l'Etat inaugure, ce vendredi 25 janvier, la grande salle du parc *de La Villette (construite en 1867* et rénovée par les architectes Bernard Reichen et Philippe Robert), le maire de Paris lance simultanément trois projets ambitieux, qui vont profondément transformer la capitale.

D'abord, une immense dalle supportant jardins et tennis recouvrira le faisceau des voies de la gare Montparnasse. Un rêve de béton vieux de vingt ans, et dont l'architecte n'est pas encore désigné.

Ensuite, place d'Italie, un « monument », contenant entre autres une salle de concert, confié à *l'architecte japonais Kenzo Tange*. Enfin, un nouveau quartier d'habitation avec jardin, à l'emplacement de la gare de Reuilly, dans le douzième *arrondissement*.

Face aux « grands travaux » de l'Etat, ceux de M. Mitterrand, mais aussi de ses prédécesseurs, voici donc les « grands travaux » de la mairie de Paris. Décidément, rien n'est trop beau ni trop grand pour la capitale.

(Lire nos informations pages 11 et 24.)

LA TENTATIVE DE REDRESSEMENT DU TOGO

Existe-t-il une Afrique heureuse ?

De notre envoyé spécial
JEAN-CLAUDE POMONTI

Kpalimé. – Au pied du mont Agou – le « soleil levant », 986 mètres d'altitude – se succèdent des plantations de palmiers à huile, de cacaoyers, de caféiers et de tecks. Elles ont mordu sur une forêt dégradée mais encore fort belle à flanc de montagne. Les manguiers, par milliers, s'apprêtent à porter leurs fruits juteux au lendemain de premières pluies, précoces cette année. Au cœur de cette nature paisible et généreuse, Kpalimé fait figure de gros bourg rural relativement prospère. Il y fait moins chaud et moins humide que sur la côte du golfe du Bénin, à une centaine de *kilomètres plus au sud*. Y aurait-il une Afrique heureuse, à l'abri des famines ou des persécutions ?

Pluies, cultures et forêts sont, en effet, le privilège de la préfecture togolaise de Kloto, sur la frontière du Ghana, en lisière méridionale du pays des Ewés. Le préfet, M. Adjodo, un ancien magistrat qui vient de prendre ses nouvelles fonctions, est fier de faire visiter une ferme de 650 hectares où une équipe de vétérinaires togolais et allemands de l'ouest mène, avec succès, des recherches sur la trépano-tolérance du bétail, afin de triompher de la maladie du sommeil que propage la mouche tsé-tsé. Ou encore le Centre *de recherches* où M. Akbodjan, aidé par des experts français, continue inlassablement de sélectionner et croiser différentes espèces de caféiers et de cacaoyers pour les adapter, au mieux, aux conditions climatiques locales.

Mais Agou, Kpalimé et Kloto ne forment pas un monde à part, préservé du reste de la planète par une quelconque barrière invisible. La capitale togolaise se trouve à moins de deux heures d'une route bitumée. M. Adjodo, à l'issue d'un banquet au « campement » – motel gouvernemental dont la fraîcheur est goûtée par la bourgoisie de Lomé – lève son verre au « *président-fondateur, président du RPT, président de la république du Togo, le général d'armée Ngassingbé Eyadéma* ». Tout le monde applaudit, à commencer par les groupes d'animation du RPT, Rassemblement du peuple togolais, qui viennent de danser pendant deux bonnes heures. L'Afrique est indivisible. Le « patron » du Togo – qui rêve de faire de son pays une « mini-Suisse » régionale – n'a pas besoin de se rappeler au souvenir de ses administrés. L'encadrement politique de la population est, apparemment, sans faille.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Chance

Une frénésie de jeux s'empare de la France. Il y avait déjà la Loterie nationale, les tiercés et le quarté, les deux tirages du Loto, le Tacotac. On prépare un Loto sportif. Le PMU annonce un projet de Jack-pot. M. Max Gallo suggère de créer un Loto européen.

Par chance, le développement du chômage et de la préretraite laisse à beaucoup de Français le temps de s'adonner à tous les jeux qu'on leur propose. Mais tout cela finit par coûter fort cher, et la complexité devient un obstacle pour les moins doués. La solidarité impose donc de prévoir un plan de soutien en deux volets : des aides publiques pour les malchanceux et des stages de formation aux techniques du rêve.

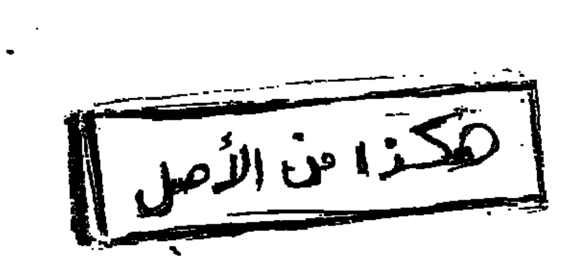
BRUNO FRAPPAT.

Mme EDITH CRESSON invitée du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, sera l'invitée de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 27 janvier de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre, qui est également maire socialiste de Chatellerault (Vienne) depuis 1983, répondra aux questions d'André Passeron et d'Eric Le Boucher du *Monde* et de *Christian Ménanteau et de Bruno* Cortès de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

LIRE



هكذا من الأصل

débats

—*LU*—

« LA TENTATION SOCIAL-DÉMOCRATE »,
de Jean-Pierre Fourcade

Un libéral tranquille

HONNÊTE *jusqu'au scrupule, tel apparaît dans son nouveau livre,* M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur (RI), ancien *ministre et maire* de Saint-Cloud. Ainsi, sur le *thème qui lui tient à cœur,* comme l'indique le titre du livre, *il varie l'éclairage moins selon* son humeur que selon les pour et les contre d'un dossier difficile. *« Le projet social-démocrate constitue-t-il vraiment une (...) voie pour la société française ? Dans mon esprit, la question subsiste et le doute s'accroît, même si le réalisme de cette solution l'emporte sur sa cohérence »,* écrit-il, page 68. A la dernière page, le plateau de la balance a penché définitivement du côté du « non » : *« Il n'aura pas été inutile,* conclut-il, *d'exorciser la tentation social-démocrate. »*

A travers *les fléaux de la société française que constituent le chômage et l'insécurité* (1), ses défauts que sont l'inégalité et *l'incivisme, et ses risques :* la bureaucratie et la désinformation, *notre auteur* tâche de repérer les positions des cinq projets de société *qui,* selon lui, partagent l'éventail politique français : le communisme, le socialisme, d'un côté, le libéralisme et ce qu'il appelle l'individualisme de l'autre, avec, en position intermédiaire, la conception social-démocrate.

M. Fourcade ne met pas son drapeau en poche. Il s'affirme libéral, mais contre le « laisser-faire, laisser-passer » des extrémistes et autres « nouveaux économistes ». Il entend marier la liberté avec la solidarité et l'on croit percevoir parfois, dans ses propos, des échos de la *Soziale Marktwirtschaft* (économie sociale de marché) du *Dr* Erhard.

Les socialistes penchent plus aujourd'hui vers la social-démocratie que vers la rupture avec le capitalisme. *Des* personnalités de l'opposition sont, elles *aussi, tentées par le courant* illustré par Olaf Palme ou Helmut Schmidt. *Voilà qui pourrait faire* rêver à une large zone de *consensus dans un pays qui s'afflige* de ses divisions. Ce genre *de compromis ne plaît pas à* M. Jean-Pierre Fourcade. Pour de *multiples raisons, qui toutefois* nous paraissent plus tenir à une sorte de *mythe* social-démocrate né des brumes suédoises qu'à un projet qui, comme tous les autres, peut se modifier en fonction *de l'environnement historique* et évoluer avec leurs mentalités collectives.

Surcroît de bureaucratie ? L'Allemagne de Helmut Schmidt ne paraît pas en avoir trop pâti et l'*Ombudsman* est une invention de Stockholm. Les excès de l'État-providence ? *Mais si les* socialistes français ont entamé la *décélération des prélèvements* obligatoires qui s'étaient gonflés *sous le règne de M. Giscard* d'Estaing, pourquoi les « sociaux-démocrates » n'en seraient-ils pas capables ? Le traitement social du chômage ? Ne faut-il pas faire feu de tout bois quand les thérapeutiques classiques (voir Mme Thatcher) aboutissent sur ce chapitre à des contre-performances ? L'abâtardissement de la société d'économie mixte ? Mais quel pays occidental n'en fait pas, peu ou prou, même celui de M. Reagan ? Comment éviter que, dans l'avenir, l'État ne tienne sa place — en dehors de ses fonctions traditionnelles, — *ne serait-ce que* pour éviter les dévergondages du marché *conduisant aux* monopoles et oligopoles et pour pré*server une solidarité que la* « main invisible » d'Adam Smith *n'assure pas, ce dont convient* au reste, M. Fourcade.

Notre auteur aurait pu, en revanche, signaler une difficulté *particulière de l'instauration de la* social-démocratie en France : la *division syndicale. C'est, il ne* faut pas se le dissimuler, la puis*sance d'une représentation forte* et unique des travailleurs coopé*rant avec le gouvernement* qui peut affermir son développe*ment.*

Dès que l'odeur des élections *parvient aux narines des Fran*çais, ils se lancent éperdument *avec ou sans les partis de leur* choix dans des « projets de société ». M. Fourcade, « libéral-barriste », apporte sa contribu*tion au grand débat.* Elle a également le mérite de l'éclairer.

PIERRE DROUIN.

(1) Le sentiment d'insécurité indiscutable était beaucoup plus fort dans *la première moitié* du dix-neuvième siècle. Il n'est que de lire l'*ouvrage* de Louis Chevalier : *Classes laborieuses et classes dangereuses* (Hachette, collection « Pluriel »).

★ Editions Plon. Collection « Tribune libre ». 180 pages, 58 F.

La France et l'Afrique : une question de confiance

Il existe un décalage entre le discours et la réalité de notre politique

par JACQUES TOUBON (*)

ENTRE la France et l'Afrique *francophone,* il *existe* quelque chose de précieux et de *trop rare : de véritables liens affectifs.* C'est l'honneur du général de *Gaulle et de ses successeurs* ainsi que des chefs d'État africains d'avoir *su maintenir et développer* ce capital de sympathie, de compréhension et d'intérêts réciproques. Ensemble, Africains et Français, *nous avons réussi là où* d'autres nations ont échoué. Question de volonté *et question de confiance.*

D'où vient que depuis quelques *mois cette volonté paraît faire* défaut, et la confiance s'effilocher ?

Certes, après l'alternance de 1981, la politique africaine de la France a été un des rares *domaines* où dans l'ensemble la critique légitime de l'opposition n'avait *pas* à s'exercer. Continuité et générosité faisaient de ce « *secteur réservé* » un secteur sauvegardé.

Alors, que s'est-il produit ces derniers mois ? Je n'aborderai pas le sujet du Tchad, car cela mériterait une analyse particulière, d'autant qu'il convient de *laisser* au gouvernement une chance de réparer dans les meilleures conditions ses erreurs. Disons simplement que cette affaire n'a renforcé ni la crédibilité de notre pays ni la sécurité en Afrique. En tout cas, si cette politique consiste à entériner la partition du Tchad, nous ne pourrons jamais l'accepter.

Le budget de la coopération

La crise de confiance entre la France et nos partenaires africains s'explique par le décalage entre le discours et la réalité de notre politique. Les promesses étaient peut-être sincères mais elle ne sont pas tenues.

La première erreur a *été* d'annoncer une augmentation en sept ans de *notre aide au tiers-monde (objectif* de 0,70 % du PNB) et de ne pas la *traduire dans* les *faits. Les chiffres* parlent... Le budget du ministère de la coopération pour *1985* est en diminution de 10 % en francs *constants* par *rapport* à *1984. Les* crédits du FAC (Fonds d'aide et de coopération) *dont bénéficient* les pays africains subissent une réduction *de 12 %.* En *deux ans* c'est deux mille postes de coopérants qui sont ou seront *supprimés.*

La deuxième erreur a été de ne pas reconnaître... la première, c'est-à-dire que nous avons dissimulé à *nos partenaires* la *diminution* de *nos* moyens. Depuis deux ans le ministère de *la* coopération *emploie* le plus clair de son temps à tendre un *rideau de fumée sur* cet *état* de choses sans s'apercevoir que nos *amis n'en sont pas dupes. Par* exemple, en annonçant des chiffres globaux, *on cache soigneusement* la diminution de notre aide non remboursable au *profit* de nos prêts, alors que l'effet économique de ce tour de passe-passe est sans commune mesure : par exemple, en augmentant le volume des prêts de la Caisse centrale de coopération économique et du Trésor, on masque derrière des statistiques « présentables » un accroissement de l'endettement des pays que nous devrions aider.

Privilégier ses amis

Par ailleurs, alors que nos responsables — et non des moindres, comme M. Mauroy au Sénégal — s'en allaient proclamant le maintien de nos effectifs de coopérants, les ministères préparaient une réduction drastique de leur nombre.

Enfin, on ne compte plus le nombre d'opérations auxquelles nous *étions tenus solennellement* par un engagement bilatéral et dont l'annu*lation est décidée* à *Paris sans qu'on* n'ose prévenir nos partenaires.

La troisième erreur a *été de* « mondialiser » notre aide. Les crédits *ont été saupoudrés au détriment* des pays africains qui nous sont les *plus proches, qui comptent sur nous* par amitié partagée et aussi parce *qu'ils* sont *nos principaux clients.* Sous prétexte de mener quelques « *guérillas* » culturelles ou économiques — souvent contre nos alliés — dans *des zones* où notre *influence* n'est pas naturelle, nous avons dilapidé des moyens qui font aujourd'hui défaut en Afrique.

La France se doit de privilégier ses véritables amis et de ne pas traiter à la même aune tels ou tels pays qui jouent ouvertement contre nous dans les instances internationales. Elle se doit d'éviter de déséquilibrer — comme elle le fait depuis trois ans — son aide militaire au profit de contributions à des organisations internationales dont nous ne pouvons contrôler ni les choix ni la gestion.

En effet, élargir le cercle distend évidemment les liens de confiance traditionnels. Faut-il alors s'étonner de voir le président Houphouët-Boigny, ainsi que les présidents togolais et nigérien, refuser de se rendre au dernier sommet franco-africain, qui n'a eu effectivement ni la densité ni l'intensité des premiers sommets, où chacun parlait non seulement la même langue mais surtout le même langage.

La quatrième erreur a été la réforme des instruments de notre coopération. Dans la logique de la « mondialisation », il n'y a plus de ministre de la coopération franco-africaine ; celle-ci est désormais banalisée au sein de notre diplomatie. Certes, le ministre des affaires étrangères n'a pas été indifférent à l'Afrique, mais il s'est dispersé en pure perte en Afrique australe pour tenter de participer à un processus de règlement. Le ministre de la coopération, à vocation désormais planétaire, s'essouffle entre une centaine de pays. Et cela d'autant plus que la réforme menée par *J.-P.* Cot avant sa démission a laissé entre ses mains un outil émoussé et des hommes désenchantés. Les fonctionnaires compétents formés pour l'Afrique et dévoués à l'Afrique regardent avec tristesse s'user dans les querelles intestines des militants socialistes sans expérience, qui maîtrisent mal des structures ingouvernables.

On comprend qu'il n'est pas facile à nos dirigeants de reconnaître que la faillite de leur gestion intérieure les oblige à oublier leurs promesses dans le domaine international. On sait pourtant, depuis Talleyrand, que *« les raisons du dedans commandent celles du dehors ».*

Pour restaurer la confiance, il faut jouer la carte de la franchise, accorder ouvertement nos objectifs à nos moyens, retrouver une capacité d'écoute à l'égard de nos partenaires.

Il faut aussi revenir à l'esprit d'une véritable coopération : une œuvre commune négociée avec nos partenaires africains. Donc l'inverse de la politique socialiste, qui a exporté ses tendances dirigistes propres. Avec quelle autorité et quelle suffisance nos responsables prétendaient s'ériger en censeurs des options prises par les pays africains et s'immiscer dans leurs choix ! En oubliant tout simplement que, de toutes les compétences de l'État, l'action extérieure est la seule qui ne soit pas souveraine, car elle a en face d'elle une autre souveraineté qui lui est égale.

Il faut surtout concentrer notre aide sur les pays francophones et sur l'Afrique. Ainsi que l'a rappelé le président sénégalais à Bujumbura, l'Afrique compte les trois quarts des pays les moins avancés, abrite le plus grand nombre de réfugiés, et subit de surcroît les conséquences d'une sécheresse implacable.

C'est ainsi que l'on retrouvera un climat de confiance avec une Afrique inquiète mais jamais désespérée, qui poursuit un combat vital pour son progrès et sa liberté.

(*) *Secrétaire général du RPR, député de Paris.*

A propos de « Liberté sans frontières »

La fondation « Liberté sans frontières » n'a pas l'origine universitaire (parisienne ou suisse) suggérée par M. Ignacy Sachs (*le Monde* du 24 janvier). Elle vient de plus loin — des innombrables *terrains d'intervention* où travaillent les Médecins sans frontières.

Les interrogations, les difficultés qu'ils rencontrent les ont amenés à remettre en question les dogmes et les mythes simplificateurs qui ne suffisent plus à décoder les situations dramatiques auxquelles ils sont confrontés.

La vraie mystification n'est pas celle *que* dénonce Ignacy Sachs. Elle serait au contraire de *leur répondre par les* axiomes habituels et culpabilisants qu'ils ne reconnaissent *plus. Ils travaillent* en ce moment en Ethiopie, en Afghanistan, en Amérique centrale, sur tous les terrains de guerre ou de *détresse... Ils* peinent jour après jour et on ne cesse de leur *demander* qui les manœuvre. Aujourd'hui, M. Sachs a découvert que nous *faisons* le jeu des *« courants les plus conservateurs ».* Il y a quelque temps, on accusait nos médecins-prisonniers en Turquie d'être des agents du KGB et d'autres en Afghanistan de travailler pour la CIA... Ces attaques ne sont pas nouvelles et ne nous ont jamais empêchés de continuer.

Au cours *d'une* assemblée générale unanime, les Médecins sans frontières ont demandé qu'on réfléchisse comme des hommes de bonne foi à leur action et à leur idéal et d'abord qu'on s'interroge sur ce qu'est leur vie quotidienne : le « tiers-monde ». Leur vision n'est ni livresque, ni dogmatique, ni universitaire. Elle est faite de la connaissance immédiate d'hommes généreux, libres de toute appartenance politique, religieuse ou philosophique. Certes, ce sont des idéalistes, mais ce sont aussi des hommes et des femmes à la fois engagés et attentifs. Je crois qu'il est désormais difficile de leur raconter des histoires.

Voilà les vraies raisons de la création de notre fondation. Nous ne sommes que des médecins. Il était indispensable que nous nous entourions d'experts. M. Sachs... on ne doit pas préjuger leurs conclusions avant la fin de l'enquête.

Dr CLAUDE MALHURET
Président de la fondation Liberté sans frontières.

COURRIER DES LECTEURS

Des rites d'avant Salomon

A l'heure où il est beaucoup question de falachas et d'excision rituelle chez les Africaines, permettez-moi quelques remarques.

L'immense *Encyclopedia judaica,* qui fait autorité dans le monde hébraïque, signale à l'article Falachas que chez ces juifs d'Ethiopie la clitoridectomie ou ablation du clitoris est habituelle, à l'opposé des populations environnantes. Ces falachas observent toutes les pratiques rituelles antérieures à la destruction du premier Temple : celui de Salomon. De plus, dans l'Antiquité, le géographe et *historien* Strabon relatait que chez les Hébreux comme chez les Egyptiens on circoncisait femmes et hommes ; le fait s'est avéré pour les deux sexes jusqu'à nos jours chez les Egyptiens.

On peut ainsi supposer que la clitoridectomie aurait été pratiquée par les premiers Hébreux, mais non par obligation religieuse. Elle n'aurait pas été mentionnée par les Ecritures. De même le Coran ne l'a pas évoquée malgré son usage chez de nombreuses musulmanes (...).

Dr GEORGES VALENSIN,
auteur de
Les Juifs et le Sexe,
éd. J. Grancher, 1983.

Désir d'enfant

L'avènement des « mères porteuses » *va mobiliser moralistes* et juristes. C'est effectivement une *question importante : elle touche au* problème de la naissance avec son *cortège de mythes (collectifs) et* de fantasmes (individuels) qui participent à *l'édifice des repères identificatoires* de chacun d'entre nous. Cet *édifice va être secoué, à notre insu.*

La médecine moderne, victime de ses fantastiques progrès techniques, n'est plus à l'écoute que du biologique, et a, pour l'instant, réglé son compte à la psyché. Nous sommes à l'ère du besoin, qui sécrète, dans ses prolongements socio-politiques, le « droit à ». Ainsi entend-on parler du « droit à la santé » — formule cocasse, — qui a éclipsé le légitime droit aux soins. Plus récemment, c'est le droit au plaisir, et maintenant le droit à... la maternité ! La stérilité est épinglée dans sa seule dimension biologique — mais, si l'on peut dire, la psyché se rappelle à nous à l'occasion (relativement fréquente) d'une grossesse après adoption.

Il est utile de rappeler que le dé*sir, plus encore que* le *rire, est le propre* de l'homme. Et tant pis si cer*tains poussent* le *ridicule* à *faire de* ce désir une histoire de médiateurs chimiques, en *prenant* les effets pour la cause.

Qu'en est-il du désir de la mère porteuse ? Et l'enfant ? Est-il destiné uniquement à soigner la dépression de sa mère ? Dans cette hypothèse, peut-il tenir ce rôle sans dommages pour lui ? L'enfant est-il encore une personne, ou sommes-nous déjà sur le point de le chosifier en tant que bien de consommation ? Ce questionnement est nécessaire. Il serait néfaste de le clore prématurément par la mise en place d'une loi.

L'enfant en « prêt-à-porter » ne va-t-il pas conduire au « sur-mesures » ? Rappelons-nous, il n'y a pas si longtemps, quelque part en Allemagne, certains y avaient pensé ! N'oublions pas qu'il existe *un patrimoine psychique transmis* à l'enfant, au même titre que le patrimoine *génétique, et que doit lui* être assurée la possibilité de préserver la mémoire d'un passé comme garantie de l'existence d'un présent.

Dr GUY ROGER,
psychiatre-psychanalyste (Lyon).

Que l'ORTF nous garde !

Quand je lis dans *le Monde* du 18 janvier : la « *bonne décision* » du président... « *correspond au modèle américain* »..., je tressaille. Mais enfin, connaît-on le « modèle américain » ? Il semblerait que non. Ceux qui en parlent étourdiment ont-ils regardé consciencieusement la grande lucarne là-bas — en comprenant parfaitement la langue, ce qui est mon cas, de par profession, et assez longuement, comme j'ai pu le faire grâce à de longs séjours ?

Cette liberté, tant prônée, à quoi aboutit-elle ? A la tyrannie unique du profit et à la totale soumission à l'intérêt commercial. La plupart des émissions ne sont pas faites pour traiter le sujet, s'il y en a un, mais pour servir la promotion du produit dont il s'agit de vanter les mérites.

Ne parlons pas des films, interrompus toutes les dix minutes par la publicité, des informations, qui n'en sont plus, car la bière ou le burger ou le savon y est sandwiché, de cinq en cinq minutes. Mais c'est le niveau le plus bas qui est constamment choisi pour satisfaire le plus grand nombre.

Aurons-nous cela ? Aurons-nous une télévision où ne pourront plus être mis en cause les pouvoirs (commerciaux et religieux, les deux pouvoirs, là-bas), perdrons-nous cette liberté de tout dire que les Américains pensants nous envient tant ? Que l'ORTF nous en garde !

S. BONNET-FISCHER,
professeur d'anglais (Paris).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 490 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

EUROPE

Pologne

LE PROCÈS DES ASSASSINS PRÉSUMÉS DU PÈRE POPIELUSZKO

Le rire nerveux du capitaine Piotrowski

Le procès des policiers assassins présumés du Père Popieluszko s'est poursuivi, jeudi 24 janvier, à Torun, *par la* présentation des rapports d'autopsie. Dans une atmosphère tendue, le médecin légiste, une frêle femme âgée de soixante-quinze ans, a fait l'inventaire détaillé des coups reçus par le prêtre et a présenté les pièces à conviction : le bâillon de coton maculé de sang enfoncé dans la bouche du Père Popieluszko, le long bandeau de sparadrap *utilisé pour le* renforcer et qui obstruait aussi les narines du prêtre, étouffé par son propre sang.

Le médecin a aussi montré la corde qui a laissé une trace de 2 centimètres de large autour du cou de la victime, et le gourdin utilisé *« avec puissance »* pour battre le prêtre par *le capitaine Piotrowski*, un colosse de 1,92 mètre et plus de 100 kilos. A ce moment, l'accusé principal n'a pu réprimer un rire nerveux qui a retenti dans le lourd silence de la salle *d'audience. Pendant tout le* reste de la déposition du médecin légiste, le capitaine Piotrowski était resté prostré, le visage rouge, les yeux fixés vers le sol.

Fait important pour ce qui concerne le partage des responsabilités de l'assassinat, les légistes, revenant sur leurs premières conclusions, estiment, à présent, *« impossible de déterminer avec certitude »* si le prêtre était encore en vie lorsqu'il a été jeté à l'eau, un nœud coulant autour du cou et le corps lesté d'un sac de pierres. – *(AFP.)*

Seweryn Blumsztajn persiste et rentre

L'ancien responsable de Solidarité en France choisit de regagner son pays

Mains dans les poches, un petit homme aux cheveux noirs, à la silhouette juvénile, marche... vers l'Est. Seweryn Blumsztajn *« rentre au pays »*. C'est la photo de couverture et le titre de son livre (1). Il rentre, après trois années passées à Paris, où il a longtemps dirigé le comité de coordination de Solidarité en France. La démarche est originale et demande un certain toupet. « Sewek » Blumsztajn ne cherche vraiment pas à rentrer discrètement par la petite porte. Il a volontairement laissé passer l'échéance de l'amnistie. Il aggrave son cas en publiant ce livre qui est tout sauf un acte de contrition. Et il invite les responsables des syndicats français, qui, après le coup de force du général Jaruzelski, ont aidé les représentants de Solidarité en France et, à travers eux, les militants clandestins en Pologne, à venir l'accompagner à l'aéroport d'où il espère s'envoler pour Varsovie le 5 février prochain. C'est dire que l'accueil qui lui sera réservé à l'autre bout du vol risque d'être peu sympathique...

« Polonais, juif, membre du KOR et de Solidarité », peut-on lire sur la couverture, au-dessous du nom de l'auteur. L'ordre des mots n'est pas indifférent. Blumsztajn se sent d'abord polonais. *(« Je réagis très agressivement lorsqu'on accuse les Polonais d'être antisémites »)* et n'a véritablement compris, accepté et même apprécié sa judéité qu'en 1968 au moment même où ses parents préféraient quitter ce pays, alors balayé par une campagne antijuive encouragée par une faction en lutte pour le pouvoir. Les quelques *réflexions* que Blumsztajn consacre à ce fameux *« antisémitisme polonais »*, *« si difficile à expliquer »* à des Français, écrit-il, parce qu'ils n'en comprennent pas le contexte, ne sont d'ailleurs pas le moindre intérêt de son livre.

De même Blumsztajn est, d'abord, membre du KOR (Comité de défense des ouvriers) et, ensuite, de Solidarité, pas seulement pour respecter la chronologie. De toute évidence, sa « famille », c'est bien le KOR de ses amis Kuron, Michnik et autres. Comme eux, il lui est arrivé de se sentir un peu perdu dans l'immense « syndicat-nation », selon sa jolie formule, qu'était Solidarité au temps de ses victoires. Maintenant, explique-t-il, dans la « défaite », ces différences, ces incompréhensions occasionnelles, se sont pratiquement effacées.

La fascination du « chaudron » polonais

A qui veut comprendre l'atmosphère si particulière de l'opposition polonaise, depuis les années 60, on ne peut que recommander la lecture de ce petit livre. Il ne s'agit pas d'un ouvrage véritablement écrit. Deux amis l'ont aidé à le mettre en forme. *(« Je n'aurais sûrement pas publié cela en polonais et pour un public polonais. »)* Il trouve lui-même certains passages un peu rapides, mais le lecteur appréciera ce rythme, ce ton alerte. En moins de deux cents pages, avec peu d'adjectifs et encore moins de théorie, on en apprend beaucoup, aussi bien sur les « scouts rouges » de Kuron, que sur l'atmosphère de l'université catholique de Lublin, où Blumsztajn a été accueilli après avoir été contraint de quitter l'université de Varsovie. Quelques anecdotes instructives, des notations très pertinentes sur certains personnages plus célèbres que connus (Walesa, par exemple); et un regard lucide, aussi bien sur le nombrilisme de beaucoup de ses *compatriotes que sur les raisons* qui ont fait la popularité de Solidarité en France. Tout cela suffit à produire un livre attachant.

Reste la question essentielle. *Pourquoi rentrer, aujourd'hui,* dans ce pays que Blumsztajn refuse d'idéaliser ? Il connaît les limites de tout ordre qu'impose la vie « là-bas », il apprécie le *monde occidental, « sans doute meilleur, mais* [qui] *n'est pas le mien »*. Mais il est attiré, « fasciné », explique-t-il, par le *« chaudron polonais »*, où se mêlent *« tant d'ingrédients légaux, illégaux, semi-légaux »*, en un mot par l'« esprit » qui règne là-bas. Il affirme respecter ceux qui ont choisi d'assumer une condition d'émigré (une décision tout aussi difficile), ceux qui poursuivront la tâche qui a été la sienne en France. Mais lui, il ne peut pas résister à la tentation. Ce choix est si « fondamental » qu'il divise les gens et les destins. Sa femme et sa fille, elles, restent en France.

Ne court-il pas, en fait, après une ombre, à la recherche de cette Pologne de sa jeunesse, où les opposants, en échange de bien des épreuves, bénéficiaient d'un précieux *« confort intellectuel »*, celui de se sentir libres, *même sous les verrous* ? Aujourd'hui, il en est conscient, les choses sont peut-être plus difficiles. De longues années de détention pour certains, les dures *conditions de la vie de clandestin* pour d'autres, ont dû laisser des traces. Mais il croit que l'essentiel est toujours là-bas. Les amis, la confiance réciproque, une certaine *joie de vivre dans l'opposition*. Peut-être aussi la conviction de mener le bon combat.

Son rêve, il le sait, risque de s'écrouler, et cela dès l'arrivée à Varsovie. Ce livre, en cas d'ennuis sérieux, sera aussi son témoignage, sa défense.

Toute la publicité donnée délibérément à son retour ne risque-t-elle pas, en fin de compte, de le desservir, d'être exploitée contre lui ? C'est possible, mais il veut rentrer « dignement » et même de manière « démonstrative ». Il a joué cette carte-là, fidèle au style qui est aussi celui de ses amis – Michnik en particulier : la bravade. Ce qui ne l'empêche pas, bien sûr, d'avoir *« terriblement peur »*... *« Vous savez, je ne serai pas du tout déçu si on ne m'arrête pas. »*

JAN KRAUZE.

(1) *Je rentre au pays*, Calmann-Lévy, 70 F, 206 pages.

Grande-Bretagne

Les mineurs sont prêts à négocier sans condition

De notre correspondant

Londres. – *« Sans conditions »* : pour M. Arthur Scargill et les vingt-trois membres du comité exécutif de l'Union nationale des mineurs (NUM), ces mots qu'ils viennent d'employer formellement doivent s'appliquer à des négociations dont ils souhaitent désormais – avec une appréhension manifestement grandissante – l'aboutissement rapide, se sachant dans une position de plus en plus inconfortable. Mais pour Mme Thatcher – qui dissimule mal une attitude presque triomphante – l'expression définit plutôt la sorte de « reddition » qu'elle entend obtenir.

Il y a encore six mois, au moment où la grève des mineurs paraissait en mesure de mettre à mal le gouvernement, M. Scargill ne cachait pas qu'il désirait provoquer la chute du cabinet de la « dame de fer ». A présent que les circonstances ont changé, c'est au tour de Mme Thatcher de se venger et de pousser le syndicat dans ses derniers retranchements.

Au soir d'une journée marquée par une brusque surenchère, Mme Thatcher a déclaré, le 24 janvier, au cours d'un entretien télévisé : *« Nous ne pouvons plus nous engager dans des négociations en sachant qu'elles peuvent échouer. »* Et le premier ministre de souligner que cela s'est déjà produit à sept reprises, la dernière fois fin octobre. Parlant des bases de la discussion qui doit reprendre, Mme Thatcher a souligné elle-même sa *« détermination »* : *« Je les veux claires, honnêtes et sans échappatoires. »*

Le premier ministre est allé très directement au fond du problème : *« Le NCB* (National Coal Board – la direction des charbonnages) *doit pouvoir fermer les puits qui ne sont pas économiquement rentables comme il l'a toujours fait. »* Le ton est sans appel. Mme Thatcher signifie de cette manière qu'il n'y a en fait pas lieu *de négocier sur ce* qui est l'essentiel du débat depuis plus de dix mois et a fait échouer tous les pourparlers.

Jeudi matin 24 janvier, le comité exécutif de la NUM s'est réuni à Sheffield dans une atmosphère assez défaitiste. Il était évident que la plupart des délégués avaient mandat de trouver le meilleur moyen de mettre fin à une grève que des mineurs de plus en plus nombreux cessent d'observer, même si la majorité continue de la suivre. Les représentants les plus modérés de la NUM et de la direction des charbonnages étaient convenus auparavant lundi 21 et mercredi 23 janvier de l'énoncé des bases de la négociation qui devait commencer au début de la semaine prochaine. Mais, alors que le comité exécutif en était déjà au point de rédiger le communiqué faisant état de concessions sur le fond, le NCB a exigé préalablement un engagement *« par écrit »* précisant que le syndicat était prêt à discuter de la fermeture des puits qui ne sont plus jugés rentables.

Aussitôt, au Parlement, la plupart des députés de l'opposition ont élevé de très vives protestations, en déclarant qu'avec cette nouvelle exigence *« il n'y avait plus rien à négocier »*. Le leader du Parti travailliste, M. Neil Kinnock, a déclaré que la surenchère à laquelle se livrait le NCB portait *« les sales empreintes »* du premier ministre. M. Kinnock, qui avait cherché depuis des semaines à rapprocher discrètement les points de vue des parties en cause, a donné ainsi libre cours à sa colère.

La NUM n'a maintenant plus guère le choix ; mais il n'est pas pour autant certain que M. Scargill accepte immédiatement d'arriver, comme l'ont fait remarquer ses collègues, *« pieds et poings liés »* à la table des négociations. La direction des charbonnages devait, après avoir examiné vendredi 25 janvier le texte rédigé par la NUM, faire savoir si les *« conditions »* étaient à ses yeux satisfaisantes et si les négociations pouvaient être entamées dès le 28 janvier.

FRANCIS CORNU.

Espagne

L'élection de M. Ardanza à la tête du gouvernement autonome ne résout pas la grave crise interne du nationalisme basque

De notre correspondant

Madrid. – L'accession, le jeudi 24 janvier, de M. José Antonio Ardanza à la tête du gouvernement régional basque, à la place de M. Carlos Garaikoetxea, qui occupait ce poste depuis 1980, mettra-t-elle fin à la grave crise que connaît le PNV (Parti nationaliste basque) ? Rien n'est moins sûr. Si M. Garaikoetxea et ses partisans ont perdu une bataille, ils sont loin d'avoir perdu la guerre qui les oppose à l'« appareil » du parti et à son principal organe de direction, l'Euskadi Buru Batzar.

Le nouveau lendakari (titre du président du gouvernement basque) donnera certainement moins de fil à retordre aux hommes de l'appareil du PNV que son prédécesseur. Autant M. Garaikoetxea, cloué d'un grand charisme entendait voler de ses propres ailes, autant M. Ardanza est une personnalité effacée. Ancien maire de la ville de Mondragon, puis président de la Députation provinciale de Guipuzcoa, il était, il y a un mois encore, virtuellement inconnu. Dorénavant, à travers lui, la direction du parti est assurée de contrôler plus directement le gouvernement régional.

M. Ardanza a montré ces dernières semaines qu'il savait faire preuve d'habileté. En signant un pacte avec les socialistes, il s'est assuré une solide majorité au Parlement régional (*le Monde* du 22 janvier). Ce qui lui évitera de dépendre des voix des sympathisants de son prédécesseur, nombreux au sein du groupe parlemenataire du PNV. *Mais les concessions qu'il a dû faire* ont suscité un certain mécontentement dans les bases du PNV. M. Garaikoetxea n'a d'ailleurs pas tardé à l'exploiter en affirmant qu'il n'aurait jamais, *lui*, accepté de signer un tel accord. Il a donc entamé une contre-offensive et contraint M. Roman Sudupe, le président du PNV, à présenter, le 5 janvier, sa démission. Les élections pour la désignation de son successeur doivent avoir lieu au début de février et devraient permettre à M. Garaikoetxea de renforcer sa position à la direction du PNV.

Le virage de 1979

Quel rôle le PNV doit-il jouer face au gouvernement régional ? Quelle politique d'alliances faut-il mener à Madrid ? Quelle attitude adopter aux « choix de société » qui se posent à une Espagne *nouvelle et* moderne ? A toutes ces questions, les réponses données par le PNV sont loin d'être unanimes.

Ses dirigeants étaient d'accord pour réclamer l'autonomie et protester contre le centralisme traditionnel de Madrid. Ils ne le sont plus dès lors qu'il s'agit d'administrer au jour le jour l'autonomie retrouvée, fût-elle jugée par tous encore insuffisante.

Certes, depuis sa création par M. Sabino Arana, en 1895, l'histoire du parti est jalonnée de ruptures et de scissions. Mais la « crise d'identité » actuelle est peut-être la plus profonde. Elle ne porte plus sur le choix entre « indépendantisme » et « espagnolisme ». A l'exception d'un petit groupe d'irréductibles *fidèles*, aux thèses originelles de M. Arana, l'écrasante majorité du PNV a accepté le « virage » historique de 1979. Malgré la surenchère de l'ETA et des *radicaux*, le parti avait alors décidé, non sans courage politique, de remiser au placard ses vieux rêves d'indépendance et de se contenter du statut d'autonomie offert par Madrid.

C'est sur son rôle politique que le PNV s'interroge aujourd'hui. Depuis 1977, le parti n'a plus tenu de congrès. Il a ainsi voulu éviter de devoir préciser son idéologie. Certes, le nationalisme basque, qui puise dans le carlisme une bonne partie de ses racines, a toujours été marqué par le conservatisme et le cléricalisme. M. Arana, lui-même, était le porte-parole des milieux ruraux et de la petite bourgeoisie basque traditionnaliste, inquiets de l'apparition à *Bilbao* d'*une nouvelle bourgeoisie* liée à la sidérurgie, qui demandait la suppression des franchises régionales faisant obstacle au libre-échange. Ce n'est que dans la lutte commune contre *la dictature* franquiste que le nationalisme basque et la gauche espagnole, séparés pendant la guerre civile, se sont rapprochés.

Aujourd'hui, le seul dénominateur commun du PNV reste le nationalisme. Les opinions divergent dès qu'il s'agit de se prononcer sur la politique économique, l'avortement ou l'enseignement privé. Certains membres du PNV se sentent plus proches des socialistes ; les autres, plus nombreux, penchent du côté de la formation conservatrice d'Alliance populaire de M. Fraga.

Le désaccord le plus profond, celui qui a fait éclater une crise jusque-là latente, concerne la répartition des pouvoirs au sein de la communauté autonome basque. Pour les partisans de M. Garaikoetxea, le gouvernement régional ne pouvait prétendre gérer les affaires de manière efficace, s'il ne contrôlait pas l'essentiel des compétences transférées par Madrid à la région basque.

Les adversaires du président sortant exigeaient, en revanche, que ce dernier partageât ses attributions avec les « députations », les organes de gestion provinciaux. Pour justifier leur thèse, ils invoquaient les textes de M. Arana, selon lequel le Pays basque doit être une *« confédération de provinces »*.

Au-delà de cette querelle, c'est tout le problème du rôle « prédominant » du parti qui est posé. Car le *PNV n'est pas une formation politique* comme les autres. C'est une organisation aspirant à représenter tous les secteurs de la société basque. Il contrôle la puissante centrale *syndicale ELA-STV (Solidarité* des travailleurs basques), jouit d'une grande influence dans les milieux patronaux de la région, et, de l'Eglise aux clubs de football, compte dans tous les milieux de la société basque.

THIERRY MALINIAK.

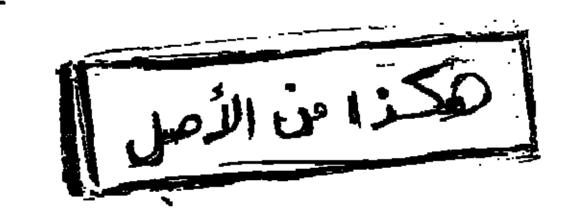
La « bible rouge » des ambassades soviétiques

Bonn *(AFP, AP)*. – Les agents soviétiques en Occident trouvent dans un « livre rouge », conservé *dans les ambassades et les missions* commerciales *soviétiques*, le catalogue des renseignements que Moscou recherche dans le domaine technologique. Ce manuel, qui a été *« porté à la connaissance »* des services secrets ouest-allemands, est épais comme l'annuaire d'une grande ville.

Il énumère un certain nombre de domaines de recherche : par exemple, au chapitre des machines agricoles, il cite les batteries longue durée et les systèmes hydrauliques des tracteurs. Les spécialistes ouest-allemands en concluent que les Soviétiques cherchent à améliorer la capacité *de démarrage par temps* froid de leurs chars et autres véhicules militaires. La micro-électronique, les systèmes de navigation par inertie, les alliages spéciaux, figurent également en bonne place dans ce gros livre à la couverture *rouge, dont le titre officiel est Demandes coordonnées pour les tâches d'informations techniques*. Le « livre rouge » est édité par le Comité d'Etat à la science et à la technologie. *Il* est conservé dans une pièce spéciale des représentations diplomatiques et commerciales soviétiques en Occident.

Les feuilles du livre, en papier spécial épais, sont cousues pour empêcher qu'elles puissent être détachées. Un double numérotage des pages apporte *une* protection supplémentaire.

Tout agent qui souhaite se servir du guide doit d'abord se soumettre à un contrôle d'identité approfondi. S'il prend des notes, il doit les conserver chez lui dans un coffre-fort.



هكذا من الأصل

EUROPE

RFA

Les sympathisants détenus de la Fraction armée rouge font la grève de la faim depuis plus de cinquante jours

Les trente-sept sympathisants allemands de la Fraction armée rouge qui sont incarcérés en République fédérale ont dépassé, le jeudi 24 janvier, leur cinquantième jour de grève de la faim. Les protestataires réclament d'être détenus dans les mêmes locaux. L'état de santé de deux d'entre eux est *« très préoccupant »*, a indiqué, le même jour, le ministère de la justice à Stuttgart, où sont incarcérés, précisément, Christian Klar et Brigitte Mohnhaupt. Ce mouvement a reçu quelques démonstrations de sympathie en Allemagne. Une petite manifestation en leur faveur a eu lieu à Genève, le jeudi 24. En outre, le Bundestag a voté, le 24, à Bonn, un amendement à la législation actuelle : les grévistes de la faim « conscients » ne pourront être alimentés de force.

De notre correspondant

Bonn. — Les détenus qui font la grève de la faim ne pourront plus être alimentés contre leur gré en Allemagne fédérale. En revanche, les autorités pénitentiaires devront intervenir à partir du moment où ils ne disposent plus de leur conscience. Personne ne peut exclure, a estimé le ministre de la justice, M. Engelhard, avant que le Bundestag ne vote, jeudi 24 janvier, en faveur de la modification de la législation, que juste avant de perdre conscience le détenu n'ait pas eu la volonté de cesser sa grève de la faim.

Depuis qu'une trentaine de militants de la Fraction armée rouge (RAF) ont entamé une grève de la faim le 4 décembre dernier (officiellement pour obtenir une révision de leur statut de prisonnier et une amélioration de leurs conditions de détention), quatre d'entre eux seulement ont été alimentés de force. La législation antérieure précisait que les autorités pénitentiaires pouvaient recourir à une telle méthode si la vie du détenu était en danger. Cette disposition se heurtait à la difficulté d'apprécier exactement l'état du malade, mais également à l'éthique des médecins dont la plupart se refusaient à alimenter les détenus si ceux-ci y opposaient une résistance physique.

A la notion de « libre arbitre » comme critère de décision, le Parti social-démocrate, qui s'est abstenu lors du vote, aurait voulu substituer celle de la « non-violence ». Les autorités pénitentiaires auraient été ainsi contraintes d'intervenir à partir du moment où les détenus ne s'y opposaient pas physiquement. Pour le SPD comme pour les partis de la majorité, le problème était de savoir où fixer la barre de l'intervention de l'Etat pour que celui-ci ne puisse pas être accusé de laisser purement et simplement le détenu mourir de faim, sans rien faire.

Les Verts se sont, en revanche, opposés au principe même de l'alimentation forcée considérée comme *« dégradante et contraire à la dignité humaine »*. Mais ils considèrent que l'issue de la grève de la faim des détenus de la Fraction armée rouge ne peut être trouvée que par un compromis entre ces derniers et l'Etat. Les Verts s'étaient prononcés la semaine dernière, à Bonn, pour une amélioration des conditions de détention des militants de la RAF, notamment contre toute forme d'isolement, tout en rappelant qu'ils s'opposaient totalement aux méthodes de l'organisation terroriste.

HENRI DE BRESSON.



MANIFESTATION DANS LES LOCAUX DE LA CROIX-ROUGE DE GENÈVE

(De notre correspondante.)

Genève. — Une vingtaine de jeunes gens et jeunes filles, en majorité des Suisses alémaniques, ont pénétré, le jeudi 24 janvier, dans les locaux du Comité international de la Croix-rouge pour attirer l'attention sur le sort de trente-sept détenus de la Fraction armée rouge, qui ont entamé une grève de la faim depuis le 24 décembre dernier. Ils ont eu un entretien avec M. Peter Kung, délégué général du CICR pour l'Europe.

Les manifestants *« exigent l'intervention immédiate »* du CICR en se référant à sa mission de protection des prisonniers; ils demandent que soient satisfaites les revendications posées par les détenus ouest-allemands, en particulier qu'ils soient ensemble, afin de favoriser *« de nouvelles idées, de nouvelles expériences, le développement dans la lutte de nouvelles possibilités, de nouvelles notions de politique »*.

Le groupe estime que le CICR, grâce à son statut et à la confiance que lui accordent gouvernements et oppositions, a pour devoir d'exiger de la RFA le respect des conventions de Genève et d'assumer *« sa tâche de préserver les prisonniers politiques de toute torture physique et psychique »*.

Les sympathisants de la Fraction armée rouge ont obtenu du CICR qu'il informe Bonn de leur démarche.

I. V.

Italie

LA LIBÉRATION ANTICIPÉE DU CRIMINEL DE GUERRE NAZI WALTER REDER SUSCITE DES POLÉMIQUES

(De notre correspondant.)

Rome. — Le criminel de guerre nazi Walter Reder, jugé responsable de massacres commis en Toscane et en Emilie-Romagne, a été libéré le jeudi 24 janvier à la suite d'une décision du président du Conseil italien M. Bettino Craxi (1).

Il a quitté la prison de Gaeta à l'aube. Après avoir salué militairement ses gardiens, il a été conduit en Autriche, où il a été accueilli par le ministre de la défense.

Tant ce geste du ministre de la défense que la décision de M. Craxi suscitent des polémiques en Autriche et en Italie. L'ancien commandant de la SS, l'un des derniers prisonniers de guerre qui était encore incarcéré, était en 1944, à la tête d'un bataillon qui a exécuté 1 800 personnes (ce chiffre est contesté par Reder), parmi lesquelles figuraient des dizaines de femmes et d'enfants du petit village de Marzabotto, près de Bologne.

Lorsque, peu avant Noël dernier le président du Conseil prévint le maire du village de la possibilité d'une mise en liberté de Walter Reder avec six mois d'avance (celui-ci devait être libéré en juin prochain au terme de quarante ans de détention), les familles des victimes exprimèrent à une écrasante majorité leur opposition à une telle mesure.

Le conseil municipal de Marzabotto doit se réunir ce 25 janvier pour faire connaître sa désapprobation : *« La raison d'Etat a prévalu ; mais de l'Etat, issu de la résistance, Marzabotto fait aussi partie »*, précise un communiqué.

En 1980 le tribunal militaire de Bari avait concédé à Reder la liberté conditionnelle. Il devait cependant être maintenu en prison pour cinq ans par mesure de sécurité. Légalement, ces mesures de sécurité n'empêchaient pas qu'il soit remis aux autorités autrichiennes, comme celles-ci l'avaient demandé, à condition pourtant, que Reder demeure sous surveillance jusqu'au 15 juin 1985.

La décision de la présidence du conseil italien a été approuvée par les partis de la majorité et jugée favorablement par le Vatican. Elle a été prise, précise un communiqué, en conformité avec la Convention de Genève.

PHILIPPE PONS.

(1) Voir nos dernières éditions datées du vendredi 25 janvier.

DIPLOMATIE

AU COLLOQUE DE « LIBERTÉ SANS FRONTIÈRES »

Le débat sur le tiers-mondisme reste ouvert

La salle Médicis du Sénat ne pouvait contenir toutes les personnes venues assister au colloque sur le thème « Le tiers-mondisme en question », organisé, les 23 et 24 janvier, par la fondation Liberté sans frontières (1), récemment créée (*le Monde* daté 13-14 janvier 1985). On était en droit de s'attendre à quelques polémiques. Mais la contradictionfut surtout portée, avec ténacité, par René Dumont, dont les promoteurs du colloque avaient mis en cause le diagnostic *« marqué par le catastrophisme »*. Il qualifia cette initiative d' *« opération politique d'une nouvelle droite masquée »* et dénonça *« l'amalgame de mensonges »* qu'elle véhicule, à son avis. Les débats eurent, pour le reste, un ton plutôt serein.

La fondation avait réuni des personnalités (intellectuels, hommes de terrain, universitaires, économistes) pour faire la critique de ce qu'elle appelle le tiers-mondisme. Plusieurs (A. Bressand, J. Ziegler, J.-C. Guillebaud) s'étaient fait excuser. Mais il est tout de même notable que des essayistes comme Gérard Chaliand (*les Mythes révolutionnaires du tiers-monde*), Pascal Bruckner (*les Sanglots de l'homme blanc*), Jean-François Revel (dont le dernier livre porte le titre *Comment les démocraties finissent*) se soient engagés avec des scientifiques comme Le Roy Ladurie, Gilbert Etienne, Alfred Sauvy pour dénoncer ce qui leur paraît être une *« idéologie dominante »*.

« On dit que nous nous attaquons à un cadavre, mais le cadavre est bien vivant », devait dire le docteur Claude Malhuret, président de la fondation et directeur par ailleurs de Médecines sans frontières. Répondant aux critiques portées à cette entreprise, il ajouta : *« Notre but est de réfléchir à ce qu'il faut faire pour aider les pays en développement. »* Il n'ignore pas les risques de récupération politique dans le contexte français actuel, mais se défend de vouloir faire une opération politique. *« Entre le tiers-mondisme et le cartiérisme, il est urgent de créer un espace où puissent coexister générosité et rigueur dans une réflexion affranchie de présupposés idéologiques. Nous ne sommes ni les croisés du néo-libéralisme ni les agents d'un recentrage mitterrandiste »*, devait-il déclarer.

Plusieurs participants ont expliqué, comme Ilios Yannakakis, que la *« vulgate tiers-mondiste »* avait pris naissance dans le mouvement communiste international, puis avait trouvé un second souffle dans les années 60 auprès du courant chrétien. La nouvelle droite, a-t-il affirmé, est tiers-mondiste, anticapitaliste, gauchiste parfois. De son côté, Branko Lazitch, animateur de la revue *Est-Ouest*, a souligné que les pays communistes du tiers-monde étaient tous aux prises avec des difficultés.

Le Nicaragua apparaît à Pascal Bruckner la *« dernière utopie tiers-mondiste »*, car, a-t-il dit, la *« frivolité essentielle »* des tiers-mondistes *« suit le mécanisme de la déception amoureuse »* et va d'espoirs en espoirs, tandis que *« notre sympathie ne va qu'aux peuples souffrants »*. Ce philosophe, auteur d'un livre très controversé, distingue aujourd'hui trois courants dans le tiers-mondisme : un tiers-mondisme « politique » qui se meurt, un tiers-mondisme « de solidarité » qui est vigoureux et un tiers-mondisme « de relativisme culturel », résidu de l'ethnologie, qui veut rendre aux cultures des peuples ce qui leur est dû.

Le tiers-monde apparaît cependant à Paul Thibault, directeur de la revue *Esprit*, comme une notion ayant *« une certaine consistance »*, de même qu'il lui semble difficile de nier l'existence de rapports dominants-dominés entre pays occidentaux du Nord et pays du Sud.

Notre égoïsme ? Non...

Parlant de *« la pénurie dans les pays les moins avancés, ni injustice ni fatalité »*, Jacques Giri, auteur du livre *le Sahel demain : catastrophe ou renaissance*, a expliqué que les systèmes économiques et sociaux de ces pays n'étaient pas en mesure de remédier aux conséquences de leurs déficiences ou de catastrophes comme la sécheresse, *« mais que leur situation n'est pas due à notre égoïsme »*. Un certain nombre de conditions à leur développement ne sont pas réunies, a-t-il ajouté. Jacques Klatzmann a repris les thèmes de son ouvrage *Nourrir dix milliards d'hommes* selon lesquelles on ne peut attendre une augmentation de la production agricole dans le tiers-monde de l'extension des terres cultivées, mais de la hausse des rendements. Gilbert Etienne, auteur de nombreuses publications sur le développement rural en Asie, a, dans le même esprit, souligné que l'insuffisance des terres à distribuer et les rapports de forces laissaient, à son avis, peu de chances à des réformes agraires. Il a une nouvelle fois plaidé pour la « révolution verte » s'appuyant sur la trilogie eau, semences améliorées, engrais, qui a permis le développement d'*« un nouveau mode de production en Asie »*. Mais, pour toute la partie orientale du bassin du Gange, il ne voit de possibilité de recul de la pauvreté que par *« grignotage »*... lequel, a répondu René Dumont, qui publie un livre sur cette région, sera absorbé par l'accroissement démographique.

Les promoteurs du colloque voulaient montrer quelques exemples « réussis ». Spécialiste de l'Indonésie, J.-L. Maurer a mis, ainsi, en relief le *« pragmatisme »* des militaires au pouvoir dans ce pays — sans toutefois passer sous silence les entraves aux droits de l'homme et l'occupation de Timor — parce qu'ils ont d'abord fondé leur politique de développement sur l'agriculture. Cela, a-t-il assuré, a permis au pays d'être quasi autosuffisant, et il semble avoir réussi son décollage économique. M. Fouquin, économiste au CEPII, a retracé l'histoire du décollage de la nouvelle Asie industrielle, soulignant, au terme de son exposé, à la fois la qualité de l'information économique, à Taiwan et en Corée du Sud, et le « caractère peu démocratique, dogmatique » de ces pays. La possibilité d'appliquer ce modèle de développement à la Chine continentale apparaît limitée au sinologue L.L. Domenach, selon lequel *« les effets pédagogiques de la nouvelle Asie industrielle ne sauraient être surévalués »*.

Affrontement sur l'aide publique

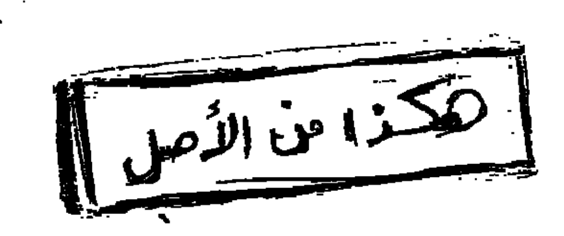
A l'inlassable adversaire de l'aide publique au développement Peter T. Bauer, Pierre Uri a fait remarquer qu'elle ne représentait, en 1984, tous pays donateurs confondus, que 10 dollars par habitant, *« de quoi vivre pendant trois jours ! »* et que les capitaux privés ne pouvaient partout la remplacer et faire décoller les pays à partir de rien.

Le débat sur les *« controverses démographiques »* visait à dénoncer le discours apocalyptique comme le discours optimiste sur la relation entre population et production vivrière, et la publication, notamment, par les agences spécialisées des Nations unies (FAO, UNICEF), de données alimentant le « catastrophisme ». Selon Alfred Sauvy, on devrait plutôt parler d'*« implosion »* que d'explosion démographique dans le tiers-monde. Et le père de cette expression ne craint pas de prédire qu'il y aura d'importantes migrations du sud vers le nord de la Méditerranée, dans vingt à quarante ans. Jacques Dupaquier a relevé que le nombre d'enfants qui meurent et pas seulement de malnutrition — n'était pas de 30 millions par an, mais sans doute de trois fois moins. Il vient cependant de démontrer ailleurs qu'on assiste à une *« contre-offensive de la mortalité »*, qu'il n'attribue pas seulement à des raisons alimentaires.

Enfin, à la question qui est au centre des préoccupations de la fondation : *« La démocratie est-elle bonne ou non pour le développement ? »*, on ne sera pas surpris que J.-F. Revel ait répondu que les facteurs politiques — les décisions des gouvernants — devaient également être pris en compte — et pas seulement les raisons économiques et externes — dans la responsabilité de certains échecs. *« On ne peut pas oublier par qui l'Ethiopie est gouvernée. Lorsque les pays latino-américains prennent la voie démocratique, ils choisissent des modérés de centre gauche ou droit »*, a-t-il déclaré. En revanche, la notion de démocratie est *« insupportable »* à Cornélius Castoriadis, car elle signifie pour lui *« capitalisme libéral »*, et celui-ci n'est pas exportable. Cela n'autorise pas, a-t-il ajouté, les Occidentaux à soutenir *« les gouvernements les plus aberrants du tiers-monde »*. Somme toute, le débat reste ouvert.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) 68, boulevard Saint-Marcel, 75005 Paris, tél. 535-65.56.


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Tunisie

Quand un hebdomadaire traite les juifs de « porcs »

De notre correspondant

Tunis. – La Ligue tunisienne des droits de l'homme a décidé d'intenter une action en justice pour appel à la haine raciale contre l'hebdomadaire *les Annonces*, publié à Tunis, en arabe et en français, et qui a assimilé les juifs à *« des singes et des porcs »*.

Evoquant, le 28 décembre, *dans sa rubrique religieuse* rédigée en arabe, l'observance judaïque du sabbat, *les Annonces* écrivaient notamment : *« Les juifs sont des gens cupides et avides, prêts à fouler au pied les valeurs les plus sacrées pour des bénéfices même dérisoires. Ce sont des singes et des porcs, même s'ils ont l'aspect d'êtres humains... »*

Jamais aucune voix ne s'était *élevée pour proférer de telles* outrances en Tunisie, où la colonie juive compte encore quelque cinq mille personnes dont un tiers environ sont de nationalité française, et les autres étant de nationalité tunisienne.

Dans un communiqué diffusé jeudi 24 janvier, la Ligue des droits de l'homme dénonce *« énergiquement »* ces *« attaques inqualifiables contre des individus, en raison de leurs convictions »*, et annonce le dépôt de sa plainte.

La plainte de la Ligue se fonde sur l'article 44 du code tunisien de la presse, qui prévoit des peines de deux mois à trois ans d'emprisonnement ou des amendes de 1 000 dinars à 2 000 dinars pour avoir, entre autres, provoqué à la haine des races ou porté atteinte à l'un des cultes dont l'exercice est autorisé en Tunisie.

Dans le même communiqué, la Ligue des droits de l'homme dénonce, d'autre part, *« le système d'inquisition »* en vigueur au Soudan, qui vient d'être illustré par la récente exécution de M. Mahmoud Mohamed Taha, dirigeant du groupe des Frères républicains, pour *« apostasie et interprétation tendancieuse de la religion »*. Elle appelle toutes les forces démocratiques tunisiennes à se prononcer contre *« de telles pratiques et toute forme de procès mené à l'encontre d'une personne en raison de ses convictions religieuses »*.

MICHEL DEURÉ.

[Sans doute le rédacteur antisémite des *Annonces* n'a-t-il pas de mal à nourrir son inspiration, puisque une maison tunisienne a réédité ces dernières années, en français, les *Protocoles des sages de Sion*. Le plus célèbre pamphlet antijuif de tous les temps, que les nazis notamment utilisèrent, est exposé en bonne place dans plusieurs librairies du centre de Tunis. – (NDLR).]

LA FAO ATTRIBUE 4 MILLIONS DE DOLLARS AUX VICTIMES DE LA FAMINE

La FAO (*Organisation pour l'alimentation et l'agriculture de l'ONU*) a annoncé, jeudi 24 janvier, l'envoi d'une aide de plus de 4 millions de dollars aux régions africaines frappées par la sécheresse. Le quart de cette somme sera affecté à soixante-quinze mille réfugiés dans la province éthiopienne du Hararghe ; 2 millions de dollars seront réservés au demi-million d'affamés des provinces d'Inhambane et de Gaza, au Mozambique. Enfin, une aide d'urgence sera acheminée sur le nord du Cameroun, où l'on dénombre cent trente mille victimes de la sécheresse.

Au cours d'une « journée de solidarité », mercredi, en Allemagne de l'Ouest, 200 millions de francs ont été collectés pour « la faim en Afrique », nous signale notre correspondant à Bonn, Henri de Bresson. En Belgique, une collecte de nourriture, destinée à l'Ethiopie, a été lancée par une chaîne de supermarchés. En France, M. Christian Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, a lancé, jeudi soir, un appel à la solidarité au cours de l'émission « Les jeudis de l'information » de TF 1.

En Ethiopie, un membre de l'association Médecins sans frontières et la Croix-Rouge nationale ont démenti les informations selon lesquelles des épidémies de choléra se seraient déclarées dans les camps de réfugiés (*le Monde* du 25 janvier).

Togo

Existe-t-il une Afrique heureuse ?

(Suite de la première page.)

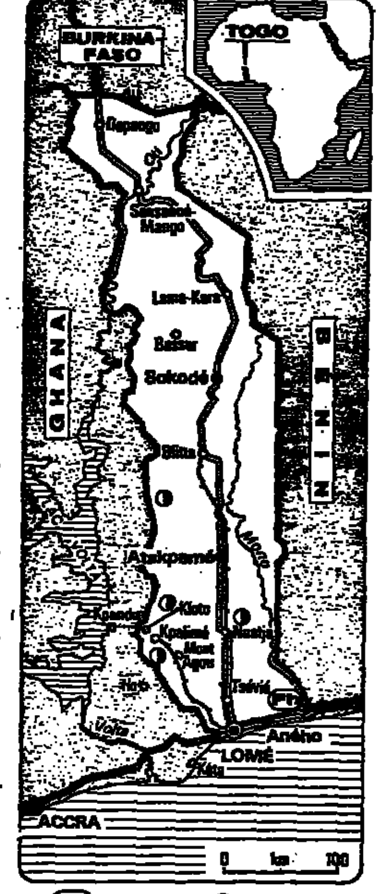
Le 13 janvier, comme les années précédentes, la population de Lomé a assisté – et souvent participé – au grand défilé marquant la prise du pouvoir, en 1967, par M. Eyadéma, âgé de quarante-neuf ans, et qui tient son pays d'une main ferme. Coïncidence ? Le lendemain s'ouvrait au grand hôtel du « 2 février », dont la bâtisse domine la capitale togolaise, une conférence sur « la paix et les droits de l'homme », à l'invitation d'un « Institut africain de droit international privé », à laquelle avaient répondu plusieurs organisations humanitaires (1). Le régime tient, en effet, à soigner une image de marque un peu ternie par le dernier rapport annuel d'Amnesty International, qui dénonçait *« la détention sans jugement d'opposants politiques présumés »* et, surtout, faisait état de rapports selon lesquels *« de nombreux prisonniers politiques auraient été torturés et maltraités »* en prison (2).

La fin de la sécheresse

Comme beaucoup d'autres chefs d'Etat africains, le général Eyadéma juge que son pays n'est pas encore *« mûr »* pour le multipartisme et que l'autorité ne se partage pas. Le nouveau gouvernement, formé le 13 septembre 1984, n'est constitué, comme le précédent, que de civils. Mais *« la seconde étape du processus de démocratisation des institutions »*, annoncée le 12 janvier par le président Eyadéma, ne représentera sans doute qu'un petit pas vers une libéralisation. *« A l'occasion du prochain renouvellement de l'Assemblée*, a annoncé le président, *les candidats voleront de leurs propres ailes. »* Autrement dit, sous l'égide de RPT, parti unique, plusieurs candidats pourront briguer le même siège de député lors d'un scrutin qui devrait se tenir au printemps.

Tant de prudence s'explique. Le général Eyadéma s'évertue à entretenir de bonnes relations avec ses trois voisins – Ghana, Burkina et Bénin, – dont les orientations politiques sont différentes et qui pourraient, en cas de crise, lui causer des ennuis. Sur le plan intérieur, les tensions entre les ethnies du Nord et celles de la côte se sont nettement atténuées, mais le général Eyadéma, homme du Nord, n'ignore pas les réserves à son égard de « sudistes » qu'il a contribué à écarter du pouvoir en 1963, lors du renversement de Sylvanus Olympio. Surtout, il juge que la stabilité du régime est la condition du redressement financier du pays, poursuivi depuis deux ans et qui lui a valu les éloges du Fonds monétaire international. *« Quand il n'y a pas de fissure dans le mur*, nous dit-il, *le lézard ne peut pas s'y cacher. »*

Car le Togo, tout en demeurant un PMA (Pays les moins avancés), poursuit ses efforts pour réduire une dette extérieure globale de 1 milliard de dollars, ce qui est considérable pour un pays qui ne compte que 2,5 millions d'âmes. Dans la fonction publique, les salaires demeurent bloqués et un impôt de « solidarité » de 5 % en moyenne est toujours retenu à la source. Le programme de privatisation d'entreprises d'Etat, presque toutes déficitaires, s'est poursuivi, Lomé ayant confié en « location-gérance », en décembre, l'aciérie nationale à un groupe américain. Fait révélateur, le ministère des sociétés d'Etat, chargé de ces transferts, a été confié à M. Koffi Djondo, qui est également président de la chambre de commerce de Lomé.



(Ph) Phosphates (C) Cacao

Le service de la dette a été ramené, en 1984, à 45 % du budget (contre 50 % en 1983) et à 56 % des recettes d'exportation (contre 61 %). Le handicap demeure donc extrêmement lourd, mais le Togo, considéré comme l'un des *« meilleurs élèves »* du FMI, va pouvoir, de nouveau, recruter des fonctionnaires – pour faire face à un niveau de chômage élevé – et, surtout, le taux de croissance du produit intérieur brut, après avoir été négatif pendant quelques années, va redevenir légèrement positif. Entre-temps, le taux d'inflation a été ramené de 15 % en 1983 à 10 % en 1984, enrayant quelque peu la baisse sensible du pouvoir d'achat.

Le plus encourageant, cependant, après deux années de sécheresse, est le retour de bonnes récoltes, encore en cours dans certains endroits. Celle de café pourrait atteindre 9000 tonnes, soit quatre fois la production de la saison précédente. Celle de cacao, avec 15000 tonnes, est en légère hausse. La récolte de coton sera supérieure à 50000 tonnes, contre 26000 tonnes l'an dernier. Quant aux phosphates, leurs ventes, en 1984, ont été de 2,8 millions de tonnes, soit de 37 % supérieures à celles de 1983, notamment parce que la part des achats français a progressé de près d'un tiers et que le Togo s'est ménagé de nouveaux marchés (Turquie, Portugal, Inde, Grèce et Mexique). Enfin, la production vivrière et de céréales a nettement repris, le pays réussissant à se nourrir en dépit de la fuite, vers les marchés voisins, d'une bonne quantité de ces produits.

Si la récolte de céréales s'annonce très bonne, les paysans risquent d'avoir du mal à l'écouler car Togograin – société nationale de commercialisation – joue très mal son rôle de régulateur du marché. En période d'abondance, elle devrait pouvoir acheter à un prix convenable le grain, pour le stocker, afin de le remettre sur le marché en cas de pénurie. Or à l'exception d'un seul, ses silos sont en panne. *« Faute de pouvoir vendre à un bon prix, les paysans seront tentés de se tourner vers d'autres cultures en 1985, comme l'arachide ou le coton, et si les conditions climatiques sont médiocres cette année, le Togo risque de nouveau de connaître un problème de soudure alimentaire en 1986, dans les mois qui précéderont les récoltes »*, nous explique un expert étranger.

Le port de Lomé souffre fort de la fermeture, depuis le 31 décembre 1983, de la frontière entre le Bénin et le Nigéria, car les deux tiers de son trafic étaient réorientés vers le marché nigérian avant cette date. En outre, les difficultés économiques du Ghana voisin privent les commerçants togolais d'un marché important, en dépit du rétablissement de la libre circulation entre les deux pays.

« Le redressement demeure fragile », entend-on dire, pour toutes ces raisons, à Lomé dont les hôtels de bord de mer regorgent, en pleine saison, d'amateurs de soleil et de safari. Voilà pourquoi, également, le « bonheur » de Kpalimé ne doit pas trop tromper.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) *Etaient notamment représentés* le MRAP (Mouvement contre le *racisme et pour l'amitié entre les peuples*), la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) et la FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme). Amnesty International avait décliné l'invitation qui lui avait été adressée, mais des représentants de cette organisation humanitaire ont rencontré, le 20 janvier à Paris, deux membres du gouvernement togolais.

(2) Antoine Meachi, ancien vice-président de la *République* (1963-1967), arrêté en juin 1982 pour détournement de fonds, est décédé en prison le 26 mars 1984, officiellement d'une « crise cardiaque » et, selon différentes sources, de sévices qu'il aurait subis en prison.

AMÉRIQUES

LE PENTAGONE DÉMENT QUE MENGELE AIT ÉTÉ DÉTENU PAR LES FORCES AMÉRICAINES EN 1947

Washington (*AFP*). – Le Pentagone a démenti, jeudi 24 janvier, que le criminel de guerre nazi Joseph Mengele, ait été arrêté, puis relâché, par les forces américaines d'occupation en Autriche en 1947, comme l'avait suggéré, la veille, le centre de recherche Simon Wiesenthal (*le Monde* du 25 janvier). *« Aucun des documents n'indique que des unités américaines aient été en contact ou aient capturé Mengele après la guerre »*, a déclaré le porte-parole du Pentagone, M. Michael Burch.

Il a précisé que des fonctionnaires du département de la défense étudiaient les documents relatifs à cette période.

Le porte-parole a ajouté que les documents en question allaient être transmis au département de la justice, dont le bureau des enquêtes spéciales s'occupe des anciens criminels de guerre nazis.

● *M. Reagan envisage un nouveau poste pour Mme Kirkpatrick.* – M. Reagan envisage de donner à Mme Jeane Kirkpatrick, représentante des Etats-Unis à l'ONU, le choix entre le poste de présidente de l'USAID (Agence américaine pour le développement international) et celui de chef de l'USIA (Agence gouvernementale pour l'information), a-t-on appris jeudi 24 janvier à Washington. – (*AFP.*)

Etats-Unis

M. Ariel Sharon a perdu son procès en diffamation contre « Time »

Correspondance

New-York. – M. Ariel Sharon, ancien ministre israélien de la défense, a finalement perdu le procès en diffamation qu'il avait intenté contre le magazine *Time*. Après plusieurs jours de délibérations, les jurés du tribunal de New-York se sont prononcés en faveur du magazine sur le troisième point qui leur était soumis concernant l'*« intention malveillante »*. Le jury a conclu que *Time*, au moment où il publiait l'article incriminé, considérait comme exact le passage selon lequel Ariel Sharon aurait discuté avec la famille Gemayel de la nécessité de venger l'assassinat de Béchir Gemayel. En d'autres termes, M. Sharon n'a pas pu prouver que le magazine avait publié sciemment de fausses informations.

Time a finalement remporté la victoire sur la base d'une jurisprudence établie par la Cour suprême en 1964, exigeant la preuve d'une *« intention malveillante »*. Mais si le jury de New-York a assuré à *Time* la victoire juridique et refusé au plaignant les 50 millions de dollars de dommages et intérêts qu'il demandait, M. Sharon peut à juste titre se considérer comme le vainqueur moral de cet affrontement. En effet, le jury avait antérieurement conclu que le passage incriminé de l'article était *« diffamatoire »* et surtout qu'il était faux (1). En outre, le jury, après avoir rendu son ultime décision en faveur du magazine, a pris l'initiative inattendue de réprimander dans une déclaration *« certains employés de* Time, *et particulièrement David Halevy* (son correspondant à l'époque) *pour avoir agi avec négligence et imprudence dans le récit et la vérification des informations »*.

Le verdict définitif reste ainsi sévère pour le magazine, dont la crédibilité et les méthodes de travail ont été mises en cause. C'est pourquoi la direction de *Time* a immédiatement rendu publique une mise au point dans laquelle elle affirme que l'article incriminé était *« substantiellement »* exact, et que le refus du gouvernement israélien de laisser les avocats accéder à certains documents et interroger certains témoins a empêché le magazine de faire la preuve de l'exactitude des faits rapportés.

L'affaire n'aurait jamais dû venir devant le tribunal de New-York, ajoute cette déclaration, en soulignant que M. Sharon voulait simplement rétablir une carrière politique compromise par la commission d'enquête israélienne qui l'avait désigné comme responsable indirect des massacres des Palestiniens des camps de Sabra et de Chatila.

La déclaration de *Time* réaffirme la totale confiance du magazine dans son collaborateur et dans ses méthodes de travail. Néanmoins, il apparaît clairement que *Time* n'a pas contrôlé suffisamment les informations de son correspondant, M. Halevy (il avait déjà été réprimandé en 1980), qui s'est montré assez vague dans sa déposition, s'abritant derrière des *« sources confidentielles »*, admettant même une erreur de fait qui avait obligé le magazine à publier une rétractation.

HENRI PIERRE.

(1) *Le Monde* du 18 et daté 20-21 janvier.

Nicaragua

M. Reagan dénonce l'aide iranienne à Managua

(Suite de la première page.)

On le voit bien en consultant la liste quotidienne des pertes sandinistes – morts et blessés, civils et militaires – dans cette guerre cruelle, sournoise, qui se déroule pour l'essentiel dans les départements frontaliers du Honduras.

Il est possible que M. Reagan, comme on le murmure à Washington, souhaite être « le président de la paix » à l'issue de son second mandat. Mais son opinion sur le régime sandiniste n'a manifestement pas changé. En son état, il est « inacceptable » et il est exclu que M. Reagan admette un « second Cuba » en Amérique centrale. Tous les efforts de l'administration Reagan, aujourd'hui comme hier, vont donc tendre à multiplier les pressions de tous ordres pour contraindre les sandinistes « à s'amender » ou « à céder ». Ce qui reste à définir, c'est l'ampleur des concessions sandinistes qui pourraient être jugées « suffisantes » à Washington pour tolérer un Nicaragua ayant rompu tous ses liens avec le bloc soviétique et avec Cuba.

Ce n'est pas encore le cas. Avant de se rendre à Managua, M. Hossein Moussavi s'est arrêté à La Havane et s'est entretenu avec M. Fidel Castro. Sandinistes et Iraniens plaident la bonne foi et affirment que la visite du premier ministre du gouvernement de Téhéran a pour « seul objectif » un renforcement des relations commerciales. Mais on n'oublie pas à la Maison Blanche que d'autres nations, ou d'autres organisations révolutionnaires, apportent effectivement une aide importante, économique ou militaire, au régime de Managua. Pays de l'Est ou du tiers-monde, avec lesquels Managua n'entend absolument pas couper les ponts, au nom de la souveraineté et aussi des « principes de l'internationalisme ».

1985 sera une année dure

Cette rupture avec les pays de l'Est et avec Cuba est l'une des principales conditions posées par Washington à une éventuelle normalisation avec Managua. Cette requête américaine a été renouvelée, avec fermeté, à chacune des rencontres « secrètes » de Manzanillo, au Mexique, et repoussée à chaque fois par les sandinistes. Les Etats-Unis viennent précisément de « suspendre » ces contacts bilatéraux de Manzanillo. Un autre « coup dur », et un nouvel avertissement, pour Managua qui peut espérer que le pire sera évité aussi longtemps qu'un « dialogue » direct – même aussi dur que celui de Manzanillo – sera maintenu. Les sandinistes vont sans doute être contraints de reprendre le débat dans le cadre du groupe de Contadora, moins favorable pour eux qu'en 1984. Ils ont fait de nouvelles concessions depuis les élections de novembre 1984 (des élections qui ont légitimé leur pouvoir révolutionnaire selon eux, des élections « truquées » d'après Washington). La dernière est de taille : une amnistie offerte aux *contras*, et même à leurs dirigeants. L'offre d'amnistie a été immédiatement rejetée par la FDN de M. Calero. Un autre mauvais « signe » pour Managua, où l'on sait que 1985 sera une année dure, très dure...

MARCEL NIEDERGANG.

ASIE

Cambodge

Les Vietnamiens ont bombardé un camp de réfugiés

Quatorze morts, plus de trente blessés

Correspondance

Bangkok. – L'artillerie vietnamienne a bombardé, jeudi soir 24 janvier, le camp nationaliste de Dong-Ruk, tuant quatorze personnes. Situé dans la province de Battambang à une quinzaine de kilomètres au nord d'Ampil. Don-Ruk, fondé en août 1983, n'abritait pratiquement que des civils. Contrôlé par le Front national de libération du peuple khmer (FNLPK), l'ordre y était assuré par une modeste force de police. *« A notre connaissance, il n'y avait, au moment du bombardement, aucun militaire à Dong-Ruk »*, nous a déclaré le représentant d'une organisation internationale.

Les bombardements, qui ont duré plus d'une heure et demie, ont fait au moins une trentaine de blessés dont une dizaine sont dans un état grave. Des femmes et des enfants pour la plupart, ils ont été évacués par la Croix-Rouge internationale sur l'hôpital de Kao-i-Dang, en territoire thaïlandais, tandis que la population se massait près de la frontière, attendant l'autorisation de se réfugier elle aussi en Thaïlande.

Il y avait jeudi près de dix-sept mille cinq cents Khmers et quelque quatre mille cinq cents réfugiés vietnamiens à Dong-Ruk. Les Vietnamiens, dont la situation est rendue particulièrement délicate par les combats qui se déroulent depuis deux mois dans la région, sont des expatriés qui ont fui leur pays en traversant, souvent à pied, le Cambodge. Ce bombardement, dont la brutalité a surpris les observateurs, est le premier depuis 1983 à frapper directement des populations civiles. A l'époque, des attaques semblables avaient suscité une vive réprobation en Occident. Depuis lors, les artilleurs vietnamiens semblaient prendre un soin particulier à éviter de toucher les civils.

L'attaque de Dong-Ruk survient à la veille de l'arrivée à Bangkok du secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, qui doit se rendre également à Hanoï et à Vientiane. De retour à Bangkok, M. Perez de Cuellar rencontrera sans doute le prince Norodom Sihanouk, lui-même attendu dans la capitale thaïlandaise. Étant donnée l'intensité des opérations militaires au Cambodge, la plupart des observateurs doutent que la mission du secrétaire général aboutisse à de grands résultats.

Quant à l'Armée nationale du Kampuchéa démocratique (Khmers rouges), elle a intensifié ses activités autour de sa place forte du Phnom-Malai. Attaquant les arrières vietnamiens et profitant de la forte concentration de troupes de Hanoï sur les zones frontalières pour s'infiltrer plus avant dans le pays, elle a sans doute réussi, estiment plusieurs sources militaires, à retarder l'offensive attendue contre le Phnom-Malai (*le Monde* du 23 janvier).

JACQUES BEKAERT.

● *Tension entre la Chine et le Vietnam.* – La Chine et le Vietnam se sont accusés mutuellement, mercredi 23 janvier, d'être responsables de heurts frontaliers répétés. Un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a déclaré que, depuis le mois de novembre, des obus vietnamiens avaient fait plusieurs centaines de morts et de blessés dans des villages frontaliers chinois. Des heurts ont eu lieu entre soldats vietnamiens et gardes-frontière chinois, a-t-il ajouté. Un porte-parole de l'ambassade vietnamienne à Pékin a accusé de son côté l'armée chinoise d'avoir fait des incursions en territoire vietnamien à la mi-janvier. – (*Reuter*).

PROCHE-ORIENT

Israël

Les syndicats acceptent un nouveau contrat social

De notre correspondant

Jérusalem. – Dix jours avant l'expiration de l'accord tripartite sur les prix et salaires en vigueur depuis bientôt trois mois, le gouvernement israélien a remporté un succès, jeudi 24 janvier, en concluant avec le patronat et la centrale syndicale Histadrout un nouveau contrat social valable pour les huit prochains mois. Tout en organisant une sortie « en douceur » du gel des prix, cet « accord global bis » permettra au pouvoir de poursuivre sa lutte acharnée contre l'« hyperinflation » (*le Monde* du 25 janvier).

Cet accord est plus ambitieux que le précédent, dans la mesure où il régente la plupart des principaux paramètres économiques : prix, salaires, impôts, taux d'intérêt, épargne. Cela a donné l'occasion au premier ministre, M. Shimon Pérès, d'y voir un véritable *« plan d'ensemble »*, réclamé notamment par Washington en contrepartie d'un accroissement de son aide annuelle à Israël. L'accord sera en vigueur jusqu'au début d'octobre mais pourra être révisé dès juillet à la demande de l'un des partenaires.

Le Trésor a obtenu gain de cause en imposant une réduction drastique des subventions sur les produits de base, voire une suppression totale dans le cas des carburants. Le gouvernement table sur une inflation de 20 à 25 % pour le prochain trimestre. La spectaculaire chute de l'inflation enregistrée en décembre – 3,7 % contre 19 % le mois précédent – était purement « administrative ». Le nouvel accord va permettre de mieux « enraciner » cette désinflation.

En libérant un peu les prix, l'État permet aux entreprises de respirer. Celles-ci absorberont tout de même en partie la hausse des coûts de production. La suppression des subventions et le contrôle des salaires représentent de sérieux sacrifices pour l'homme de la rue. Le pouvoir d'achat du salarié moyen sera rogné de 7,5 % pendant le prochain trimestre.

Pour faire passer la pilule, le Trésor accordera une ristourne fiscale aux familles les plus pauvres. Et une prime sera versée à tous dès la fin du mois. La Histadrout s'est toutefois réservée le droit de réclamer une hausse des salaires dès juillet. Un autre volet de l'accord concerne les taux d'intérêt. Ceux-ci seront très nettement réduits.

Grâce à ce nouvel accord global, le gouvernement espère prolonger la stabilisation de l'économie. Il ne gagnera toutefois son pari que s'il montre l'exemple en appliquant réellement les économies budgétaires prévues pour l'année à venir (environ 1 milliard de dollars). Le ministre de la défense, M. Rabin a fait un effort jeudi en acceptant de réduire son budget de 100 millions de dollars supplémentaires.

La conclusion de l'accord *bis* représente une indéniable victoire pour M. Pérès et pour le Parti travailliste. Pour la première fois, les Israéliens ont le sentiment d'avoir un premier ministre qui s'intéresse à l'économie et qui a décidé de « monter au créneau » pour forcer la main des partenaires sociaux et permettre à terme un retour de la croissance. Malgré les sacrifices consentis, le gel des prix et des salaires s'est avéré une mesure populaire. Les Israéliens ont pu enfin y voir un peu clair et ont retrouvé une certaine confiance dans leur monnaie. Cet aspect psychologique n'est pas le moindre dans la bataille contre l'inflation.

J.-P. LANGELLIER.

● *Élections syndicales en Cisjordanie.* – Deux importantes élections syndicales en Cisjordanie occupée ont été remportées ces derniers jours par des candidats proches du Fath, mouvement palestinien du leader de l'OLP Yasser Arafat. La première de ces élections devait désigner un nouveau conseil étudiant à l'université palestinienne de Bir Zeit, près de Ramallah (2 200 étudiants). La liste de tendance Fath a remporté 40 % des voix et, du fait du mode de scrutin, tous les sièges. La seconde élection concernait le comité d'entreprise de la compagnie d'électricité de Jérusalem-Est qui, avec ses 440 employés, est la plus grosse entreprise arabe en Cisjordanie. Elle a été remportée par la liste dirigée par le syndicaliste Abed Abou Dyab, connu pour ses sympathies pro-Arafat, et composée d'éléments pro-Fatah et pro-jordaniens. – *(AFP.)*

Egypte

Les limites du « dégel » avec Jérusalem

Correspondance

Le Caire. – Réunir Israéliens et Palestiniens à la même enseigne : telle est la gageure tenue par les organisateurs de la 17e Foire internationale du livre du Caire. Ce pari, qui aurait été inimaginable il y a juste un an, a été gagné grâce à l'amélioration des relations entre l'Égypte et les pays arabes, et notamment la direction de l'OLP.

En effet, Israël, qui participait régulièrement à la foire du livre du Caire depuis la signature du traité de paix, s'était vu refuser l'accès des deux dernières expositions du livre du Caire. Assurés cette année que les Palestiniens ne boycotteraient pas la manifestation en cas de participation israélienne, les organisateurs cairotes ont donc donné le feu vert aux exposants de Tel-Aviv. Toutefois, des mesures ont été prises pour rendre la participation israélienne aussi discrète que possible. Alors que les quelque mille deux cents éditeurs représentant quarante-huit pays exposent leurs douze millions de titres au rez-de-chaussée de l'édifice consacré à la foire, le stand israélien, lui, se trouve isolé au premier étage. Cet exil du livre israélien est non seulement dû à des préoccupations de sécurité (le service d'ordre filtre discrètement les visiteurs du premier étage), mais aussi à la volonté politique de l'Egypte de laisser entendre à Israël que sa participation ne signifiait pas une relance de la *« normalisation »* des relations entre les deux pays. Le premier ministre égyptien, lors de l'inauguration officielle de la foire le 22 janvier, l'a souligné en déclarant aux journalistes que *« le respect du traité de paix égypto-israélien n'empêche pas le gel de la normalisation entre les deux pays, en raison de l'attitude de l'Etat hébreu au Liban, dans les territoires occupés et à Taba »* (enclave d'un kilomètre-carré au nord du golfe d'Akaba, revendiquée par l'Egypte).

On estime au Caire que c'est justement la relance des négociations sur l'enclave litigieuse, qui doivent reprendre le 27 janvier à Beersheba, en Israël, parallèlement à l'annonce du retrait de l'armée de l'Etat hébreu du Liban, qui a permis aux éditeurs de Tel-Aviv de trouver un espace libre à la foire du livre du Caire.

Toutefois, les responsables égyptiens ont tenu à marquer les limites de ce « dégel ». Le chef du gouvernement égyptien, le général Kamal Hassan Ali, s'est longuement attardé au pavillon palestinien où il s'est laissé coiffer du keffieh, l'écharpe rouge, blanche et noire portée par les membres de l'OLP. Il a été accueilli par M. Nabil Chaath, conseiller du chef de l'OLP, M. Yasser Arafat qui, interrogé sur les raisons de la participation palestinienne malgré la présence du stand de l'Etat hébreu, a déclaré : *« Nous sommes les invités du gouvernement et du peuple égyptiens et nous avons décidé de ne pas nous retirer devant Israël où que ce soit »*.

Le gouvernement égyptien, devant le boycottage de la majorité des éditeurs arabes, a limité la durée de la foire – originalement prévue pour quinze jours – à une semaine, dont quatre jours seulement pour le public et le reste pour les éditeurs munis d'invitations. Les exposants arabes, et notamment libanais, qui boycottent la foire, ont, de leur côté, organisé une mini-manifestation dans une salle de l'Ordre des avocats au Caire, réunissant cinq stands, en signe de protestation contre la participation israélienne.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● *Prochaine réunion du conseil central palestinien.* – Le comité exécutif de l'OLP, qui s'est réuni durant ces quatre derniers jours à Tunis, a annoncé, jeudi 24 janvier, sa décision de convoquer pour la mi-février – sans préciser la date exacte ni le lieu – le conseil central palestinien.

L'ordre du jour de cette instance de quatre-vingts membres, intermédiaire entre le conseil national (Parlement) et le comité exécutif, n'a pas été indiqué. Dans les milieux palestiniens, on laisse entendre que les débats devraient porter essentiellement sur les propositions émises par le roi Hussein de Jordanie, lors de la réunion du conseil national en novembre dernier à Amman pour la définition d'une plate-forme politique commune avec l'OLP. – *(Corresp.)*

Liban

L'ÉVACUATION DU SUD PAR LES ISRAÉLIENS

Les négociations de Nakoura s'enlisent à nouveau

Nakoura (Liban du Sud) *(AFP)*. – Les délégations libanaise et israélienne se sont séparées, jeudi 24 janvier à Nakoura, sans arriver à un accord sur la coordination du retrait israélien de la région de Saïda, dont la date limite a été fixée par Israël au 18 février.

A l'issue de la quatorzième session des négociations de Nakoura sous l'égide des Nations unies, le porte-parole de la FINUL a indiqué que les deux délégations se sont séparées sans fixer de date pour la prochaine session. Une source bien informée a indiqué qu'il y avait *« peu de chances »* que les deux délégations se retrouvent avant l'application de la première étape du retrait israélien.

Lors de l'ouverture de la session de jeudi, le chef de la délégation libanaise, le général Mohamed Al Hajj, avait indiqué que son pays *« réclamera à nouveau un calendrier-programme pour le retrait israélien du Liban »*. En cas de réponse positive, *« le Liban serait alors prêt à élargir le rôle des Nations unies »*, avait-il ajouté.

Le porte-parole de la délégation israélienne a précisé n'avoir pas présenté de calendrier parce que les dates des deux prochaines étapes sont du seul ressort de son gouvernement. *« Nous avons précisé que la deuxième phase aurait probablement lieu au printemps et la dernière à l'automne. »*

Un « casque bleu » fidjien tué

Un « casque bleu » fidjien de la FINUL a été tué et deux autres de la même nationalité ont été blessés jeudi soir 24 janvier au Liban du Sud par des tirs d'éléments armés non identifiés, a indiqué le porte-parole de la FINUL, M. Timour Goksel.

La fille de M. Moustapha Saad, âgée de douze ans, est morte jeudi soir des suites des blessures occasionnées par l'explosion d'une voiture piégée contre le domicile de son père, lundi dernier à Saïda. Lors de cet attentat, une personne avait été tuée et trente-cinq autres blessées, dont M. Moustapha Saad, chef de l'Organisation populaire nassérienne et l'un des dirigeants les plus influents de Saïda, sa femme et ses trois enfants. M. Saad a subi une très longue opération des yeux à l'hôpital de Boston (Etats-Unis).

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● ENTRETIEN GONZALEZ-DE LA MADRID A PALMA-DE-MAJORQUE. – Le président mexicain Miguel de La Madrid s'est entretenu le mercredi 23 janvier à Palma-de-Majorque des conflits d'Amérique centrale avec M. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement espagnol. M. de La Madrid doit se rendre encore en Yougoslavie et en Inde. – *(Reuter.)*

Etats-Unis

● M. REAGAN N'IRA PAS A DACHAU. – M. Reagan a décidé de ne pas se rendre à l'ancien camp de concentration de Dachau, lors de sa visite en Europe pour le quarantième anniversaire de la défaite de l'Allemagne nazi, le 8 mai, a annoncé la Maison Blanche, le jeudi 24 janvier. Les consultations se poursuivent avec Bonn, a encore indiqué le porte-parole, pour préciser le programme du chef d'Etat après le sommet des pays industrialisés qui aura lieu du 2 au 4 mai dans la capitale allemande. Le président semble s'être ainsi rendu aux raisons du gouvernement du chancelier Kohl : la Maison Blanche a déclaré que les cérémonies de mai prochain célébreront la réconciliation et la solidarité des alliés atlantiques plutôt que le souvenir de la défaite allemande. – *(AFP, AP.)*

Ethiopie

● LA GUERRE EN ÉRYTHRÉE. – Trois mouvements de libération érythréens ont annoncé, jeudi 24 janvier à Khartoum, leur fusion et la formation d'un nouveau « Front de libération érythréen-Organisation unifiée ». Il s'agit du Front de libération-Forces de libération révolutionnaires (M. Osman Saleh Sabbea), du Front de libération-Conseil révolutionnaire (M. Abdallah Idriss) et du Front de libération-Comité révolutionnaire (M. Abdel-Gadir El Gailani). Le principal mouvement insurgé, le FPLE (Front populaire de libération de l'Erythrée) est demeuré à l'écart de ce regroupement. – *(AP, Reuter.)*

Maroc

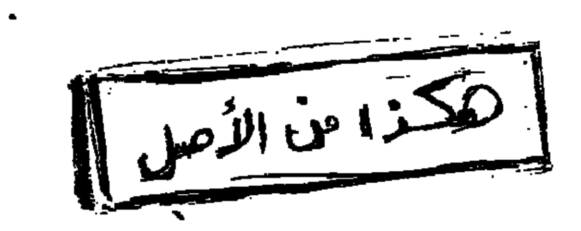
● LIBÉRATION D'UN OPPOSANT. – Un militant socialiste, M. Balouk Habib, a été libéré la semaine dernière après près de treize ans de détention sans jugement, a annoncé, jeudi 24 janvier, le quotidien marocain *Al Ittihad Al Ichtiraki*. L'organe de l'Union socialiste des forces populaires (USFP, opposition) assure que M. Balouk, arrêté en mars 1973, était détenu dans un endroit gardé secret. – *(Reuter.)*

Ouganda

● ARRESTATIONS. – Dix-huit membres du Parti démocratique (principale formation de l'opposition) ont été arrêtés dans l'est du pays pour avoir, selon les autorités, collecté des fonds destinés aux dissidents anti-gouvernementaux, a annoncé, jeudi 24 janvier, le quotidien catholique *Munno*. D'autre part, quatre journalistes, détenus depuis plusieurs mois, ont été libérés mercredi à Kampala. Six de leurs collègues, arrêtés il y a deux mois, demeurent cependant incarcérés. – *(AFP, Reuter.)*

Suisse

● LE PETIT-FILS D'AXEL SPRINGER AVAIT BIEN ÉTÉ ENLEVÉ. – La police du canton des Grisons (Suisse) a confirmé, le jeudi 24 janvier, que Sven Axel Springer, dix-neuf ans, petit-fils du magnat de la presse ouest-allemande Axel Springer, avait bien été enlevé, dans la nuit du 19 au 20 janvier, de l'internat de Zuoz, près de Saint-Moritz, où il fait ses études. Lorsque le jeune homme est réapparu, le 23, à l'aéroport de Zurich, les policiers ont d'abord pensé qu'il pouvait s'agir d'une fugue. Après une journée consacrée à l'audition de Sven Axel, la thèse de l'enlèvement a, cependant, été retenue. Plusieurs mandats d'arrêt internationaux ont été lancés. – *(AFP, AP.)*



politique

LA CRISE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

L'état d'urgence ne sera pas rétabli avant que le Conseil constitutionnel ne se prononce sur les deux recours — qui ont été déposés, l'un par les députés, l'autre par les sénateurs RPR. L'UDF ne s'est pas associée à cette démarche. La décision des « neuf sages » pourrait intervenir dès le vendredi 26 janvier. Selon les indications données par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, et contenues dans un amendement du gouvernement, la loi sera applicable dans l'archipel dès sa promulgation par le haut commissaire, et sa publication par voie d'affichage au haut commissariat. Malgré les pressions de l'opposition, qui entendait en raccourcir la durée, l'état d'urgence sera applicable jusqu'au 30 juin.

Le gouvernement, qui avait souhaité une « prorogation » de l'état d'urgence décidé par M. Edgard Pisani le 12 janvier, a dû se contenter d'en proposer le « rétablissement ». Les délais qu'il avait prévu d'imposer au Parlement pour que son projet soit adopté avant que ne soit dépassée la date limite du jeudi 24 janvier à 12 heures, heure locale (2 heures à Paris) étaient trop brefs. C'était en effet ne pas tenir compte du désir de l'opposition de profiter de l'occasion offerte par cette session extraordinaire du Parlement de donner un large écho à ses critiques contre le gouvernement. C'était aussi compter sans le souhait du RPR de se manifester avec éclat. L'occasion de la venue de M. Dick Ukeiwé en métropole lui en fournissait l'argument. Ce dernier, président du gouvernement du Territoire, a parfaitement réussi au Sénat à voler la vedette au responsable des indépendantistes, M. Jean-Marie Tjibaou.

La première partie de l'intervention du sénateur du Territoire contenait tout l'arsenal critique du RPR à l'encontre du plan Pisani, à l'encontre du délégué du gouvernement lui-même, à l'encontre aussi des intentions prêtées au président de la République. La seconde partie était celle du néocalédonien, responsable du RPCR. Son invitation au dialogue, y compris avec M. Tjibaou, a été appréciée par le gouvernement : M. Fabius puis M. Joxe l'ont dit. Pour l'opposition (l'UDF, par la voix de M. Jean-Pierre Soisson, a approuvé le projet exposé par M. Ukeiwé) le temps de la critique doit désormais faire place à celui de la proposition. L'opposition marque ainsi qu'elle n'est pas indifférente à une opinion publique ne comprenant pas toujours l'intérêt d'utiliser l'affaire calédonienne à des fins partisanes.

Prise à témoin d'une bataille politique organisée autour du schéma traditionnel droite-gauche, l'opinion publique métropolitaine est l'enjeu, depuis quelques jours, d'une campagne d'image, plus que de fond.

Le pouvoir comptait sur la visite en métropole de M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, pour faire passer le message suivant : les indépendantistes — voyez leur chef de file — sont gens raisonnables, qui répugnent à la violence et ne considèrent pas la France comme leur ennemie. L'opposition, et singulièrement le RPR, dispose d'un atout majeur, M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie et Mélanésien lui-même, pour manifester que l'attachement à la France, contre l'indépendance, dépasse largement la volonté de la seule communauté caldoche.

Radios, télévisions, presse écrite : M. Tjibaou — piloté et conseillé par un spécialiste de la communication proche du pouvoir, M. Claude Marti — a occupé les ondes, les écrans et les colonnes des journaux dès son arrivée en métropole. Parfois maladroit dans son expression, peu familier des médias, M. Tjibaou a produit, dans un premier temps, l'effet inverse de celui qu'on attendait de lui. Il a paru durcir le ton à l'égard de la France et des socialistes. M. Tjibaou a ensuite tenté de rectifier son image. Mais il était probablement trop tard. On ne retient, le plus souvent, que la première impression et non pas la rectification.

Alors que M. Tjibaou était ouvert à une rencontre avec son adversaire, M. Ukeiwé — rencontre que le RPR a tout fait, avec succès, pour empêcher — il passe pour un ennemi de tout dialogue. M. Ukeiwé, en revanche, apparaît comme le héros de la conciliation, depuis qu'au Sénat il a invité M. Tjibaou « à la table des négociations ».

M. Chirac, très soucieux de l'image de M. Ukeiwé, professe depuis longtemps que « la seule vérité est celle qui est perçue ». La « vérité » que le RPR cherche à imposer actuellement est celle du dialogue incarnée par ses amis contre le sectarisme et la violence accolée au FLNKS. Les maladresses de M. Tjibaou et l'habileté de M. Ukeiwé lui permettent d'espérer que cette opération est en voie de réussir.

J.-Y. L. et A. Ch.

Le Parlement vote, malgré l'opposition le rétablissement de l'état d'urgence jusqu'au 30 juin

L'Assemblée nationale a approuvé ce vendredi 25 janvier à 4 heures 20, en troisième et dernière lecture, le projet de loi relatif à l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie et dépendances, par 288 voix contre 200.

Les députés ont ainsi confirmé, dans leur majorité, la position qu'ils avaient adoptée après l'échec de la commission mixte paritaire, en ne retenant pas les amendements souhaités par l'opposition, majoritaire au Sénat.

Les députés UDF qui en première lecture, la veille (le Monde du 26 janvier) n'avaient pas participé au vote, ont rejoint leurs collègues du RPR qui avaient voté non. C'est à M. Jean-Pierre Soisson (Yonne) qu'est revenu le soin d'expliquer ce changement. Le délégué de l'UDF pour les DOM-TOM a indiqué que la position de son groupe se justifiait à la fois par le refus du gouvernement d'accepter les amendements votés au Sénat, et par l'absence de volonté de dialogue manifestée, selon lui, par les indépendantistes face à celle exprimée par M. Dick Ukeiwé, dont le projet, a-t-il dit, « recueille notre approbation ».

*Sénateur RPR et président du gouvernement du territoire de Nouvelle-Calédonie, M. Ukeiwé s'était exprimé, jeudi après-midi 25 janvier, au Palais du Luxembourg, au cours de la discussion générale du texte de loi, ouverte par l'intervention de M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), président de la commission des lois dont il est le rapporteur. Ce dernier assure que l'atteinte aux libertés publiques inhérente à l'état d'urgence doit être limitée au minimum indispensable au maintien de l'ordre.

Après avoir rappelé : « la ligne de conduite du gouvernement : ordre et dialogue », M. Laurent Fabius observe que la déclaration de l'état d'urgence a eu pour effet « de stopper une évolution pré-insurrectionnelle ». A ses yeux, les modifications au texte proposées par la commission sénatoriale des lois aboutiraient à un « ectoplasme » d'état d'urgence ; les adopter serait, dit-il, « une façon détournée de le refuser ».

M. Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle) met en garde ceux qui appellent à l'écrasement du FLNKS. « Ce sont les mêmes qui ont déjà appelé à l'écrasement du FLN et qui, quelques années plus tard, ont fait plier bagages à nos compatriotes dans les pires conditions. »

« L'état d'ugence veut donner l'illusion d'une fermeté qui n'est qu'apparence, et plus souvent opposée aux partisans de la Calédonie française qu'aux excès des indépendantistes », affirme M. Jean Lecanuet. Evoquant « les risques d'une contagion de l'abandon » dans les autres départements et territoires d'outre-mer, le président de l'UDF déclare que le pouvoir socialiste, « en se précipitant sur le choix de l'indépendance, en proclamant son impatience à faire sortir la Nouvelle-Calédonie de la République, se place en position de faiblesse et provoque toutes les surenchères ». M. Lecanuet explique que le socialisme « ne parvient pas à s'arracher aux archaïsmes de la décolonisation des années 60 [et] demeure hanté par le souvenir de ses responsabilités dans le drame algérien qui n'avait rien de commun avec la question calédonienne ».

M. Marcel Lucotte (Saône-et-Loire) président du groupe RI, ecuse le PS d'avoir encouragé depuis 1973 « par souci électoraliste et par idéologie fumeuse » les « élans d'indépendantisme qui se traduisent aujourd'hui par des désordres et des meurtres ». Il estime que l'indépendance-association n'est qu'une « vue de l'esprit ». Selon lui, l'état d'urgence n'est pas un moyen de maintenir l'ordre mais « un instrument politique ».

M. Ukeiwé prend alors la parole et dans la première partie de son discours se montre très sévère à l'égard du gouvernement. « Pourquoi avoir tant attendu pour s'apercevoir de la nécessité de rétablir l'ordre ? ». « Face à la montée de la violence subversive [due au FLNKS] qu'a fait le gouvernement ? » « A quoi sert l'état d'urgence ? » interroge le président du gouvernement du territoire. Après avoir affirmé que le gouvernement et M. Pisani n'ont rien fait pour mettre un terme aux « activités du gouvernement provisoire », il estime que le gouvernement « a ajouté au désordre en ne respectant pas les lois de la République ». Pour le sénateur RPR, l'état d'urgence ne s'applique « qu'à ceux pour qui il est inutile ». « Ceux qui ont choisi une fois pour toutes de se situer en dehors des lois de la République ne se soucient pas plus de l'état d'urgence que de n'importe quelle autre loi, ou décret, qui pourrait leur être proposée : ils étaient déjà dans l'illégalité. Eh bien, ils y restent ! » s'exclame-t-il.

Il se demande si le gouvernement « en créant artificiellement une situation de crise à Nouméa, ne cherche pas à provoquer dans la population un choc psychologique qui la conduirait soit à s'en aller, soit à accepter le plan Pisani, présenté comme la seule issue ». Qualifiant de « particulièrement tortueuse » la démarche du gouvernement, M. Ukeiwé en appelle ensuite « à la raison » et propose « de rompre, alors qu'il en est encore temps, l'engrenage des erreurs et des faux semblants ».

Après avoir estimé que le délégué du gouvernement « a trompé la confiance de Calédoniens, a fait de l'Etat arbitre un Etat partisan, a altéré dans le cœur des Calédoniens l'image de la République et de ses lois et a blessé la France » il constate que « les voies de la concertation son pour l'instant bloquées ». Il expose sont projet (voir ci-contre) et en appelle au dialogue « sans exclusive », « y compris en direction de ceux qui se sont jusqu'à présent égarés dans l'aventure, y compris en direction du FLNKS dont un représentant, dit-il, vient de déclarer qu'il était un homme de paix et de dialogue ». M. Ukeiwé l'invite (il s'agit de M. Jean-Marie Tjibaou) « à la table des négociations ».

M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) développe ensuite les arguments de son parti contre l'état d'urgence, « injustifié », dit-il. Quant à la « contagion indépendantiste », il ironise sur un tel raisonnement avec lequel « il eût fallu garder l'Afrique Occidentale française de crainte de perdre Saint-Pierre-et-Miquelon. » Après que M. Max Lejeune (Gauche dém., Somme) en eut appelé au président de la République pour qu'il mette un terme à l'engrenage de la violence et fasse respecter « la légalité républicaine », M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire-de-Belfort) conteste que l'état d'urgence soit « infâme » ou « totalitaire ».

Quant à M. Jean Roger (MRG, Tarn-et-Garonne), il exprime sa préférence pour une durée de trois mois (au lieu de cinq) de l'état d'urgence.

Répondant aux orateurs, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, observe qu'en prônant le dialogue, M. Ukeiwé s'est tourné « vers l'avenir ».

Limites

Malgré l'avis défavorable du gouvernement, six amendements de la commission des lois du Sénat sont adoptés. Ils visent : à arrêter le délai limite de l'état d'urgence au 28 février et non au 30 juin ; à ne pas donner au haut-commissaire le droit de perquisition de jour comme de nuit ; à ne pas appliquer aux citoyens français les dispositions qui permettent aux autorités administratives d'interdire le séjour sur tout ou partie du territoire ; à permettre au gouvernement du territoire d'être informé et associé à toutes les mesures prises pour l'application de l'état d'urgence ; et à prononcer la dissolution du « gouvernement provisoire de la République de Kanaky ».

En revanche, le Sénat a approuvé un amendement du gouvernement qui tient compte du retard pris par la discussion parlementaire en substituant à la formule « prorogé » celle de « rétabli ». Il a en outre sous-amendé une proposition du gouvernement qui consistait à préciser que la loi sera applicable dans l'archipel dès sa promulgation par le haut-commissaire et publiée par voie d'affichage, en indiquant que cette promulgation devait être précédée de la publication de la loi au *Journal officiel* de la République française. L'ensemble du projet est alors adopté par 208 voix contre 93 (PC et PS), 3 abstentions (MM. Edgar Faure, Josy Moynet et Abel Sempé). Les 12 MRG, M. Baumet (non-inscrit) et M. Poher qui présidait la séance n'ont pas participé au vote.

En nouvelle lecture, l'opposition majoritaire au Sénat, a, après l'échec de la CMP, purement et simplement rejeté le projet.

A. Ch.

UNE LETTRE DE M. DOMINIQUE JAMET

A la suite de la publication, dans nos éditions datées 25 janvier, d'un encadré intitulé « Six balles pour ce demi-prêtre », Dominique Jamet nous écrit :

« Donnez-moi quatre lignes écrites de la main de n'importe qui, et je le ferai pendre », disait Richelieu. Deux lignes imprimées suffisent à notre confrère *le Monde*, comme en témoigne l'encadré paru dans le numéro de ce journal du 25 janvier : *« Du temps de Clemenceau, six balles auraient suffi pour ce demi-prêtre. »*

« Tel est l'avis formulé dans le Quotidien de Paris *du 25 janvier par Dominique Jamet. »*

Il ne s'agissait évidemment pas de mon « avis » sur le sort à réserver à M. Tjibaou mais du rappel d'un mot à l'emporte-pièce, archi-célèbre (et oublié ?) de Clemenceau : *« Pour les traitres, douze balles dans la peau. Pour les demi-traitres, six balles suffiront. »*

Tel était « l'avis » de Clemenceau, « avis » qu'il eut l'occasion de faire prévaloir, notamment en 1917. Pour ce qui concerne le mien, il aurait suffi au *Monde*, s'il avait souhaité ne pas induire ses lecteurs en erreur par une citation malignement tronquée, de citer les deux lignes suivantes du même paragraphe : *« Même aujourd'hui, il existe encore, dit-on, en France, des lois et des tribunaux. »* Ces tribunaux, que je sache, ne risquent de prononcer ni contre M. Tjibaou ni contre qui que ce soit une peine capitale disparue de notre code. Ce qui fait que même deux lignes fielleuses du *Monde* ne suffiront pas à me faire pendre.

● PRÉCISION. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 16 janvier à propos de la messe célébrée par le curé de Saint-Augustin pour les morts en Nouvelle-Calédonie, celui-ci n'a pas serré la main à M. Jean-Marie Le Pen. *« Malgré la demande faite avant la messe par M. Bayvet, qui était intervenu auprès de moi pour cette célébration,* nous écrit le Père François Fouquet, *j'avais refusé de rencontrer M. Le Pen. J'en aurais fait autant dans une même situation, pour n'importe quel chef de parti politique. Je ne voulais pas d'un geste qui aurait pu faire penser que j'étais complice. Car je savais bien qu'une telle cérémonie risquait d'être « récupérée ». J'avais eu soin d'exiger que l'invitation ne soit pas faite par le Front national et préciser que je prierais « pour les morts de Nouvelle-Calédonie et particulièrement pour Yves Tual ».*

ET TACHEZ DE RÉGLER LA SITUATION !

PLAN PISANI

MM. Ukeiwé et Tjibaou se disputent à Paris le soutien de l'opinion

(Suite de la première page.)

Pour le président du gouvernement territorial, qu'appuie et conseille l'état-major du RPR, il s'agit de faire meilleure figure en métropole que M. Tjibaou (lire page 10). Il s'agit aussi de mettre hors-circuit M. Pisani et, donc, d'infliger un échec à M. Mitterrand.

A Nouméa, le numéro deux du FLNKS, M. Yéiwéné Yéiwéné, qui conduit actuellement les discussions des indépendantistes avec le délégué du gouvernement, a accueilli par des sarcasmes l'appel du sénateur RPR : « Ukeiwé est le Canaque de service [illegible] de ce qu'il a dit la veille. Nous, nous discutons avec Pisani. »

Dans le même temps, à Paris, M. Tjibaou, s'employant à rectifier l'image dure qu'il avait laissée, mardi, aux téléspectateurs, a mis beaucoup de rondeur dans son propos et s'est montré relativement optimiste sur la suite des discussions en cours : « Je pense personnellement que le résultat sera favorable au plan Pisani. » « Chiche ! », nous a-t-il dit vendredi matin en réponse à M. Ukeiwé. *Dialoguons, s'il s'agit de parler de l'indépendance.* » M. Tjibaou pose toutefois un préalable. Il demande des excuses publiques de l'opposition.

Du coup, l'échafaudage théorique construit par M. Pisani se trouve relancé par les indépendantistes, au moment où le scepticisme quasi général paraissait le vouer à l'échec.

Dans le rapport qu'il doit remettre au président de la République et au premier ministre avant le 1er février, comme prévu, le délégué du gouvernement confirmera donc les objectifs qu'il avait fixés le 7 janvier. C'est essentiellement dans la procédure, et dans la préparation du traité d'association qui lierait éventuellement la France au nouvel État indépendant, qu'interviendront les principales retouches apportées au « paquet » initial.

Le gouvernement arrêterait très vite, début février, le projet de loi organisant le scrutin d'autodétermination au plus tôt fin juillet, plus vraisemblablement en septembre. Ce texte fixera la date de la consultation, précisera la question posée au corps électoral, et la composition de celui-ci. La discussion parlementaire du projet de loi n'aura sans doute pas lieu avant la session ordinaire de printemps, qui débutera au mois d'avril, mais il n'est pas exclu qu'une nouvelle session extraordinaire soit convoquée à cette fin au mois de mars, quelques jours avant l'ouverture de la session ordinaire (le 2 avril). Le premier ministre n'a, semble-t-il, pas encore arrêté sa décision sur ce point.

En revanche, M. Laurent Fabius est d'accord avec M. Pisani pour que soit « ficelé », pour l'essentiel, avant la consultation — et non après comme semblait l'indiquer le plan original — l'ensemble des garanties accordées aux uns et aux autres, celles-ci constituant à la fois le « *pacte communautaire définissant les relations entre les communautés calédoniennes* » et le contenu des accords de coopération « *assurant à la Calédonie le concours que la France apportera à son développement* »

Négociations complémentaires

Plutôt que de rechercher l'aval préalable des deux parties à un « *paquet commun* » le gouvernement, selon le schéma à l'étude, précisera ses intensions et ses propositions à l'ouverture de la discussion parlementaire du projet de loi sur l'organisation du référendum. Les négociations complémentaires auraient ainsi lieu au cours des deux ou trois mois précédant le scrutin, de sorte qu'au moment du vote chacun sache, sur l'essentiel, à quoi s'en tenir.

Il semble se confirmer, d'autre part, qu'un éventuel succès électoral du oui à l'indépendance-association n'entraînerait pas automatiquement la proclamation de l'indépendance. Comme il appartiendra au législateur de tirer les leçons du scrutin, un acte législatif sera nécessaire pour consacrer la fin du processus. Cela signifie, dans cette hypothèse, que si la mise au point définitive de la constitution du nouvel État et du traité d'association était marquée par des revirements importants de la part du FLNKS, alors le gouvernement pourrait, en principe, bloquer *in extremis* ce processus, et arguer de la rupture du « *contrat* » pour ne pas donner suite au référendum.

Il ne reste donc plus que deux mois à M. Pisani et au gouvernement pour négocier avec les parties en présence les bases minimales d'accord *sur lesquelles le pouvoir exécutif fonderait*, fin mars ou début avril, les clauses définitives du « *contrat de confiance* » proposé aux communautés antagonistes. Si ce cap était franchi, il resterait ensuite à M. Pisani quelques semaines pour rechercher la nouvelle donne politique locale sur laquelle il mise pour convaincre une majorité de faire le pari de l'indépendance-association.

C'est parce qu'il sait fort bien que le jugement des intéressés sera fortement conditionné par le climat ambiant que le délégué du gouvernement met beaucoup de soin à relancer l'activité minière dans la région de Thio, perturbée par les sabotages de ces derniers jours, et surtout à organiser la prochaine rentrée scolaire sur le territoire.

ALAIN ROLLAT.

M. DELANOË (PS) : Le PC et la droite font de la « politique politicienne »

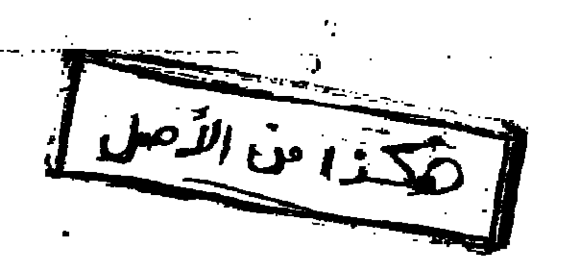
M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du Parti socialiste, a déclaré jeudi 24 janvier à France-Inter : *« S'il n'y avait pas eu l'état d'urgence, il y aurait eu une effusion de sang terrible en Nouvelle-Calédonie. Les dirigeants de la droite se sont comportés une fois de plus comme des irresponsables (...). Les communistes font, comme la droite en la matière, de la politique politicienne. Je crois qu'ils poursuivent des objectifs liés aux législatives prochaines ou à leur congrès plus qu'à l'avenir de la France et de la Nouvelle-Calédonie. »*

M. Delanoë a été « *très choqué par le climat de haine* » entretenu selon lui par certains hommes politiques de droite et certains journalistes. « *Plus on brimera l'aspiration à l'indépendance du peuple canaque, moins on aura de chances de faire une décolonisation intelligente* », a-t-il ajouté.

● *Le correspondant de l'hebdomadaire* Minute *en Nouvelle-Calédonie entendu par la gendarmerie.* — M. Alain Camille (plus connu comme auteur de romans policiers sous le pseudonyme d'ADG), responsable du Front national en Nouvelle-Calédonie et correspondant de l'hebdomadaire *Minute* a été entendu vendredi 25 janvier, par la gendarmerie, dans le cadre de l'enquête sur les récents sabotages commis au centre minier de Thio. Il a été relâché en fin de journée. Avant d'emmener M. Camille, les gendarmes avaient perquisitionné chez lui. Un autre journaliste a été entendu par les gendarmes, qui ont perquisitionné aussi chez M. Éric Lafleur, avocat.

● *M. Le Pen à MM. Chirac et Giscard d'Estaing : allons ensemble à Nouméa.* — M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a réuni, jeudi 24 janvier à Paris, une conférence de presse (en présence de M. Roger Galliot, ancien maire de Thio et seul élu du Front national à l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie). Il a proposé à MM. Giscard d'Estaing et Chirac de se rendre ensemble, avec lui, à Nouméa « *pour une grande réunion qui permettrait au peuple calédonien de prouver une fois de plus son attachement à la France* ». Même si ce geste d'« *unité de l'opposition* » n'est pas possible, M. Le Pen a l'intention de se rendre en Nouvelle-Calédonie.

● *L'agence Tass, la France et la Nouvelle-Calédonie.* — L'agence officielle soviétique Tass a estimé, jeudi 24 janvier, que le gouvernement français « *n'est pas capable de contrôler la situation* » en Nouvelle-Calédonie où « *se poursuivent des troubles et où la vie économique est pratiquement paralysée* ». Tass, qui rappelle la situation et les revendications du FLNKS, souligne que « *la population blanche, qui s'est emparée de la majorité des terres et des ressources naturelles (...), continue de refuser obstinément d'accéder aux exigences des habitants autochtones* ».





هكذا من الأصل

POLITIQUE

LA CRISE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

«Il s'agit de dialoguer sur la base de nos propositions»

nous déclare M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement du territoire

« L'appel au dialogue « sans exclusive » que vous avez lancé, jeudi après-midi, au Sénat en vous adressant notamment au FLNKS, signifie-t-il que vous reconnaissez une représentativité à ce « Front indépendantiste » avec lequel vous refusiez, jusqu'à présent, de discuter parce qu'il est composé, selon vous, de hors-la-loi ?

– Le FLNKS n'a pas du tout de représentativité politique. Il ne représente qu'une infime minorité au sein même du mouvement indépendantiste, tout comme il n'existe pas coutumièrement. Mais, pour le gouvernement français, ses dirigeants continuent de porter les habits de l'Union calédonienne de 1957, à l'époque où tous les Mélanésiens appartenaient à ce parti et où l'Union calédonienne représentait effectivement le peuple canaque. Aujourd'hui, le FLNKS est ultra-minoritaire mais ses membres sont calédoniens ; c'est pourquoi je les invite à discuter parce que nous devons vivre ensemble.

– Peut-on nier vraiment la représentativité au FLNKS, dans la mesure où tous les scrutins montrent que, dans les régions de la Nouvelle-Calédonie où la population mélanésienne est nettement majoritaire, ce sont les formations qui le composent qui obtiennent jusqu'à présent une nette majorité ? Cette assise électorale et le fait que ses dirigeants appartiennent justement à l'Union calédonienne, le principal parti indépendantiste, n'établissent-ils pas sa représentativité ?

– Non, parce qu'il y a aussi des indépendantistes légalistes qui, eux, sont dans ces régions majoritaires et représentatifs et qui se montrent, aujourd'hui, amers que le gouvernement ne prenne pas en considération leur attitude.

– Votre appel au dialogue doit-il donc être perçu comme la marque du réalisme ?

– Tout à fait. J'invite tous les Calédoniens à la table des négociations, mais il s'agit de dialoguer sur la base de nos propositions.

– Vos propositions sont-elles amendables ?

– Nous pouvons discuter, mais cela signifie que nous rejetons carrément l'idée du plan de M. Pisani, que nous condamnons.

– Pourquoi ?

– Parce que les Calédoniens, dans leur grande majorité, toutes ethnies confondues, veulent rester français, dans le cadre de la République française, tout en respectant, bien entendu, las valeurs culturelles, spirituelles, morales de chaque communauté.

– Vous refusez donc l'argument de M. Pisani et de M. Mitterrand selon lequel « l'indépendance-association » peut seule éviter l'affrontement entre les deux principales communautés antagonistes.

– C'est un raisonnement tout à fait erroné car, avant les élections territoriales du 18 novembre et les incidents qui ont suivi à la suite des mots d'ordre du FLNKS, il n'y avait pas d'affrontement.

Contre le plan Pisani

– Même s'il n'y a pas eu jusqu'à présent sur l'ensemble du territoire de majorité pour l'indépendance, est-ce que l'organisation du scrutin d'autodétermination n'est pas, justement, le meilleur moyen de clarifier la situation ?

– Mais un scrutin d'autodétermination, dans le cadre de la Constitution, c'est le droit de chaque peuple de le revendiquer, de le vouloir et le demander au gouvernement. Ce n'est pas au gouvernement de l'imposer. Nous avons été contre le plan Pisani et nous serons toujours contre. Proposer un Etat souverain associé à la France, ce n'est pas rationnel.

– Vous rejetez donc le plan de M. Pisani autant à cause de la procédure que de la substance ?

– Oui, parce qu'il ne correspond pas aux aspirations de la population. Le statut d'autonomie interne, proposé par M. Georges Lemoine et voté par le Parlement, prévoyait un scrutin d'autodétermination en 1989, il suffisait de l'appliquer. Par rapport à ce statut Lemoine, qu'est-ce que change le plan Pisani ? C'est simplement que nous perdons notre nationalité française. Sinon, quelles seraient, dans le plan Pisani, les compétences de l'Etat français ? Ce seraient les mêmes que dans le statut du 6 septembre 1984, et si nous l'appliquions tout de suite nous aurions même un drapeau, un hymne, etc. Je lance un appel au gouvernement et aux Français de métropole. Je leur demande de nous comprendre et d'aider les Calédoniens à résoudre eux-mêmes leurs problèmes, pas de les résoudre à leur place. Il faut nous laisser le soin de trouver une solution. M. Pisani m'a demandé : «Quelle serait d'après vous la solution ?» La solution serait de nous ficher la paix !

– Le nouveau système institutionnel que vous préconisez constitue-t-il votre propre projet, celui du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, celui du RPR, celui de l'opposition nationale ?

– C'est le projet du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, de la majorité des Calédoniens que je représente. Il s'inspire de diverses propositions que j'avais faites antérieurement.

– La répartition des compétences respectives de l'Etat et du territoire que vous proposez ne se différencie pas beaucoup de celle retenue dans de statut d'autonomiee interne voté à l'initiative de M. Lemoine ?

– Il n'y a presque pas de différence, en effet, sinon qu'il faudrait faire respecter ce statut.

– En proposant la création de trois ou quatre régions dont chacune serait érigée en collectivité territoriale élisant une assemblée au suffrage universel ne préconisez-vous pas, finalement, un système fédéral ?



– Pas du tout. Il faut éviter la fédération et le système provincial des pays anglo-saxons. Il s'agit de donner à la population un moyen de représentation plus cohérent qui préserve l'identité de chaque ethnie.

– N'y aurait-il pas, dans ce système, un risque de cacophonie et même de sécession si certaines de ces assemblées régionales élues étaient contrôlées, par exemple, par les indépendantistes ?

– Est-ce que les municipalités dirigées par les indépendantistes font sécession ?

– Ce système apparaît néanmoins très sophistiqué pour administrer un territoire de 145 000 habitants...

– Le statut Lemoine a bien créé six « pays » sur le territoire dont chacun devait disposer d'un conseil...

– Dans l'état de tension que connaît actuellement le territoire, ne pensez-vous pas que les états-majors des partis de l'opposition nationale mettent de l'huile sur le feu en faisant de la question calédonienne une affaire de politique intérieure ?

– Quand il va en Australie, quand il vient faire campagne à Paris, est-ce que M. Tjibaou n'en fait pas une affaire nationale ? Mais moi, contrairement à lui, je peux le faire parce que j'agis dans le cadre des institutions de la République, je fais partie de la République.

– Ne craignez-vous pas que seuls les extrémistes gagnent, au bout du compte ?

– Il y a les extrémistes qui respectent la loi et ceux qui ne la respectent pas. Quand il y a eu cette nuit de violences à Nouméa, j'ai lancé un appel au calme, j'ai été entendu ; et quand le président de la République est venu, il n'y a pas eu de trouble. Il y a extrémistes et extrémistes en Nouvelle-Calédonie.

– M. Mitterrand semble considérer que le renforcement de la présence militaire française sur le territoire est de nature à rassurer tout le monde. Partagez-vous ce sentiment ?

– Aujourd'hui il y a 6000 soldats en Nouvelle-Calédonie... Encore faut-il que ces forces servent à quelque chose. Il ne faut pas nous prendre pour des enfants.»

Propos recueillis par
ANNE CHAUSSEBOURG
et ALAIN ROLLAT.

Les rectificatifs de M. Tjibaou

En deux jours, M. Jean-Marie Tjibaou a fait des progrès dans le maniement des médias qui l'assaillent depuis son arrivée en métropole. Peu habitué à la télévision – en Calédonie, les indépendantistes et l'unique station, RFO, entretenaient jusqu'à une date très récente une hostilité réciproque sans faille, il avait mal évalué l'impact d'une petite phrase dans le journal télévisé de 20 heures.

Ainsi, les indépendantistes n'avaient jamais caché qu'un « non » au référendum d'autodétermination n'éteindrait pas leur revendication. Mais l'effet de « durcissement » provoqué par la réaffirmation de ce principe était tout à fait contraire à l'objectif du voyage en métropole du dirigeant indépendantiste. Au cours de sa conférence de presse du jeudi 24 janvier, M. Tjibaou s'est employé à rectifier le tir. *« Je suis un homme de paix, comme mon peuple, et nous restons ouverts au dialogue »*, a-t-il rappelé avant de faire, avec pédagogie, un rappel historique de la colonisation.

Toujours dans le registre de la modération, il a estimé *« normal »* le refus de la part des personnalités de l'opposition de le recevoir : *« Il y a de leur part un positionnement politique. »*

A la condition que les militaires, les professeurs, les Wallisiens soient exclus du vote, M. Tjibaou est optimiste sur l'issue du scrutin. *« Je pense que le résultat devrait être favorable. Dans les deux mois qui viennent, les positions en Nouvelle-Calédonie vont peut-être se modifier. »*

Un optimisme peut-être un peu rapide. Pour gagner le référendum, il faut faire basculer dans le camp des « oui » quinze mille à vingt mille voix anti-indépendantistes. Jusqu'à maintenant, M. Tjibaou s'est toujours refusé à effectuer auprès de ces Européens la moindre « opération séduction », en s'engageant personnellement sur leurs garanties d'après l'indépendance.

Tout au plus, à une question sur un durcissement éventuel de la stratégie du FLNKS, la fameuse *« troisième phase »*, consistant à saboter des points stratégiques du territoire, a-t-il répondu que ce projet visait uniquement à *« obtenir une discussion avec le gouvernement français »*. Cette discussion obtenue, le projet de la *« troisième phase »* a regagné les tiroirs du FLNKS. Et les plans d'invasion de La Foa, prétendument trouvés sur Eloi Machoro après sa mort ? *« Que le projet ait existé est une chose,* dit M. Tjibaou. *Qu'il soit mis en application en est une autre. »* Lui-même, en tout cas, n'a *« jamais vu »* ces plans.

Au cours de son séjour parisien, M. Tjibaou s'aide des conseils en communication de M. Claude Marti, dont ont bénéficié avant lui MM. Rocard et Mitterrand. Au reste, MM. Pisani et Blanc (secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie), comme M. Marti, ont toujours fait partie des équipes de M. Rocard.

D. S.

M. MARTI : je suis un homme libre

« Personne à l'Elysée ne m'a demandé d'intervenir. Je suis un homme libre. D'ailleurs, je ne suis lié au président de la République que par des actions ponctuelles », explique M. Claude Marti, conseiller en communication. S'il a accepté d'épauler M. Jean-Marie Tjibaou, c'est à la demande de M. Christian Blanc, secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie et très proche collaborateur de M. Edgard Pisani, qui l'a appelé de Nouméa peu avant l'arrivée du leader canaque.

M. Marti a seulement donné à M. Tjibaou des conseils techniques. Mais il lui a aussi fait comprendre *« qu'on doit dire aux Français qu'on les aime et qu'on les respecte »* si l'on souhaite dialoguer avec eux. Message apparemment compris par le président du FLNKS, qui, au cours de sa conférence de presse, a insisté sur ses *« amis français »*.

M. Marti s'est également chargé de solliciter les cabinets de MM. Chirac, Barre, Giscard d'Estaing, Chaban-Delmas et de Mme Veil pour leur demander de rencontrer M. Tjibaou. Ces cinq personnes ont refusé.

CE QU'ÉTAIENT LES INTENTIONS D'ELOI MACHORO SELON *LE FIGARO*

Un «débarquement de troupes étrangères ?»

Le Figaro publie, ce vendredi 25 janvier, le texte d'un document qui aurait été trouvé – d'après l'envoyé spécial de ce journal – sur le corps d'Eloi Machoro après la mort de ce dirigeant indépendantiste et qui prévoirait de manière détaillée le débarquement en Nouvelle-Calédonie d'un *« contingent de troupes étrangères »* non identifié, la prise de Nouméa et la proclamation rapide de l'indépendance après l'*« écroulement »* de tout le territoire.

Le document indiquerait que « Le contingent de troupes étrangères soutenant notre cause pourrait débarquer dans la région Thio-Canala. Non seulement cette région est symbolique, mais nous la contrôlons entièrement. D'autre part, comme elle est peu éloignée de Nouméa, ce serait idéal pour lancer une offensive de moyenne envergure sur Nouméa même ».

Selon le texte rapporté par *le Figaro*, le mouvement militaire vers Nouméa et la prise de cette cité étaient minutieusement décrits. Il se serait ensuivi que *« le territoire du sud au nord et de l'est à l'ouest s'écroulera dans les heures suivantes. La proclamation de l'Indépendance se fera immédiatement. La mise en place du gouvernement du FLNKS sera immédiate également ».*

« Le pays Kanaky, préciserait encore le document, *sera donc officialisé et pourrait, par l'intermédiaire de l'ONU être reconnu par les nations étrangères non hostiles à la reconnaissance de notre peuple ».*

Aucune confirmation de l'authenticité de ce document – *« deux feuillets écrits de la main de Machoro »*, indique *le Figaro* – n'avait pu être obtenue vendredi en fin de matinée.

M. POPEREN ET LE «NOUVEAU CONTRAT SOCIALISTE»

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a présenté à la presse, jeudi 24 janvier, son dernier livre *le Nouveau Contrat socialiste* (*le Monde* daté 20-21 janvier). M. Poperen a mis en cause les défenseurs de l'*« ordre moral »*, à propos des demandes d'interdiction du nouveau film de M. Jean-Luc Godard, et souhaité une campagne *« pour que le film de Godard passe partout »* et, plus généralement, *« pour la liberté d'expression »*. *« Les défenseurs de l'ordre moral,* a souligné M. Poperen, *sont toujours les défenseurs de l'ordre moral. Ils sont toujours les mêmes. Il n'y a pas de droite, plus archaïque, plus conservatrice que la nôtre ».*

M. Poperen a encore affirmé : *« On ne défend bien la liberté que si on ne la confond pas avec son dévoiement libertaire. Le peuple est avec nous contre l'ordre moral, mais il est pour l'ordre, parce que le désordre, il est le premier à en souffrir. »*

A propos de l'école, M. Poperen a estimé que la page de la guerre scolaire *« n'est pas tournée »*.

Le projet Ukeiwé

Devant le Sénat, M. Dick Ukeiwé (RPR), président du gouvernement du territoire de Nouvelle-Calédonie, a présenté, jeudi 24 janvier, un projet, qu'il avait auparavant fait parvenir, assorti d'une demande d'audience, au président de la République. Ses propositions se fondent sur trois principes :

1) **Le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans l'ensemble français** : M. Ukeiwé précise que la souveraineté de l'Etat recouvrirait la personnalité internationale, la défense, la justice, les libertés, la monnaie, la fonction publique d'Etat et les ressources stratégiques.

2) **L'unité du territoire** : elle doit être *« incarnée »*, selon M. Ukeiwé, par un gouvernement dont le président *« pourrait être élu au suffrage universel »*, qui *« aura en charge l'administration des intérêts du territoire »* auprès duquel *« siégera une assemblée dénommée Congrès »*, ledit Congrès étant *« soit l'émanation des assemblées de chaque région, soit élu directement au suffrage universel »*. Les compétences du Congrès concerneraient l'enseignement, la santé, la fiscalité territoriale et le budget annuel. Le Congrès aurait, en outre, *« un pouvoir de réglementation générale »*.

3) **La reconnaissance de la diversité et la personnalité de toutes les parties du territoire** : pour M. Ukeiwé, il s'agit là d'une *« novation essentielle »*, lui paraissant *« indispensable d'introduire dans les institutions et la personnalité de trois ou quatre régions naturelles et humaines de Nouvelle-Calédonie »*. Chacune de ces régions serait érigée en collectivité territoriale à part entière, au sens de la Constitution, élirait une assemblée au suffrage universel dont le président pourrait constituer, avec le bureau, l'organe exécutif de la région. Les compétences de ces assemblées *« couvriront,* précise le sénateur, *toutes les matières qui intéressent le développement économique régional, la protection de l'environnement, la culture et l'artisanat, l'aide sociale, la gestion du domaine public et du patrimoine de la région »*. Son budget *« sera alimenté par une quote-part du produit de la fiscalité territoriale complétée par les produits de la fiscalité régionale, les subventions et fonds de concours et le produit des emprunts »*.

Le président du gouvernement du territoire fait également dans son projet *« une place éminente »* à la coutume canaque. Souhaitant que ces *« institutions ne soient pas codifiées à l'extrême »*, il propose que les chefs coutumiers recherchent ensemble *« ce qui pourrait être une sorte de Sénat coutumier à l'échelle du territoire afin d'aboutir à une « assemblée des sages » disposant d'un large pouvoir consultatif pour toutes les matières qui touchent directement aux règles coutumières »*.

Après l'intervention de M. Ukeiwé, M. Fabius a pris la parole pour préciser qu'il avait *« apprécié l'appel au dialogue entre tous les Calédoniens, quelles que soient leurs convictions »*. Le premier ministre a ajouté qu'il faisait sien cet appel. Il a souhaité *« que ce climat de dialogue, une entente retrouvée ici, se prolonge dans les faits »*.

La mort d'Henry Dorgères

Cause paysanne et « Chemises vertes »

M. Henri d'Halluin, dit Henry Dorgères, important responsable du monde paysan avant la seconde guerre mondiale et jusqu'à la fin des années 50 – fondateur des « Chemises vertes » – député d'Ille-et-Vilaine de 1956 à 1958, est décédé mardi 22 janvier à l'âge de quatre-vingt-huit ans, a annoncé sa famille, jeudi 24 janvier (*nos dernières éditions du 25 janvier*).

Un vieux monsieur, mince, effacé, d'une exquise courtoisie, reçoit dans un petit bureau poussiéreux du numéro 12 de la rue Blanche. C'est Dorgères dans les années 70, le meneur de foule, l'agitateur passionné, l'auteur de propos au vitriol de l'entre-deux guerres.

Il est né le 6 février 1897 à Wasquehal (Nord). Son père est un boucher qui mourra alors qu'Henry est encore très jeune. Il aide sa mère et ses deux sœurs à tenir le commerce. Brillant élève, il obtient une bourse pour le lycée de Tourcoing. Il sera bachelier en droit.

Il se marie en 1921, s'installe dans l'ouest de la France l'année suivante et commence à faire du journalisme. En 1927, il est à la tête, sous son pseudonyme, du *Progrès agricole de l'Ouest*, dont il fait un important hebdomadaire agricole.

En même temps, il parcourt les campagnes, allant de réunion en réunion, car c'est avant tout un homme d'action, légale ou illégale peu lui importe. Il dira lui-même, et avec une certaine fierté, qu'il a été inculpé cinquante-neuf fois et arrêté six fois.

Il mène le combat contre tout ce qu'il pense pouvoir faire baisser le niveau de vie des paysans : obligation des assurances sociales, baisse des prix, vente de blés étrangers, office du blé quand celui-ci est créé en 1936. Il prône même la grève de l'impôt et organise de nombreuses manifestations, en liaison avec la fédération des contribuables. Cette lutte est violente : il ne craint ni la bagarre ni les coups portés par ses ennemis les plus intimes que sont pour lui tous les hommes de gauche, et particulièrement au moment du Front populaire.

Haut les fourches

En 1934, il participe, avec sa Ligue des paysans de France et ses Chemises vertes devenues célèbres, à la création du Front paysan, unissant son mouvement au comité d'action permanent de l'Union nationale des syndicats agricoles et du parti agraire de Fleurant-Agricola. Les « Chemises vertes » étaient une organisation paramilitaire chargée *« d'actions de justice sociale »* et *« d'expéditions de représailles contre ceux qui auraient osé troubler les réunions paysannes »*.

En 1935, il fait paraître son premier livre : *Haut les fourches*, dans lequel il exprime ses principales idées : *« Notre programme ne comporte qu'un seul paragraphe : aimant passionnément notre pays, nous voulons une France forte et prospère, une France débarrassée des partis et des politiciens qui l'ont affaiblie et ruinée, une France où les deux réalités de notre vie : le métier, la famille, seront souveraines »* (1).

Il défend donc la famille, l'artisanat rural, prône le protectionnisme, et explique longuement pourquoi il lutte contre *« le parlementarisme et le gouvernement des partis »*, contre *« cette pègre qui est à la tête de la France »* (2). Il est violemment antisémite et parlera souvent de *« Léon Blum et sa clique »*.

Et pourtant, cet anti-parlementaire virulent s'est présenté à une élection législative partielle à Blois en mars 1935. Il arrive en tête au premier tour mais est battu au second.

Quand on parlera de ceinture rouge autour de Paris, il se vantera d'en avoir créé une « verte », notamment en brisant la grève des ouvriers maraîchers durant l'été 1936.

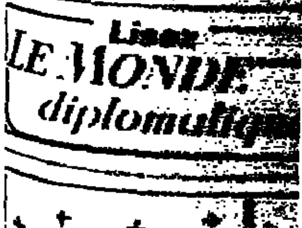
En 1940, il est à Vichy, partisan inconditionnel du maréchal Pétain. Après la création de la Commission nationale d'organisation corporative le 2 décembre 1940, il en est nommé délégué général à la propagande, mais les autres dirigeants du nouvel organisme n'aiment pas beaucoup ce leader trop remuant.

Au moment de la constitution définitive de la Corporation paysanne, fin 1942, il la quitte pour se consacrer à la propagande du maréchal, tout en continuant à animer son mouvement. A la Libération, il est arrêté, condamné à dix ans d'indignité nationale, dont il est, en même temps, relevé pour faits de Résistance.

Il reprend ses activités, un peu au ralenti, mais, quand il voit poindre le mouvement Poujade, il retrouve ses grands élans d'avant-guerre et sera élu député le 2 janvier 1956. Il ne retrouve pas son siège en 1958. Ses activités seront ensuite très réduites.

ISABEL BOUSSARD.

(1) Paris, *les Œuvres françaises*, pp. 12-13.
(2) *Ibid*, p. 130.





société

URBANISME

MONTPARNASSE, PLACE D'ITALIE, GARE DE REUILLY

Les grands travaux du maire de Paris

L'amour-propre de M. Jacques Chirac a-t-il été piqué par l'éclat des grands travaux menés par M. François Mitterrand dans la capitale ? Le maire de Paris, à son tour, lance simultanément trois projets ambitieux qui vont, eux aussi, transformer et embellir une métropole décidément comblée : une dalle sur le faisceau de voies de la gare Montparnasse, un monument place d'Italie et un nouveau quartier dans le douzième arrondissement.

Le premier est la concrétisation d'un rêve ébauché il y a déjà vingt ans par les conseillers de Paris : la couverture par une dalle du faisceau des voies de la gare Montparnasse (*le Monde* du 16 décembre 1984). Il y a là, au pied d'immenses et sévères immeubles, un trou béant de 3,5 hectares au fond duquel vont et viennent les voyageurs. En 1989, lorsque les premières rames du TGV Atlantique entreront en gare, ils seront entre cent cinquante mille et deux cent mille par jour.

L'occasion, la volonté politique et les ressources financières que l'on attendait depuis deux décennies se trouvent enfin réunies. L'occasion, *c'est la nécessité pour la SNCF* d'avoir une nouvelle gare permettant d'accéder au milieu des convois TGV longs de 500 mètres.

La volonté politique, c'est celle de Jacques Chirac qui veut fermer cette plaie béante au milieu d'un vaste quartier en pleine modernisation. L'argent (400 millions de francs), on le trouvera en édifiant des bureaux sur la dalle.

Celle-ci supportera donc un jardin, des tennis et un mail bordé d'arbres de hautes tiges. Dans l'épaisseur de la terrasse on logera un parc de stationnement pour sept cents voitures. Le pont des Cinq-Martyrs, l'un des no man's land de la rive gauche, deviendra une sorte de rue suspendue sur laquelle donneront de part et d'autre la nouvelle gare du TGV et des magasins, que surplomberont des immeubles offrant *cinquante mille* mètres carrés de bureaux.

L'ensemble sera dessiné par un grand architecte que Jacques Chirac choisira lui-même, à l'étranger s'il le faut. Le chantier accompagnera celui du TGV : permis de construire en 1986, travaux à partir de 1987, achèvement en 1989.

Un architecte de premier plan, c'est justement ce qui manque à cette malheureuse place d'Italie, sinistrée par l'échec de la tour Apogée que Valéry Giscard d'Estaing, usant de son droit présidentiel, raya des plans en 1975 (1). Comme une dent cassée, un vide demeurait donc.

M. Jacques Chirac, au cours d'un de ses déplacements au Japon et au Moyen-Orient, a rencontré le maître de l'architecture japonaise, l'honorable Kenzo Tange, soixante-treize ans, patron d'une importante agence de Tokyo. M. Tange a signé les plans de la nouvelle Hiroshima, de l'exposition d'Osaka, du stade des JO de Tokyo, de l'aéroport de Koweït et du palais royal de Djeddah en Arabie saoudite. Il a même été consulté par Francis Bouygues — un ami du maire de Paris — pour le siège social de la firme.



Voici, tel qu'on devrait le voir en 1989, le cœur du nouveau Montparnasse ; 3 hectares et demi de verdure et de béton au-dessus des voies du TGV Atlantique :
1) Equipements sociaux et commerces sur dalle ;
2) Jardin, mail et tennis sur dalle ;
3) Parking sous dalle : sept cents places ;
4) Bureaux ;
5) Nouvelle gare du TGV ;
6) Commerces sur le pont des Cinq-Martyrs.

M. Jacques Chirac offre donc à M. Tange le demi-hectare de terrain que la ville vient d'acheter place d'Italie pour trente-trois millions de francs. Mission : y édifier un « monument » contenant une salle de concert de mille places (*la seule* du sud-est parisien), 15 000 mètres carrés de bureaux et une cinquantaine de logements. Voilà qui remplacera la célèbre tour aux figures du peintre Jean Dubuffet, que Jacques Toubon aurait volontiers accueillie sur le rond-point central de la place si les anciens combattants ne s'y étaient opposés (*le Monde* du 28 décembre 1984).

Pour la troisième opération lancée par la Ville — un nouveau quartier d'habitation à l'emplacement de la gare de Reuilly — il n'y a pas encore d'architecte désigné. Mais cette fois, Jacques Chirac n'aura pas la partie facile. Le maire du douzième arrondissement, M. Paul Pernin, et son conseil, veulent avoir leur mot à dire.

Juste en face de la mairie cachée derrière de tristes barres *« élevées durant les années 60 »* s'étendent les dix hectares de la gare de Reuilly : de vieux entrepôts, des voies rouillées, une verrue en plein Paris mais un terrain comme on n'en trouve plus et que la SNCF, après dix ans de résistance, a fini par céder.

Après la gare de Lyon, le palais des sports, le nouveau ministère des finances, l'Opéra Bastille et plusieurs ZAC en cours (Châlon, Montempoivre, Bercy) voici l'un des nouveaux chantiers du douzième, l'arrondissement qui fait peau neuve. Que va-t-on y construire ? *D'abord un jardin de 15 000* mètres carrés prolongé par un mail planté d'arbres. Ce sera le premier tronçon de la fameuse coulée verte Bastille-Vincennes promise depuis si longtemps. Sur 600 mètres carrés passeront une piste cyclable et un cheminement piéton. De part et d'autres les promeneurs découvriront un gymnase, une salle des fêtes de mille deux cents places, un hall d'exposition remplaçant celui de la Bastille et la vieille gare-musée de Reuilly pieusement conservée au milieu des fleurs. Un endroit de charme dans ces quartiers qui en manquent tant.

Alentour, on construira des immeubles pour huit cents logements, une école élémentaire, une crèche, un centre de police. 65 000 mètres carrés de bureaux et 10 000 mètres carrés d'ateliers et d'entrepôts. N'est-ce pas trop pour un terrain déjà encadré par des falaises de béton de trente mètres de haut ?

Les conseillers du secteur, en tout cas, ne veulent pas d'un quelconque architecte. Cinq mille habitants résident ou résideront dans ce nouveau quartier. L'un des derniers de cette importance à être remodelé. Une chance à ne pas gâcher. Début des démolitions en 1986. Fin des constructions en 1992.

Montparnasse, Italie, Reuilly, ces grands projets vont modifier trois secteurs de la capitale très différents. Avec les vastes ensembles qui s'édifient sur les ex-terrains Citroën (15e arrondissement), sur les hauteurs de Belleville (20e arrondissement) dans le dix-huitième et en maints autres points, Paris va encore beaucoup changer dans les prochaines années, sous l'impulsion de deux présidents bâtisseurs et d'un maire soudain mordu d'architecture, la capitale aura vécu, au cours des deux dernières décennies du siècle, l'une des périodes urbanistiques les plus brillantes de son histoire.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) L'État a dû verser aux promoteurs 300 millions d'indemnités.

MÉDECINE

D'APRÈS LES STATISTIQUES DE L'OMS

Les Japonais ont la plus grande espérance de vie

C'est au pays industriel des Toyota, du Nikon et de l'Asahi Shimbun que l'espérance de vie est la plus élevée du monde : 74,5 ans pour les Japonais et 80,2 ans pour les Japonaises lit-on dans l'annuaire des statistiques sanitaires mondiales (1984) publié par l'Organisation mondiale de la santé (1). En ce qui concerne les femmes c'est Hong-kong qui occupe le deuxième rang (79,9 ans), suivi de la Norvège (79,8 ans), les Pays-Bas (79,7), et la Suède (79,6 ans). Pour les hommes, on trouvre la Grèce : 73,6 ans, Hong-kong (73,5 ans), la Suède (73,5 ans) et les Pays-Bas (72,8 ans). L'espérance de vie des Françaises est de 79,1 ans, celle des Français de 70,9 ans.

La plupart de ces pays détiennent également les taux les plus faibles de mortalité infantile. En Finlande, en Suède et en Islande, il y a 7 décès d'enfants avant l'âge de 1 an pour 1 000 naissances. Ce chiffre est de 8 pour 1 000 en France.

Handicapés dans la vie, défavorisés face à la mort, les pays en voie de développement *accusent toujours* des taux de mortalité extrêmement élevés (plus de 100 pour 1 000) dans la plupart des pays d'Afrique et d'Asie, même si au cours des dix dernières années ces taux ont baissé significativement.

On ne meurt pas des mêmes maladies dans les pays industrialisés et dans les pays en voie de développement : cancers, maladies de cœur sont dans les premiers ; épidémies de rougeole, de tuberculose ou de coqueluche dans les seconds.

Bien qu'il soit impossible de chiffrer avec exactitude le nombre de décès dus aux maladies infectieuses et parasitaires dans les régions en développement, l'annuaire de l'OMS montre que la rougeole y est de loin la maladie la plus répandue et la plus meurtrière. Viennent ensuite la tuberculose, la coqueluche, le tétanos, la diphtérie, la polomyélite et le tétanos néonatal.

Dans les pays industriels, l'Ecosse détient de tristes records pour les maladies cardiaques et les cancers. Sur 100 000 décès, 300 sont dus à des crises cardiaques (Irlande et Finlande, 280 : Tchécoslovaquie, 270 ; Nouvelle-Zélande, 267 et en France 75 seulement.)

En Ecosse, le taux de mortalité dû au cancer sous toutes ses formes est de 238 pour 100 000. Ce taux est de *256 au Luxembourg et de 244 en* Hongrie. Le cancer du poumon est le plus fréquent (70 pour 100 000 décès en Ecosse, 57 en Angleterre, au Pays de Galles et aux Pays-Bas).

La France figure au troisième rang des décès dus à une cirrhose du foie (28,2 pour 100 000). L'Italie et la Hongrie la devancent avec des taux de 39 et de 31,7.

L'Autriche et la Yougoslavie tiennent la quatrième et la cinquième place. La Yougoslavie enregistre le taux le plus élevé du monde de morts par accidents : 23,4 pour 100 000 décès (Autriche 23,1, Etats-Unis 21,4, Australie 21,3... France 19,7). C'est chez les Suédois qu'on compte le moins d'accidents mortel (8,8).

CH. CH.

(1) Annuaire des statistiques sanitaires mondiales 1984, Organisation mondiale de la santé. Librairie, 2, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris (385 pages, 40 F).

Au Sénégal

ELF-AQUITAINE PREND EN CHARGE UNE CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE L'HÉPATITE B

Le groupe Elf-Aquitaine vient de *faire un don de 10 millions de francs* au Sénégal pour y développer une campagne de vaccination contre l'hépatite virale de type B. Le groupe français s'engage notamment à livrer du matériel et des produits de laboratoire permettant le diagnostic de l'hépatite et le suivi de la vaccination.

D'autre part, quatre-vingt mille doses de vaccin contre l'hépatite *virale de type B fabriqué par l'Insti*tut Pasteur Production permettront de protéger de vingt mille à vingt-cinq mille enfants contre cette maladie. Enfin, une unité de stockage des vaccins au froid sera construite à proximité de l'Institut Pasteur de Dakar.

Cette initiative renforce le programme de vaccination lancé au Sénégal dès 1978 avec un vaccin français. *Elle devrait aussi, à terme*, éclaircir le rôle du virus de l'hépatite B dans la genèse du cancer primitif du foie, autre objectif de cette collaboration franco-sénégalaise.

L'ARMÉE AMÉRICAINE ACHÈTE DES « ANTENNES » CHIRURGICALES A LA FRANCE

Les « marines » américains ont acheté à la France trois antennes chirurgicales parachutables, permettant chacune d'effectuer une quinzaine d'interventions majeures par jour. Le ministère de la défense indique que cette commande est le résultat d'une démonstration effectuée par le service de santé de la 11e division parachutiste en septembre dernier aux États-Unis.

Chaque antenne se compose d'un bloc chirurgical de cinquante lits d'hospitalisation et de l'infrastructure pour lui permettre de fonctionner d'une façon autonome en temps de guerre pendant sept jours. Elle peut être déployée en service opérationnelle une demi-heure après son parachutage.

La France a mis à profit ses interventions lointaines, au cours des dernières années, pour mettre au point des techniques élaborées d'aérolargage et de mise en œuvre de structures légères et souples. Ce matériel est déjà en dotation au sein de la 11e division parachutiste dans le *Sud-Ouest*.

LE SEUL FABRICANT FRANÇAIS DE SERINGUES DÉPOSE SON BILAN

La société Impex, seul fabricant français de seringues à usage unique a déposé son bilan. Cette entreprise *de Ponchon, près de Noailles (Oise)* compte deux cent trente salariés. Elle avait, en 1982, reçu le soutien actif de M. Jack Ralite, alors ministre de la santé.

Le ministre communiste entendait alors faire de la société le symbole d'une *« opération de reconquête du marché intérieur ». « Cette PMI*, nous avait déclaré M. Ralite (*le Monde* du 2 octobre 1982), *a reconquis un important marché hospitalier en France et a procédé à des embauches qui se chiffrent et se chiffreront par dizaines, de décembre 1981 à janvier 1983. »*

ÉDUCATION

CRÉATION D'UNE LICENCE DE CINÉMA ET D'AUDIOVISUEL

Une licence et une maîtrise d'études cinématographiques et audiovisuelles à valeur nationale seront créées à compter de la prochaine rentrée universitaire. L'arrêté de création, paru jeudi 24 janvier au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale, précise le programme de ces nouveaux diplômes. La licence comporte un minimum de quatre cents heures d'enseignement théorique (esthétique, histoire, sociologie et économie du cinéma et de l'audiovisuel) et pratique (scénarios, dialogues) ; la maîtrise comprend la réalisation d'un travail d'études et de recherches.

Plusieurs universités, dont Paris-VIII (Vincennes, à Saint-Denis), proposaient déjà ce type d'enseignement mais ne pouvaient jusqu'à présent délivrer dans le second cycle que des diplômes d'université non reconnus au niveau national.



UN PLAN « INFORMATIQUE POUR TOUS »

Tous les établissements scolaires disposeront de micro-ordinateurs dès cette année

M. Laurent Fabius devait présenter, vendredi 25 janvier, un plan *« informatique pour tous »* destiné notamment à accélérer l'équipement des établissements scolaires. Ce plan prévoit l'installation d'ici la fin de l'année 1985 de 100 000 micro-ordinateurs, dans les universités, les lycées, les collèges et les écoles primaires.

Au total, les établissements scolaires compteront 11 000 ateliers d'initiation à l'informatique (sept micro-ordinateurs au minimum). Parmi eux, les universités et les lycées seront équipés essentiellement de matériel semi-professionnel, tandis que les collèges et écoles disposeront surtout de micro-ordinateurs familiaux, auxquels pourra être adjoint un appareil de type semi-professionnel. Outre ces «lourds» tous les établissements scolaires seront équipés de matériel informatique.

Le plan coûtera 2 milliards de francs, dont 1,7 milliard consacré à l'équipement, fourni en majeure partie par des industriels français. Le reste servira à la formation des enseignants : 100 000 d'entre eux devraient suivre un stage d'une dizaine de jours. Ces stages, qui auront lieu pendant les vacances, débuteront lors des congés scolaires de printemps. Les stagiaires seront indemnisés de leurs frais et pourraient en outre bénéficier d'une prime incitative.

Enfin, pour tenter de remédier à la faiblesse — tant qualitative que quantitative — des logiciels pédagogiques, le premier ministre a décidé de créer un groupement d'intérêt public (GIP) réunissant des partenaires publics et privés. D'ici le mois de mai, 400 logiciels devraient être édités, et l'on en prévoit plus d'un millier pour la rentrée de septembre. Le directeur général du GIP sera M. Pierre Larrouy, ancien chef de cabinet de M. Savary.

Les centres d'initiation ainsi mis en place seront accessibles aux adultes. L'ouverture des locaux en dehors des heures scolaires fera l'objet de conventions signées entre l'Etat et les collectivités locales. Il pourrait, à cette occasion, être fait appel à des jeunes engagés dans des TUC.

L'opération sera dirigée par M. Gilbert Trigano, PDG du Club Méditerranée et délégué aupès du premier ministre, chargé des formations nouvelles. Il travaillera en relation avec M. Xavier Greffe, professeur d'université, futur responsable de la mission des technologies nouvelles qui doit être créé au ministère de l'éducation nationale.

L'ambition du premier ministre est de faciliter la rencontre entre l'ensemble des Français — jeunes et moins jeunes — et l'ordinateur, de façon à les préparer à terme à l'utilisation de la « seconde langue maternelle » que doit devenir, selon lui, l'informatique. Il a donc décidé d'accélérer la mise en œuvre du IXe Plan, qui prévoyait 100 000 micro-ordinateurs dans les établissements scolaires en 1988. Ces objectifs seront devancés dans le temps et dépassés en quantité puisque le parc informatique des établissements de l'éducation nationale devrait atteindre fin 1985 quelque 120 000 appareils.

La décision de passer très vite à la vitesse supérieure avait été prise par le président de la République en décembre dernier à la suite d'une initiative de MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du centre mondial informatique, et Gaston Defferre, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire. Toutefois, l'opération qu'ils avaient imaginée a été totalement réorientée, pour s'adresser en priorité aux jeunes scolarisés et non plus d'abord au grand public et pour privilégier le matériel français et non plus américain. C'est d'autre part le ministère de l'éducation nationale qui a repris les négociations avec les syndicats d'enseignants.

Au-delà de cette opération, le ministère devra continuer à réfléchir sur la place et les objectifs précis de l'informatique à l'école. D'autre part, il existe actuellement en France peu de logiciels pédagogiques de qualité. L'enjeu est donc *considérable culturellement* et économiquement. Les risques ne le sont pas moins puisqu'il s'agit d'aller très vite.

CATHERINE ARDITTI.

M. BERNARD CERQUIGLINI EST NOMMÉ DIRECTEUR DES ÉCOLES.

Le conseil des ministres du 23 janvier a nommé M. Bernard Cerquiglini, professeur de linguistique à l'université de Paris-VIII, directeur des écoles. Il remplace M. Jean-Marc Favret.

[Né le 8 avril 1947, à Lyon, M. Bernard Cerquiglini est ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud. Agrégé de lettres modernes en *1970, il est nommé assistant* à l'université de Paris-VIII (Saint-Denis) en 1972. Après l'obtention d'une thèse sur « La représentation du discours dans les textes narratifs du Moyen-Age français », il est nommé professeur en 1981. M. Cerquiglini a été Visiting Professor à l'université de Berkeley.]



هكذا من الأصل

JUSTICE

L'ATTENTAT DU 8 MARS 1983 CONTRE LA SYNAGOGUE DE MARSEILLE

M. Jean-Claude Gaudin : on m'a attribué une histoire de gangsters

La septième chambre correctionnelle de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, présidée par M. *Deman*, a examiné, jeudi 24 janvier, la plainte déposée le 22 juillet 1983 par M. Jean-Claude Gaudin, député (UDF) des Bouches-du-Rhône, contre le préfet de police de Marseille, M. Bernard Patault. M. Gaudin reprochait à M. Patault d'avoir gêné sa candidature aux élections municipales à Marseille en mars 1983 par plusieurs déclarations tombant sous le coup de l'article L. 97 du code électoral. Dans ses réquisitions, Mme Marie Vangali, substitut général, a rejeté la plupart des arguments de la partie civile, tout en laissant à la cour le soin d'apprécier la constitution du délit reproché à M. Patault. Le jugement a été mis en délibéré au 26 février.

Un préfet de police en correctionnelle

De notre correspondant régional

Aix-en-Provence. – Les poursuites engagées par M. Gaudin ont pour origine des déclarations faites par M. Patault après l'explosion d'une bombe, rue du Dragon à Marseille, dans la nuit du 7 au 8 mars 1983, entre les deux tours des élections municipales. L'engin était transporté dans une voiture dont les deux occupants, les repris de justice Daniel Scotti et Jean Chicin, avaient été tués. L'explosion s'était produite à proximité de la grande synagogue de Marseille.

Dans le climat de tension qui régnait à l'époque, M. Patault, interrogé par des journalistes, avait indiqué : « *Nous suivons une piste politique et raciste* », ajoutant : « *Les gens qui ont monté cette affaire étaient en relations relativement étroites avec des politiciens de droite dans le Vaucluse et à Marseille* ». Il précisait enfin : « *Plusieurs éléments nouveaux que nous avons recueillis confirment bien que c'était la synagogue qui était visée.* »

Estimant qu'il était mis en cause par ces déclarations, M. Gaudin, tête de liste de l'opposition, avait assigné le préfet de police devant le tribunal correctionnel en invoquant l'article L. 97 du code électoral selon lequel : « *Ceux qui, à l'aide de fausses nouvelles, bruits calomnieux ou autres manœuvres frauduleuses, auront surpris ou détourné des suffrages et déterminé un ou plusieurs électeurs à s'abstenir de voter, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à un an, et de 360 à 20 000 francs d'amende.* »

Le 11 août 1983, le tribunal correctionnel s'était déclaré incompétent, M. Patault, en sa qualité de préfet de police, bénéficiant du privilège de juridiction (1) prévu par les articles 679 et suivants du code de procédure pénale. Le jugement avait cependant été réformé le 28 juin 1984 par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, en vertu d'un autre article du code électoral (L. 115) qui exclut l'application des dispositions relatives au privilège de juridiction, dans le cas de crimes ou délits « *commis afin de favoriser ou de combattre une candidature, de quelque nature que ce soit* ». La cour d'appel considérait que « *M. Patault ne pouvait ne pas avoir conscience* » que ses déclarations auraient pour résultat nécessaire de « *combattre la candidature de M. Gaudin* » et que « *ce mobile ne pouvait pas ne pas exister dans son esprit* ». Dans un arrêt rendu le 20 décembre 1984, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait confirmé cette décision, en rejetant le pourvoi formé par le préfet de police de Marseille.

Des informations inédites

Dans une longue déposition, M. Patault, défendu par le bâtonnier Raymond Guy, a évoqué sa bonne foi en faisant notamment état de certaines informations jusqu'alors inédites que lui avaient fournies les services des renseignements généraux. Le préfet de police a ainsi expliqué que le bar Le Kilt, d'où étaient partis les poseurs de bombe, était placé sous surveillance depuis le milieu de l'été 1982.

« *L'établissement*, a déclaré M. Patault, *était fréquenté par les milieux d'extrême droite. Parmi les clients habitués, l'un d'eux avait été appréhendé pour avoir tracé des slogans antisémites sur les murs de la synagogue de Marseille. Un autre, repris de justice, néonazi, avait été inculpé d'homicide volontaire et un dernier avait trouvé en possession d'une barre de fer à un meeting de l'eurodroite lors des élections présidentielles et législatives de 1981.* » Selon lui, le bar, « *était le rendez-vous des colleurs d'affiches du PR* ». « *Tous ces renseignements m'ont été donnés*, a-t-il ajouté, *le 8 mars et ont été confirmés par l'enquête judiciaire. En disant que la piste suivie était politique et raciste, et que l'affaire avait un lien avec des politiciens de droite, je ne faisais ainsi qu'exprimer une stricte vérité.* »

M. Patault s'est aussi attaché à démontrer que « *tout désignait la synagogue comme la cible visée.* » « *Mes propos*, a conclut le préfet de police, *ne visaient pas les candidats de l'opposition. Deux tentatives d'attentats avaient été perpétrées dans les semaines précédentes. Il régnait à Marseille un climat de violence raciste, je me devais de mettre en garde ceux qui auraient été tentés d'imiter les poseurs de bombe et d'informer l'opinion que la police était en mesure de situer rapidement ces individus.* »

M. Gaudin est venu affirmer, lui, qu'il « *ne poursuivait aucune vengeance personnelle* ». « *Ce qui m'importe*, a-t-il déclaré, *c'est que la vérité soit rétablie. On m'a attribué une histoire de gangsters pour me nuire, alors que j'avais toutes les chances d'être élu. Le jugement, quel qu'il soit, ne me rendra pas la mairie de Marseille, mais je réclame au moins l'honneur que l'on a essayé de me prendre pendant cette période des élections. Nul n'est au-dessus des lois, ni les élus ni les fonctionnaires.* »

Pour l'avocat de M. Gaudin, Me Bernard Jacquier, « *rien dans le dossier ne vient attester que la synagogue ait été effectivement visée, et l'enquête de police a formellement démenti l'hypothèse d'un attentat raciste* ». Selon l'avocat, M. Patault « *a menti* » en « *utilisant des moyens frauduleux* », et ses propos ont bien eu pour conséquence de fausser le résultat du scrutin, comme il l'a admis lui-même dans une déclaration faite au journal *le Méridional* le 18 avril 1983 : « *Je ne dis pas que cela n'a pas déplacé une seule voix.* »

« *Cette affaire*, a estimé le substitut général, *pose des questions juridiques très complexes.* » Selon le magistrat qui a jugé « *critiquables* » les déclarations de M. Patault, on ne saurait retenir les notions de « *bruits calomnieux* » et de « *manœuvres frauduleuses* », mais, en ce qui concerne les fausses nouvelles, le doute est permis pour l'une des déclarations de M. Patault dans laquelle il affirme que « *des éléments nous confirment que c'était la synagogue qui était visée* ». Sur l'intention prêtée à M. Patault, la cour d'appel s'est déjà prononcée, et « *il n'existe pas de motif pour qu'elle modifie sa position* ». Le préfet a-t-il enfin influencé les résultats du scrutin ? « *Le vote étant secret*, a fait remarquer Mme Vangali, *la preuve objective de l'infraction est difficile à administrer* ». « *La question est de savoir*, a conclu le substitut général, *si la cour peut se livrer à une recherche subjective des conséquences qu'auraient pu avoir les propos de M. Patault.* »

GUY PORTE.

[(1) Les articles 679 et suivants du code de procédure pénale fixent la procédure à suivre en cas de crimes et délits commis par des magistrats et certains fonctionnaires dont les préfets. Ils disent que, dans ces cas, le procureur de la République saisi de l'affaire doit, lorsque ces fonctionnaires sont « *susceptibles d'être inculpés* », présenter une requête à la chambre criminelle de la Cour de cassation qui désigne la juridiction chargée de l'instruction et éventuellement du jugement.]

AU TRIBUNAL DE PARIS

Le prix de l'identité

Trente-neuf ans de sage et paisible besogne à la préfecture de police de Paris, un avancement tranquille jusqu'à cette fonction de secrétaire administratif, chef du département des cartes nationales d'identité, titre plus ronflant que son traitement mensuel de 7 000 francs, et, pour finir, une comparution, à soixante-deux ans, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris pour y répondre du double délit de délivrance de faux documents administratifs et de corruption, voilà une bien rude épreuve. Avec son visage de rond-de-cuir qu'aurait pu rêver Courteline, M. Roger Comme semble dire : « Ai-je vraimment la tête d'un falsificateur et d'un corrompu ? »

Ses malheurs ont commencé en juin 1982 lorsque l'on trouva, sur un Malgache qui ne parlait pas un mot de français, une carte nationale d'identité française. Elle venait du service de M. Comme. Enquête de l'IGS, ouverture d'une information judiciaire, découverte de l'existence d'autres cartes — cent trente-quatre entre 1979 et 1982, — arrestation de certains intermédiaires, affirmation par certains de ceux-ci que le fonctionnaire de la préfecture de police exigeait pour ses services des sommes de 600 francs à 900 francs, voilà le secrétaire administratif inculpé, écroué, ses complices aussi. Reste à savoir si ce qu'on a tenu, à l'origine, pour un scandale en fut bien un.

Car la défense de M. Comme n'est pas négligeable. A-t-il délivré de faux documents ? Il ne le pense pas. Il faut observer que ceux qui en ont bénéficié étaient tous ressortissants de pays ayant accédé à l'indépendance et dont les parents avaient, à leur naissance, bel et bien la nationalité française. Il a voulu les préserver du risque d'être des apatrides et des sans-papiers en une période de contrôle d'identité rigoureux.

Dans cette entreprise, il s'est fondé sur le code de la nationalité. Un ouvrage complexe, sans cesse retouché, et précisément depuis la décolonisation et les situations nouvelles d'identité qui en résultaient. Dans ce code, on peut, semble-t-il, trouver ce que l'on veut. Et M. Comme s'est assurément substitué quelque peu au juge d'instance, avec son modeste certificat d'études, mais c'était dans un unique souci d'humanité.

Souci d'humanité ? Pourquoi, alors, certains bénéficiaires des cartes ont-ils affirmé que les intermédiaires — comme M. Nasser Anvalary, Malgache lui aussi, — se faisaient remettre 15 000 francs ? Et pourquoi M. Anvalary maintient-il aujourd'hui, comme Mme Lellouche, une restauratrice d'origine tunisienne, qu'il fallait bien payer M. Comme et qu'ils le payaient.

Mais Mme Lellouche, qui assurait durant l'instruction qu'elle remettait elle-même les enveloppes à M. Comme, dit aujourd'hui que cet argent était versé non par elle mais directement par le bénéficiaire. Pourquoi M. Anvalary, dont les « clients » disent qu'il exigeait 15 000 francs, veut-il réduire ce chiffre à 1 500 francs ?

Service gratuit

Me *Philippe Lemaire*, qui défend M. Comme avec Me Gilles Flavigny, affirmera que M. Anvalary a, au nom de sa femme, un très joli compte en banque. M. Comme, lui, n'a presque rien : une bien modeste bicoque dont il avait hérité il y a belle lurette et une voiture d'occasion achetée à crédit.

La défense de M. Comme a un autre argument. Le secrétaire administratif est accusé de corruption uniquement dans les affaires où les bénéficiaires des cartes d'identité passaient par des intermédiaires. Or il a délivré aussi une quarantaine de cartes à des Mauriciens venus directement à lui. Aucun de ceux-ci ne lui a versé le moindre centime. Reste une autre « filière », celle de M. Goulamhoussen, un Malgache lui aussi, d'origine indienne. C'est lui qui attira l'attention de M. Comme sur la situation de certains de ses compatriotes qui, après l'indépendance de Madagascar, ne pouvaient rester dans l'île pour y avoir prêté main-forte aux Français au temps des premiers troubles indépendantistes. Et M. Comme entra dans ses vues gratuitement. Pour le remercier, M. Goulamhoussen lui offrit un poste de télévision et lui prêta une caméra. Corruption ?

Le représentant du ministère public, M. Philippe Bilger, a paru très embarrassé. Il a, alors, laissé au tribunal le soin de choisir. Celui-ci ne le fera qu'après avoir écouté, le 31 janvier, le défenseur de Mme Lellouche qui, lui, ne pouvait plaider à l'audience du 25.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

INCULPÉ DANS L'ASSASSINAT DE GRÉGORY VILLEMIN

M. Bernard Laroche porte plainte contre les gendarmes

Dans l'enquête sur le meurtre de Grégory Villemin, quatre ans et demi, dont le corps a été repêché dans une rivière à Docelles (Vosges) le 16 octobre dernier, l'« accusé » accuse : M. Bernard Laroche, inculpé d'assassinat et écroué depuis le 5 novembre, a porté plainte, jeudi 24 janvier, contre les gendarmes pour faux, usage de faux et subornation de témoin. La plainte vise les conditions dans lesquelles le témoignage à charge de Muriel, belle-sœur de l'inculpé, avait été recueilli par les gendarmes. Ceux-ci s'étaient prévalus d'une autorisation du juge d'instruction permettant la prorogation de la garde à vue de l'adolescente. Or cette pièce ne figure pas dans le dossier de l'instruction.

Cette riposte des avocats de l'inculpé a été connue le jour même où le juge, M. Jean-Michel Lambert, se rendait à la prison Charles III à Nancy pour soumettre M. Bernard Laroche à une nouvelle épreuve de dictée. Une dizaine de personnes, dont Mme Marie-Ange Laroche, la femme de Bernard, M. Jean-Marie et Mme Christine Villemin, les parents de Grégory, et M. Jacky Villemin, demi-frère de Jean-Marie, ont subi elles aussi à nouveau le test de la dictée destiné à démasquer le « corbeau » qui avait menacé les Villemin dans des lettres anonymes et revendiqué l'assassinat.

Au début de l'enquête, une centaine de personnes avaient déjà été soumises à une dictée, mais la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy avait annulé, à la mi-décembre, l'ensemble des expertises.

Si le juge d'instruction attend de nouveaux éléments de cette série de dictées qui devait continuer vendredi, il n'a rien obtenu, en revanche, de l'analyse de la salive recueillie sur le timbre de la lettre postée au moment du crime. Le groupe sanguin de l'individu n'a pu être identifié.

Un moment décisif dans l'enquête devrait être, en tout cas, celui de la confrontation, mardi 29 janvier, entre Muriel et les gendarmes qui avaient entendu son témoignage avant qu'elle ne se rétracte.

SOUPÇONNÉS D'APPARTENIR AU « GANG DES LYONNAIS »

Dix-huit malfaiteurs ont été arrêtés à Lyon et dans la région d'Alicante

Les arrestations quasi-simultanées, dans les premiers jours de cette semaine, de onze repris de justice à Lyon et de sept autres malfaiteurs, interpellés dans la région d'Alicante (Espagne) par la police espagnole, devraient pouvoir permettre à la justice de porter un coup aux activités du « nouveau gang des Lyonnais ». Elles permettront aussi, probablement, de faire la lumière sur les assassinats, en 1984, de deux truands, Raymond Vaccarizzi et Georges Manoukian, et du meurtre du général de gendarmerie Guy Delfosse, tué dans une banque lyonnaise lors d'un hold-up, le 27 mars 1984.

Deux juges d'instruction de Lyon, MM. Jacques Pin et Jacques Hamy, ont déjà entendu, jeudi 24 janvier, vingt-trois personnes, toutes présumées membres du « gang des Lyonnais », ou en rapport direct avec celui-ci. Il s'agit notamment, de René-Paul Nivois, trente-sept ans, considéré comme le « successeur » de Vaccarizzi à la tête du réseau de proxénétisme contrôlé par celui-ci ; ses frères, Roger, trente-cinq ans et Georges, quarante-cinq ans ; Georges-Albert Colin, trente-cinq ans, qui serait le « cerveau » de la bande ; Alain-René Chardon, trente-deux ans ; Ghyslain-Paul Aliaga, trente-deux ans ; Roxan Andrivon, vingt-neuf ans ; René Spenato, quarante-trois ans ; Julian Balader-Garcia et Gérald Montreuil, trente-quatre ans, qui aurait déjà avoué être l'assassin de Vaccarizzi.

Ce dernier avait été tué, le 14 juillet 1984, de deux balles explosives, par un tireur embusqué sur une terrasse, alors qu'il parlait, de la fenêtre de sa cellule de la prison Modelo – où il attendait d'être extradé vers la France – avec sa femme qui se trouvait dans la rue longeant la prison. Georges « chaîlu » Manoukian, lui, ancien lieutenant de « Monmon » (Raymond) Vidal, avait été tué au volant de sa voiture, le 18 septembre 1984, à Villeurbanne (Rhône), deux mois après être sorti de prison.

L'enquête ouverte lors de l'assassinat de Vaccarizzi, qui s'était traduite par la mise sous surveillance étroite d'une quarantaine de personnes, tant en France qu'en Espagne, avait pris un tour nouveau lors de l'assassinat de Manoukian. Des policiers du SRPJ de Lyon, agissant sur commissions rogatoires délivrées par les juges Hamy et Pin, s'étaient rendus à plusieurs reprises en Catalogne, lieu de « retraite » habituelle de nombreux truands lyonnais.

Outre les présomptions concernant ces trois assassinats, les malfaiteurs pourraient avoir à répondre, indique-t-on de source judiciaire lyonnaise, de proxénétisme, de trafic de voitures volées entre la France et l'Espagne et de trafic de drogue en Espagne.

POLICE

LORS DE LEUR RENCONTRE A PARIS

Les ministres de l'intérieur Français et Italien n'ont pas abordé le problème des extraditions

La rencontre, jeudi 24 janvier à Paris, des ministres de l'intérieur français et italien s'est terminée aux alentours de 15 heures et a été suivie d'un communiqué commun.

Selon ce communiqué, cette « *visite de travail* » de M. Oscar Luigi Scalfaro, à l'invitation de son homologue français, M. Pierre Joxe, « *s'inscrit dans le cadre des relations amicales qui unissent traditionnellement ces deux pays dans tous les domaines* ». Les deux ministres ont abordé « *des sujets de leur compétence* », notamment les problèmes posés par la lutte contre le terrorisme, le contrôle de l'immigration clandestine, et la répression du trafic des stupéfiants.

Sur ce dernier point, M. Joxe, en réponse à une demande italienne, a fait savoir que la France est favorable à l'entrée de l'Italie dans le comité intergouvernemental France-Etats-Unis-Canada pour le contrôle des stupéfiants créé en 1970.

Le communiqué commun assure que « *les deux ministres se sont félicités de la coopération qui existe entre leurs services et sont convenus de l'utilité de rencontres ultérieures* ». Cette formule diplomatique est une réponse indirecte aux commentaires de la presse italienne qui estimait que la question des extrémistes italiens réfugiés en France et des demandes d'extradition présentées par l'Italie serait au cœur des entretiens (*le Monde* du 25 janvier). Dans l'entourage de M. Joxe, on assure que ce problème n'a pas été abordé durant la rencontre, M. Scalfaro ayant lui-même précisé que ce dossier n'est pas de sa compétence et concerne les institutions judiciaires des deux pays.

FAITS ET JUGEMENTS

● *Peines de prison pour trois Basques français.* – Trois des quatre Basques français qui avaient été jugés le jeudi 17 janvier par le tribunal correctionnel de Bayonne pour l'incendie, le 1er août 1983, d'une villa d'Ascain louée à des touristes ont été condamnés à cinq ans d'emprisonnement ferme. Il s'agit de Gabriel Mouesca et de Jean-Paul Hiribarren, qui ont revendiqué, durant l'audience, leur appartenance au groupuscule *Iparretarak* – tout en niant les faits, – ainsi que de Joseph Etcheveste, en fuite actuellement. Le quatrième inculpé, Philippe Bidart, relaxé au bénéfice du doute, a été aussi jugé par défaut : il fait aujourd'hui l'objet de deux mandats d'amener pour trois homicides volontaires de membres de forces de l'ordre. *(Corr.)*

● *L'inculpation de Christian David.* – Christian David a été inculpé peu après son arrivée, jeudi 24 janvier, à Paris. Le trafiquant français, extradé mercredi soir par la justice américaine, a été remis jeudi matin à la justice française (*le Monde* du 25 janvier). Après lui avoir signifié son inculpation d'homicide volontaire et de tentatives d'homicides volontaires sur agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions, M. Pierre Biswang, juge d'instruction à Paris, l'a fait écrouer à la prison de Fresnes (Val-de-Marne).

Christian David, surnommé « le beau Serge », est accusé du meurtre du commissaire de police Maurice Galibert, le 2 février 1966, devant un bar rue d'Armaillé (Paris-17e). Il a choisi d'être défendu par une avocate du barreau de Toulouse, Me Marie-Christine Etelin.

● *Condamnation d'un insoumis à quinze mois d'emprisonnement.* – M. Patrick Aguiar, un infirmier âgé de vingt-cinq ans qui avait refusé tout service national, qu'il soit de nature civile ou militaire, a été condamné, mercredi 23 janvier par la dixième Chambre correctionnelle de Paris, à quinze mois d'emprisonnement « pour refus d'obéissance ». Le prévenu a fait état, durant son procès, de « *ses convictions pacifiques et antimilitaristes* » qui l'avaient conduit à ce refus.

● *Mise en liberté de l'hôtelier meurtrier de Montpellier.* – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier a ordonné, jeudi 24 janvier, la mise en liberté de M. Louis Ducrocq, soixante ans, hôtelier à Montpellier, qui avait été emprisonné le 14 janvier sous l'inculpation de meurtre.

Dans la soirée du 12 janvier, M. Ducrocq avait blessé mortellement avec un pistolet de défense à grenaille un Algérien, Rabah Saadi, trente-cinq ans, qui s'était introduit dans l'hôtel en brisant une vitre, avait menacé l'épouse de l'hôtelier, puis pris ce dernier à partie (*le Monde* 16 janvier). C'est après avoir constaté un vice de forme dans la procédure que la chambre d'accusation a pris sa décision.

● *Meurtre de Raymond Vaccarizzy : cinq Français appréhendés en Espagne.* – La police espagnole a arrêté, à Alicante (Espagne), cinq Français qui pourraient être impliqués dans l'assassinat de Raymond Vacarizzi, un proxénète lyonnais. Raymond Vacarizzi, dit « Vacca », trente-quatre ans, avait été tué dans la prison Modelo de Barcelone, le 14 juillet 1984, vers 23 heures, après avoir été attiré à la fenêtre de sa cellule – où il attendait son extradition vers la France – par des appels de son épouse. C'est alors qu'un tireur embusqué sur une terrasse avait fait feu à l'aide d'un fusil à lunette (*le Monde* du 17 juillet 1984).

● *Agent de sécurité contre clients dans un supermarché : trois blessés.* – M. Lucien Vallet, agent de sécurité dans un magasin à grande surface de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), a blessé par balles, le 23 janvier, le mari d'une cliente soupçonnée de vols. Ce dernier a été touché à l'abdomen et au bras. Deux autres personnes présentées sur le lieu de l'altercation ont aussi été blessées plus légèrement. M. Lucien Vallet, se disant agressé par un groupe, avait fait usage d'un pistolet qui n'était pas une arme de service. Entendu et gardé à vue au commissariat d'Orléans, il devait être présenté, le 24 janvier dans l'après-midi, au parquet.

culture

EXPOSITIONS

A LA GALERIE FRANKA BERNDT

L'avant-garde en Hongrie : 1910-1930

Dans une Europe centrale en pleine effervescence créatrice au cours des années charnières du siècle, quelques hommes ont été le ferment explosif de la vie culturelle magyare. Ils ont laissé autre chose qu'un chapitre, plus ou moins occulté, de l'histoire de l'art. Des œuvres. En voici un choix convaincant à la galerie Franka Berndt, qui présente « l'avant garde en Hongrie » de 1910 à 1930. Son fougueux chef de file, Lajos Kassak, poète, écrivain, théoricien, peintre (on se rend compte ici de la puissance de son talent, à la fois sensoriel et cérébral) fonde en 1915 la revue *A Tet (l'Action)* qui est interdite l'année suivante.

Il récidive en 1918 avec *Ma (Aujourd'hui)* ouverte à tous les courants : cubisme, futurisme, simultanéisme, constructivisme, et plus tard, dadaïsme et surréalisme. Le point culminant de l'activisme (Aktivismus) révolutionnaire dans tous les domaines, qui n'excluent ni le politique ni le social, se situe pendant la Commune de Budapest. Après la chute de Béla Kun, chassé par l'armée royale roumaine en 1919, le groupe s'exile à Vienne, où il poursuit son action jusqu'en 1926. Il noue des rapports étroits avec la galerie Der Sturm, de Berlin, qui expose ses peintres, et, pour certains, avec le Bauhaus de Weimar... puis de Chicago où Moholy-Nagy s'expatriera.

Rue de l'Echaudé, les compagnons de Kassak figurent à ses côtés : Joseph Nemes-Lampérth, marqué, lors d'un séjour à Paris, par Cézanne et Picasso ; le sculpteur Janos Mattis Teusch ; Laszlo Peri et ses collages et reliefs constructivistes ; Sandor Bortnyik, *l'un des fondateurs du groupe Ma*, tenté lui aussi par le constructivisme ; Béla Kadar, plus expressionniste (*le Rêve*). Tous sont généralement abstraits, sauf Hugo Scheiber, représenté par *la Ville futuriste* et de nombreux et excellents portraits, dont le sien...

En marge de ces activistes *militants, prennent place notamment* Henrik Neugeboren, dit Henri Nouveau, qui, au Bauhaus, a profité de l'enseignement de Klee et de Kandinsky ; Alfred Forbat et Farkas Molnar également architectes formés par Gropius ; le graveur Gabor Peterdi (*la Mort mexicaine*, d'un expressionnisme surréalisant), venu *rejoindre à Paris en 1928 Anton* Prinner, qui venait de s'y fixer, Prinner, figure légendaire de Montparnasse (il est mort l'été 1983), graveur et sculpteur dont on finira bien par reconnaître l'immense talent : voyez entre autres le bronze hiératique du *Sacrifice du coq*.

Enfin on ne pouvait omettre le sculpteur Etienne Béothy (1897-1961), qui fut un des fondateurs d'Abstraction-Création en 1931, du Salon des réalités nouvelles en 1966 et qui va avoir son musée à Montrouge. Ses formes pures, rythmées, souvent animées d'un mouvement hélicoïdal le mettent au premier plan de la sculpture contemporaine. Les compositions vives et abstraites de sa femme Anna Béothy-Steiner lui ont été associées.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé. Jusqu'au 29 janvier.

THÉATRE

« CHAPITRE II », de Neil Simon

Entre amours et souvenirs

Chapitre II raconte l'histoire d'un homme, George Schneider qui, depuis la mort de sa femme, Barbara, vit avec ses souvenirs. Sa douleur s'est lovée pour toujours dans son cœur. Il la porte sans pleurs ni grincements de dents, refusant les faiseuses d'oubli que lui présente Léo, son frère. George n'a pas envie de se laisser distraire. Dans son appartement, où il écrit des romans, il ne veut pas exister sans Barbara, vivante ou morte.

De l'autre côté de la scène, à l'autre bout de New-York, chez Jennie Malone, tout est blanc et gris avec quelques tâches de couleurs. Son salon est moderne, propre et net. Jennie vient de divorcer. Son but n'est pas de rattraper le temps perdu mais de vivre en veilleuse en attendant que son cœur s'apaise. Son existence est planifiée, comme sa tristesse. Jennie fait partie de ces femmes qui donnent l'impression de n'être jamais prises au dépourvu.

Ces deux personnages, si différents l'un de l'autre et qui pourtant se ressemblent quelque part au fond de leur cœur, vont être réunis par un coup de téléphone. Merveilleuse scène de théâtre où Jean Piat fait patte de velours, redoutable séducteur à la fois curieux et galant, qui *dissimule avec humour sa timidité et* sa gaucherie. Jennie l'écoute en souriant, déjà plus douce, plus tendre, plus détendue. Mireille Darc joue en glissant sur les effets. Elle attire George sans minauderies, pudique et retenue. George et Jennie vont s'aimer, se marier en quinze jours. Mais pour un être sincère, un nouvel amour ressemble toujours au précédent. Et George, durant le voyage de noces ne peut supporter de redire à Jennie tous les mots qu'il disait autrefois à Barbara. Le passé resurgit avec sa cohorte de regrets, de remords, de comparaisons blessantes exacerbées par un sentiment de culpabilité insupportable. De retour à New-York, George est odieux, ignoble, lâche et grossier. Sa cruauté est sans nuances. Il aime et il hait avec la même violence, avec la même passion, tandis que Jennie lui oppose sa patience, son amour et une confiance en leur vie commune, qui achève d'exaspérer George. La scène de leur querelle est le pendant de celle au téléphone. Le versant noir de leur amour.

Pierre Mondy a eu raison de laisser Mireille Darc et Jean Piat aller jusqu'au bout de leur personnage. Sa mise en scène est rapide, bien que certains passages — ceux qui relatent la brève aventure entre Léo et Carol Medwick (Florence Giorgertti), la meilleure amie de Jennie — soient trop longs. Cette histoire d'adultère, plus ou moins utile, dans l'ensemble de la pièce, permet en revanche d'admirer Jean-Jacques Moreau en impresario dragueur, macho et pressé.

Adaptée par Pierre Barillet et Jean-Pierre Grédy, *Chapitre II* est une comédie drôle, pleine d'humour, de charme et de gaîté, dont les thèmes sont graves. La vie, la mort, les souvenirs ou l'amour, le passé ou le présent que Jennie nomme l'avenir. Antagonisme d'autant mieux exprimé que Neil Simon a vécu une histoire semblable à celle de son héros. Et, comme le dit Beaumarchais, n'est-il pas préférable de *« rire de tout de peur d'être obligé d'en pleurer »*.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre Edouard-VII. 20 h 30.

LETTRES

LE PRIX UNIQUE DU LIVRE

Les grands éditeurs n'approvisionnent plus les centres Leclerc en infraction

Les principaux éditeurs ont décidé, le jeudi 24 janvier, de ne plus livrer les centres Leclerc en infraction avec la loi Lang, à la suite de l'arrêt rendu le 10 janvier par la Cour de justice européenne. Selon cet arrêt, la loi sur le prix unique du livre, qui limite les rabais à 5 %, est compatible avec le traité de Rome, seules deux dispositions sur l'importation devenant caduques. Malgré la légitimité européenne reconnue ainsi à la loi Lang, MM. Michel et Edouard Leclerc ont entamé dans la presse une campagne publicitaire de 20 millions de francs, qui annonce des rabais de 28 % dans cinq centres de la région parisienne. Comme pour donner raison à ceux qui reprochent aux *« discounters »* de priver les librairies des livres de vente facile, alors qu'elles entretiennent un fonds d'ouvrages à rotation lente et moins rentables, la publicité Leclerc propose des rabais sur la plupart des best-sellers du moment.

La campagne de MM. Leclerc, qui viserait à entraîner l'ensemble des grandes surfaces à relancer les rabais « sauvages », a été ressentie comme une nouvelle provocation par la plupart des éditeurs. La rumeur selon laquelle la FNAC s'apprêtait, à son tour, à pratiquer des rabais de 20 % sur tous les livres si la situation n'évoluait pas, aurait incité ces éditeurs à agir.

Ils indiquent dans un communiqué commun que, avec leurs filiales de distribution, ils ne satisferont plus *« aux demandes de livraison qui leur seraient faites »* par les centres Leclerc en infraction *« et tous organismes qui, directement ou indirectement, collaboreraient à ces violations »*. Le Syndicat national de l'édition, qui figure parmi les signataires, confirme qu'il *« interviendra aux côtés de ses membres impliqués, en action ou en défense, dans des actions judiciaires »* pour assurer le respect de la loi (1).

Dans la partie de bras-de-fer ainsi engagée, les pouvoirs publics réagissent vivement. Le parquet a engagé des poursuites contre cinq centres Leclerc de la région parisienne (plus de cinq cents infractions ont été relevées dans l'un d'entre eux). Des contraventions ont été dressées dans deux centres à Brest, trois à Angers, un à Tarbes. La plupart des autres grandes surfaces paraissent avoir adopté une position plus conforme à la loi.

Les poursuites suspendues dans l'attente de l'arrêt de la Cour de justice du Luxembourg, ont été reprises. Au total, plusieurs dizaines d'actions sont en cours.

Les pouvoirs publics s'emploient, d'autre part, à colmater la brèche ouverte par la Cour de justice qui a supprimé deux clauses sur les importations. C'est ainsi que la direction des douanes a donné à ses services des instructions très détaillées pour empêcher les *« flux illicites »* de livres visant à contourner la loi française. Une seconde réunion interministérielle devait se tenir, ce vendredi, pour modifier l'article 4 du décret régissant l'importation. L'objectif est d'assurer un même prix de détail pour les livres importés ou non, la concurrence jouant alors au niveau des éditeurs étrangers et français.

Le ministère de la culture proposera un « toilettage » de la loi Lang au Parlement, dès la session de printemps. Mais il entend aussi convaincre les partenaires de la France dans la CEE de négocier une directive réglementant la circulation des livres dans la Communauté, après la Conférence du livre européen annoncée pour le printemps, et qui réunira des professionnels, des écrivains et des représentants des gouvernements.

Mais l'enjeu ne concerne plus seulement aujourd'hui les professionnels du livre : des éditeurs européens de journaux et de magazines, dont les publications sont aussi vendues à un prix fixe au détail, ont senti le vent du boulet. Si les systèmes de prix imposé s'effondraient, le « discount », par un effet « boule de neige », pourrait aussi se porter sur les journaux dont la diffusion serait alors menacée par la disparition de milliers de petits points de vente.

BERNARD ALLIOT.

(1) Les signataires sont : Albin-Michel, Denoël, Flammarion, Gallimard, Hachette, Robert Laffont, Minuit, Presse de la Cité, le Seuil. Avec les filiales et les maisons distribuées par ces groupes, cela représente entre 2/3 et 3/4 de l'édition de littérature générale.

MUSIQUE

Le show-biz à toute allure

II. — *Deuxième souffle pour l'industrie phonographique*

par Claude FLÉOUTER

Le père de la jeune fille de Louviers qui a gagné dix millions de francs au Loto il y a trois semaines, venait d'être licencié de l'usine de pressage Phonogram, en pleine restructuration. A Villetaneuse, la firme française Vogue a déposé, au début de janvier, le bilan d'une de ses sociétés, la manufacture de production phonographique : les disques Vogue seront désormais pressés par des sous-traitants. La chute de vente des disques depuis 1980, en France et dans le monde, a contraint au regroupement plus ou moins étroit de certaines firmes discographiques, à des suppressions d'emploi. L'expansion formidable et continue des années 60 et 70 est bien loin.

A cette époque, quelqu'un qui souhaitait écouter chez lui de la bonne musique était obligé d'acheter un disque. C'était la condition *sine qua non*. En 1984, il ouvre sa radio n'importe où, sur la bande FM, ou il achète une cassette vierge et il copie.

D'un côté, les radios fabriquent des programmes à peu de frais en diffusant des disques, c'est-à-dire des produits finis, contrôlés sur le plan technique et artistique. De l'autre côté, chacun a la possibilité de disposer chez soi d'une librairie musicale permanente sans avoir à payer un centime de droits à ceux qui ont conçu et réalisé vraiment le produit. *« On arrive ainsi*, dit M. Frédéric Sichler, président du syndicat national de l'édition phonographique, *à la situation étrange et aberrante de voir les artistes et les producteurs travailler gratuitement pour tout le monde. La France a été autrefois, sous l'impulsion des hommes de l'Encyclopédie, le premier pays à légiférer sur le droit d'auteur. Aujourd'hui nous sommes les derniers. C'est déplorable. Ce que l'ensemble d'une profession revendique, c'est la reconnaissance du fait que toute forme de consommation d'un produit mérite rémunération. La loi Lang, qui a été votée en première lecture par l'Assemblée nationale et dont nous attendons avec impatience l'application, est extrêmement moderne dans son esprit et envisage tous les cas de figure »*.

La protection des droits paraît essentielle à l'industrie phonographique avant que celle-ci puisse envisager toute forme de redéploiement à l'étranger. La France est en effet le seul pays industriel à ne pas avoir une firme discographique de dimension internationale. Est-ce un problème de langue ? La réponse est sans doute plus complexe. Cette situation constitue en tout cas une grande faiblesse, et implanter une société hors de l'Hexagone est un rêve pour tout le monde. *« Mais*, dit M. Frédéric Sichler, *quels sont les droits que nous avons à défendre à l'étranger ? »*

Il y a deux ans, les nouvelles techniques sont venues au secours d'une situation économique difficile : le groupe Polygram a lancé le disque compact. Vingt-cinq mille appareils lecteurs ont été achetés en France la première année et quarante mille en 1984. En Allemagne, il faut multiplier les chiffres par trois. Aux Etats-Unis, le procédé vient juste d'être mis sur le marché.

Il y a actuellement à la disposition du public deux mille cinq cents disques compacts tous genres confondus (mille classiques, mille variétés au sens large du terme, cinq cents jazz). Un million d'unités ont été vendus en France l'année dernière et des appareils lecteurs sont dans le commerce à des prix abordables. Le disque compact pourrait avoir, dans quatre ans, un chiffre d'affaires équivalent à celui du 33 tours avant de se substituer progressivement à celui-ci. Déjà l'usine Polygram de Hanovre fournit pour l'ensemble de l'Europe quinze millions d'unités l'an. Les Américains viennent de créer une usine sur leur territoire et une autre associera CBS et Sony. En France, MPO, créé avec les encouragements de l'Etat, a sorti quelques titres.

Les dix prochaines années vont modifier profondément le paysage audiovisuel. L'industrie phonographique peut y gagner un deuxième souffle. Mais, d'une part, il y aura la conception et la fabrication de programmes, de l'autre, la diffusion sous ces diverses formes. L'exercice du métier de production sera tel qu'il ne pourra se faire qu'à l'intérieur de grands canaux. Même s'il reste, bien sûr, quelques artisans pour des produits très spécialisés, un peu pointus.

La chanson francophone menacée

Les recettes perçues par la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) et la Société des droits et reproduction mécanique (SDRM) atteignent en 1984 respectivement un milliard et cinq cent millions de francs, soit une augmentation de 8 % par rapport à 1983.

Trois cents radios libres ont signé à ce jour un accord avec la SACEM. Cependant, M. Jean-Loup Tournier, directeur général de la Société des auteurs s'inquiète de la programmation anglo-saxonne de ces radios comme de l'absence d'un minimum de cahier des charges.

« La SACEM, dit M. Jean-Loup Tournier, *organise en mai prochain quatre journées de rencontres avec les médias, les éditeurs, les producteurs, les artistes, pour mesurer l'étendue, la nature et les raisons de l'affaiblissement de la chanson francophone face aux produits étrangers. Nous souhaiterions faire au gouvernement des propositions fondées sur des études solides et non démagogiques.*

» J'ai toujours été très réticent à l'égard d'une défense à tout prix de la chanson française, mais je suis contraint de m'interroger depuis l'explosion des radios libres. Si on laisse s'implanter la télévision par satellite et la télévision privée avec une dominante anglo-saxonne, et la chanson française, et la langue et l'identité du pays prendraient un coup sévère. »

« LE CONVIVE DE PIERRE », de Dargomijski

Au plus près de Pouchkine

Plus qu'une grande révélation, la création parisienne du *Convive de pierre* d'Alexandre Dargomijski (1813-1869) est une jolie curiosité qui mérite bien un petit tour (une heure trente-cinq tout compris, sans entracte) à l'Opéra-Comique. On y découvrira le *Don Juan* de Pouchkine, mis en musique à la fin de sa vie par le second (après Glinka) des pères de l'opéra russe, sans en changer un mot et en calquant le plus possible la ligne vocale sur le rythme et l'accent de la langue parlée : *« C'est la fusion en un seul art de deux arts qui se complètent l'un par l'autre »*, écrivait son ami César Cui.

S'il semble ouvrir la voie à Moussorgski, dans les dialogues de Don Juan et Leporello par exemple, avec cette déclamation familière qui épouse le débit et le pittoresque des conversations prosaïques, il annonce aussi Tchaïkovski dans les débats passionnés entre Donna Anna et Don Juan, par ce récitatif mélodique qui tend à l'arioso sans toutefois déboucher réellement dans des airs, Dargomijski restant toujours proche de son modèle et chantant le drame « en temps réel », comme le Debussy de *Pelléas*. Et même si la musique paraît de ce fait un peu étriquée, elle n'en reste pas moins un exemple de rigueur et de liberté dans son adaptation si ductile à un texte préexistant.

L'intrigue de Pouchkine est plus brève et simple que celle de Da Ponte. Don Juan a tué le Commandeur. Revenu après un bref exil, il voit passer Donna Anna (femme du Commandeur) qui va prier sur la tombe de son époux, et décide de la conquérir. En attendant, il se rend chez une de ses anciennes amies, Laura, tue l'amant de celle-ci et tombe dans ses bras. Au cimetière, il retrouve Anna, qui, touchée par ses déclarations, l'invite chez elle ; dans sa joie, Don Juan invoque le Commandeur, le conviant à ce même rendez-vous. Le lendemain, Anna proteste de sa fidélité à son mari, mais finit par se laisser séduire. La statue du Commandeur apparaît alors. Le bras de Don Juan est paralysé, et il meurt foudroyé.

L'intérêt de la musique va crescendo. Simplement pittoresque au début, comme dans les deux chansons espagnoles de Laura, brièvement dramatique pour le duel, elle devient lyrique, émouvante et belle, épousant toutes les courbes du sentiment, dans les scènes entre Don Juan et Anna, avant le dénouement sinistre et rapide.

L'orchestre suit de très près les voix, les double parfois à l'unisson et s'exprime rarement seul, sinon dans une petite ouverture hétéroclite, le duel, l'entrée ou la sortie de tel personnage. Mais il est aussi précis et souple que la mélodie, changeant rapidement d'inflexion, de mouvement et d'atmosphère (l'orchestration a été réalisée par Rimski-Korsakov).

La production de la Scala de Milan ne déchaînera pas l'enthousiasme : la mise en scène d'Otomar Krejca a le mérite de la sobriété plutôt que de l'originalité, dans un décor unique, une « architecture funéraire » de Guy-Claude François, chapelle à coupole avec deux rangs de fenêtres donnant sur un mur gris. Ardente voix de soprano, très expressionniste, couleur noire à la manière slave, de Mariana Nicolesco, Donna Anna aux gestes compassés genre Bolchoï, en face d'un Don Juan assez nuancé, au charme un peu fat qui peu à peu se prend au jeu, avec de beaux éclats (le ténor Allen Cathcart). Une Laura à la voix grise (Glenys Linos), un Leporello, reître au timbre d'acier (Sergueï Koptchak), John-Paul Bogart, Jean-Philippe Courtis et Fernand Dumont complètent une honorable distribution, fort bien dirigée par Jean-Claude Casadesus, à la tête d'un orchestre précis, sans finesse particulière.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations à l'Opéra-Comique, les 26, 28, 30 janvier, 1er, 4, 6 et 8 février (19 h 30).

L'interdiction de « Je vous salue Marie »

Je vous salue Marie, de Jean-Luc Godard, interdit de projection dans la commune de Versailles par la municipalité (*le Monde* du 25 janvier), a été défendu par M. Jack Lang, ministre de la culture : *« Seules les scènes de violence peuvent justifier ce genre de décision, si elles bouleversent la sensibilité de jeunes ou d'enfants. »* Il faut cesser de recourir à l'ordre moral que tout le monde refuse, a déclaré en substance M. Lang. D'autre part, Jean-Luc Godard, répondant aux questions d'Antenne 2, jeudi soir 24 janvier, a demandé aux censeurs éventuels de revoir d'abord le film et de venir en discuter démocratiquement avec lui.

La nuit des césars

Le film de Bertrand Tavernier, *Un dimanche à la campagne*, arrive en tête des nominations dans la course aux Césars, suivi de peu par *Carmen*, de Francesco Rosi. Parmi les autres favoris, on note *l'Amour à mort*, d'Alain Resnais, *les Ripoux*, de Claude Zidi, et *les Nuits de la pleine lune*, d'Eric Rohmer. Contrairement aux années précédentes, aucun film ou acteur ne se détache nettement. Le jury, présidé par Simone Signoret, se prononcera le 2 mars.

Grand Prix du cinéma français

Un dimanche à la campagne, le film de Bertrand Tavernier, déjà couronné plusieurs fois en France et à l'étranger, vient de remporter le Grand Prix du cinéma français. Créé en 1934, ce prix, sans avoir le prestige du prix Louis-Delluc, peut se flatter d'avoir remarqué, au cours des ans, des films aussi importants que *la Kermesse héroïque*, de Jacques Feyder, avant-guerre, et après 1945 *la Vérité*, d'Henri-Georges Clouzot, et *La nuit est un roman*, d'Alain Resnais. Parmi les jurés, on relève la présence de Maurice Bessy, président-fondateur du prix Louis-Delluc, et Robert Chazal, président du Syndicat français de la critique de cinéma.

Retour de Theodorakis

Depuis six ans, Mikis Theodorakis avait abandonné la chanson. Après la présentation du *Canto General* (inspiré par Pablo Neruda) un peu partout dans le monde, il est retourné à ses racines, la musique byzantine, et il a composé un requiem pour l'église orthodoxe sur des paroles anonymes retrouvées dans une liturgie du treizième siècle.

C'est en décembre dernier, dans les studios d'enregistrement d'Athènes, qu'il est revenu à la chanson avec deux suites de ballades d'ivresse, d'amour mais aussi d'ironie sur la Grèce d'aujourd'hui.

Ce vendredi 25 janvier, au Palais des congrès, Mikis Theodorakis prend le départ d'une tournée européenne en présentant des extraits de ces deux derniers albums et aussi des chansons imaginées autrefois sur des poèmes de Ritsos et de Garcia Lorca.

★ Palais des congrès, 21 heures.

Les fouilles de la cour Carrée

Beaucoup de monde se presse dans le hall exigu de la mairie du premier arrondissement pour voir... peu d'objets, mais beaucoup de photographies en noir et blanc des diverses étapes des fouilles et les reproductions de gravures anciennes retraçant les avatars du Louvre, des Carolingiens à nos jours. Si la présentation n'est pas exaltante, elle révèle cependant ce qui s'est passé sur le chantier dont l'accès était interdit au public.

Elle permet par ailleurs de comprendre comment ont été conduites les fouilles, et pourquoi les endroits les moins nobles sont souvent les plus riches en vestiges révélateurs des mœurs de l'Ancien Régime. Témoins, les latrines et autres dépotoirs qui regorgeaient de poteries. Les fouilles, et donc l'exposition, sont une conséquence indirecte du projet du Grand Louvre, confié à l'architecte américain I. M. Peï (la pyramide). Au moment où l'architecte est attaqué avec virulence, notamment par l'association de M. Michel Guy (*le Monde* du 19 janvier), ce projet contribue paradoxalement à mettre en valeur le passé du vieux Louvre.

★ Mairie du premier arrondissement, 4, place du Louvre, de 9 h 30 à 18 h 30, jusqu'au 27 janvier.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE DAMNÉ : Arcane (338-19-70), 20 h 30.
VAE SOLI : Astelle théâtre (238-35-53), 20 h 30.
PINK THUNDERBIRD : Galerie 55 (en anglais) (326-63-51), 20 h 30.
LES PRÉNOMS EFFACÉS : Grand hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice.
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : Temporale (Orage, en langue italienne).
☞ TEP (364-80-80), 20 h 30 : Clair d'usine.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats-Rencontres : 20 h 30 : le Diable en tête, de B.-H. Lévy ; 21 h : Télévisions brésiliennes ; Cinéma-Vidéo : 16 h : Londres-Paris : Première en Ulm ; 19 h : Ananas, de A. Gitai ; Cinéma chinois : 17 h 30 : le Dépôt 51, de L. Qiong ; 20 h 30 : la Mélodie des fileuses, de S. Fu ; 15 h : Gertrude Stein ; When this you see, remember me, de P. Miller-Adato, M. Norris ; à 18 h : Arthur et Corinne Cantrill.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Fille de Madame Angot.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Richard III ; 18 h 30 : Herman Van-Veen (Hollande).

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), 21 h : le Moine noir.
AKRAKAS CENTER (258-97-62), 19 h 30 : Opus anomique (dern.).
AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h : Piedigrotta ; 21 h : la Vie cause de mort.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.
ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : le Damné.
☞ ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Poil de carotte – Un voyageur ; 18 h 30 : Une heure avec Vildrac.
ASTELLE-THÉATRE DU XIXe (238-35-53), 20 h 30 : Vae Soli.
ATALANTE (606-11-90), 20 h 30 : Journal d'un chien.
☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.
☞ ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h 30 : les Serments indiscrets ; 18 h 30 : Voyages d'hiver.
☞ BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Conversation chez les Stein sur monsieur de Gœthe absent ; 21 h : Still Life.
☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.
☞ CARTOUCHERIE, Th de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Rêves.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Un rite pour le dire.
CITÉ UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand-Théâtre 20 h 30 : Mille francs de récompense ; La Resserre 20 h 30 : Le train était à l'heure ; Galerie 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.
☞ CITHEA (357-99-26), 22 h : le Crime anglais.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir ; 22 h 30 : Lili.
CONCIERGERIE (359-63-01), 19 h : la Semaine de la comète.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Mystère bouffe ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.
DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.
EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : Architruc.
EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.
EPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : la Drôlesse.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : le Misanthrope.
ESPACE ACTEUR (262-35-00), 20 h 45 : Cahier de brouillon sur une pelouse entretenue.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Coelina ou l'enfant du mystère.
☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernaux ; 20 h 30 : le Misanthrope ; 22 h 30 : Madras.
ESSAION (278-46-42), I. 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 18 h 30 : la Tour d'amour ; 21 h : Caméléon.
☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.
☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : les Prénoms effacés.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
☞ JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Usinage.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.
☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.
☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : les Eaux et les Forêts ; 21 h 45 : le Prophète. – II. 18 h : la Gazelle après minuit ; 20 h : Pour Thomas ; 21 h 45 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h : Parlons français, n° 2 ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.
☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 19 h 30 : Hedda Gabler ; 21 h 30 : la Plus Forte.
☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.
MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : Savage Love.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon ; Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berline.
☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau ; Petite salle 21 h : Louki que quoi dont où.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle 21 h : Arbres de vie.
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : le Chat de la Saint-Sylvestre.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Louloute.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : A l'ombre des années en fleurs.
POCHE MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Kidnapping.
PORTE-DE-GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Toi et tes nuages.
☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : la Fille de Rappaccini.
RANELAGH (288-64-44), 21 h : Et à la fin était le bang.
RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.
☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
SPLENDID - SAINT - MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : le Café par exemple.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.
☞ THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : le Malentendu.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle 21 h : Games.
☞ THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : Exil.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.
THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Rattraper le temps.
☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle 19 h : Cinq Nô modernes.
THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Chacun pour moi.
☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club
Pour adhérer au Club du Monde des Spectacles envoyez le bulletin ci-dessous au journal Le Monde, service publicité, 5 rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal Le Monde.
Nom ________ Prénom ________
Ville ________ Rue ________
N° ________ Code postal ________ N° tél ________
☞ Ce sigle dans nos lignes programmes signale les spectacles qui bénéficient des services « Club du Monde des Spectacles ».
INFORMATIONS : 878-48-48 et 878-37-37
24 heures sur 24.

Vendredi 25 janvier

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : 2000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.
PROLOGUE (575-33-15), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h 30 : Marshall nous voilà.
TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé s'tire.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

La danse

18 THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Cie du Bijave.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.
TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : J. Baiz.
TH. PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Petites pièces ringardes mais sympathiques – le Passeur de pulls.

Opéra

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (602-12-11), 20 h 30 : Barbe-Bleue.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.
ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Z. Mehta ; chœurs de l'Orchestre de Paris, chef de chœurs : A. Oldham (Haydn).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Orchestre de chambre Vuillermoz, dir F. Vuillermoz (Bach).
☞ Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. U. Ségal (Sibelius, Bartok, Mendelssohn).
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Orchestre symphonique de la RTBF, dir. L. Hager (Mozart, Schumann).
Lucernaire, 20 h : C. Pighetti, A. Rossuli (Mozart, Schubert, Martinu...).
Renaissance, 18 h 30 : P.-F. Vallet (Liszt, Brahms, Rachmaninov).
☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de la Philharmonie polonaise de chambre, B. Gorzynski (Vivaldi, Dvorak).
Institut néerlandais, 20 h 30 : Delta Ensemble, dir. J. Sligter (Keuris, Heppener, Straesser).
Salle Rossini, 20 h 45 : Triptyque (Ravel, Louvier, Castérède...).
Centre Mathis, 20 h 30 : A. Gippet, V. Briel (Chaminade, Fauré, Debussy...).
Salle Cortot, 20 h 30 : R. Eriendsdottir (Mendelssohn, Schumann).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : Hommage à Oskar Werner : le Traître, de A. Litvak ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Assassinat dans la salle de prière, de F. Mu et Z. Yibin ; 21 h : 70 ans d'Universal : Je suis un aventurier, d'A. Mann.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Au loin une voile, de V. Legochine ; 17 h : Carte blanche à Théo Angelopoulos ; Tristina, de L. Bunuel ; 19 h : Cinéma japonais – la bombe : Rivière, poème de la colère, de K. Mori.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) (inédit) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), République Cinéma, 11e (805-51-33).
AMADEUS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-26).
L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (320-10-19).
A NOUS LES GARÇONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).
L'AUBE ROUGE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : George V, 8e (562-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
BOLÉRO (A., v.o.), (*) : Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).
BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)
BRIGADE DES MŒURS (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
CARMEN (Franco-It.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (564-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

L'APOCALYPSE DE L'OCÉAN ROUGE, film franco-italien de John Old junior, v.o. : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA COMPAGNIE DES LOUPS, film britannique de Neil Jordan, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LE DÉFI DU TIGRE, film américain de Walter Gordon : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
JE VOUS SALUE MARIE, film franco-suisse de Jean-Luc Godard : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Marilyn, 14e (544-43-14).
PALACE, film français d'Edouard Molinaro : Forum, 1er (293-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS, film français de Jean-Pierre Vergne : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
UN FILM, film français de Michel Hanoun : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SPECTACLES

LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE (Canadien-français) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).
DON GIOVANNI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
EMMANUELLE IV, George V, 8e (562-41-46).
LES ENRAGÉS (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
GLAMOUR (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
GREMLINS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).
L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; *14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (575-79-79).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-07-76) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES *NUITS* DE LA *PLEINE LUNE* (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46).
LE PAPE DE GREENWICH VILLAGE (A. v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
PARTENAIRES (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46).
LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38).
PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Lumière, 9e (247-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).
LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).
QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
LES RIPOUX (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
RENDEZ-VOUS A BROAD STREET (A. v.o.) : Colisée, 8e (359-29-45).
LES RUES DE L'ENFER (A.) (**) v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LES SAINTS INNOCENTS (Esp. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; *Paramount Maillot*, 17e (758-24-24).
LA 7e CIBLE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; George V, 8e (562-41-46) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).
SOS FANTOMES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; *Maxéville*, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Reflet Balzac (H. sp.), 8e (561-10-60).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
TRAIN D'ENFER (Fr.) Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : *Cluny Palace*, 5e (354-07-76) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Lumière, 9e (246-49-07).
UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

Les grandes reprises

ALL THAT JAZZ (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H.sp), 1er (508-94-14) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Reflet-Quartier Latin, 5e (326-84-65).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
BEAT STREET (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE CŒUR EST UN CHASSEUR SOLITAIRE (Ang., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).
LES CŒURS CAPTIFS (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA CORDE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
FORT SAGANNE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).
INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A. v.o.), UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).
METROPOLIS (A.), Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
LA *NUIT* DES *MORTS VIVANTS* (A., v.o.) (*) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
SHINING (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (H.sp.) (554-46-85).
TESS (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H.sp.), 1er (508-94-14) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TRASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47).

COMMUNICATION

FR 3 LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES A L'HEURE DES NOUVELLES TECHNIQUES

La télévision au cœur de la ville

Poitiers. – Après Caen en septembre (avec le Festival du cinéma de Deauville), après Lyon et Grenoble la semaine passée (avec le Festival du cinéma fantastique d'Avoriaz), la station régionale FR3 Limousin-Poitou-Charentes propose à son tour deux « télévisions matinales » le vendredi 25 et le samedi 26 janvier sur l'antenne nationale. Six heures en direct du Festival de la BD à Angoulême. Un gros effort pour cette station qui semble avoir le vent en poupe.

Le 14 janvier, FR3 Limousin-Poitou-Charentes – qui couvre sept départements avec deux rédactions indépendantes (Poitiers et Limoges) – a inauguré très officiellement à Poitiers des nouvelles installations. Lancement d'un faisceau hertzien reliant Poitiers et La Rochelle (préfigurant l'implantation d'un bureau FR3 dans cette ville), lancement d'un réseau « PICTE » (Poitiers images communication télévision éducation), projet régional qui a pour but de former des graphistes aux images de synthèse : la station régionale a _« valeur de modèle »_, a déclaré M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication au cours de cette journée où le débat sur les télévisions privées locales s'inscrivait en toile de fond. Les résultats sont là : la station arrive en tête des sondages, juste après l'Alsace, pour l'écoute des émissions régionales.

Les derniers sondages (*le Monde* du 8 janvier) montrent un bond en avant assez remarquable de l'écoute moyenne des émissions régionales de FR 3 Limousin-Poitou-Charentes (celles-ci ont passé de 13,7 % à 18 % en un an). Un succès que l'on doit à Bernard Mounier, directeur délégué à la régionalisation, un homme qui vient des maisons de la culture, à Christiane Jolivet-Malabré, une toute jeune et battante responsable des programmes, à une équipe peut-être plus unie qu'ailleurs, assez prête à se remettre en cause, toujours à la recherche d'idées. Et à une politique qui pourrait se résumer à ceci : que les gens s'approprient leur télévision régionale.

Pour Christiane Jolivet-Malabré, qui travaille dans un bureau surchargé avec trois ou quatre autres personnes, à 4 kilomètres des studios et de la rédaction de FR 3 Limoges, le secret de cette percée tient à une *« régionalisation maximum »* des programmes depuis le dernier trimestre. Comme ailleurs, on trouve une grille avec une « couleur » chaque jour (le cinéma le mardi, les enfants le mercredi...). Mais, contrairement à ce qui se fait partout – pour des raisons d'argent essentiellement, – elle a dit non aux plateaux, à ces débats où les invités débattent à longueur de journée, alignés comme des poireaux sur leurs chaises devant la caméra. *« On va chez eux, on se déplace, on tourne au maximum à l'extérieur, c'est plus compliqué, cela oblige à faire des prévisions de tournage longtemps à l'avance, mais cela favorise ce qu'on appelle la télévision de proximité. »*

Des émissions réalisées par des téléspectateurs

Elle s'est rendu compte aussi que les gens du Limousin ne se sentaient pas concernés par les productions fabriquées par d'autres régions ou coproduites par plusieurs régions. Aussi, avant d'être plus rigoureuse dans le choix de ces émissions venues d'ailleurs (*« on ne s'engagera plus sur des séries qu'après avoir un pilote »*) elle « habille » le programme (documentaire, film...) avec un animateur qui reçoit chaque fois un téléspectateur de la région, concerné d'une manière ou d'une autre. Tout est commenté, présenté, débattu, critiqué s'il le faut. Autre petit truc pour impliquer le téléspectateur : la présentation quotidienne des programmes du lendemain, là aussi en dehors des studios. Christiane Jolivet-Malabré part tous les jours avec une équipe légère et annonce ses émissions à partir d'une boulangerie d'un marché. *« Ce bouche à oreille a été une manière de faire connaître la télévision. En un an, j'ai dû rencontrer plus de cinq cents personnes. »*

Deuxième axe de cette stratégie de pénétration, l'ouverture. Bernard Mounier veut habituer le public à utiliser cette télévision régionale. Il propose son antenne à des réalisa*teurs indépendants. Il a commandé*, par exemple, des génériques (très *in*, on les a vus) à une équipe de vidéographistes de La Rochelle, le groupe Interface. *« On voudrait*

De notre envoyée spéciale

qu'au fil des mois les génériques reflètent ce qui se fait de nouveau dans la station ». Il donne également la possibilité à des simples téléspectateurs de réaliser des émissions sur des sujets qui les passionnent (FR 3 coproduit, met un réalisateur et les moyens de la station à disposition de la personne). Il a des projets en 1985 avec des journalistes, des architectes, des étudiants, des comédiens, des éditeurs, des enseignants, etc. Il lance des coproductions également avec des organismes comme les universités, l'Office franco-québécois, des coopératives d'achat, la SNCF.

Un enthousiasme de pionniers. Que n'éteint ni le manque d'argent réel ni – plus grave – le manque de personnel et de matériel. FR 3 Limousin-Poitou-Charentes fabrique cent soixante-huit heures de programmes par an avec une équipe de vidéo légère (1). Les journalistes, de leur côté, ont reçu leur première Betacam, la caméra à magnétoscope incorporé, dont l'emploi continue de soulever des réserves syndicales. L'information et les programmes se bousculent dans le même studio. L'arrivée possible des télévisions locales privées ne semble pas non plus trop effrayer. La concurrence va remettre en question les habitudes (corporatistes), les petits conforts. A condition bien sûr qu'il y ait égalité des chances. Que les stations de FR 3 ne soient pas écrasées par les contraintes. Que l'on tire les leçons du désastre italien. *« Il faut des règles strictes »*, dit Bernard Mounier.

Les nouvelles installations de FR3 Poitiers donneront plus d'autonomie à ce centre d'actualités télévisées, qui a un petit complexe vis-à-vis de Limoges. Poitiers, qui couvre quatre départements et une population de 1 500 000 habitants, a toujours revendiqué une suprématie sur Limoges, qui ne couvre que trois départements et environ 700 000 habitants. Les deux bureaux régionaux d'information (BRI) ont des moyens identiques (chacun fabrique et diffuse son propre journal sur sa zone), mais c'est Limoges qui bénéficie d'une structure de programme. Le développement de Poitiers représente un enjeu important (le conseil régional a investi 2 millions de francs dans l'affaire).

Le réseau PICTE – qui sera opérationnel fin juillet 1985 – concerne plusieurs institutions, l'université de Poitiers, l'école régionale des beaux-arts, le centre de formation à l'informatique de la ville. Poitiers est le seul centre d'actualités télévisées engagé dans ce genre de recherche.

Pour Jacques Sauvage, adjoint au chef de centre, responsable de ce projet, il s'agit de former des jeunes sous le double aspect de l'informatique et du graphisme, en espérant avoir au bout du compte des créateurs régionaux qui sauront faire des images de synthèse. *« Il s'agit d'effectuer une percée dans un système nouveau. Jusqu'où cela ira? L'expérience le dira. On peut imaginer que 30 % à 40 % des images seront fabriquées prochainement par ordinateur et plus seulement par la caméra. On veut être dans la course. »* Un pionnier lui aussi, décidément.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) L'équipe de FR3 Limoges dispose en réalité pour la partie programmes (hors informations) d'une équipe film (qu'elle partage pour les coproductions interrégionales), d'un car BICAM (qu'elle partage avec le réseau national) et d'une équipe ONG (vidéo mobile légère), seule équipe entièrement à sa disposition.

Au « Monde »

André Fontaine a annoncé les 21 et 23 janvier une première série de décisions concernant la direction et la rédaction du *Monde*.

Il sera directement assisté par *Pierre Drouin*, éditorialiste et conseiller de la direction. Il a également appelé auprès de lui *Jean-Marie Dupont*, chargé de missions, qui continuera, notamment, à s'occuper des relations avec la presse et, en liaison avec le directeur du personnel de l'entreprise, de l'administration et de la rédaction.

Claude Lamotte a pour tâche de proposer une refonte générale des suppléments quotidiens du *Monde*. *Paul-Jean Franceschini* se voit confier l'étude d'un nouveau projet de magazine en couleurs destiné à paraître à l'automne. *Jean Planchais* assurera la coordination de ces deux projets.

Réorganisé, le service « Société » (sciences, médecine, environnement, défense, éducation, religion et sports) reste sous la responsabilité de *Robert Solé*. Quant aux « informations générales » (justice, police, faits divers), elles sont confiées à *Jean-Maurice Mercier*, directeur de l'information, sous l'autorité de qui sont placés les reporters.

VU

La Chine gaie

La Chine bouge, et elle bouge vite, du moins la Chine côtière, traditionnellement ouverte – ou sujette – aux influences étrangères. N'existait-il pas, voici plusieurs siècles, une ville arabe à Canton, la grande métropole du Sud ?

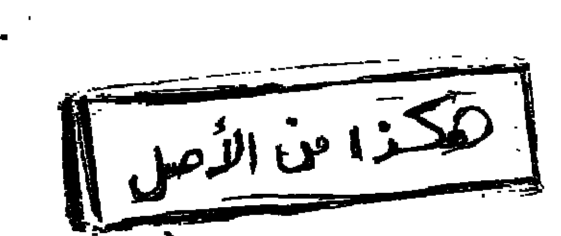
L'air nouveau qui souffle depuis 1978 sur cet immense pays, mais que contrariaient jusqu'à il y a un an de très forts vents contraires, a gagné en puissance depuis le printemps dernier. Les uns après les autres les tabous cèdent sous la poussée, les obstacles s'effondrent, les interdits s'écroulent. Une caméra super-8 sur l'épaule et un micro au poing, Frédéric Laffont et Eric Schlesser ont librement « navigué » pendant plusieurs semaines, l'automne dernier, entre Shanghai et Canton, sans guide ni autorisation de tournage.

Le résultat de cette enquête dans la rue, au contact direct de la population, est un reportage d'une grande vie, gai comme savent l'être les Chinois hors des contraintes politiques quotidiennes, et qui dénote chez ses auteurs une tendre sympathie pour ce peuple en quête de bonheur après tant de rigueurs. Son mérite est de ne pas se satisfaire des multiples facettes de la mode moderniste – la coupe japonaise chez les coiffeurs pour dames, le studio de photographies disco, où les jeunes filles branchées se font tirer le portrait habillées à l'occidentale, – mais de montrer aussi les limites et les points noirs de cette évolution : chômage des jeunes, trafics divers, vagues d'arrestations et d'exécutions de jeunes « criminels ». Sans oublier ce responsable de quartier qui, au passage des reporters dans une rue populeuse, exhorte les passants dans son haut-parleur à « se méfier de la caméra »...

Le deuxième volet du dossier est plus classique. Il éclaire néanmoins l'un des aspects dramatiques de cette fascination un peu folle q'exercent sur les Chinois de la province de Canton les lumières de Hongkong, ce temple du capitalisme sauvage. Pour franchir la frontière, tous les moyens sont bons, s'ils ne sont pas tous également sûrs. L'expédition se termine souvent par l'arrestation par la police de Hongkong et le renvoi du fugitif dans son village d'origine – d'où, à son retour, des vexations et la prison, – ou, pis, par la mort en mer. *« Le paradis tout de suite »*, disent-ils.

MANUEL LUCBERT.

★ *Carte de presse :* Quand le soleil se lève à l'Ouest, A 2, jeudi 24, 21 h 40.



COMMUNICATION

LE DÉBAT SUR LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES

L'inquiétude des créateurs

Les Français qui attendent l'avènement des télévisions privées espèrent sans doute une plus grande diversité de programmes, moins de rediffusions et plus de créations. Comment comprendre alors que la plupart des créateurs considère cette multiplication des chaînes avec inquiétude ? La Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) – qui groupe la plupart des scénaristes et réalisateurs de télévision français – a adressé un télégramme au président de la République pour demander que cet élargissement de l'espace audiovisuel ne se fasse pas sans « *une réflexion approfondie sur les objectifs* » et « *des garanties sérieuses* ». La SACD redoute en effet un effondrement de la création « *dont les conséquences seraient désastreuses tant sur le plan industriel et économique que sur le plan culturel* ».

Repli frileux sur le service public et la sauvegarde des situations acquises ? « *Pas du tout*, réplique M. Jean Matthyssens, délégué général de la SACD, *les créateurs sont favorables par principe à tout nouveau mode de diffusion. Nous l'avons prouvé en renonçant à la rémunération des droits d'auteurs pour faciliter la première année le démarrage du câble. De même, notre différend avec Canal Plus est sur le point d'être réglé dans des conditions très favorables pour les débuts de la quatrième chaîne. Mais avec les télévisions hertziennes, nous avons l'impression que la politique du gouvernement abandonne ce qui faisait sa cohérence fondamentale : le développement des programmes.* »

Pour les responsables de la SACD, les télévisions privées locales ne sont pas en mesure d'assurer le renouveau de la création. L'expérience étrangère semble leur donner raison : en Italie, les stations indépendantes achètent des programmes étrangers ; aux Etats-Unis, elles ont recours à la « syndication », sorte de centrale d'achat pour des produits déjà diffusés. Mais les craintes de la SACD se fondent aussi sur l'évolution de la situation dans les chaînes publiques en France. En effet, selon les calculs de la société d'auteurs, le pourcentage de fiction française diffusée par les trois chaînes est passé de 61 % en 1980 à 52 % en 1984. Si l'on enlève du décompte les films français, qui bénéficient de quotas dans les cahiers des charges, le pourcentage de fiction française de télévision tombe de 63 % en 1980 à 48 % en 1984.

« *Si le service public est incapable de s'opposer à l'érosion de la création française*, remarque le réalisateur Claude Santelli, président de l'Union nationale des auteurs et artistes, *comment imaginer que les télévisions locales privées respecteront des quotas ? L'expérience des radios locales montre que la pression économique a toujours raison de la réglementation. S'il faut choisir le moindre mal, une chaîne nationale privée nous semble mieux armée que des stations locales pour offrir des garanties aux créateurs.* »

Pour Jean Cosmos, un des grands auteurs du petit écran, dont on a pu voir il y a quelque temps la série *la Dictée*, le constat est encore plus désabusé : « *J'ai toujours cru que la télévision, c'était des programmes. Aujourd'hui, les chaînes ont situé la concurrence au niveau du nombre de spectateurs et non plus de la politique des programmes. Demain, la télévision commerciale aggravera cette logique* ». Et Jean Cosmos s'inquiète de l'intérêt que l'on porte aujourd'hui à la production industrielle de série à la manière américaine ou brésilienne, sacrifiant délibérément, à ses yeux, la qualité à l'impératif économique.

L'inquiétude est partagée par la Société des réalisateurs de films (SRF), qui redoute que les télévisions privées n'apportent plus de problèmes que de travail. « *La législation sur les droits d'auteurs sera-t-elle suffisante pour empêcher qu'on ne mutile nos œuvres à coups de spots publicitaires comme en Italie ?*, s'interroge un des responsables de la SRF. *Quant aux programmes, gardons-nous de rêver : il s'agira avant tout de plateaux bavards, de jeux et de shows.* »

Attitudes corporatistes, dira-t-on, qui défendent un conception élitiste et dépassée de la création télévisuelle. « *Nous ne vivons pas sur la nostalgie de ce qui a été*, répond Claude Santelli. *Les créateurs de télévision ont conscience qu'il faut répondre aujourd'hui à une grande diversification des goûts. Il n'est pas question de faire un chef-d'œuvre à chaque dramatique, mais il n'y a aucune raison de se contenter de la bibliothègue rose. Qu'on ne nous prenne pas pour des saltimbanques incapables d'intégrer la dimension économique. Nous savons que, pour faire face à des coûts de production de plus en plus importants, il s'agit de trouver un marché et des capitaux. Mais la création de télévisions locales privées est-elle la meilleure solution de ce problème ?* »

L'autre solution, c'est peut-être la stratégie de la télévision publique italienne, qui, après s'être épuisée pendant cinq ans dans une concurrence stérile avec les stations privées, s'est peu à peu remise à produire des grandes séries de qualité, signées par les noms les plus illustres du cinéma et vendues aux télévisions européennes comme aux chaînes américaines. « *Mais faudra-t-il supporter cinq ans de confusion et de médiocrité pour que les chaînes publiques prennent enfin au sérieux la création ?* renchérit Jean Cosmos. *Savez-vous qu'aujourd'hui un auteur peut espérer faire une dramatique tous les deux ans pour la télévision. Entre la modeste prime d'inédit que la chaîne lui verse et les droits d'auteurs qu'il touche bien des mois après, il peut compter sur 150 000 mille francs. C'est pour cela que tous les scénaristes de télévision ont un second métier. Comment voulez-vous dans ces conditions résister à l'industrie de programmes américaine ?* »

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

SOIXANTE-SIX LICENCIEMENTS ENVISAGÉS DANS LE GROUPE DES ÉDITIONS DU HENNIN

La direction du groupe Hennin-Femmes d'aujourd'hui – qui édite *Femmes d'aujourd'hui-modes de Paris, Nous deux, Intimité, Marie-France, Femme pratique, Dépêche-mode* – a informé les élus au comité d'entreprise, réunis le 18 janvier, de son intention de demander l'autorisation de licencier 66 personnes (25 employés, 21 cadres et 20 journalistes) sur un effectif global de 312 personnes. Ces mesures de licenciement interviennent à peine plus d'un an après une première compression d'effectif qui avait touché 22 personnes.

Le comité d'entreprise a refusé les nouveaux licenciements envisagés en l'absence de données exactes du plan de restructuration annoncé par la direction. Plan consécutif au spectaculaire regroupement de magazines féminins intervenu en novembre 1984, modifiant la répartition du capital des éditions du Hennin, entre les Editions Mondiales (50,77 %), la Société de publications économiques, féminines et familiales que dirige Mlle Francine Amaury (34,23 %) et le groupe Femmes d'aujourd'hui (15 %). Le chiffre d'affaires du nouveau groupe serait de l'ordre de 1,5 milliard de francs.

Une nouvelle réunion du comité d'entreprise est fixée au 28 janvier.

● RECTIFICATIF. – Ce n'est pas la *Revue internationale de défense* mais la *Revue internationale de stratégie*, qui diffuse « Défense vidéo magazine », un magazine trimestriel sur vidéocassette (*le Monde* daté 20-21 janvier). L'éditeur est Wilner Productions, 4, rue Villehardouin, 75003 Paris ; tél. : 274-55-06.

Vendredi 25 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Le jeu de la vérité.
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Michel Sardou, chanteur de charme...

21 h 50 Feuilleton : Ballerina.
D'après Vicky Baum, réal. D. Haugh. Avec C. Auger...
Suite des mésaventures d'une danseuse autour du monde. Ses prouesses chorégraphiques, amoureuses, etc.

22 h 50 Histoires naturelles : Les Hommes-poissons.
Hugues Dessault passe sa vie avec les poissons sous l'eau, sans bouteille ni machine. Il chasse là comme d'autres chassent sur terre.

23 h 20 Journal.

23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon
D'après J.-P. Petrolacci ; réal. P. Planchon et S. Friedman. Avec J. Davy, P. Hatet, G. Marchal...
Antonin Berg, le patriarche, est gravement malade et refuse de se soigner. Florence est très inquiète. Georges Quentin, qui vient de quitter le gouvernement, doit faire face, à la mairie de Châteauvallon, aux révélations de la Dépêche *sur l'affaire des Sablons...*

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « De nouveaux comportements des Français ? », sont invités : Mme Christiane Collange (Moi, ta mère), *MM. Louis Beriot* (le Bazar de la solidarité), *Pierre Daninos* (la France dans tous ses états), *Alain Duhamel* (le Complexe d'Astérix), *Olivier Duhamel, codirecteur de la SOFRES-Opinion publique, Martin Veron* (l'Amour propre).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : l'Extravagant Mr Ruggles.
Film américain de L. Mac Carey (1934), avec C. Laughton, M. Boland, C. Ruggles, Z. Pitts, R. Young, L. Hyams (v.o. sous-titrée. N.).
Un parfait maître d'hôtel britannique est gagné au poker par un couple de nouveaux riches américains. Il va vivre avec eux dans une bourgade du Texas. Savoureuse confrontation des bonnes manières de l'Angleterre victorienne et des mœurs frustes de l'ouest des États-Unis. Comédie bouffonne où Charles Laughton découvre les principes et les valeurs de la démocratie. Car le film est, aussi, idéaliste.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).

20 h 35 Vendredi : West side blues.
Magazine d'information d'André Campana.
Un document, tourné par un groupe de jeunes à mi-chemin entre la délinquance et le chômage, originaires du ghetto noir et portoricain de Chicago. Sa diffusion est suivie d'un débat sur le thème : « Comment s'en sortir ? »

21 h 30 Laissez passer la chanson : spécial Gloria Lasso.
Avec le grand orchestre de J.-D. Mercier, Georges Jouvin, Olivier de Murcia... Le portrait en chansons d'une grande star mexicaine absente de France depuis quinze ans.

22 h 25 Journal.

22 h 50 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
La « folie ordinaire » d'un grand écrivain américain.

22 h 55 Prélude à la nuit.
« A tes pieds », de Grieg, par le pianiste Laurent Petitgérard.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé ; **17 h 11**, Thalassa ; **17 h 37**, Ecoute le vent sur la lande ; **17 h 51**, Paris clin d'œil ; **18 h 4**, Deux musiciens pour un village ; **18 h 27**, Présence du théâtre ; **18 h 53**, Feuilleton : Foncouverte ; **19 h 6**, Atout PIC ; **19 h 15**, Journal.

CANAL PLUS

20 h 30, Série : Ellis Island ; **21 h 50, Horizons perdus**, film de Frank Capra ; **23 h 43, Survivance**, film de Jeff Lieberman ; **1 h 15, le Dernier Nabab**, film d'Elia Kazan ; **3 h 10**, les KO de Canal Plus ; **4 h 10, Emmanuelle IV**, film de Francis Leroi ; **5 h 35**, Série : Hill street blues ; **6 h 25**, Batman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : La France et sa mémoire.

21 h 30 Black and blue : L'année du rock.

22 h 30 Nuits magnétiques : Redécouverte de Boris Souvarine.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de Stuttgart) : Symphonie nº 53 en ré majeur « l'Impériale » de Haydn, « Cinq lieder pour orchestre » de Berg, « Symphonie nº 3 en fa majeur », de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. G. Bertini, sol. P. Bryn-Julson, soprano.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 24 h, musique traditionnelle d'Egypte.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 26 JANVIER

– *M. Michel Delebarre*, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, est invité à l'émission « Repères » sur FR 3 à 13 h 15.

– *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, secrétaire d'Etat aux universités, est reçu au journal de 21 h 55 sur FR 3.

Les programmes du samedi 26 et du dimanche 27 janvier se trouvent dans « le Monde Loisirs »

CARNET DU Monde

Naissances

– Tobias,
MUTHESIUS.

Paris, le 19 janvier 1985.

Florence GÉTREAU,
Ingo MUTHESIUS,

57, allée d'Alsace, Gretz,
F-77220 Tournan.

Décès

– Les conseils d'administration de l'institut Arnault-Tzanck,
Les Volontaires du sang du département des Alpes-Maritimes,
Les médecins et le personnel de l'institut Arnault-Tzanck,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maurice DONAT,
président de la fédération
de l'institut Arnault-Tzanck,
directeur général
de l'institut Arnault-Tzanck,
président de la Fédération nationale
des établissements
de transfusion sanguine.

Les obsèques ont eu lieu, selon la volonté du défunt, dans la plus stricte intimité, le 22 janvier 1985, au cimetière de la Sine à Vence (Alpes-Maritimes).

Institut Arnault-Tzanck,
06700 Saint-Laurent-du-Var.

– Mme Gaston Fourrey,
son épouse,
M. et Mme Raoul Morel
et Sylvie,
M. et Mme Hervé Lintanff
et François,
M. Charles Fourrey
et Hugues,
M. et Mme François Fourrey
et Laure,
M. et Mme Louis Fourrey,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Fourrey, Bonichon, Gaillardot,
parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston FOURREY,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
ancien directeur
de l'Ecole nationale professionnelle
d'optique et de lunetterie de Morez,

survenu le 19 janvier 1985, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 22 janvier à Grenoble.

39220 Les Rousses.

– Son père,
Sa mère,
Ses sœurs,
ont la grande peine de faire part du décès de

Philippe LASRY,

inhumé dans l'intimité familiale.

1, rue Gutenberg.
75015 Paris.

– Mme Sauveur Leca,
Le commissaire général de brigade aérienne (C.R.), Pierre Deffaux et Mme, née Claude Leca,

ont la tristesse de faire part du décès de

Sauveur LECA,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1940,

survenu au Maroc dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu à Casablanca le 15 janvier 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Novo,
Casablanca 01.
13, boulevard de Strasbourg,
94130 Nogent-sur-Marne.

– Mme Léon Marty,
Le général et Mme André Marty,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yvon Marty,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon MARTY,
chevalier de la Légion d'honneur,
docteur ès sciences,
professeur d'Ecole normale,

survenu le 15 janvier 1985, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Suivant la volonté du défunt, la cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Montans (Tarn).

25, rue des Pyrénées,
31400 Toulouse.
Vigoulet-Auzil,
31320 Castanet-Tolosan.
38, rue du Hameau,
94240 L'Hay-les-Roses.

– Le président de l'université Jean-Moulin (Lyon-III),
Le doyen de la faculté de droit de Lyon,
Les membres du personnel enseignant et administratif de la faculté,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. le doyen Roger NERSON,
professeur émérite
à la faculté de droit de Lyon,

survenu le 18 janvier 1985.
Un hommage lui sera rendu ultérieurement à l'université.

– Grenoble. Israël. Marseille. Paris. Pau. Sfax.

Mme Marie Gilda Sitbon,
M. et Mme Aldo Sitbon
et enfants,
M. et Mme Max Sadoun
et enfants,
M. et Mme David Sitbon
et enfants,
M. et Mme Michel Sitbon
et enfants,
M. Moïse Scetbon
et famille,
M. et Mme Gaston Ganem
et famille,
Les familles Fratty, Bessis, Ganem, Aidan, Sitbon, Zagdoun, Sarraga, Pivont,
Parents et alliés,
font part du décès de

M. Edouard SITBON,

né à Monastir (Tunisie).
Les obsèques ont lieu le vendredi 25 janvier 1985, à 9 heures, au cimetière du Grand-Sablon, à Grenoble.

– Zofia Straszewska,
M. et Mme Jerzy Janowski,
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur mère et grand-mère,

Mme Julia STRASZEWSKA.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 23 janvier 1985.

Résidence Dubreuil,
28-30, route de Chartres,
91400 Orsay.

Communications diverses

– Le centre culturel Les Fontaines organise les 2 et 3 février un week-end sur le thème : « Vivre la musique » pour apprendre non seulement à l'aimer, mais à la ressentir.
Renseignements et inscriptions : Les Fontaines, BP 205 60500 Chantilly. Tél. : (4) 457-24-60.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-II, mardi 29 janvier, à 17 heures, salle des Conseils, M. Jean-Marie Piot : « Le président René Coty. »

– Université Paris-VIII, mardi 29 janvier, à 15 heures, salle C 047, M. Moctar Haiba : « Problèmes théoriques et pratiques de l'intégration : l'aménagement du bassin du fleuve Sénégal. »

– Université Paris-I, vendredi 1er février, à 17 heures, salle des Commissions (centre Panthéon), M. Mamadou Diakite : « Le contrôle juridictionnel de l'administration en République du Mali. »

– Université Paris-III, samedi 16 février, à 14 heures, salle Greard, M. Aimé Petit : « Naissances du roman. Les techniques littéraires dans les romans antiques du douzième siècle. »

– L'église Saint-Bernard de Montparnasse invite à quatre soirées d'information et de réflexion les mardis 29 janvier, 19 février, 12 mars et 23 avril, à 20 h 30, sur le thème : « L'immigration en France : défi aux citoyens, défi aux chrétiens ». Participation souhaitée : 15 F par soirée. Renseignements : 34, avenue du Maine, 75737 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 321-50-76.

– Sciences et théologie. – Série de conférences le dimanche à 17 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-Geneviève, 75005 Paris. Thème général : « Qu'est-ce que l'homme ? ».
27 janvier : « Le cerveau et la pensée », Dominique Laplane, neurologue, professeur à l'université Paris-VI.
3 février : « L'homme pleinement homme », Père Pierre Leroy, biologiste, docteur ès sciences.
10 février : « Les singularités de l'hominisation », Pierre-Paul Grassé, biologiste, membre de l'Académie des sciences.
17 et 24 février : vacances.
3 mars : « La religion néolithique », Jacques Cauvin, préhistorien, maître de recherche au CNRS.
10 mars : « Relire la Genèse », Père Du Buit, exégète, ancien professeur à l'Ecole biblique de Jérusalem.
17 mars : « Le Christ dans l'univers », Claude Tresmontant, correspondant de l'Institut (université Paris-IV Sorbonne).

SCIENCES

Après un lancement réussi

LA MISSION DE LA NAVETTE AMÉRICAINE DURERAIT QUATRE OU CINQ JOURS

Avec vingt-quatre heures de retard sur les prévisions, la navette spatiale Discovery a quitté son pas de tir du centre spatial Kennedy, jeudi 24 janvier à 19 h 50 (heure française). Le retard est dû au froid, qui avait entraîné la formation de blocs de glace sur le pas de tir ; on craignait qu'il ne s'en forme aussi sur la navette spatiale et que cela entraîne un accident lors du décollage.

Cette quinzième mission d'une navette spatiale – la troisième pour Discovery – est essentiellement militaire, même si quelques expériences scientifiques sont aussi au programme, dont des études sur des échantillons de sang qui pourraient améliorer le diagnostic de plusieurs maladies. L'objectif essentiel est la mise en orbite d'un gros satellite d'écoute électronique SIGINT (Signal intelligence) qui sera ensuite placé en orbite géostationnaire, donc au-dessus de l'équateur. Cela doit lui permettre de « voir » une grande partie du territoire soviétique et d'enregistrer des émissions radio.

Le satellite aurait coûté 300 millions de dollars et pèserait 2,5 tonnes. Il doit être transporté vers l'orbite géostationnaire par un propulseur à deux étages, l'IUS, dont le premier essai fut un échec partiel, ce qui a entraîné un report de plusieurs mois de l'actuelle mission. La durée de celle-ci n'est pas connue, mais généralement estimée à quatre ou cinq jours.

SPORTS

SKI NORDIQUE

LES ITALIENS RIVALISENT AVEC LES SCANDINAVES

Seefeld. – L'épreuve du relais de ski de fond constitue invariablement un des temps forts des championnats du monde nordiques. Le 24 janvier, la tradition a été respectée lors du 4×10 km messieurs. Il a fallu en effet attendre le dernier kilomètre pour connaître le pays vainqueur. Grâce à Arild Monsen, Paal Gunar Mikkelsplass, Tor Haakon Holte et Ove Aunli, la Norvège a conservé le titre qu'elle avait obtenu au « finish », sur la colline d'Holmenkollen, au-dessus d'Oslo, en 1982.

Jeudi matin, Ove Aunli, dernier relayeur des vikings qui avaient à cœur d'effacer la déception des Jeux olympiques de Saravejo, put lever les bras au ciel à deux cents mètres de la banderole. Il avait course gagnée grâce à un écart de six secondes et cinq dixièmes sur l'étonnant Italien Giuseppe Ploner, dont l'apparition en tunique bleu azur provoqua des frissons parmi les cinq cents à six cents supporters transalpins ayant franchi la frontière proche par le col du Brenner. Le dernier exploit italien du même calibre remonte aux championnats du monde 1966. Comme il y a dix-huit ans, Marco Albarello, Giorgio Vanzetta, Maurilio de Zolt et Giuseppe Ploner ont réussi, à la stupéfaction générale, à s'intercaler entre deux formations scandinaves, les Suédois terminant troisièmes.

LLIBERT TARRAGO.

● TENNIS. – *Noah-McEnroe à Philadelphie*. – Les quarts de finale du tournoi en salle de Philadelphie mettront en présence le numéro un mondial John McEnroe et le numéro un français Yannick Noah. Après avoir dû sauver quatre balles de match contre le vétéran américain Sandy Mayer au deuxième tour, Noah, qui revient à la compétition après une longue interruption due à une pubalgie, s'est qualifié le 24 janvier aux dépens du Brésilien Casio Motta (6-1, 6-2).

● *Exploits à la une*. – Les épreuves du cross universitaire et des championnats de France se dérouleront comme chaque année au centre de formation des Mureaux (78), le samedi 26 janvier à partir de 13 heures. Ce centre organise également deux expositions. L'une sur le thème « Arts et sports » : on pourra y admirer les œuvres de peintres, sculpteurs, sérigraphes, etc., et des médailles prêtées par le Musée du sport et par la Monnaie de Paris. L'autre, « Exploits à la une », complète la précédente et offre un panorama complet des événements sportifs d'après les archives de *l'Equipe* et de son ancêtre, *l'Auto*, ainsi qu'une sélection des meilleures photos réalisées sur le terrain.

★ Centre de formation EDF/GDF, 17, rue Albert-Thomas, 78130 Les Mureaux. Renseignements : *l'Equipe*, tél. : (1) 246-92-33.

INFORMATIONS « SERVICES »

ENVIRONNEMENT

L'Allemagne fédérale accordera des avantages fiscaux aux propriétaires de véhicules non polluants

Pour inciter les automobilistes d'outre-Rhin à conduire des voitures moins polluantes, le gouvernement ouest-allemand se propose d'accorder des avantages fiscaux aux véhicules « propres » et de pénaliser ceux qui s'obstinent à cracher des gaz, accusés, parmi d'autres polluants, de tuer à petit feu les forêts germaniques. Un projet de loi sera présenté au Parlement à la fin du mois de février. Il prévoit deux types de mesures qui peuvent avoir une incidence significative sur la composition du parc automobile de la RFA.

D'abord, des mesures d'incitation. Les voitures neuves dont les émissions de gaz ne dépassent pas les normes américaines seront dispensées de la vignette pendant plusieurs années. Les voitures anciennes que leurs propriétaires équiperont d'un dispositif antipollution (un pot catalytique par exemple) bénéficieront d'une réduction modulée sur le prix de la vignette. Comme l'a souligné M. Friederich Zimmerman, ministre de l'intérieur chargé des questions d'environnement, c'est la première fois au monde qu'un gouvernement prend une disposition de ce genre pour un motif écologique.

Viendront ensuite, selon le projet de loi, les mesures dissuasives. C'est ainsi que le tarif de la vignette sera majoré pour les propriétaires de véhicules non pourvus de système antipollution.

En outre, à partir du 1er avril 1985, le gouvernement ouest-allemand va réduire la taxe qu'il perçoit sur les carburants de 2 pfennigs (6 centimes) pour l'essence sans plomb et augmenter d'autant celle qu'il perçoit sur l'essence avec additif au plomb. L'essence sans plomb est moins polluante en elle-même et permet d'équiper les moteurs d'un pot catalytique qui transforme et épure les gaz d'échappement.

Cet ensemble de projets antipollution va inciter les industriels ouest-allemands à s'engager avant leurs concurrents — notamment français — dans la production de voiture « propres » et dans l'équipement des modèles anciens. Cette avancé risque d'être décisive dans la lutte pour la conquête des marchés futurs.

Week-end d'un chineur

Samedi 26 janvier

Nouveau-Drouot, 14 h 30 : fourrures, entomologie, vins, alcools.

ILE DE FRANCE

Argenteuil, 14 h 15 : bijoux, objets d'art, meubles ; **Pontoise**, 9 heures : véhicules, matériel de bureau ; **Saint-Gratien** (95), 14 h 30 : meubles, objets d'art.

Dimanche 27 janvier

Chartres, 14 heures : automobiles modèles réduits ; **Enghien**, 14 h 30 : fourrures, meubles, objets d'art, bijoux, argenterie ; **Fontainebleau**, 14 heures : meubles, objets d'art, argenterie, bijoux ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux XIXe, bronzes XVIIIe, XIXe, XXe ; **Provins**, 14 heures : timbres ; 17 heures : meubles, bibelots ; **Versailles Chevau-légers**, 14 heures : tableaux, objets d'art, meubles ; 14 h 15 : tableaux, meubles d'Extrême-Orient.

PLUS LOIN

Samedi 26 janvier

Aix-en-Provence, 9 h 30 : objets d'art, monnaies ; 14 h 30 : argenterie, bijoux, objets d'art, meubles ; **Angoulême**, 21 heures : dessins et tableaux contemporains (vente au profit d'Amnesty International) ; **Cannes**, 14 h 30 : marine, instruments scientifiques ; **vendôme**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, montres.

Dimanche 27 janvier

Bourg-en-Bresse, 14 h 30 : meubles XVIe et XVIIe, tableaux, armes, soldats de plomb ; **Deauville**, 10 heures : livres, objets d'art ; 14 heures : céramiques, meubles ; **Nancy**, 14 heures : meubles, tableaux, objets d'art, art 1900 ; **Vendôme**, *14 h 30 : fourrures, linge, costumes.*

Foires et salons d'antiquités et brocante

Bordeaux-Lainé, Enghien, Grenoble, Paris (Bazar de l'Hôtel-de-Ville — samedi seulement), **Paris** (porte de Versailles — Salon des collectionneurs), **Reims, Rennes.**

TRANSPORTS

Selon les automobiles-clubs

LA FISCALITÉ EXCESSIVE COMPROMET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les automobilistes français estiment, à une écrasante majorité, que le gouvernement les pressure à coups de taxes de toutes sortes. Selon un sondage réalisé par la société ARDES, à la demande de l'Association française des automobilistes (AFA) et de la Fédération française des automobiles-clubs, d'après la méthode des quotas, 92 % des mille personnes interrogées jugent exagéré que la TVA sur les voitures neuves s'élève à 33,3 %. 92 % estiment excessif de payer 57 francs de taxes sur 100 francs de super. 90 % ne sont pas contents d'acquitter 945 francs de taxes sur une prime d'assurance de 3 000 francs. En revanche, la vignette semble moins vitupérée, avec 55 % de réponses hostiles seulement.

L'AFA dénonce cette pression fiscale, qui risque de mettre en péril la sécurité routière. En effet, sous les effets conjugués de la baisse du pouvoir d'achat et des hausses fiscales, les automobilistes peu fortunés commencent à ne plus payer leurs primes d'assurance. 600 000 conducteurs circulent *actuellent sans police. D'autre part,* ils n'effectuent plus les réparations et les révisions nécessaires. Selon l'AFA, l'automobiliste « pauvre » est en train de devenir dangereux. Elle demande donc aux pouvoirs publics l'ouverture d'un dialogue afin d'adapter la réglementation fiscale.



6 BONS Nos	16	685 385,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	40	104 435,00 F
5 BONS Nos	[illegible]	5 050,00 F
4 BONS Nos	[illegible]	125,00 F
3 BONS Nos	2 [illegible]	9,00 F

EN BREF

ECOLOGIE

NATURE EN RÉSERVES. — L'Association des journalistes pour la nature et l'écologie et la filière écologie de l'université de Paris-VIII (Saint-Denis) organisent, les 1er et 2 février à Paris, un colloque consacré au présent et à l'avenir des espaces protégés par un statut de réserve naturelle : « Nature en réserves : nature en conserve ? » Les participants tenteront de définir les compromis nécessaires à l'existence de ces réserves. Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, ouvrira le colloque et participera *aux travaux du vendredi matin.*

★ **Inscription gratuite auprès de Daniel Edel, Institut de géographie, université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis, tél. (1) 821-63-64, poste 1293.**

EXPOSITIONS

PAS DE RATONS LAVEURS. — Le neuvième Salon des collectionneurs qui se tient jusqu'au 27 janvier au Palais des expositions de la porte de Versailles à Paris, attend cette année trente mille visiteurs (contre douze mille l'an passé). Plus de cinq cents collections sont présentées. Cela va du fer à repasser aux uniformes guerriers, en passant par les bas à couture et les talons aiguilles. Parmi les collections insolites : les emballages de sucre, les fèves de galettes des rois, et les plumes de sergent major. Plus classiques sont les multiples stands de cartes postales, timbres-poste, monnaies, médailles, affiches de film, objets publicitaires divers, poupées, petites voitures, trains électriques ou livres.

RENCONTRE

LES DEUX VISAGES DE LA PEUR. — L'insécurité, c'est un problème réel, mais aussi un thème émotionnel propice à toutes les exploitations. C'est pourquoi Confrontations (société-culture-foi) organise le samedi 26 janvier, de 9 h 30 à 12 heures, une table ronde sur le thème : « Insécurité : réalité et imaginaire ». Elle sera animée par un commissaire chargé des problèmes de sécurité à la préfecture de police de Paris, une spécialiste de la vie urbaine aux États-Unis et un sociologue.

★ **Confrontations (société-culture-foi), 61, rue Madame, 75006 Paris, tél. : 548-04-44.**

SOLIDARITÉ

LA LÈPRE, PUISQU'IL FAUT L'APPELER PAR SON NOM. — Ce terrible mal, décelé à temps, peut aujourd'hui être enrayé. Il suffit de 150 F de médicaments pour guérir un lépreux.

C'est pour eux que la Fondation Raoul-Follereau, qui a la charge de cent quatre-vingt-huit centres de traitement dans plus de trente pays, quêtera sur la voie publique, le dimanche 27 janvier, dans le cadre de la Journée mondiale des lépreux. Cette opération doit — en principe — lui procurer ses principales ressources annuelles. Mais elle risque, hélas, d'être compromise par les conditions météorologiques. Alors, si vous ne pouvez pas sortir ce jour-là, envoyez vos dons...

★ **Fondation Raoul-Follereau, BP 79, 75722 Paris Cedex 15, CCP Paris 29 29 P.**

STAGES

GÉRONTOLOGIE. — Le Centre pluridisciplinaire de Grenoble (CPDG) organise un cours fondamental de gérontologie de quatre semaines en 1985 et trois semaines avant l'été 1986. En 1985, la formation aura lieu du 25 février au 1er mars, du 15 au 19 avril, du 7 au 11 octobre et du 2 au 6 décembre.

★ **CPDG, 5, rue de la Liberté, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 54-67-28. Coût : 10000 F.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 25 janvier 1985 :

DES DÉCRETS

● Portant création de la section du rapport et des études du Conseil d'Etat.

● Modifiant le code du travail.

DES LISTES

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Strasbourg *ayant obtenu le diplôme d'ingénieur* de cet établissement en 1984.

● Des élèves de l'Ecole supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile ayant obtenue le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1984.

DES RÈGLEMENTS

● Particulier des tranches des signes du zodiaque de la Loterie nationale 1985.

● Particulier de la tranche de la Saint-Valentin 1985.

● Particulier des tranches du Prix d'Amérique et du Prix du Président de la République de la Loterie nationale 1985.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 27 JANVIER

« Civilisation égyptienne », 10 h 30, Musée du Louvre, porte Saint-Germain l'Auxerrois (Approche de l'art).

« Les salons de l'École militaire », 15 heures, 1, place Joffre (Arts et conférences).

« Hôtel de Roquelaure », 15 heures, 246, boulevard Saint-Germain (Arts et curiosités de Paris).

« Le Sénat », 15 heures, angle rues de Tournon et de Vaugirard (Arcus).

« Hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Mme Ferrand).

« L'île de la Cité », 15 heures, 1, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Saint-Germain l'Auxerrois », 15 heures, métro Louvre (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

15 h 30 : 13-15, rue de la Bûcherie, M. Arien Maumené : « La Loire » (Les artisans de l'esprit).

60, boulevard La Tour-Maubourg, Henri Brumfeld, 14 h 30 : « Victor Hugo, figure légendaire » ; 16 h 30 : « Venise San Marino » ; 18 h 30 : « La Sicile » (rencontre des peuples).

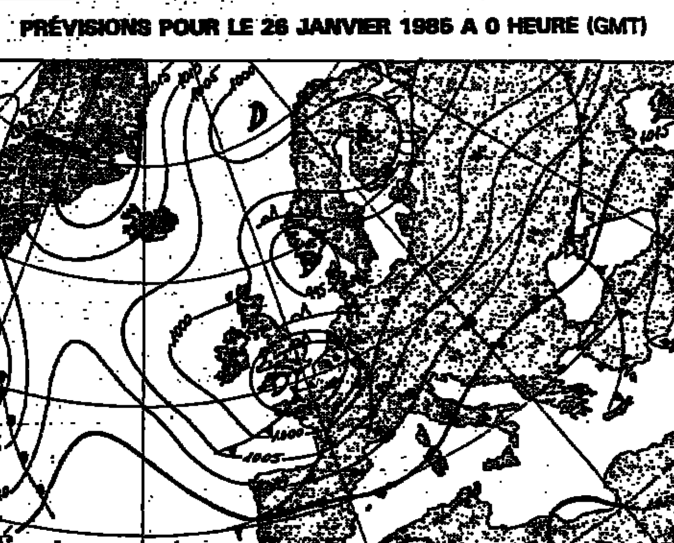
Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XII

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25-01-85 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 26.01.85 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 28 JANVIER 1985 A 0 HEURE (GMT)



Evolution probable du temps prévue en France entre le vendredi 25 janvier à 0 heure et le samedi 26 janvier à 24 heures.

Le temps, actuellement pluvieux et relativement doux, fera place à un temps très instable, plus frais avec des averses.

Samedi, en matinée, il fera doux sur l'ensemble du pays : températures partout positives. Une zone de temps très nuageux avec précipitations intéressera la moitié sud-est du pays et s'évacuera progessivement. Elle donnera de la neige au-dessus de 1 500 mètres sur les Pyrénées, de 500 mètres à 1 000 mètres sur les autres massifs. Sur le Nord-Ouest, débutera un temps très instable : éclaircies, nuages et averses. Dans l'après-midi, ce temps instable se généralisera ; en montagne, les chutes de neige se produiront à basse altitude et les éclaircies resteront rares. Elles deviendront belles par contre sur les régions méditerranéennes où le vent de secteur nord-ouest soufflera assez fort. Vent assez fort également sur l'Atlantique, mais de secteur sud-ouest.

Les températures diurnes atteindront un maximum allant de 8 degrés à 3 degrés dans le Nord-Est.

Evolution pour dimanche : le temps instable se maintiendra sur tout le pays. Les éclaircies deviendront cependant prédominantes sur l'Ouest et le Sud-Ouest, alors que les averses (sous forme de neige en montagne) resteront fréquentes du nord au nord-est à la Savoie et à l'Auvergne. Le mistral continuera à souffler su la Méditerranée. Quant aux températures, elles seront en baisse sensible par rapport à samedi ; faibles gelées le matin dans l'intérieur, 2 degrés à 3 degrés de moins dans l'après-midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 25 janvier, à 7 heures, de 1007,4 millibars, soit 755,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25 janvier) : Ajaccio, 12 et 3 degrés ; Biarritz, 11 et 7 ; Bordeaux, 9 et 4 ; Bourges, 5 et 0 ; Brest, 9 et 7 ; Caen, 7 et 6 ; Cherbourg, 6 et 5 ; Clermont-Ferrand, 3 et −4 ; Dijon, 4 et −4 ; Grenoble-St-M.-H., 7 et −2 ; Grenoble-St-Geoirs, 2 et −10 ; Lille, 5 et 2 ; Lyon, 3 et −4 ; Marseille-Marignane, 7 et 2 ; Nancy, 2 et −1 ; Nantes, 8 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 6 ; Paris-Montsouris, 6 et 2 ; Paris-Orly, 5 et 1 ; Pau, 10 et 2 ; Perpignan, 11 et 3 ; Rennes, 7 et 5 ; Strasbourg, 4 et −2 ; Tours, 6 et 2 ; Toulouse, 8 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 8 ; Amsterdam, 4 et 0 ; Athènes, 19 et 12 ; Berlin, 3 et −1 ; Bonn, 4 et 1 ; Bruxelles, 3 et 1 ; Le Caire, 21 et 4 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 2 et −1 ; Dakar, 19 et 17 ; Djerba, 22 et 13 ; Genève, 4 et −5 ; Istanbul, 14 et 11 ; Jérusalem, 13 et 7 ; Lisbonne, 13 et 8 ; Londres, 7 et 3 ; Luxembourg, 0 et −1 ; Madrid, 8 et 0 ; Montréal, −8 et −15 ; Moscou, 2 et −2 ; Nairobi, 25 et 17 ; New York, 1 et −3 ; Palma-de-Majorque, 13 et 0 ; Rio-de-Janeiro, 25 et 24 ; Rome, 17 et 1 ; Stockholm, 1 et −15 ; Tozeur, 20 et 12 ; Tunis, 19 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 24 janvier 1985. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 40-220 ; Arèches-Beaufort : 30-90 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 10-30 ; Bonneval-sur-Arc : 20-70 ; Carroz-d'Araches : 20-80 ; Chamonix : 15-200 ; La Chapelle-d'Abondance : 35-60 ; Châtel : 35-60 ; La Clusaz : 5-110 ; Combloux : 5-70 ; Les Contamines-Montjoie : 10-110 ; Le Corbier : 5-15 ; Courchevel : 45-80 ; Crest-Voland : 10-35 ; Flaine : 35-170 ; Flumet : 15-40 ; Les Gets : 10-50 ; Le Grand-Bornand : 15-50 ; Megève : 15-50 ; Les Menuires : 15-90 ; Méribel : 25-85 ; Morzine-Avoriaz : 10-70 ; Peisey-Nancroix : 15-50 ; La Grande-Plagne : 40-70 ; Pralognan-La Vanoise : 25-40 ; La Rosière : 40-110 ; Saint-François-Longchamp : 30-50 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 20-60 ; Samoëns : 20-80 ; Thollon-les-Mémises : 20-50 ; Tignes : 55-100 ; La Toussuire : 15-30 ; Val-d'Isère : 40-85 ; Val-Thorens : 60-160.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 20-170 ; Auris-en-Oisans : 10-40 ; Autrans : 35-60 ; Chamrousse : 15-30 ; Lans-en-Vercors : 20-30 ; Les Deux-Alpes : 20-180 ; Les Sept-Laux : 35-80.

ALPES-DU-SUD

Allos-le-Seignus : 60-115 ; Auron : 60-140 ; Beuil : 40-50 ; La Colmiane-Valdeblore : 30-50 ; La Foux-d'Allos : 50-110 ; Isola-2000 : 85-145 ; Montgenèvre : 40-60 ; Orcières-Merlette : 30-80 ; Pra-Loup : 30-100 ; Risoul 1850 : 50-130 ; Le Sauze : 20-115 ; Serre-Chevalier : 30-130 ; Superdévoluy : 10-100 ; Valberg : 50-60 ; Vars : 40-55.

PYRÉNÉES

Les Angles : 5-40 ; Ax-les-Thermes : 10-30 ; Barèges : 20-120 ; Cauterets-Lys : 100-220 ; Font-Romeu : 15-30 ; Gourette : 30-180 ; Luchon-Superbagnères : 40-80.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 20-40 ; Super-Besse : 25-50 ; Super-Lioran : 20-30.

JURA

Les Rousses : 10-20.

VOSGES

Le Bonhomme : 15-30 ; La Bresse : 40-60 ; Gérardmer : 25-50.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 266-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-45-45.

ÉCHECS

Championnat du monde

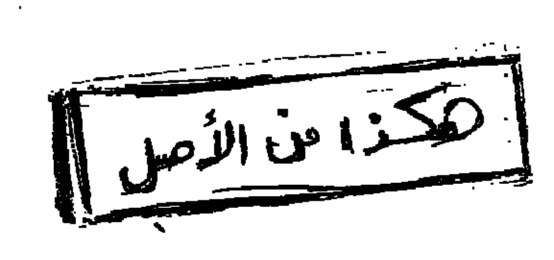
REPORT DE LA 46e PARTIE

La 46e partie du championnat du monde opposant les Soviétiques Anatoli Karpov et Garry Kasparov, qui devait se jouer vendredi 25 janvier, a été reportée au lundi 28 afin de permettre la tenue d'une réunion syndicale dans la « salle des colonnes » où se déroule le match.

Mme Kasparova, la mère du jeune challenger, a précisé qu'elle en avait été informée officiellement jeudi après-midi par les organisateurs. Le report de la partie a été confirmé par une fonctionnaire de la « salle des colonnes » de la maison des syndicats, qui a simplement invoqué des « raisons techniques ».

C'est la quatrième fois depuis le début du match, le 10 septembre dernier, qu'une partie est reportée pour des raisons extra-échiquéennes. Le 5 novembre, les organisateurs avaient ainsi décidé le report de la 23e partie en raison des cérémonies du 67e anniversaire de la révolution d'Octobre. A la mi-décembre, la 33e partie avait été retardée de trois jours en raison d'une cérémonie de remise de décorations à l'Académie de médecine d'URSS. Enfin, le 21 décembre, la 35e partie avait été différée de six jours après la mort du maréchal Dimitri Oustinov, ministre de la défense, dont le corps devait être exposé dans la « salle des colonnes ».

Karpov mène toujours par cinq victoires à une dans ce match, où il lui en faut six pour conserver le titre qu'il détient depuis 1975.



	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

	La mm/col*	La mm/col. TTC
ANNONCES ENCADRÉES	51,00	60,48
OFFRES D'EMPLOI	15,00	17,79
DEMANDES D'EMPLOI	39,00	46,25
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.



• JEUNE AUDIT DES FILIALES — Réf. VM 11507 AE

Ouest-Atlantique - Produits Grand Public
• JEUNE RESPONSABLE METHODES — Réf. VM 1/1006 G

• DIRECTEUR DU MARKETING — Réf. VM 4/1270 B

• JEUNE DIPLOME
Conseil en communication — Réf. VM 11220/AP

media-system

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL



GROUPE **MATRA**
Rappelle aux lecteurs du
Monde
les postes proposés cette semaine:

MATRA COMMUNICATION

Chefs de Produits Systèmes et Terminaux

Chef de Produit Junior en Téléphonie

Ingénieurs Technico-Commerciaux

Merci de bien vouloir adresser votre CV, photo au service du Personnel de BOIS D'ARCY - rue J.P. Timbaud - B.P. 26 - 78390 BOIS D'ARCY

MATRA DATASYSTEME

LE NOUVEL ESPACE INFORMATIQUE

PROGRAMME MANAGER — Réf. 16/M

SPECIALISTE TELECOM-RESEAUX — Réf. 17/M

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV et rémunération en indiquant la référence choisie à DDRH, MATRA DATASYSTEME, BP 77 - 78391 BOIS D'ARCY CEDEX

Commune de Dammarie-lès-Lys (20.000 habitants) recherche INTENDANTE avec références pour Services municipaux (restauration, encadrement personnel de service, cantines scolaires...). Adresser candidature + c.v. + photo à : M. le Maire, 77190 DAMMARIE-LÈS-LYS.

SOCIÉTÉ DE PRESSE CHERCHE
JOURNALISTES
Responsables d'éditions locales. Libres de suite. Ecr. Villages Presse, 6, rue des Petites-Écuries, PARIS-10e.

Société française filiale société étrangère recherche ingénieurs, techniciens, administratifs, spécialisés en matériel piézoélectrique et électronique. Anglais et allemand souhaité. Nombreux déplacements à l'étranger. Ecr. s/nº 1.863 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BANQUE PRIVÉE FRANÇAISE 1er PLAN PARIS-1er recherche pour son Secrétariat des Engagements un :
COLLABORATEUR
confirmé Classe IV ou V pour assister la responsable de ce service. Le candidat retenu devra avoir une expérience approfondie dans la gestion des dossiers de crédits et la mise en place des garanties. Ce poste nécessite un bon sens de l'organisation et la pratique de l'informatique constituera un atout supplémentaire. Les candidats âgés de 30/35 ans adresseront leurs C.V. et prétentions à : O.S.P. Service « D » 64, rue La Boétie, 75008 PARIS, qui transmettra.

RETROCONSULT E.T.T. recherche pour poste fixe PARIS
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Formation ingénieur. Électromécanique. Débutant ou 1 an d'expérience.
Envoyer C.V., prétentions à : PETROCONSULT 16, rue Auber. 75009 Paris, ou tél. pour r.-v. 742-60-37.

Urgent école privée, rech. PROFESSEURS
• PHYSIQUE-CHIMIE Terminale C-D.
• ALLEMAND.
281-26-30 pour rendez-vous

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 23 ans, prog. analyste E.P.S.I. COBOL, GAP II, CICS BASIC RECHERCHE EMPLOI OU STAGE. Téléphone : 772-83-76 (58) 74-26-96.

Aide maternelle recherche emploi auprès enfants ou personnes âgées avec travaux ménagers. Sér. références. Ecr. s/nº 1.861 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

NATIONS UNIES

Le Département de la Coopération Technique pour le Développement des Nations Unies recherche pour des projets d'assistance technique en Afrique au sud du Sahara, et plus particulièrement dans les Ministères du Plan du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal :

des **macroéconomistes** *pour intégrer des équipes* d'assistance à la planification et collaborer à la mise en œuvre de concepts, méthodes et techniques de planification et de prévision macroéconomique, et former le personnel national requis pour l'application de ces méthodes.

des **experts en analyse de projets** *pour mettre au* point des systèmes et des méthodes de gestion de l'investissement public de manière à assurer un flux permanent de projets régionaux et sectoriels susceptibles de financement et former le personnel national requis pour l'application de ces méthodes.

Les candidats aux postes de *macroéconomistes devront* être titulaires d'un diplôme universitaire ou d'une grande école, connaître bien les techniques de la comptabilité nationale, les méthodes de la planification et de la prévision *économique et les problèmes que pose la liaison court terme/moyen terme.*

Les candidats aux postes d'experts en analyse de projets devront être titulaires d'un diplôme universitaire ou d'une grande école, connaître bien les méthodes d'évaluation économique des projets et de suivi des projets en exécution ainsi que les procédures de recherche de financement dans les institutions *spécialisées.*

Tous les candidats parleront et écriront couramment le français. Les candidats *retenus bénéficieront de contrats d'un an avec possibilité de prorogation* et des conditions de service, salaire, prestations et indemnités accordées aux fonctionnaires des Nations Unies.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à M. MOKHTAR BENTALEB, Fonctionnaire chargé du recrutement, Service de Recrutement pour l'Assistance Technique (SRAT), Nations Unies New York, N.Y. 10017.

LECTEURS, CHARGES DE MISSION pour l'action linguistique et culturelle en *ITALIE*
L'ambassade de France à Rome recrute pour l'année universitaire 1985/86 des professeurs agrégés ou certifiés dégagés d'obligations militaires.
Contrats de trois ans renouvelables pour une deuxième période de trois ans.
Traitement brut mensuel : 3.400.00 à 3.600.000 lires + indemnités familiales.
Adresser curriculum manuscrit, détaillé et signé, avec photographie, à : Bureau linguistique Ambassade de France 4, via di Montoro I — 00186 ROMA.

URGENT
Rech. pour missions ponctuelles 3 semaines chaque 2 mois (env.)
TECHNICIEN TANNEUR TRÈS QUALIFIÉ
en cuirs veaux pour superviser usine en Asie. Préférence donnée à personne connaissant bien la région. Parlant anglais, familière des produits chimiques. Connaissance de l'italien un atout. Prière de répondre s/réf. S-18-115018 à PUBLICITAS CH 1211 GENÈVE 3

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt
HALLES (Prox. Montorgueil), part. vd 170 m², 6 pces EXCELLENT ÉTAT, 3e ét., calme, soleil, 4 chbres, 2 s. de bns. 1.800.000 F. Avec ou sans studio, 27 m², 4e ét. 275.000 F. (poss. duplex). Tél. 225-23-70, h.b.

3e arrdt
236, rue St-Martin
Bel imm. pierre de taille 18e s., 3 P., 65 m², part. état très calme. 690.000 F. 2/3 P., 60 m². 715.000 F. haut. plafond 3,20 m, clair s/pl., sam. 26, 14 h à 18 h. ou téléphoner le lundi 28 MATIMO. 272-33-25.

MARAIS, pptaire vd appt de caractère, 2/3 pces, 83 m². 995.000 F. Tél. 278-19-49.

5e arrdt
METRO LUXEMBOURG
petit imm. caractère asc., gd liv., 2 petites chbres, entrée cuis., bains, 2 w.c., balcon, prix 1.230.000 F
14, rue Gay-Lussac, 5e étage, sam., dim., lundi 14/17 h.

Idéal pied-à-terre, 35 m², balcon, asc., park., 21, rue Polivoau, samedi, 14-17 heures. Téléphone : 644-98-07.

Cour privée, pavée arborisée, dans petit imm. restauré au 1er ét. (interphone) living (poutres) cuisine équipée, s.de bains, w.c., 1 chbre, chauf. électrique. Prix 495.000 F. Tél. au 082-64-80 et 082-33-51.

6e arrdt
Mº ST-SULPICE
Bon imm. s/rue calme soleil, petit studio entrée, dche, bloc kitchen.-refait à neuf, voir pptaire : 25, r. Madame, samedi, dimanche 14 h à 17 h.

12e arrdt
SAINT-MANDE
METRO PORTE DORÉE
imm. récent tt cft balcon, salon 1 chbre, entrée, cuis., bains-agréablement aménagé, box soleil, prix intéressant.
46, av. Sainte-Marie, samedi, dimanche, lundi 14 h à 17 h.

13e arrdt
LOFT
Téléphone : 329-58-65.

GOBELINS
Pptaire vd plusieurs BEAUX 2 P. cuis., bains refaits neufs à partir de 360.000 F ts travaux immeuble en cours à ma charge. 20, R. DU BANQUIER Vendredi, samedi 14 h à 17 h.

15e arrdt
CAMBRONNE
BEAU LOFT DUPLEX
100 m² A RENOVER
GARBI : 567-22-88.

LOURMEL
Double liv. + chbre tt cft. Ref. Luxe. 526-99-04.

16e arrdt
Mº PTE ST-CLOUD
bon imm. asc. chf cent., séj. 1 chbre, cuis., bains.
39, rue Le Marois esc. D sam., dim., lun. 14/17 h.

Mº EXELMANS
3 pces. env. 78 m² + service, 5e ét. s/cour, stand., asc. 880.000 F. Tél. 660-83-67. Visite samedi, 11 h à 15 heures 16, RUE DE VARIZE.

MICHEL-ANGE-MOLITOR
2 pces, balc., s/jardin, soleil, récent standing, loyer libre 680.000 F. Tél. 660-83-67. Visite dimanche, 14 h à 16 h 45, RUE BOILEAU.

17e arrdt
MALESHERBES, BEAU 6 P. 150 m². 1.700.000 F. Tél. 307-31-62, le matin.

18e arrdt
MAIRIE DU 18e
53, rue du Simplon
dans immeuble neuf, standing (habitable de suite)
Reste quelques
STUDIOS, 2 et 3 Pces
avec parking.
Prix bénéficiant pour certains de prêts conventionnés.
Sur pl. du mardi au samedi, de 14 h à 19 h ou tél. 258-44-96. CECOGI s.a. (1) 575-62-78.

19e arrdt
RIQUET BEL ANCIEN
2e ét. 80 m² à rénover chauffage indiv. Sam. 14/17 h. 92, R. AUBERVILLIERS.

78-Yvelines
VENTE PAR NOTAIRE
St-Germain-en-Laye. Beau 2 p. tt cft, 60 m², cuis. équipée, parfait état, terrasse 60 m², plein sud, très belle vue dégagée, chbre sur jard. park. en s/s sol. Sur place samedi 26/01 de 14 à 16 h : 43, rue Schnapper. Saint-Germain-en-Laye.

92 Hauts-de-Seine
Part. vend appt 3 pièces tout confort à MEUDON-LA-FORET Téléphone : 951-34-13.

94 Val-de-Marne
NOGENT-SUR-MARNE
PROX. RER ET BOIS
SUPERBE IMM. RÉCENT
Pierre de taille, individuel
TRÈS BEAU 125 m², seul à l'étage, séj. 45 m², cheminée, 3 chbres, 2 sanitaires. Frais d'acquisition réduits
TRÈS BELLE AFFAIRE
DEMICHELI
Tél. 873-50-22 et 47-71.

NOGENT-SUR-MARNE
Proximité immédiate RER et BOIS, TRÈS BEAU SÉJOUR 50 m², 2 CHBRES, étage élevé TRÈS BELLE AFFAIRE.
DEMICHELI
Tél. 873-50-22 et 47-71.

appartements achats

JEAN FEUILLADE 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Rech. pour clients sérieux APPTS 200 m² 15e, 7e arrdts.

AGENCE DE L'ÉTOILE
recherche appts de BON STAND. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE
Mme de DIESBACH. 380-26-08.

GROUPE DORESSAY
Pr CLIENTÈLE FRANÇAISE et ÉTRANGÈRE rech. PIED-A-TERRE APPTS, HOTEL PARTIC. ACHAT OU LOCATION Rive Gauche 8e, 16e, 17e Neuilly. Téléphone : 624-93-33.

MICHEL BERNARD
Recherche à vendre ou à louer appts, pav. région parisienne BON QUARTIER. 502-13-43.

STÉ BARDOT IMMOBILIER rech. urgt Rive Gauche et 15e appts ttes surfaces, standing. Paie comptant. 705-45-65.

locations non meublées offres

Paris
LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard PARIS-5e. Mº CENSIER.

Région parisienne
CHANTILLY, dans très belle résid. entre centre ville et gare, agréable cadre de verdure, 2 apparts : 3 P., cft. 3.700 et 3.900 F + ch. et 1 appt 4 P. cft. 6.300 F + ch., avec cave et park. Téléphone matin. SEGECO 522-69-92.

locations non meublées demandes

Paris
Journaliste *Monde* cherche appt. 3 chbres, Paris. Prix max. 6.500 CC.
Ecr. s/nº 6.720 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Association Franco-Japonaise cherche logements pour expatriés japonais. Loyers garantis par société. Tél. ap. 18 h au 954-47-63.

Pour Dirigeants et Employés mutés, Importante Sté Française Pétroles rech. en permanence appts ttes catégories et studios, villas, Paris, environs. Téléphone : 503-37-00.

J.H. cherche location Paris grand studio ou deux pièces Agences s'abstenir Accepte reprise si bas loyer Sérieuses références 2.000 F. maximum Téléphone : 553-78-82.

Région parisienne
Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66 - 283-57-02.

immeubles

Marchand de biens vendons direct imm. entier rénové, rapport 700.000 F. Px 6,5 millions. 723-97-25, accepte intermédiaire seulement avec clients.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 Paie comptant, 15e, 7e arrdts IMMEUBLES même occupés.

URGENT rech. LIBRE Neuilly, Boulogne, 16e, 1.500 m² BOURGEOIS plusieurs corps de bâtiments. A. STOOPS 825-49-15 ou 825-42-17.

Marchand de biens, bel imm. luxueusement rénové. Prix 14 millions, rapport 1,5 million. 723-96-88, accepte intermédiaire seulement avec clients.

pavillons

DANS LE 91
CHEVRY-GIF-SUR-YVETTE
5 mn RER — 30 mn PARIS par autoroute, centre commercial, écoles, CES, tennis, golf etc. MAISON A VENDRE avec cuisine, gd séjour, 4 chambres, 2 bains, garage, double terrasse sud-ouest, barbecue, cave, terrain clos de 840 m², le tout en excellent état.
Prix : 1.200.000 F.
Téléphone : 012-43-67.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM DE Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44

40 BISCARROSSE PLAGE sur Côte Atlantique, à vdre PAVILLON avec étage, 7 pces + garage, surf. totale 200 m² sur terrain de 630 m². 800.000 F à débattre. Téléphone : (58) 78-22-11.

proprietes

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE ou Région limitrophe Ecr. ss nº 202.826 à ORLET 135, av. Charles-de-GAULLE 92522 NEUILLY CEDEX.

NOGENT-SUR-MARNE
BOIS ET RER à 200 m. Très belle ppté BEAUCOUP D'ALLURE 300 m² habitables
AFFAIRE RARE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

maisons individuelles

MONTESSON, mais. réc., récept. 48 m², 4 ch., 2 bs, + 60 m² amén. 1.400.000 F. Agence Pecq-Vésinet, Téléphone : 976-64-08.

CHATOU RER, 105 m², séj., 3 chbres, impecc. Charme. Ag. Pecq-Vésinet. 976-64-08.

viagers

SAINT-CLOUD PARC BEARN séjour + chambre, 75 m²/parking, occupé 550.000 F. Téléphone : 567-22-88.

Port-Marly, pavillon 6 Pces occupé femme 87 ans, jardin 1.800 m². Prix 460.000 + 6.000 F/mois. Viagers Cruz 8, rue La Boétie. 266-19-00.

bureaux

Locations

VOTRE ANTENNE A PARIS Bureau ou domiciliation Business Buro. (1) 346-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-60.

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, je cède magasin. Articles sports, rue connue, Paris-17e. Tél. 387-66-03.

boutiques

Ventes

PIGALLE imm. stand. boutique 75 m². Libre toute propriété. A. STOOPS 825-49-15 ou 825-42-17.

l'agenda du Monde

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES — BRILLANTS ARGENTERIE — VIEIL OR
PERRONO Joailliers-orfèvres à l'Opéra 4, Chaussée-d'Antin Étoile 37, av. Victor-Hugo Ventes occasions — Échanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET. 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83 ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Collections

ICONES
Superbe collection privée de tradition byzantine
ICONES CONTEMPORAINES production limitée
Vente hors cours.
Renseignements : 265-44-47.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection :

En tissu : 110 qualités et coloris, ainsi que les prestigieuses collections de Casal, Ducrocq, Rubelli et Lauer.
En cuir : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables (sommiers à lattes). Par exemple : un ravissant canapé de 2 places tissu à partir de 3.650 F. 1 cosy 3 places en cuir véritable à 5.920 F en veau pleine fleur à 8.950 F.

Alors mettez le cap sur CAP : vous verrez c'est direct.

CAP, 37, rue de Citeaux 75012 Paris, 307-24-01.
CAP, 27, avenue Rapp, 75007 PARIS. 555-88-22.
CAP, 47, cours de la Liberté 69003 Lyon (7) 860-02-54.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
Prix posée : 99 F le mètre carré
Téléphone : 658-81-12.

MOQUETTEZ-VOUS A PRIX ENTREPOT
100 000 m² laine-synthétique. Toutes qualités — Créations.
BINEAU MOKET'S
3, bd Bineau, 92 LEVALLOIS. Téléphone : 757-19-19

Meubles

Vends TABLE DE FERME en merisier massif 1,44 long × 0,73 large. Prix : 5.000 F Tél. : 029-54-63 apr. 20 h.

Instruments de musique

A VENDRE
Contrebasse 4/4 en massif 20.000 F.
Téléphone : 844-67-17.

Détectives

DÉTECTIVE PRIVÉ
(déclaré en préfecture)
822-95-52
ENQUÊTES
Affaires privées, industrielles et commerciales.
FILATURES
Auto-Moto.
Toutes missions Paris-province, étranger.
Rapide, discret, efficace, preuves pour la justice, rapports utilisables devant les tribunaux.

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE reçoit sur rendez-vous au : 735-29-85.

Cours

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE Prof. expérimenté. 558-11-71.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Téléphone : 265-12-28.

Troisième âge

Monsieur 78 ans cherche AIDE A DOMICILE pour tenir sa maison (dépt S.-et-M., proximité Nemours) : 9 h/19 h environ ou mieux à temps complet ; logement indépendant, voiture si possible ; certificat, références souhaitées ; salaire à débattre. Ecr. s/nº 6.718 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RÉSIDENCE LES CEDRES
10, Pte d'Italie, Paris.
Tourisme, repos retraite reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, avenue de Vitry, 94800 VILLEJUIF (1) 726-89-63 — 638-34-14.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£17.00 par jour: leçons, repas et logement compris [illegible]
25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel: 843-51212. Telex 96454
ou Mme. Bogllon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tel: (3) 959.26.38 (Soirée)
pas de limite d'âge — pas de séjour minimum
ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires

Vous qui ENSEIGNEZ auprès des jeunes (12-18 ans) ou des adultes, venez rejoindre notre équipe de délégués départementaux. Activité à temps partiel.
RÉMUNÉRATION MOTIVANTE
CLUB A 3, 10, rue St-Marc 75002 Paris. (1) 236-22-54. stand. C 14. Expolangues 85.

Offres d'étudiants

Etudiants, étudiantes QUALIFIES donnent leçons, traduct., garde d'enfants, ménage... S'adresser à l'APEJ, 33, pl. Maubert, Paris-5e. Tél. : 326-77-61.

Vacances - Tourisme - Loisirs

SKI-MICRO-INFORMATIQUE enf.-adolesc (mixte) pour tous groupes, 17-23 février Pâques : autres activités, tous congés scolaires LE CLUB VERT. (6) 903-50-80.

Driscoll House Hôtel 200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 55 par semaine adultes entre 21-60 ans S'adresser à 172 New Kent Road London SE 1 Téléphone : 01-703-4175.

JURA
Secteur MÉTABIEF au pied des pistes de ski de fond
A louer studio 4 pers., tt cft. Téléphone : (81) 49-00-72.

SKI DE FOND
HAUT-JURA
TGV, 3 HEURES DE PARIS
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée, 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain au feu de bois, limité à 12 personnes, calme, repos. Formule tout compris (pension, accompagnement, matériel de ski). Du dimanche au samedi soir. Px : de 1.750 F à 2.000 F selon période.
LE CRÊT-L'AGNEAU 25650 MONTBENOIT
Téléphone : 16-81 38-12-81.

COURCHEVEL, loue studio 4 personnes. Lavandou, villa. Téléphone : (90) 94-07-02.

MARSEILLAN-PLAGE
Dans pavillon indépendant neuf de 4 studios (tout en rez-de-chaussée), location d'un studio-cabine 4 personnes, entouré des trois côtés, terrain faisant partie du studio, permettant entrée voiture, 150 m plage, face tous commerces (juillet - août) : 1.400 F/sem. autre mois : 1.000 F/semaine. Téléphoner soir : 16 (66) 49-28-50.

CARROZ-D'ARACHES (Haute-Savoie)
Relié Flaine-Samoëns (250 km de pistes). Studio 4 personnes, tt confort, à louer à la semaine. Téléphone : 304-42-41.

MULTIPROPRIÉTÉ
A TIGNES (VAL-CLARET)
Particulier vend les premières semaines d'avril d'un studio 4 pers. à INTER RÉSIDENCES Gd confort. T. : (3) 451-45-41.

BRETAGNE TONIQUE
LE VAL-ANDRÉ station climatique, une des plus belles plages de la CÔTE d'ARMOR (2 km de sable fin). Voile, planche, école de voile, piscine chauffée, tennis (17 courts), équitation, golf miniat. Animat. par moniteurs gratuits. HOTELS, LOCATIONS 5 AGENCES CAMPINGS rens. OFFICE DE TOURISME B.P. 25, 22370 PLENEUF-VAL-ANDRÉ. (96) 72-20-55.

économie

REPÈRES

Dollar : en net repli à 9,65 F.

Le dollar s'est nettement replié, vendredi 25 janvier, sur les marchés des changes, revenant, à Francfort, de 3,17 DM à 3,1550 DM et, à Paris, de 9,70 F à 9,65 F. Ce repli, amorcé à New-York jeudi soir, est attribué aux craintes de nouvelles interventions des banques centrales et à la rumeur de ventes de dollars par la Réserve fédérale des Etats-Unis.

Pauvreté : 350 millions de francs dépensés en 1984.

Le ministère des affaires sociales a présenté, le 25 janvier, un bilan des mesures d'urgence d'aide aux pauvres. Les crédits de l'Etat aux départements (122 millions de francs – 78 millions étant attribués aux grandes associations charitables) ont été doublés, en 1984, par les fonds versés par les collectivités locales. 30 % des crédits d'Etat ont été consacrés à l'hébergement d'urgence, 27,5 % aux aides alimentaires, 22,5 % au logement. 5 200 places d'hébergement d'urgence, généralement temporaires, s'ajoutant aux 28 000 places des centres permanents, ont permis d'abriter plus de 20 000 personnes pendant trois ou quatre jours. Plus de 300 000 personnes ont reçu une aide alimentaire. Des fonds d'impayés de loyers ont été créés dans 20 nouveaux départements – s'ajoutant aux 28 existants – et vont l'être dans 23 autres. Des systèmes d'aide complémentaire pour les charges de logement ont été mis sur pied dans 20 départements.

Pétrole : 300 000 tonnes produites dans la Marne.

Total va consacrer, en 1985, 250 000 F au développement du gisement pétrolier de Montmirail, dans la Marne. Total espère porter sa production, dans cette région, à 300 000 tonnes fin 1985 (10 % de l'extraction nationale), avec l'exploitation du gisement de Villeperdue, situé à quelques kilomètres de Montmirail. Cinquante puits auront été forés en deux ans dans la Marne.

ÉNERGIE

ESSENCE

La pratique des « super-rabais » se généralise

Anticipant la décision attendue du gouvernement de libérer prochainement les prix des produits pétroliers en France (*le Monde* du 25 janvier), les grandes compagnies ont décidé de se lancer dans la guerre des prix. Dès le 23 janvier, les groupes Esso et Total ont commencé à appliquer dans plusieurs villes françaises des ristournes dépassant largement les rabais maximaux autorisés par la réglementation et allant, dans certains cas extrêmes, jusqu'à 44 centimes par litre, de façon à s'aligner sur les tarifs pratiqués par les grandes surfaces. Les groupes Shell et ELF ont suivi, jeudi 24 janvier. *« Il faut être pragmatique*, a déclaré le même jour M. Pecqueur, président d'ELF. *Il existe une réglementation qui n'est pas appliquée (...). On ne va pas rester l'arme au pied et se laisser manger la laine sur le dos pour une question de principe. »*

C'est la première fois que les grandes compagnies choisissent de se mettre dans l'illégalité, seules les grandes surfaces (Leclerc, Carrefour, Auchan, etc.) ayant depuis deux ans pratiqué des rabais supérieurs au maximum autorisé (18 centimes par litre). Cette généralisation des «super-rabais» ayant même que la Cour de justice européenne ait statué sur la conformité de la réglementation française avec le traité de Rome, place les pouvoirs publics dans une situation délicate puisque, comme l'ont rappelé dans un communiqué les services du premier ministre, la décision du gouvernement n'a pas encore été arrêtée. *« La libération des prix n'est qu'une hypothèse de travail. Une décision ne sera prise qu'après consultation entre l'administration et les intéressés »*, souligne l'hôtel Matignon.

Tous les professionnels semblent cependant considérer que la libération des prix pétroliers est quasiment acquise, ce dont ils se réjouissent, les défauts structurels et l'application qui a été faite par les pouvoirs publics de la formule de calcul des prix des produits pétroliers ayant coûté à l'industrie du raffinage, l'an passé, 1,5 milliard de francs, comme l'a rappelé le 24 janvier, le président de l'UCSIP (Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole).

Au total, en 1984, le raffinage français a perdu 7 milliards de francs. L'industrie a ramené ses capacités de distillation à 110 millions de tonnes. L'UCSIP a en outre précisé que l'adaptation des raffineries à la production d'essence sans plomb – avec un indice d'octane de 94, *« limite ultime de ce qui peut être envisagée »* – nécessiterait un investissement de 5 milliards de francs.

FAITS ET CHIFFRES

CEE

● **Arrêt des importations de montres et de récepteurs radios asiatiques.** – Les autorités de Bruxelles ont autorisé la France à suspendre jusqu'au 30 juin les importations indirectes de montres à quartz en provenance de Chine et de Taïwan. Actuellement, les demandes d'importations transitant par d'autres pays de la CEE portent sur 1,87 million de montres dont 1,06 million en provenance de Taïwan. La CEE a également autorisé la France à interrompre durant six mois les importations de récepteurs radios originaires de Taïwan transitant par d'autres pays de la CEE. – *(AFP.)*

Social

● **Chaffoteaux et Maury : incidents à Saint-Brieuc.** – Des incidents entre manifestants et forces de l'ordre ont fait deux blessés, le 24 janvier, devant la préfecture des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc. Environ deux cents salariés de l'entreprise Chaffoteaux et Maury s'étaient rassemblés vers 17 heures devant la préfecture, et une délégation a demandé à être reçue. L'accord n'ayant pas pu se faire sur la composition de cette délégation, une vingtaine de manifestants ont escaladé les grilles et se sont heurtés aux CRS, qui ont fait usage de grenades lacrymogènes. La manifestation a pris fin vers 19 heures. Elle avait pour but d'obtenir la réunion d'une «table ronde» où seraient représentés les pouvoirs publics, les syndicats et la direction, afin que soient exposée les difficulés de l'entreprise.

● **Un militant de FO, responsable du Front national, démis de ses fonctions syndicales.** – M. Jean-Louis Martin, secrétaire régional adjoint de l'Union Force ouvrière des cheminots de la région de Lyon, s'est vu retiter ses mandats syndicaux. Candidat aux prochaines élections cantonales à Givors (Rhône) sous l'étiquette du Front national, il avait fait état, assure l'union régionale des cheminots, de son appartenance à FO. Le candidat du Front national dénonce le *« caractère politique »* de cette décision, allant jusqu'à parler de *« chasse aux sorcières »*. M. Martin avait adhéré il y a trois ans, venant, ajoute FO, de la CFDT.

Transports

● **Le TGV-Est à l'étude.** – M. Claude Rattier, ingénieur général des ponts et chaussées, a été désigné par le secrétaire d'Etat aux transports pour présider le groupe de travail chargé d'étudier le projet de train à grande vitesse vers l'Allemagne *via* la Lorraine. Cette étude devra préciser, avant le 31 décembre 1985, les divers tracés possibles et l'impact de la nouvelle liaison sur les régions traversées. Le projet est jugé peu rentable par la SNCF, qui lui préférerait un TGV Nord vers l'Allemagne *via* la Belgique. Il a été relancé au printemps 1984 par le président de la République afin d'apaiser les Lorrains dont la sidérurgie subit de profondes amputations.

AFFAIRES

Michelin s'apprêterait à supprimer 2 000 emplois en Italie

Les compressions d'effectifs se poursuivent chez Michelin. Après avoir pris, l'an dernier, la décision de supprimer 4 920 emplois en France (*le Monde* des 20 et 21 avril 1984) – l'opération est en cours, – plus récemment 2 600 en Grande-Bretagne (*le Monde* du 10 janvier), le groupe s'apprêterait maintenant à tailler dans le personnel employé dans ses six usines italiennes (12 000 personnes).

Environ 2 000 postes de travail seraient supprimés, dont près de 1 500 dans les deux unités de Turin (Turin-Dora, Turin- Stura). Il ne s'agirait pas de licenciements «secs». Michelin aurait obtenu des autorités italiennes le bénéfice du régime de la Cassa integrazione (1), pour le plus grand nombre des personnes concernées.

Michelin ne pouvait pas renoncer à cette mesure (dont l'annonce serait imminente). La conjoncture sur le marché italien du pneumatique (environ 14 milliards de francs), que Michelin domine avec une part (tous produits confondus) de quelque 40 % (Pirelli est deuxième avec 25 % et Goodyear troisième avec 10 % environ), est tout aussi stagnante que de ce côté des Alpes. Selon les industriels, les prix imposés sont trop bas de quelque 15 % en France, et d'au moins 10 % en Italie, où les surcapacités, en outre, sont importantes (20 %).

Michelin a perdu beaucoup d'argent dans ce pays, surtout en 1983, moins l'an dernier. Le redressement est en cours avec des gains de productivité insuffisants, cependant, pour rétablir la situation en 1985 sans compression de la masse salariale.

Les licenciements envisagés sont avant tout destinés à rétablir l'équilibre des comptes de Michelin en Italie au 31 décembre prochain.

Ces nouveaux licenciements, qui portent à plus de 16 500 le nombre des personnes débauchées dans le groupe Michelin depuis 1981, seront-ils les derniers ? Il semblerait que la restructuration soit maintenant achevée. L'objectif de l'entreprise plus touchée par la crise que ses concurrents (Dunlop excepté) avec plus de 8 milliards de francs de déficit au cours des trois dernières années, était et reste toujours de rétablir l'équilibre à la fin de 1985. Le pari n'est pas encore gagné, mais, avec la réaménagement en cours de sa dette, les chances de réussite ne sont pas négligeables. Les mesures draconiennes commencent à porter leurs fruits.

En 1984, le déficit de Michelin serait encore, comme l'année précédente, d'environ 2 milliards de francs. Décidé à faire une croix sur le passé, le groupe aurait décidé de comptabiliser la plus grande partie des charges sociales imposées par les réductions d'effectifs en France et en Grande-Bretagne sur l'exercice écoulé. En réalité, sa perte réelle atteindrait seulement 1 milliard de francs. Michelin n'aurait plus dès lors à régler que la seule facture italienne, d'un coût bien moindre (de 100 à 200 millions de francs). Si la conjoncture est bonne fille, le retour aux bénéfices sera pour 1986. Mais déjà, dès cette année, la filiale américaine (plus de 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires) devrait contribuer à l'assainissement en sécrétant ses premiers profits. Malmenée elle aussi ces dernières années, elle n'aurait enregistré en 1984 qu'une perte légère de 50 millions de dollars.

ANDRÉ DESSOT.

(1) La *Cassa integrazione* se charge durant trois ans de verser des indemnités aux travailleurs licenciés à titre temporaire que l'entreprise concernée s'engage à reprendre ensuite. En principe, car l'expérience a démontré que les réintégrations étaient rares, la plupart des chômeurs ayant retrouvé du travail dans l'intervalle (« le Monde de l'Économie » du 22 janvier).

Caméras Aaton : amende aux Etats-Unis dépôt de bilan à Grenoble

De notre correspondant

Grenoble. – La société grenobloise Aaton – le nom du dieu-soleil (1) précédé d'un A supplémentaire avait été choisi par l'entreprise afin de pouvoir figurer en tête des catalogues, – qui fabrique depuis 1971 des caméras de 16 millimètres, 35 millimètres et vidéo, vient d'être condamnée par un tribunal de New-York à verser à son principal concurrent, la firme allemande Arriflex, la somme de 1,3 million de dollars.

Cette somme pourrait être portée à 3 millions de dollars si la société était ultérieurement condamnée par la justice américaine à prendre en charge les condamnations infligées à sa filiale américaine et à son distributeur, tous deux mis en faillite.

Ce jugement met un terme à un procès qui opposait depuis sept ans les deux entreprises spécialisées dans la mise au point et la fabrication de caméras professionnelles.

Concurrence

Le différend portait sur la vente aux Etats-Unis, par Aaton, de caméras à viseur pivotant, une astuce mécanique brevetée en 1972 par Arriflex, qui permet d'utiliser la caméra reposant sur l'épaule gauche ou sur l'épaule droite. Aaton prétendait avoir, lui aussi, mis au point ce dispositif, mais n'avait pas jugé utile de le faire breveter.

La très forte condamnation infligée à Aaton par le juge new-yorkais a contraint la société à déposer son bilan le 10 janvier, au moment où elle connaissait sa plus forte croissance. Son chiffre d'affaires dépasse, en effet, les 30 millions de francs, dont 75 % sont réalisés à l'exportation. Aaton emploie cinquante personnes, dont quartorze dans son bureau d'études.

Arriflex, qui, de son côté, emploie cinq cents salariés, est leader mondial sur le marché des caméras professionnelles, et était depuis plusieurs années talonnée, voire dépassée, au plan technologique par son concurrent français. Elle a donc utilisé tous les moyens commerciaux, puis juridiques pour « mettre à genoux » son petit, mais brillant, adversaire.

Arriflex pourrait être tenté de racheter l'entreprise et de mettre ainsi la main sur ses brevets. Aaton, qui travaille pour la défense nationale, pour l'aéronautique civile mais aussi pour le ministère de la culture dans le cadre d'un programme de conservation des films anciens, *dispose, en effet, dans le* domaine des caméras (films et vidéo) d'une grande expérience.

La solution du dépôt de bilan adoptée par Aaton lui permettra peut-être de trouver un repreneur français susceptible de conserver au sein du patrimoine industriel national l'un des fleurons de l'industrie cinématographique.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Aton est un dieu égyptien antique représentant le disque solaire.

AVEC 21 MILLIARDS DE FRANCS DE MARGE BRUTE

ELF-Aquitaine craint de « faire trop envie »

Premier groupe français toutes catégories, douzième mondial dans le secteur pétrolier, onzième dans la chimie, la société ELF-Aquitaine *« a toutes chances de rester performante et compétitive dans l'avenir »*, a déclaré M. Michel Pecqueur, président du groupe, jeudi 24 janvier. Spectaculaires, les résultats du groupe en 1984 ne sont pas exceptionnels, puisqu'ils *« résultent*, selon son président, *d'évolutions structurelles et non conjoncturelles et aléatoires »*.

Avec une marge brute d'autofinancement (bénéfice avant impôts et amortissement) de 21 milliards de francs, en hausse de 26,5 % par rapport à 1983, un bénéfice net de 6,5 milliards de francs, en progression de 76 %, pour un chiffre d'affaires consolidé de 175 milliards de francs, soit 22 % de plus que l'année précédente, le groupe, il est vrai, n'a d'autre inquiétude que celle de *« faire trop envie »* et de s'attirer *ainsi la sollicitude des pouvoirs publics*.

Aussi, rappelant que, avec 70 milliards de francs de capitaux investis, la rentabilité nette du groupe *(10 %) n'était pas supérieure à celle* de ses principaux concurrents internationaux, M. Pecqueur a insisté sur la nécessité pour ELF de préparer l'avenir, en renouvelant notamment son domaine minier.

Meilleures performances aux Etats-Unis

Le redressement inespéré de la chimie dans une conjoncture mondiale favorable, qui, grâce à une hausse de 14 % de son chiffre d'affaires, a dégagé l'an passé une marge brute d'autofinancement positive de 750 millions de francs ; la diminution des pertes du raffinage et les meilleures performances de ses activités américaines (dont la marge brute d'autofinancement est passée de 109 millions à 175 millions de francs de 1983 à 1984), ont certes contribué à l'amélioration de ces résultats. Mais le groupe tire toujours l'essentiel de ses profits de la production d'hydrocarbures. Avec une production propre de 17 millions de tonnes d'huile et de 19 milliards de mètres cubes de gaz dans quinze pays, soit au total 36 millions de tonnes équivalent pétrole en 1984, en hausse de 1 million de tep (+ 2,7 %), le groupe a réalisé dans ce seul domaine une marge brute d'autofinancement de 23 milliards de francs (pour un chiffre d'affaires de 35 milliards de francs).

Il a également bénéficié de l'appréciation du dollar au cours de l'année écoulée, puisque ses résultats nets convertis en dollars (677 millions de dollars en 1984 contre 443 millions en 1983) n'ont progressé que de 52 % (contre 76 % en francs) et qu'une hausse de 1 F du cours de la monnaie américaine améliore ses résultats, selon M. Pecqueur, de 800 millions de francs. En revanche, le groupe est fort sensible à la baisse des prix du brut : une diminution de ce prix à 26 dollars par baril entraînerait une baisse des profits de 1,2 milliard de francs à fiscalité constante, a précisé M. Pecqueur.

Aussi le secteur pétrolier continue-t-il d'absorber le plus gros des investissements du groupe : sur 20,8 milliards de francs en 1984, 6,5 milliards ont été consacrés à l'exploration, 9 milliards à la production d'hydrocarbures, 1,2 milliard au raffinage, 2 milliards à la chimie et 850 millions de francs au secteur hygiène et santé.

V. M.

Renault

M. BARRE DÉNONCE LA STRATÉGIE DU « BOUC ÉMISSAIRE »

(De notre correspondant régional.)

Lyon. – M. Raymond Barre, qui participait jeudi 24 janvier à la remise de l'Oscar du profit décerné par le centre local des jeunes dirigeants à un chef d'entreprise lyonnais (1), a estimé que le remplacement de M. Bernard Hanon, PDG de Renault, relèvait de la stratégie du «bouc émissaire».

« Peut-être fallait-il changer », a cependant ajouté M. Barre, mais il était surtout important de *« savoir pourquoi Renault faisait des déficits »*.

Pour M. Barre cela est clair : des mesures sociales qui ont, en deux semestres, entraîné *« une augmentation de 22 % des coûts de production »* ; l'embauche, début 1982, de 9 % de personnel supplémentaire ; le blocage des prix en juillet 1982, *« avec effet rétroactif »* qui a eu un effet durable sur les marges ; enfin, l'incidence financièrement négative de *« toutes les modifications internes dues à la démocratisation des entreprises publiques »*.

C.R.

(1) Le premier lauréat est M. André Rambert, de la SERF (Société d'études recherche fabrication) spécialisée dans la réalisation de prothèses médicales.

LA SOFARIS A APPORTÉ AUX PME PLUS DE 3 MILLIARDS DE FRANCS DE GARANTIES EN DEUX ANS

Créée, en décembre 1982, à l'initiative de M. Delors, alors ministre de l'économie et des finances, et présidée par M. Gilles Brac de La Perrière, la Société française pour l'assurance du capital risque des PME (Sofaris) a, en deux ans, apporté plus de 3 milliards de francs de garanties, s'appliquant à 6 milliards de francs de concours divers consentis à ces PME par la communauté financière. Pour la seule année 1984, le montant des concours a atteint 1,6 milliard, dont 800 millions à la charge de la Sofaris. Cette dernière, dont le capital est détenu par le Trésor, les banques, les établissements mutualistes et les compagnies d'assurances, accorde, moyennant une prime de 0,60 % sa garantie sur les concours octroyés aux PME par les banques et autres établissements sous la forme de prêts participatifs, apports en fonds propres, prêts à long terme et crédit bail immobilier.

Trois axes ont été fixés : le partage des risques (50 % pour la Sofaris, 50 % pour les banques), un maximum de 10 millions de francs par engagement, avec un risque moyen de 2 millions à 3 millions de francs pour la Sofaris, une délégation étendue accordée aux antennes régionales de la Sofaris. Ces derniers temps, un quatrième axe est apparu, celui de la réassurance des organismes de capital risque, effectuée auprès de la Sofaris.

● **Champagne : toujours mieux.** – Encore un record battu pour le champagne : 188 millions de bouteilles ont été livrées aux négociants et détaillants en 1984, soit 2 millions de plus qu'en 1983. Le marché intérieur progresse de 14 %, alors que les exportations sont en hausse de 26,4 %. En tête des importateurs, les Etats-Unis, avec 12 millions de bouteilles, suivis de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne fédérale.

● **Regroupement dans la publicité.** – Les groupes Bélier et Michalon-Bergès-Conseil (MBC) viennent de créer Bélier-Rive gauche. Dirigé par M. Claude Douce, le groupe Bélier, troisième société française après Havas et Publicis, a pris 54 % du capital de MBC, avec l'intention de *« mettre en commun l'expérience des deux groupes et d'amorcer un véritable tournant dans sa stratégie de développement »*, indiquent les responsables de Bélier. Le chiffre d'affaires de Bélier-Conseil s'est élevé en 1984 à 647 millions de francs, avec une marge brute de 97 millions. MBC a fait un chiffre d'affaires de 182 millions de francs avec une marge brute de 25 millions.

Nominations

● **Au Crédit lyonnais, M. BERNARD THIOLON,** chargé de la direction centrale des affaires internationales et de la coopération, a été nommé directeur général, dans la perspective de succéder au directeur général en titre, M. Jacques Roche, qui part en retraite dans le courant de l'année prochaine. Né en 1929, licencié en droit, M. Thiolon est diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales, et a fait toute sa carrière dans le secteur international du Crédit lyonnais, tout comme le président actuel, M. Jean Deflassieux.

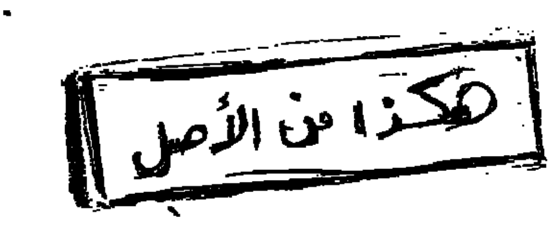
● **A la Compagnie Electro-financière, M. GEORGES PEBEREAU,** PDG du groupe nationalisé CGE, a été nommé président en remplacement de M. Jean-Pierre Brunet, atteint par la limite d'âge. La Compagnie Electro-financière est la société de portefeuille du groupe CGE et sa filiale à 79 %.

● **A la Chambre syndicale des constructeurs de navires, M. GILBERT FOURNIER,** a été désigné président. Agé de 67 ans, M. Fournier succède à M. René Regard. Il est PDG des Ateliers et Chantiers réunis du Havre et de La Rochelle-Pallice.

● **Au Conseil des régions d'Europe (CRE), M. GEORGES PIERRET** a été nommé secrétaire général. M. Pierret est secrétaire général de la Conférence des régions périphériques maritimes de l'Europe. La CRE, présidée par M. Edgar Faure, a tenu sa première réunion à Strasbourg le 18 janvier.

● **Volvo a dégagé 7,7 milliards de francs de bénéfices.** – Le groupe suédois Volvo a réalisé 7 milliards de couronnes de bénéfices (7,7 milliards de francs) en 1984 pour un chiffre d'affaires de 87,2 milliards de couronnes. M. Gyllenhammar, patron de Volvo, qui présentait ces résultats le 23 janvier, a confirmé la fusion des actifs de Clark et de Volvo dans les engins de travaux publics (formant ainsi la troisième société mondiale du secteur) et amorcé un investissement de 2,2 milliards de francs pour une nouvelle usine de montage d'automobiles.

● **Nestlé achète une société américaine de café.** – La firme multinationale suisse de Vevey, Nestlé, a pris le contrôle de Hills Brothers, société de café de San Francisco qui emploie mille personnes et dispose de quatre unités de production. Elle a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 350 millions de dollars. Nestlé avait lancé une option de rachat sur cette société en avril 1984. La firme suisse, qui vient de racheter le groupe alimentaire Carnation, poursuit ainsi son expansion aux Etats-Unis.



ÉTRANGER

Les résultats économiques des deux grandes puissances communistes en 1984

URSS : une année médiocre

Le revenu national ne s'est accru que de 2,6 %

Moscou. – La *Pravda* du jeudi 24 janvier publie des « *résultats de l'exécution du plan en 1984* » nettement inférieurs aux estimations avancées fin novembre, lors de la session d'automne du Soviet suprême. Ce bilan a été examiné mercredi à Moscou par le conseil des ministres au grand complet, soit plus d'une centaine de personnes.

Est-ce auto-intoxication, désinformation ou simplement lenteur du Gosplan (comité d'Etat au plan) à digérer l'énorme masse de chiffres transmis par toutes les « unités de production » du pays ? Toujours est-il que le président de cet organisme, M. Nikolaï Baibakov, qui est âgé de soixante-treize ans et occupe ses fonctions depuis vingt ans, s'est montré bien optimiste, le 27 novembre dernier, devant les députés du Soviet suprême (*le Monde* du 29 novembre).

Les chiffres retenus par le conseil des ministres pour l'activité économique en 1984 sont presque tous inférieurs à ceux que M. Baibakov avait avancés à la tribune du Soviet suprême. Les experts occidentaux, au vu des statistiques fournies en novembre, considéraient que l'année 1984 serait « *moyenne* » ; le qualificatif de « *médiocre* » est désormais plus approprié.

M. Baibakov avait présenté comme acquis un accroissement de 3,1 % du revenu national en 1984. Le conseil des ministres a retenu 2,6 %. *On se rapproche donc du* chiffre officiel (2 %) de 1982, jugé mauvais, et on s'éloigne d'autant des 3,5 % réalisés en 1983 grâce à

De notre correspondant

l'« *effet Andropov* ». Si l'on ajoute les manipulations d'usage des statistiques (les prix de gros de certains produits sont augmentés sans crier gare, ce qui gonfle le revenu national), on peut estimer que la croissance réelle de l'économie soviétique n'a guère été supérieure à 2 % en 1984.

Déception...

La baisse des prix de détail de quelques produits de consommation courante (robes, tricots, chaussettes, certains médicaments) intervenue le 1er septembre dernier ne doit pas faire illusion. Celle-ci n'a pas pour effet de réduire artificiellement le revenu national, dans la mesure où il s'agit souvent d'articles, soit introuvables (parce que fabriqués en petites quantités), soit invendables (à cause de leur mauvaise qualité). Les planificateurs procèdent d'ailleurs vraisemblablement aux correctifs appropriés lorsqu'ils élaborent l'indicateur global de croissance.

La même remarque vaut pour la baisse des prix de « *certains types de voitures de tourisme* » annoncée le 10 janvier (et qui ne concerne donc pas l'année 1984). Les quelques privilégiés qui, d'une façon ou d'une autre, ont acquis, au bout de plusieurs années, le droit d'acheter une Zaporojets ou une Niva, la paieront nettement moins cher (du moins certains modèles), mais l'incidence sur le revenu national sera quasiment nulle vu l'étroitesse de ce « marché ».

Le conseil des ministres a, d'autre part, admis que l'amélioration de la productivité en 1984 n'avait été que de 3 % « *pour l'ensemble de l'économie nationale* ». M. Baibakov avait parlé de « *plus de 4 %* ».

La révision en baisse est moins importante pour la production industrielle, dont l'accroissement supposé est ramené de 4,4 à 4,2 %, ainsi que pour celle du « revenu réel par habitant », qui passe de 3,3 à 3 %.

Il est douteux qu'il sera donné une grande publicité à ce nouveau bilan, nettement plus gris, de l'année 1984. Le discours de M. Baibakov dans la *Pravda* du 28 novembre dernier commençait en première page et emplissait seize colonnes. Les chiffres finalement retenus par le conseil des ministres pour 1984 font l'objet, ce jeudi, d'une sobre information en page intérieure.

On ne saurait exprimer plus éloquemment la déception de la direction soviétique devant des résultats plus médiocres que ceux qui étaient escomptés il y a encore deux mois.

DOMINIQUE DHOMBRES.

COCA-COLA CHEZ LES SOVIETS

Atlanta (*AFP*). – Cola-Cola a été autorisé par le gouvernement soviétique à commercialiser en *1985* son célèbre breuvage en URSS, a annoncé, mercredi 23 janvier, la direction de la firme.

Cette décision met fin au monopole de vente dont jouissait jusqu'alors dans ce pays son concurrent Pepsi-Cola. Elle va permettre à Coca-Cola d'étendre sa gamme de boissons sur un marché potentiel de 275 millions de « consommateurs ».

Chine : un bilan exceptionnel

Les réformes de structure ont été bien « digérées »

Pékin. – Pour la Chine, 1984 aura été une année de résultats économiques exceptionnels et de réformes fondamentales. Ainsi, depuis le début de 1984, sous l'impulsion de M. Deng Xiaoping, le pays a ouvert quatorze ports aux investissements et au commerce étrangers, créé un embryon de système juridique, modernisé son système fiscal en institutionnalisant l'imposition des entreprises, réformé le système des salaires désormais fonction des résultats de l'entreprise, décidé d'accorder aux « managers » l'autonomie de gestion par rapport à l'administration et au Parti communiste, accéléré la réforme dans les campagnes, et lancé la réforme urbaine. *Cette dernière, décidée* lors du troisième plénum du comité central du PPC en octobre, est considérée comme la plus importante, et la plus difficile à réaliser.

Depuis le début de l'année ont été lancées d'autres réformes. Ainsi, pour les prix, avec la réduction des subventions aux produits de première nécessité, et la suppression – très progressive – des quotas d'achat de produits agricoles aux paysans. Le gouvernement a décidé d'ouvrir d'autres régions côtières à l'étranger. La réforme de la compagnie aérienne nationale, la CAAC, est théoriquement en cours : celle-ci doit être divisée en compagnies régionales qui pourront se faire concurrence.

L'objectif de ces changements est d'ouvrir une économie repliée sur *elle-même et* coulée au moule de l'URSS, un moule que les dirigeants estiment dépassé. Ouverture vers le monde extérieur, création d'une économie de marché de type socialiste, utilisation de méthodes longtemps jugées « *capitalistes* » pour construire un « *socialisme aux couleurs de la Chine* », pragmatisme dans tous les domaines et abandon du slogan maoïste « *la politique aux postes de commande* », caractérisent la stratégie de M. Deng.

Difficultés, résistances...

Les dirigeants reconnaissent les difficultés, les risques, les résistances même à leur politique, et veulent avancer « *pas à pas* ». Mais leur détermination s'appuie sur les résultats, qui sont souvent spectaculaires. Il faut dire que, dans de nombreux secteurs, l'économie chinoise était partie de bien bas. En particulier dans l'agriculture où, pour la première fois depuis 1949, la Chine enregistre un excédent de céréales avec une production de 400 millions de tonnes (12,5 de plus qu'en 1983, 176 de plus qu'en 1978, première année de la réforme rurale). Les importations de blé américain et français ont été fortement réduites. Récolte-record également pour le coton (5,5 millions de tonnes, + 20 %) et pour les oléagineux (+ 4 %). D'où des difficultés de stockage, mais un revenu accru pour les paysans.

La production industrielle s'est accrue de 13,1 %, entre janvier et novembre; + 12,7 % pour l'industrie légère; + 13,5 % pour l'industrie lourde; + 9,9 % pour la charbon; + 9,5 % pour l'acier; + 7,1 % pour l'électricité; + 7,6 % pour le pétrole, qui atteint le chiffre-record de 110 millions de tonnes. Une quarantaine d'entreprises d'Etat ont dépassé les objectifs du plan avec un an d'avance. *Qualitativement*, l'accent est mis sur les nouvelles technologies, la modernisation de milliers d'entreprises vieillissantes, le rajeunissement des cadres de gestion, la signature de « contrats » avec des gestionnaires – parfois privés – chargés de remettre sur pied des entreprises défaillantes.

De notre correspondant

Ces résultats se répercutent sur le commerce : augmentation des ventes de détail de 15,8 %, marquée essentiellement par le boom des biens de consommation durables – *téléviseurs, machines à laver, ventilateurs...*, – ce qui a permis à l'Etat d'augmenter ses revenus au cours des dix premiers mois de 1984. Ce qui a permis aussi à de nombreux petits entrepreneurs privés, et aux « *familles spécialisées* » paysannes, *de gagner de petites fortunes*, à l'échelle chinoise bien entendu.

Le commerce extérieur a augmenté de près de 25 % en 1984, selon les premiers chiffres fournis par le ministre du commerce extérieur, Mme Chen Muhua : 50 milliards de dollars contre 40,14 en 1983. C'est aussi un record. Importations et exportations s'équilibrent.

Les réserves en devises dépassent 16 milliards de dollars. Elles devraient baisser cette année avec l'accélération de l'achat de biens d'équipement. Parallèlement, la décision du gouvernement de laisser « flotter » le renminbi yuan pour lui faire atteindre son cours réel a abouti à une dévaluation d'environ 40 % par rapport au dollar en un an. Les investissements étrangers s'accélèrent.

En dépit de problèmes persistants (transports, télécommunications, bureaucratie et faible productivité, pénurie d'énergie...) et des risques que pourraient faire courir l'accélération et la multiplication des réformes, l'économie chinoise est actuellement dans une situation plus favorable qu'elle ne l'a jamais été depuis des décennies. Pékin s'attend, pour 1985, à des résultats encore plus spectaculaires.

PATRICE DE BEER.



ÉTRANGER

LA VISITE DE Mme CRESSON EN SUISSE

Un partenaire privilégié, mais quelques ombres...

De notre correspondant

Lausanne. – Malgré quelques ombres, la visite de vingt-quatre heures que Mme Edith Cresson, ministre français du redéploiement industriel et du commerce extérieur, effectue, ce 25 janvier en Suisse, est l'occasion de mettre en relief l'importance des relations économiques entre les deux pays. Au cours de ses entretiens, vendredi matin, avec M. Kurt Furgler, président en exercice de la Confédération, et chef du département fédéral de l'économie publique, Mme Cresson a examiné plus particulièrement les moyens de développer encore plus les échanges commerciaux, de promouvoir les investissements suisses en France, et de renforcer la coopération industrielle.

Même si l'Allemagne fédérale se taille la part du lion, la Suisse demeure un partenaire *privilégié* de la France. Absorbant 7,6 % de ses exportations, la Confédération est son septième client et son douzième fournisseur avec 2 % de ses importations. Les échanges commerciaux entre les deux pays sont donc largement favorables à la France, qui en retire son excédent bilatéral le plus important.

En 1984, ce surplus s'est élevé à quelque 13,5 milliards de *francs* français. Arrivant en deuxième position derrière l'Allemagne fédérale, la France a cependant vu sa part des importations globales de la Suisse fléchir légèrement de 11,7 % à 11 % en raison, notamment, de la livraison d'un seul Airbus contre quatre en 1983.

La Suisse se situe également en bonne place pour le montant des investissements en *France*. Ceux-ci avaient régressé de 3,6 milliards en 1982 à 2,9 milliards de francs français en 1983. Toutefois, ils auraient amorcé un début de reprise l'année dernière.

A en croire une récente étude de la chambre de commerce franco-suisse, l'économie helvétique serait en tout cas de loin le plus important fournisseur de devises fortes de la France. En ajoutant les exportations des sociétés industrielles suisses en France (6,1 milliards de francs français) et les salaires rapatriés par les frontaliers (5 milliards de français français) au surplus de la balance commerciale, elle croit pouvoir affirmer que 1984 s'est soldé par un excédent d'environ 25 milliards de francs français en faveur de la France.

La chambre de commerce ne manque pas de tirer argument de ces chiffres pour déplorer certaines pratiques douanières et administratives qui, selon elle, *« entravent toujours le bon déroulement des affaires et la confiance entre les deux pays »*.

Crispation

Quelques signes de crispation ont en outre resurgi ces dernier temps. *Malgré les recommandations* du gouvernement helvétique, la Chambre basse a refusé de ratifier, en décembre 1984, la modification de la convention de double imposition avec la France.

Comme avec d'autres pays, des frottements sont ensuite apparus avec l'introduction en Suisse de nouvelles taxes routières. Conformément à une note du Quai d'Orsay et, en se référant à la Convention de Vienne, les diplomates et agents consulaires français se refusent à payer la vignette autoroutière obligatoire depuis le 1er janvier en Suisse.

Si ces questions ne seront pas nécessairement abordées, la visite de Mme Cresson permettra peut-être de dissiper certains malentendus. En tout cas, elle ouvre une *série* de contacts au plus haut niveau entre les deux pays. Ainsi M. Pierre Aubert, chef du Département fédéral des affaires étrangères, se rendra les 7 et 8 février, à l'invitation de M. Roland Dumas, ministre français des relations extérieures, à Paris où il devrait également être reçu par le président de la République. Enfin, le ministre français de l'économie et des finances, M. Pierre *Bérégovoy*, est attendu le 28 mars à Berne.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

SOCIAL

LE PROJET DE CONTRATS FORMATION-RECLASSEMENT

« Seule la concertation doit permettre d'esquisser un schéma définitif »

souligne M. Delebarre

M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a profité de la tenue à Paris, le 24 janvier, du premier forum de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres, l'équivalent de l'ANPE), consacré à l'emploi et aux mutations technologiques, pour annoncer officiellement son projet de *« contrats formation-reclassement »*, qui avait été largement divulgué *(le Monde* du 24 janvier), avant même que tous les partenaires sociaux en aient pris connaissance. *« Seule la concertation doit permettre d'esquisser un schéma définitif »*, devait indiquer le ministre, qui annonça que *« dès la semaine prochaine »* il recevrait successivement chacune des organisations syndicales et patronales.

Face à une tribune où se trouvaient à nouveau rassemblés les principaux négociateurs du protocole du 16 décembre sur la flexibilité de l'emploi, aujourd'hui abandonné, M. Delebarre a défendu la position du gouvernement. Constatant que, face à la reconversion d'entreprises en difficulté, les salariés *n'étaient pas tous soumis au* même régime, il soulignait : *« Il y a là un traitement inégal, un risque d'évolution à deux vitesses sur lequel la négociation sociale pourrait er devrait intervenir. »*

Par la suite, le ministre devait donner, pour la première fois publiquement, son sentiment à propos de l'échec des négociations sur la flexibilité. Rappelant le *« souhait pressant »* de voir *« les partenaires sociaux reprendre le dialogue »*, M. Delebarre devait fermement indiquer qu'il n'interviendrait pas dans le débat, au nom du respect de la politique contractuelle. Il devait surtout souligner, pour ramener la discussion à son niveau réel, que, en l'état, on ne peut oublier *« l'existence, d'ores et déjà, d'éléments de flexibilité des conditions d'emploi et d'organisation du travail trop ignorés ou peu utilisés »*.

Ces propos se voulaient temporisateurs, mais, mécontents d'avoir été peu ou mal prévenus des intentions gouvernementales, les représentants des organisations syndicales et *patronales qui participaient* à ce colloque avaient auparavant fait connaître leurs réactions, parfois vives.

De fait, si le projet de M. Delebarre pouvait apparaître comme une tentative pour aider à la reprise des négociations sur la flexibilité, les syndicats – CGC, FO, CFDT et même CFTC – ne dissimulaient ni leur embarras ni leur perplexité devant la tournure prise par les événements.

S'agissant du contentieux sur la flexibilité, le débat public ne permit guère d'enregistrer des progrès significatifs. Aux explications un peu emberlificotées de représentants syndicaux (à l'exception de M. Sanvinet qui, au nom de la CGT, rappela son opposition définitive au texte), succédèrent les effets de tribune de M. Brunet, pour la CGPME, et de M. Chotard pour le CNPF. Seule nouveauté un peu provocatrice, le vice-président du CNPF proposa l'organisation d'un référendum dans les entreprises pour connaître le point de vue des salariés, au-delà de la base syndicale qui s'est exprimée par le refus.

Manifestement, chacun des partenaires sociaux en était encore à chercher la voie étroite d'une conciliation à laquelle le ministère, pour sa part, se prêterait, et il n'entrait dans les intentions de personne de décourager publiquement ces initiatives, pas plus qu'on ne souhaitait les confirmer.

Toutefois, tandis que les syndicalistes répétaient à M. Delebarre qu'ils ne désiraient pas voir le gouvernement intervenir, le patronat, de son côté, réclamait de nouveau *« qu'il prenne ses responsabilités »*.

Invité à s'exprimer lors du déjeuner, M. Jacques Chirac devait pour sa part faire connaître ce que serait son attitude. L'opposition, déclara le président du RPR : *« préférerait voir régler ce dossier par la négociation, mais, si celle-ci avait échoué et ne pouvait reprendre avec quelques chances de succès, à la différence du gouvernement actuel, convaincu sur le fond mais hésitant devant la décision, elle ne se déroberait pas à sa tâche »*.

ALAIN LEBAUBE.

LA FORMATION DANS LE BATIMENT EN ILE-DE-FRANCE

Des stages utiles

On ne connaît pas la moitié des matériaux qui seront utilisés dans la construction en l'an 2000. En 1984, la moyenne d'âge des salariés de la profession atteignait trente-neuf ans. L'orientation scolaire dirige vers le bâtiment ceux qui se révèlent les moins capables de poursuivre des études longues classiques, d'où l'importance de la formation continue des professionnels du bâtiment à laquelle se consacre le centre Gilbert-Lefaure, inauguré en 1975. Six cents stagiaires s'y forment ou s'y perfectionnent chaque année. On compte en outre en Ile-de-France seize centres de formation d'apprentis et quatre établissements de formation du bâtiment.

Le bâtiment représente en Ile-de-France un chiffre d'affaires annuel de 57 milliards de francs. Il compte dix-huit mille entreprises et deux cent vingt mille salariés mais également cent mille chômeurs, alors que 42 % des logements parisiens et 28 % des logements régionaux sont inconfortables. La plupart des salariés employés dans cette profession n'ont pas suivi de formation.

Le centre Gilbert-Lefure propose ainsi plusieurs types de stages. Des formations courtes de quarante ou quatre-vingts heures durant lesquelles les professionnels se spécialisent dans les activités traditionnelles : peinture, pose du papier peint, etc. Des initiations aux techniques d'avenir sont également proposées, telle la formation à la gestion informatique. Le centre prépare également des apprentis aux divers CAP de la branche. Enfin, des stages longs (huit cents heures) permettent aux intéressés d'acquérir un savoir-faire. C'est le cas, par exemple, des ateliers de décoration.

Ces formations (financées par la taxe d'apprentissage et les fonds des entreprises destinés à la formation continue, soit 300 millions de francs par an en Ile-de-France) sont profitables puisque la moitié des apprentis obtiennent leur CAP et que la plupart des salariés ou artisans qui se sont ainsi spécialisés *n'ont* pas de *difficulté* à trouver un emploi.

M.Ch. ROBERT.

Elections professionnelles

RECUL ET PROGRÈS DE LA CGT

● **A Citroën-Aulnay,** pour le comité d'établissement, après le vote des deuxième et troisième collèges (maîtrise et cadres), sur 6 209 inscrits et 4 538 suffrages exprimés, la CSL a recueilli 1 953 voix (43,04 %), et obtient 5 sièges (dont celui du deuxième collège). Elle devance la CGT, 1 623 voix (35,77 %) et 5 sièges (dans le collège ouvrier) la CFTC, 451 voix (soit 9,94 % et un siège), enfin la CGC, 144 voix (soit 3,17 %), qui emporte le siège du collège cadres. FO, avec 227 voix (5 %) et la CFDT avec 140 voix (3,08 %) n'ont aucun siège. La CGT en net recul dans le collège ouvrier (*le Monde* du 25 janvier) perd la majorité au comité d'établissement.

● **Aux élections de délégués du personnel de Renault-Billancourt,** la CGT, qui avait gagné 12 points dans le collège ouvrier, en a gagné 7 dans le deuxième collège (maîtrise et cadres), aux dépens surtout de la CGC. Sur 5 629 inscrits et 3 164 exprimés, elle recueille 40,04 % des voix (33,01 % en 1984), la CGC 24,93 % (28,54 % en 1984), la CFDT 15,86 % (contre 16,2 %), FO 15,58 % (contre 17,26 %), la CFDT 2,21 % (contre 2,19 %), la CSL 1,35 % (contre 2,18 %).

● **Pour les premières élections de délégués du personnel à la RATP,** 26 500 salariés ont voté sur 39 000 inscrits, la CGC avait appelé au boycottage dans le collège cadres. La CGT arrive en tête dans les deux collèges, avec 41,2 % des voix, devant FO 24,2 %, le syndicat autonome 13,8 %, la CFDT 10,1 %, les indépendants 6,7 %, la CFDT 4 %. Mais 12 500 agents devront voter à nouveau, le 18 février, le quorum n'ayant pas été atteint dans leurs établissements.

CORRESPONDANCE

Seul compte le résultat

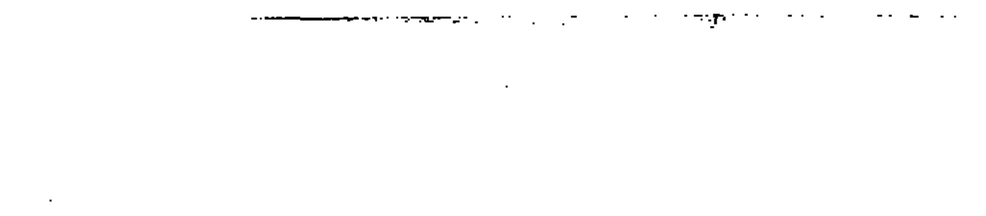
A la suite de l'article concernant le rachat de la Société Touron du groupe Boussac par un industriel de Hongkong (le Monde *du 2 janvier), nous avons reçu de M. Michel Foussard, secrétaire général du comité d'expansion de l'Aisne, les précisions suivantes.*

« Selon le comité d'expansion de l'Aisne, cette solution aura seulement évité une aggravation de la situation. »

» Ce ne serait déjà pas négligeable, mais j'avais insisté sur le fait qu'on avait trop tendance à n'évaluer l'économie qu'en terme de chômage ou d'emploi et que, au-delà d'une simple compensation statistique avec les licenciements Touron et MBK, il fallait considérer la création de richesses locales, les importants investissements, la diminution des importations et les multiples retombées induites.

» Signer un contrat avec M. Tang est-ce – ainsi que l'affirme le comité d'expansion – « perdre confiance dans le dynamisme industriel français » ?

» Nous n'avons aucun état d'âme quant à l'origine des investisseurs. Seul compte le résultat en termes de développement économique. Quant à la perte de confiance dans le dynamisme industriel j'ai indiqué au contraire qu'il existe des entreprises performantes dans tous les secteurs même en déclin et que c'était particulièrement le cas, pourtant difficile, du textile : la réussite dans le département de Delcer, le Bourget, Weill, Trêves, la broderie en général, pour ne citer que les principaux, étant là pour en témoigner. »



هكذا من الأصل

MONNAIES

Très vif succès pour le premier emprunt en ECU de la BEI sur le marché français

Le premier emprunt en ECU lancé par la Banque européenne d'investissement (BEI) sur le marché français a obtenu un très vif succès. Emis à 9,25 % sur dix ans pour un montant de 200 millions d'ECU, dont 160 millions pour la France (environ 1 milliard de francs) et 40 millions pour l'étranger, il a été placé instantanément auprès des investisseurs institutionnels (compagnies d'assurance, caisse de retraite) et des organismes de placement collectifs (SICAV et Fonds communs de placement à court terme).

Bien que le taux nominal de cet emprunt s'inscrive nettement au-dessous de ceux du marché domestique français (un peu plus de 12 % actuellement), l'émission de la BEI a été recherchée d'abord parce qu'elle est libellée en ECU, l'unité monétaire européenne (6,80 F), ensuite parce que les souscriptions ne doivent plus s'effectuer par le canal de la devise-titre, qui, normalement, impose un supplément variable : il a atteint 36 % pour revenir à 3 % et s'inscrire actuellement un peu au-dessus de 10 %.

En revanche, les particuliers sont peu intéressés par l'emprunt de la BEI, car son régime fiscal les pénalise, notamment par l'absence de l'abattement de 5 000 F sur les revenus. Par ailleurs, les souscriptions ne peuvent guère, en principe, être effectuées à moins de 30 000 à 40 000 ECU (200 000 F à 300 000 F), ce qui limite leur accès pour les petits portefeuilles.

Une telle émission, patronnée par la BNP, et cotée à Paris comme à Luxembourg, était attendue depuis l'autorisation donnée, en novembre 1984, aux résidents français de souscrire à des emprunts libellés en ECU, avec l'assouplissement correspondant du contrôle des changes (exonération de la devise-titre). La France imitait ainsi le Danemark en 1983 et l'Italie en 1984, sans oublier la Suisse et les Etats-Unis, pays où le contrôle des changes n'existe pas.

F. R.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,6580	9,6595	+ 170	+ 180	+ 330	+ 350	+ 775	+ 875
$ can.	7,2962	7,2990	+ 24	+ 42	+ 67	+ 99	+ 226	+ 318
Yen (100)	3,8046	3,8067	+ 124	+ 134	+ 248	+ 263	+ 724	+ 772
DM	3,0578	3,0592	+ 117	+ 125	+ 226	+ 238	+ 626	+ 668
Florin	2,7061	2,7073	+ 98	+ 104	+ 192	+ 202	+ 544	+ 588
F.B. (100)	15,2780	15,2840	− 57	− 17	− 82	− 2	− 222	− 30
F.S.	3,6356	3,6375	+ 134	+ 146	+ 273	+ 289	+ 849	+ 902
L (1 000)	4,9643	4,9676	− 195	− 177	− 387	− 359	−1 050	− 965
£	10,8005	10,8119	− 197	− 157	− 358	− 297	− 808	− 648

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 1/2	8 5/8
DM	5 3/8	5 1/2	5 9/16	5 11/16	5 5/8	5 3/4	5 7/8	6 1/8
Florin	5 5/8	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 11/16	5 15/16	5 7/8	6
F.B. (100)	10 1/4	10 3/4	10 9/16	10 13/16	10 9/16	10 13/16	10 1/2	10 13/16
F.S.	1 5/8	2 1/8	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8
L (1 000)	14	15	14 1/2	14 7/8	14 3/4	15 1/8	14 1/2	14 3/4
£	12	12 1/4	12 3/8	12 1/2	12 3/8	12 1/2	11 7/8	12 1/8
F. franç.	10 1/4	10 1/2	10 1/4	10 1/2	10 3/8	10 5/8	10 15/16	11 3/16

AGRICULTURE

NOUVELLE QUERELLE SUR LE VEAU AUX HORMONES

La campagne lancée par l'Union fédérale des consommateurs sur le thème : « *Le veau aux hormones est revenu n'en mangez plus* » — après le vote, en juillet 1984, d'une loi autorisant les hormones dans l'élevage bovin — a soulevé une réaction de l'ensemble des organismes professionnels visés, public ou privé.

L'Office public des viandes (OFIVAL) déplore « *l'irresponsabilité de cette initiative, qui met en cause tout un secteur économique* » et a décidé, le 25 janvier, la mise en place d'un observatoire permanent chargé de suivre le marché du veau pour intervenir en cas de baisse sensible des achats à la consommation. Quant au secrétaire d'Etat à l'agriculture M. René Souchon il a jugé l'action de l'UFC « *tout à fait injustifiée et dangereuse* ».

L'UFC par une campagne qui rappelle celle de 1980 — qui avait alors connu un réel succès — veut obtenir des pouvoirs publics l'information du consommateur au stade de la vente de détail de la viande bovine. Elle juge nécessaire d'être informé sur la race de l'animal, son sexe, son âge à l'abattage, la date d'abattage et le traitement ou non avec des anabolisants.

En 1984, 381 000 tonnes de viande de veau ont été abattues en France où la consommation a été de 370000 tonnes. L'excédent commercial dans ce secteur a atteint 2 milliards de francs.

DÉBOIRES DANS LE WHISKY

Distillers, le principal fabricant écossais de whisky, a décidé de fermer dix de ses trente-quatre distilleries de malt. Johnnie Walker, Haig's, White Horse et Dewar's sont les marques les plus connues de Distillers.

Ces nouvelles fermetures — après une première vague il y a deux ans — s'expliquent par la crise que traversent les fabricants de whisky depuis quelques années. Beaucoup de petites distilleries familiales sont acculées à la faillite en Ecosse, où le whisky était l'une des industries principales, employant jusqu'à vingt-cinq mille personnes.

La raison de ces déboires — qui font écrire à la presse britannique que cette industrie est désormais « *on the rocks* » — est une chute de *la consommation mondiale de plus* de 10 %, tandis que les stocks sont très élevés. L'engouement pour le liquide ambré avait été soutenu jusqu'en 1978 ; grisés, les *fabricants s'étaient suréquipés*. La concurrence de la vodka et des boissons moins alcoolisées, comme le vin, les contraint au régime sec.

En décembre

LES AVOIRS EN DEVISES DE LA FRANCE ONT AUGMENTÉ DE 8 MILLIARDS DE FRANCS

Les réserves de change de la France ont augmenté de 8 milliards de francs en décembre et atteignaient ce mois-là 457,7 milliards de francs. Sur ce total, les avoirs en or ont diminué de 1,18 milliard de francs (du fait d'un nouveau cours de référence de l'or), les avoirs en ECU ont baissé de 473 millions de francs, les avoirs en devises ont progressé de 8,8 milliards de francs et de 40,5 milliards de francs par rapport à décembre 1983), les créances de la France sur le FMI ont augmenté de 899 millions de francs.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 janvier

La hausse s'accélère

Timidement réamorcée en début de semaine, puis amplifiée les jours précédents, la hausse des cours s'est encore accélérée jeudi à la Bourse de Paris. Une demi-heure après l'ouverture, l'indicateur instantané enregistrait un gain voisin de 1,9 %. Il devait conserver cette avance jusqu'à la clôture, ce qui n'est pas si fréquent.

C'est un très bon score. Les boursiers ne souhaitaient pas que le marché s'emballe en ce premier jour de liquidation à fin février. Ils le craignaient même car, dans la matinée, le « papier », assurait-on, était introuvable. La nouvelle hausse de Wall Street, désormais en vue de son plus haut niveau de toujours, la forte réduction du déficit de la balance des paiements pour 1984, enfin et surtout l'abondance des liquidités expliquent pour l'essentiel cette nouvelle et sensible progression des cours. En l'espace de quatre jours, le marché a monté d'un peu plus de 3,2 %. Peugeot a bien accroché les 270 F (+ 2,5 %). Mais l'intérêt s'est aussi porté sur les sociétés de portefeuille (Nord Est notamment) et sur le batiment (SCREG, Ciments français, Auxiliaire d'Entreprises, Lafarge), tandis que Moulinex profitait encore d'un traitement favorable. Le taux des reports en fin de mois a été fixé à 10 % contre 11 1/2 % à fin décembre. Cette baisse, disait-on, serait surtout due à d'importantes positions vendeurs.

Quant à Creusot-Loire, c'est fini. L'action a été radiée. Dernier cours : 5,20 F le 23 janvier.

La devise titre a continué de se replier et s'est traitée entre 10,68 F et 10,75 F contre 10,72 F/10,80 F.

Alourdi la veille au soir, l'or s'est très légèrement redressé à Londres : 301,90 dollars l'once (+ 1,65 dollar).

A Paris, le lingot a gagné 50 F à 94 500 F, mais le napoléon a cédé 3 F à 594 F.

Le volume des transactions a diminué : 7,27 millions de F contre 7,63 millions.

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

En vue de son plus haut niveau de toujours (1 287,20), Wall Street n'a pas réussi, jeudi, à rejoindre ce sommet. Après la récente flambée des cours, des ventes bénéficiaires se sont produites. Elles ont cependant été assez bien absorbées, n'entamant ainsi qu'une petite partie des gains accumulés ces derniers jours. A la clôture, l'indice des industrielles accusait un modeste repli de 4,31 points à 1 270,42. Le bilan de la journée est, pour sa part, resté positif. Sur 2 053 valeurs traitées, 902 ont monté, 739 ont baissé et 412 n'ont pas varié.

Cette forte résistance à la baisse faisait l'objet de commentaires très favorables autour du « Big Board ». Pour les professionnels, le marché a, désormais, acquis la conviction que la Réserve fédérale ne modifiera pas sa politique de crédit, même si l'expansion économique venait à s'accélérer. Dans l'immédiat, selon les spécialistes, les investisseurs institutionnels sont un peu à cours de liquidités, et, pour s'en procurer, ils ont vendu des actions d'entreprises de services, qui avaient bien monté en 1984, également des obligations. De l'avis général, la pause observée en Bourse pourrait se poursuivre quelques jours avant qu'une reprise ne s'amorce. Une très forte activité a régné, et 160,74 millions de titres ont été échangés, contre 144,40 millions la veille.

VALEURS	Cours du 23 janv.	Cours du 24 janv.
Alcoa	38 1/4	38 5/8
A.T.T.	21 1/2	21 3/4
Boeing	59 7/8	59 5/8
Chase Manhattan Bank	52 3/4	52 3/8
Du Pont de Nemours	50	49 3/4
Eastman Kodak	72 1/4	72 3/8
Exxon	48 1/8	47
Ford	51	49 1/2
General Electric	64 1/4	63 5/8
General Foods	55 1/8	55 1/4
General Motors	84 1/4	84 3/8
Goodyear	28	27 7/8
I.B.M.	132 5/8	133 1/8
I.T.T.	31 7/8	31 7/8
Mobil Oil	28 1/4	28 1/4
Pfizer	40 3/4	40 1/4
Schlumberger	39 1/4	38 1/2
Texaco	34	34 1/8
U.A.L. Inc.	46 1/4	46 3/4
Union Carbide	39 3/8	38 1/8
U.S. Steel	27 1/2	27 3/8
Westinghouse	31	30 5/8
Xerox Corp.	43 1/2	43 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EXXON. – Le « numéro un » mondial du pétrole annonce, pour le quatrième trimestre de 1984, un bénéfice de 1,42 milliard de dollars, en baisse de 11,9 %. Le chiffre d'affaires a atteint 24,54 milliards (– 1,1 %), contre 24,80 milliards. Pour l'exercice entier, le résultat net du groupe atteint 5,52 milliards de dollars (+ 11 %).

COMPAGNIE FRANÇAISE DES FERRAILLES. – Pour l'exercice clos le 30 septembre 1984, le bénéfice net de la société mère atteint 16,1 millions de francs (+ 60 %) pour un chiffre d'affaires accru de 32 %. Le résultat consolidé, pas encore arrêté, devrait marquer une sensible progression. Le dividende net est majoré : 14.

UNION CARBIDE. – Le groupe américain, qui pourrait être appelé à verser des dommages considérables du fait de la catastrophe de Bhopal (Inde), annonce un dividende de 85 cents par action pour le dernier trimestre 1984.

Ce dividende, d'un montant identique à celui déclaré pour le trimestre précédent, sera payable le 1er mars.

PROCTER AND GAMBLE. – Ce fabricant américain de produits chimiques et d'entretien annonce, pour le quatrième trimestre 1984, un bénéfice net de 137 millions de dollars, contre 214 millions. Pour les six derniers mois, le résultat net est de 360 millions de dollars, contre 487 millions.

MONSANTO. – Le bénéfice net du groupe pour 1984 s'élève à 439 millions de dollars, contre 402 millions pour un chiffre d'affaires de 6,69 milliards de dollars, contre 6,29 millions.

BIC. – Le groupe multinational Bic annonce un chiffre d'affaires provisoire de 6,45 milliards de francs pour 1984, en hausse de 19 %, par rapport à l'année précédente. Les ventes de la branche Bic (stylos à bille, rasoirs jetables, etc.) se sont élevées à 4 milliards de francs (+ 19 %), celles de la branche Dim (collants) à 1,68 milliard de francs (+ 20 %) et celles de la branche Guy Laroche (prêt-à-porter de luxe) à 376 millions de francs (+ 22 %). Le chiffre d'affaires des crayons Conté ont atteint 315 millions de francs, en hausse de 11 %.

Les ventes à l'exportation du groupe ont atteint 75 % du chiffre d'affaires total, contre 71 % en 1983.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	23 janv.	24 janv.
Valeurs françaises	104,3	
Valeurs étrangères	108,7	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 janv.	24 janv.
Indice général	193,2	195,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 25 janvier .... 10 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 janv.	25 janv.
1 dollar (en yens)	254,08	253,75

BOURSE DE PARIS Comptant 24 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]								

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ / **Hors-cote**

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1800	....	Alser	221	....
Calberson	350	360	B.G.L (ex Sogepaf)	....	....
C.D.M.E.	680	700	Borie	295	....
C. Equip. Elect.	285	288	Cellulose du Pin	51	....
Delsa	334	325	C.G.M.	10	....
Dauphin O.T.A.	1986	2000	Cochery	12	17 10
Filipacchi	563	560	C. Sabl. Seine	115	....
Guy Degrenne	700	700	Coparex	544	540
Merlin Immobilier	335	335	Dunlop	....	....
Métallurg. Minière	185	190	F.B.M. (Li)	70	3 50 o
M.M.B	378 60	378 60	La Mure	64 80	....
Om. Gest. Fin.	290	290	Mic	202	....
Petit Bateau	340	336	Profils Tubes Est	1 52	....
Petrofigaz	591	600	Pronuptia	130	....
Pochet	1614	1565	Ripolin	....	....
Poron	368	375	Rorento N.V.	130	128
S.C.G.P.M.	287	295	Sabl. Morillon Corv.	70	....
Sofibus	200	200	S.P.R.	153	165
Sovac	740	750	Thann et Mulhouse	92	96
			Total C.F.N.	43	....
			Ufinex	325	325

SICAV 24/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	281 89	269 11	Japacic	119 08	113 68
Actions-Investiss.	287 74	274 69	Laffitte-crt-terme	121379 95	121379 95
Actions sélectives	412	393 32	Laffitte-Expansion	691 99	660 61
Aedificandi	426 90	407 54	Laffitte-France	226 74	216 44
[illegible]					

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

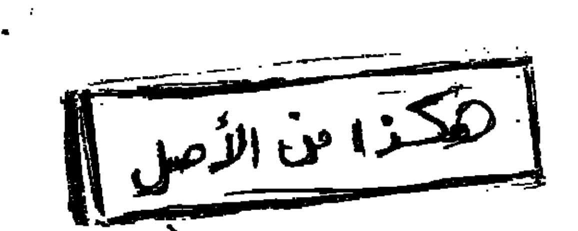
Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	....	....	....	....
4100	C.N.E. 3 %	4099	4105	4100	+ 0 02
1460	Electricité T.P.	1460	1466	1470	+ 0 68
1059	Renault T.P.	1055	1050	1063	– 0 18
2800	Essilor	2811	2900	2900	+ 3 1[illegible]
515	Esso S.A.F.	513	525	524	+ 2 1[illegible]
1250	Eurafrance	1250	1328	1305	+ 4 4[illegible]
920	Euromarché	920	921	930	+ 1 0[illegible]
880	Gén. Electr.	678	698	699	+ 3 09
885	Gen. Motors	886	899	898	+ 1 35
59	Goldfields	59 40	60	59 90	+ 0 84
37	Gd Metropolitain	37 10	35 90	36	– 2 96
135	Harmony	133 10	132 30	135	+ 1 42
38	Hitachi	37 85	37 80	37 80	– 0 13
626	Hoechst Akt.	626	628	626	....
99	Imp. Chemical	98 50	98 80	99	+ 0 50
145	Inco. Limited	145 50	148 50	148	+ 1 71
220	T.D.K.	224 50	228	228	+ 1 55
18	Toshiba Corp.	17 90	17 75	17 75	– 0 83
1000	Unilever	1001	1010	1009	+ 0 79
420	Unit. Techn.	421 50	428 40	428 50	+ 1 66
860	Vaal Reefs	861	847	854	– 0 81
375	West Deep	369	360 20	365	– 1 08
300	West Hold.	296	293 50	293 50	– 0 84
460	Xerox Corp.	447	465	460	+ 2 90
1 81	Zambia Corp.	1 81	1 90	1 97	+ 8 83
[illegible]					

COTE DES CHANGES MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 710	9 702	9 370	9 870
ECU	6 797	6 795	....	....
Allemagne (100 DM)	305 900	305 850	294	314
Belgique (100 F)	15 285	15 292	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	270 810	270 630	260	280
Danemark (100 krd)	85 770	85 740	80	88
Norvège (100 k)	105 790	105 840	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	10 833	10 801	10 350	11 250
Grèce (100 drachmes)	7 535	7 502	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 971	4 972	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	362 900	363 540	355	376
Suède (100 krs)	107 140	107 040	103	110
Autriche (100 sch)	43 560	43 540	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 531	5 529	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 620	5 615	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 332	7 333	7 070	7 420
Japon (100 yens)	3 821	3 819	3 690	3 960

MARCHÉ LIBRE DE L'OR MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/1
Or fin (kilo en barre)	94500	94300
Or fin (en lingot)	94450	94500
Pièce française (20 fr)	597	594
Pièce française (10 fr)	470	440
Pièce suisse (20 fr)	577	565
Pièce latine (20 fr)	550	555
Souverain	699	695
Pièce de 20 dollars	4120	4100
Pièce de 10 dollars	2050	2060
Pièce de 5 dollars	1300	1290
Pièce de 50 pesos	3620	3520
Pièce de 10 florins	582	581



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur 89 FM

M. Jacques Toubon « face au *Monde* »

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, est, ce vendredi 25 janvier, à 19 h 20, l'invité de l'émission « Face au *Monde* », sur 89 FM à Paris. Mathieu Fantoni et Jean Le Bail mèneront les débats.

En Nouvelle-Calédonie

SIX BLESSÉS DANS L'ÎLE DE MARÉ

Six membres d'une mission de *travaux publics ont été blessés*, vendredi 25 janvier, dans l'île de Maré (archipel des Loyauté), par un groupe de militants indépendantistes armés de gourdins. Le haut commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie, qui a confirmé cet incident, a précisé que les six hommes, qui venaient de débarquer de l'avion en provenance de Nouméa et se rendaient sur le chantier d'un collège en construction, ont été agressés par une quarantaine de militants et hospitalisés à Nouméa. Soixante-quinze gendarmes ont été envoyés sur les lieux en renfort.

Le numéro du « Monde » daté 25 janvier 1985 a été tiré à 450 624 exemplaires

LE PS RÉUNIT SON COMITÉ DIRECTEUR

M. Jospin croit à un retournement de l'opinion

Le PS réunit le samedi 26 janvier son comité directeur à Paris. La réunion, qui sera la dernière avant les élections cantonales, devrait être l'occasion de débattre des campagnes lancées par le parti et adopter un texte sur les élections cantonales, après examen de la situation politique.

Le PS vient de vivre une longue période de morosité, voire de fatalisme, liée à la perspective d'une défaite électorale en 1986. Aujourd'hui, certains socialistes croient distinguer comme l'esquisse d'un *« frémissement »* à la fois dans le parti et dans l'opinion. Cette évolution est perçue par la direction comme par les élus sur le terrain, notamment à l'occasion des reprises des cartes, qui ont lieu en ce moment. *« Les militants sont mobilisés et veulent se battre »*, affirme un parlementaire du Nord, tandis qu'une élue de la région parisienne souligne : *« Les socialistes ont pris conscience qu'ils sont seuls contre tous. C'est une situation que nous connaissons bien, cela joue comme un ressort. »*

Vis-à-vis de l'opinion, on commence à murmurer, au PS, que rien n'est irréversible. *« Un retournement est possible »*, a estimé, dimanche 20 janvier, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, lors de la fête de la rose, à Bruz (Ille-et-Vilaine). Le mardi suivant, à Paris, après d'autres dirigeants socialistes, dont M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, M. Jospin se disait *« raisonnablement optimiste »* sur l'issue des élections de 1986.

A son tour, M. Jean Poperen, numéro deux du PS, affirmait jeudi 24 que les « réunions d'appartement » — destinées aux non-socialistes et organisées dans le cadre de l'actuelle campagne « En direct avec vous », qui sert de prologue à la bataille des cantonales, — sont *« incontestablement une réussite ». « Des gens,* ajoutait M. Poperen, *qui ne sont pas adhérents du PS ressentent combien nous avons les cartes en main. »*

L'avenir dira si le répit relatif dont font état les socialistes s'apparente à la méthode *Coué, n'est que* l'annonce d'une embellie, ou s'il s'agit des prémices d'un retournement possible. Les socialistes estiment en tout cas qu'ils bénéficient d'une conjonction de facteurs économiques et politiques qui, pour une fois, leur seraient favorables.

Facteurs économiques d'abord. Hormis l'énorme point noir du chômage, tout se passe comme si le PS voulait faire passer dans l'opinion le message suivant : les préoccupantes tendances « lourdes » de l'économie et des entreprises françaises sont en voie d'inversion. Ils s'estiment aujourd'hui en mesure de prétendre, avec quelque vraisemblance, à l'image d'une gauche socialiste moderne et meilleure gestionnaire que la droite.

L'assurance tranquille avec laquelle MM. Dominique Strauss-Kahn et Gérard Fuchs, chargés du secteur des études au PS, ont présenté à la presse la version du PS du bilan économique à mi-septennat (*le Monde* du 24 janvier) est significative de cet état d'esprit.

Facteurs politiques ensuite. Après avoir frôlé la catastrophe, les socialistes ont le sentiment — exprimé par M. Gérard Delfau, président de l'Institut socialiste d'études et de recherches (ISER), — que *« la droite n'a pas réussi à imposer une hégémonie culturelle ».* Plus prosaïquement, la direction du PS considère que, après avoir cru, à certains moments difficiles, qu'elle pourrait renverser le pouvoir d'un coup d'épaule, l'opposition de droite ne parvient pas vraiment à « accrocher » l'opinion, ni par son action ni par ses propositions.

Sur le dernier dossier politique en date, la Nouvelle-Calédonie, l'opposition ne parvient pas, si l'on en croit les sondages, à susciter une adhésion franche de l'opinion et à provoquer un mouvement anti-gouvernemental massif. Les dirigeants socialistes estiment qu'ils peuvent renforcer une convergence entre l'opinion et eux sur cette idée simple : éviter « l'aventure coloniale ». Sur cette base, M. Fabius accuse l'opposition d'irresponsabilité : *« Au fond,* lui a-t-il lancé mercredi à l'Assemblée nationale, *peu vous importe la situation de la Nouvelle-Calédonie. Ce qui vous importe, c'est qu'elle crée des difficultés au gouvernement. »*

Pour obtenir le retournement dont parle M. Jospin, les socialistes comptent toujours *sur une stratégie* à deux volets. Vis-à-vis de leur base électorale, il s'agit de faire renaître la détermination du *« combat droite-gauche »* ; et vis-à-vis des déçus ou des hésitants, de montrer que *« l'audace, la tolérance, la responsabilité »*, sont du côté de la gauche, car ces électeurs *« ont de quoi être inquiets »* des projets de la droite.

Il suffirait toutefois que l'affaire néo-calédonienne tourne mal pour que ce présumé — et fragile — regain se transforme en handicap supplémentaire et décisif.

Le débat parlementaire houleux — selon toute probabilité — autour *de la réforme du mode de scrutin* pour 1986 devrait avoir lieu juste après des élections cantonales mauvaises *pour la gauche. Il* peut avoir des effets aussi déstabilisateurs que ceux obtenus par l'opposition lors des deux précédentes grandes batailles parlementaires (presse et enseignement privé).

D'autres difficultés ne seraient pas surprenantes à propos de la politique économique. En *expliquant* sans fard — comme ils l'ont fait mardi — qu'un point crucial de *l'action économique des socialistes* est la reconstitution du taux de marge des entreprises au niveau atteint avant la crise, MM. Strauss-Kahn et Fuchs devancent sans doute largement l'évolution du noyau électoral de la gauche.

Combien de socialistes de base peuvent entendre sans sursauter leurs dirigeants expliquer que M. Raymond Barre a eu tort de faire porter le poids du deuxième choc pétrolier sur les entreprises et non sur les ménages ? Combien d'entre eux peuvent comprendre que leurs économistes se félicitent d'avoir rééquilibré le partage de la valeur ajoutée dans les entreprises au détriment des salaires ? Au demeurant, les *communistes,* depuis un certain temps déjà, ont saisi l'occasion pour essayer de détacher du PS une partie de son électorat populaire traumatisée par un chômage dont les socialistes savent qu'il reste l'élément déterminant du jugement de l'opinion.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

LE PROFESSEUR MÉRIEL INCULPÉ D'HOMICIDE INVOLONTAIRE

Le professeur Pierre Mériel, chef du département d'anesthésie réanimation du Centre hospitalier universitaire de Poitiers, devait être inculpé d'homicide involontaire, vendredi 25 janvier, par M. Pierre Hovnere, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Poitiers. Ce nouveau rebondissement était attendu depuis la reconstitution de l'intervention chirurgicale au cours de laquelle Mme Nicole Berneron, 33 ans, mère de deux enfants, avait trouvé la mort.

Cette reconstitution a permis d'établir de quelle manière avait été conduite l'anesthésie puis la réanimation de Mme Berneron. Sur ce dernier point, le rapport des professeurs Jean Lassner et Maurice Cara experts en anesthésiologie est sans équivoque. On peut notamment lire dans leurs conclusions *« qu'une chance de réanimation a été perdue »*, le professeur Mériel laissant la malade branchée sur le respirateur, alors même qu'elle présentait un état de cyanose.

Cette inculpation, s'ajoutant à celles des docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau, crée une curieuse situation juridique, la même mort donnant lieu, d'une part, à deux inculpations d'assassinat et, de l'autre, à une inculpation pour homicide involontaire.

De son côté, le professeur Mériel avait demandé à être inculpé de manière à avoir accès au dossier.

Sur le vif

Amour toujours

Imaginez — ça ne va pas être commode — une photo, celle d'un couple enlacé, allongé sur un lit. Nu jusqu'à la taille. On les voit de profil. Ils se regardent au fond des yeux. Ils se caressent. Et alors ? Pourquoi, c'est difficile ? On a déjà vu ça cinquante mille fois.

Attendez, je ne vous ai pas tout dit. Ce *n'est pas un couple* comme les autres. C'est un couple de personnes âgées. Très âgées. Cette photo, elle est superbe, j'aurais voulu vous la montrer, la reproduire en prologue à ce billet. Savez-vous ce que c'est ? Une pub. Une pub placardée sur tous les murs d'Oslo par une compagnie d'assurances norvégienne. Assurez-vous sur la vie. Assurez-vous sur l'amour. L'amour encore, l'amour toujours. L'amour tendresse, l'amour vieillesse. Jusqu'à ce que la mort vous sépare. Cette affiche a fait scandale. Oui, même dans les pays scandinaves, qui ne passent pourtant pas pour bégueules, cet amour-là reste tabou. Qu'on le fasse, bon, oui, peut-être. Qu'on le montre, non, ça, pas question.

Ça vous choque, vous ? *Moi,* pas, au contraire. Ça me remue, ça me touche, ça me donne de l'espoir. Question d'âge peut-être. A vingt ans, on panique à l'idée d'en avoir un jour cinquante. C'est vite arrivé pourtant. Si vite que dans notre for intérieur rien n'a eu le temps de changer. Notre être demeure intact. Avec ses dégoûts, ses craintes, ses refus. Avoir quatre-vingt-dix ans ? Merci bien, jamais ! Et quand on y est... Merci !

Question d'âge et question d'époque. Vous verrez qu'en l'an 2000 *cette affiche-là paraîtra* si banale que pour attirer l'attention du passant il faudra l'accompagner d'un : demain on enlève le drap.

CLAUDE SARRAUTE.

La grande halle de La Villette inaugurée par M. Mitterrand

La grande halle de La Villette, dont la structure métallique, construite en 1867 par Jules de Mérindol, couvre près de 2 hectares au sol, a été réaménagée et devait être inaugurée ce vendredi 25 janvier par M. Mitterrand.

Ouverte à tous les vents sur un sol pavé où des rigoles rappelaient l'usage antérieur d'abri pour les bœufs, cette magnifique bâtisse n'avait pas cessé, même après la fermeture des abattoirs en 1974, d'être utilisée pour rassembler des foules lors de meetings politiques ou de concerts, ou pour des expositions temporaires, comme les foires à la ferraille par exemple.

En adaptant l'édifice à des usages plus variés, les architectes Bernard Reichen et Philippe Robert, devenus des spécialistes de la reprise des *bâtiments du dix-neuvième siècle* (ils ont notamment installé des logements dans d'anciennes filatures à Roubaix et à Elbeuf), ont maintenu la « souplesse » d'utilisation de ce gigantesque parapluie. Leur travail donne une idée de ce qui aurait pu être fait au centre de Paris si l'on n'avait pas démoli tous les pavillons de Baltard.

En moins de deux ans, pour un coût total de 250 millions de francs, l'espace de la grande halle *a été* isolé, aménagé, équipé, restauré : la structure métallique a été réparée et repeinte ; des glaces assurent une fermeture complète en retrait de la façade, ménageant ainsi une galerie extérieure protégée, tout en préservant au maximum l'espace particulier d'une architecture industrielle aujourd'hui très appréciée ; des mezzanines et des passerelles permettront au public de circuler à différents niveaux ; trois ponts roulants serviront à adapter les surfaces intérieures, à les partager suivant l'usage que l'on veut faire du lieu.

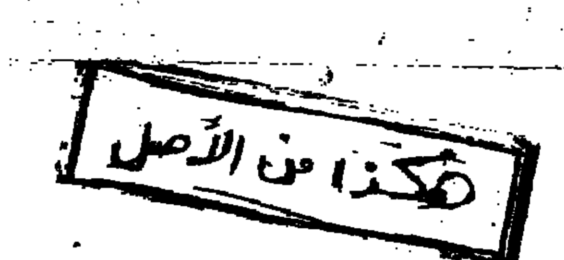
Des locaux de service et une salle de conférences de trois cents places ont été construits en sous-sol. Enfin une salle de spectacles pour quatre mille personnes peut être isolée au nord de la nef principale. Au total seize mille personnes pourront être accueillies dans la halle.

La première manifestation importante sera dès le 21 mars l'installation de la traditionnelle Biennale de Paris qui est ouverte aux jeunes architectes et artistes des arts plastiques. Du 21 juin au 20 août seront organisés des jeux et des sports à l'intention des Parisiens ; un Salon international de la musique est prévu en septembre et d'octobre 1985 à *février* 1986 un important « carrefour des technologies » qui préfigurera l'ouverture du musée lui-même.

Après la mise en service il y a un an de la salle de spectacles du Zénith l'ouverture de la grande halle va apporter un nouvel élément d'animation dans le « domaine » de 55 hectares des anciens abattoirs avant que le musée lui-même ne soit en grande partie ouvert au public en 1986.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

● *Deux morts dans une fusillade à la sortie d'un supermarché à Nantes (Loire-Atlantique).* — Deux responsables d'un magasin Leclerc au centre de la Bourgeonnière, à Nantes, Jean-Baptiste Durand, trente-huit ans, et Alain Bourgeois, trente-deux ans, sont décédés le jeudi 24 janvier des suites de leurs blessures, *provoquées par deux* balles tirées à bout portant, la veille, par un malfaiteur, lors d'un hold-up.



Le Monde
Aujourd'hui



LE PHOTOGRAPHE JOHN GRIFFITHS, MEMBRE DE L'AGENCE MAGNUM, DONT LES IMAGES EN FONT UN DES GRANDS TÉMOINS DE LA GUERRE DU VIETNAM.

AGENCES ET PHOTOGRAPHES : PARTOUT TOUJOURS PLUS VITE

Paris, capitale mondiale de la photographie de presse. Qui le savait ? Trois agences se taillent la part du lion ; toutes les trois ont profité du prestige de la *célèbre entreprise Magnum* fondée en 1947 par le non moins célèbre Cartier-Bresson. Cette suprématie ne devait sans doute pas suffire, car voici l'Agence France-Presse qui se lance aujourd'hui à l'attaque des bastions américains et étend ses services photos sur le monde entier, imitée par Reuter, mais déjà très en vue avec quelques très jolis coups. Patrons d'agences ou hommes de terrain ? Deux métiers difficiles dans l'âpre course à l'actualité que se livrent sans pitié ces grands chasseurs d'images dont les médias ne peuvent désormais plus se passer. **(Page III.)**

LES TROUVAILLES DE LA NATURE

Le Muséum national d'histoire naturelle abrite depuis le 22 janvier une exposition intitulée « Inventions de la nature et innovation industrielle ». La nature a inventé d'innombrables solutions pour résoudre les problèmes de locomotion, de nourriture, de survie. Il s'agit d'expliquer au grand public comment l'industrie a copié les systèmes naturels pour mettre au point des *machines performantes*. Ainsi s'ouvre un nouveau chapitre du savoir, la « bionique ». (Page VIII.)

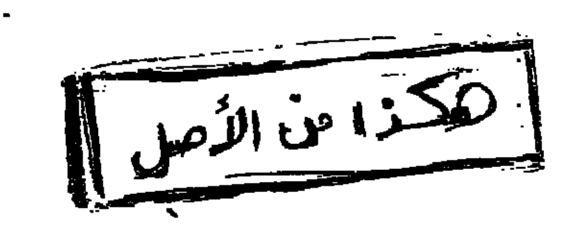
SEXE ET BD

La bande dessinée est au rendez-vous d'Angoulême et devait recevoir, le samedi 26 janvier, un visiteur de marque en la personne du président de la République. Dans un marché qui s'est furieusement développé depuis dix ans, les préoccupations commerciales ont pris le pas sur les exigences de la création artistique : violence et pornographie s'imposent. Au point que quatre dessinatrices, parmi les plus célèbres, ont décidé de lancer un cri de colère contre les fâcheuses tendances d'un nouveau genre littéraire à succès. (Page XI.)

CHURCHILL, ROOSEVELT ET LA FRANCE (Page VII.)


KEYSTONE

Supplément au n° 12441. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 27-Lundi 28 janvier 1985.



Kiosque

L'éprouvette de Jupiter

ET la famille, ça va ? Comme le reste : on n'est plus sûr de rien, les certitudes vacillent et les comportements chamboulent la morale. Cette chère vieille cellule de base de la société, ce refuge parmi les refuges, ce foyer où l'on devrait réchauffer à la flamme des sentiments, l'ardeur des individus, elle est attaquée sur deux fronts.

Il y a la bataille de la norme et il y a l'offensive de la technique. La norme, c'est ce qui se fait, ce qui se vit, ce qui est convenable, moyen, normal en somme. Bien malin aujourd'hui qui pourrait nous la définir, cette norme ! Qui pourrait nous démontrer la cohérence globale, unique, des comportements ! Vous êtes marié ? Normal. Divorcé ? Normal. Concubin ? Normal. Homosexuel ? Normal.

La vie — ou plutôt la mort — vous a conduit au veuvage ? Fréquent. Vos enfants, à peine sortis de l'adolescence, vous ont abandonné pour cohabiter juvénilement ? Courant. Mère célibataire ? Papa solitaire ? Couple éphémère ? Union sans sanction ? Solitude sans remords ? Sexualité à spectre large ? Ni dieu, ni marmots ? Normal, normal, et encore normal.

Allez définir une morale commune à tout cela, une éthique autre que celle du prêt-à-vivre individualisé ! Prêtres, penseurs, moralistes (et moralisateurs), tournent la question en tous sens et ne trouvent pas de réponse satisfaisante. La loi s'essouffle à courir après les nouveaux comportements et ne fait que régulariser l'acquis, légitimer le fait accompli.

Bien sûr, il y a des poches de résistance à ce changement-là. On note encore, par-ci par-là, quelques étrangetés : des gens mariés qui font des enfants en nombre pas trop restreint, qui vivent ensemble, sont fidèles et décidés à le rester. Au train où vont les choses pourtant, ces familles à l'ancienne, il faudra bien envisager un jour de les regrouper dans des réserves comme on le fait pour les Indiens d'Amérique ou pour les espèces végétales menacées de disparition. On verra peut-être un jour des ethnologues observer, ébahis, leurs comportements à la loupe et produire de grosses études sur ces sauvages de l'Hexagone, ces reliquats du judéo-christianisme.

Est-ce la ville qui tue la famille ? On le dit. Dans le numéro que *le Nouvel Observateur* a consacré à « La France des records » figurent quelques données chiffrées qui l'attestent. Au « hit-parade de la désunion », ce sont les départements fortement urbanisés qui viennent en tête : Paris (5,64 divorcés pour cent habitants), les Alpes-Maritimes (4,75), les Hauts-de-Seine (4,57). Le bas du tableau est, en revanche, occupé par la France rurale et catholique : Finistère (1,13 divorcé pour cent habitants), Mayenne (1,02), Haute-Loire (0,98). Six fois plus de divorcés, proportionnellement, dans la capitale qu'au Puy ! Parisiens qui tenez à votre union, émigrez en Velay ! Paris est aussi la ville des solitaires : 47,5 % des « foyers » ne sont composés — si l'on peut dire — que d'une seule personne, alors que la moyenne nationale est de 22 %. Mais il y a ville et ville. L'enquête du *Nouvel Observateur* nous apprend aussi que la palme de la fécondité, parmi les communes françaises de plus de cinq mille habitants, revient à Montigny-le-Bretonneux. Dans cette ville nouvelle des Yvelines, on a enregistré, en 1983, trois cent dix-sept naissances pour dix mille habitants. On ne sait plus où donner du biberon. Autre record, celui de la longévité : c'est la Creuse qui le détient. 12,52 % des habitants ont plus de soixante-quinze ans et plus d'un quart de la population a dépassé soixante-cinq ans. Voici donc l'itinéraire idéal de la famille française traditionnelle : il faut se marier au Puy, avoir des enfants à Montigny-le-Bretonneux et finir ses jours à Guéret.

Ceux que ce programme ne séduit pas et qui y trouveraient, au contraire, argument pour dénoncer un peu plus la norme ancienne découvriront dans *Marie-Claire* d'autres éléments afin d'alimenter leur refus. On y apprend que la vie conjugale peut être un enfer. Selon un sondage réalisé par la SOFRES, 16 % des Français vivent en couple reconnaissent se battre ou s'être battus avec leur compagnon ou leur compagne. Le partage des coups est assez équitable, si l'on en croit cette enquête, les hommes recevant autant qu'ils donnent. *Marie-Claire* affirme que les pugilats sont marqués par « une constante inattendue : ce sont les femmes qui commencent ». Les frappeuses interrogées ont toutes donné la même excuse : « Le mutisme du compagnon, considéré comme la pire des violences. Pour le faire sortir de son silence, une seule solution : frapper. » Il ne faut pas confondre femmes battues et scènes de ménage. Une épouse qui pratique la boxe conjugale comme d'autres font du jogging témoigne : « Une fois, on a hébergé une copine qui a débarqué chez nous avec trois points de suture sur la pommette et un papier des flics pour le divorce. Son mari lui avait tapé dessus. On était outrés ! En aucun cas, je ne me sens battue. On se bat, c'est différent. »

Plaies et bosses en famille, l'institution elle-même malmenée par l'évolution de la société. Le tableau n'était déjà pas rose, mais voici que la science vient compliquer le célèbre jeu du papa et de la maman. Moins on a d'enfants, plus il y a de manières de les faire. Fécondations *in vitro*, inséminations artificielles avec ou sans donneur, paternités posthumes, locations d'utérus, dons d'ovules, congélations d'embryons : la liste s'allonge sans cesse et la manière antique de procréer deviendra bientôt une technique désuète, n'ayant plus pour elle que son agrément passager.

Les moralistes ont le tournis. Dans *la Vie* José de Broucker écrit : « Tout le monde reconnaît que les progrès de la science et de la technique permettent de répondre à l'attente de nombreux couples stériles. Mais tout le monde a conscience également que c'est tout l'édifice de la famille, fondée sur la relation naturelle biologique, relationnelle et affective père-mère-enfant qui peut en être ébranlé, dès lors que les faits divers deviendraient des faits normaux (...). Droits de l'enfant ? Droit à l'enfant ? Amour et procréation ? Procréation sans amour ? Dans le monde qui est le nôtre, maître de la vie sinon de la mort, la réponse chrétienne ne va pas de soi. »

« Les plus inquiets des progrès de la science, note *l'Express*, sont ses propres artisans. » Mais l'hebdomadaire conclut : « Pas de vaines illusions, on n'arrête pas le progrès. Tout au plus doit-on en maîtriser les excès. Au fil de son histoire, l'Homo qui se dit Sapiens n'a jamais résisté à la tentation de l'inéluctable. Ce qu'il pouvait, ce qu'il savait faire, il l'a toujours fait. »

Certes, mais à quel prix ! Ces enfants de la science, conçus en éprouvette, procréés en pipette et dont le premier berceau aura été la paillasse d'un labo, n'éprouveront-ils pas, un jour, en apprenant que la « scène primitive » qui les fit naître n'était qu'une « manip », comme un doute existentiel ? Désir d'enfant, désir technique ? La névrose, pourquoi pas, au bout du chemin. Les psychanalystes y songent. Dans *l'Ane*, le magazine freudien, Colette Soler nous invite à ne pas conclure hâtivement sur le destin psychique du bébé éprouvette : « En quoi l'éprouvette, dont on ne manquera pas de l'entretenir, empêcherait-elle, plus que les choux d'autrefois ou que le - ventre - de - la - maman - où - a - poussé - la - petite - graine - de - papa, que le sujet s'imagine sorti de la cuisse de Jupiter ? (...) Inutile de parler pour les enfants de demain. Lendemains qui chantent ou catastrophes imminentes ne sont que nos rêveries : les sujets à venir restent imprévisibles. »

La famille de demain ? Une batterie d'éprouvettes, classées par rang de taille et dans l'ordre d'arrivée à la course des désirs.

BRUNO FRAPPAT.

La « grande pauvreté » de la médecine scolaire

Un matin, l'infirmière attachée à mon établissement m'annonça tout de go que le médecin scolaire, atteignant l'âge fatidique de la retraite, ne serait pas remplacé. La surprise indignée que je ressentis alors m'incita à ouvrir une petite enquête dont les résultats sont pour le moins inquiétants.

Un bilan de la situation s'impose tout d'abord : le secteur scolaire de notre infirmière s'étend sur seize établissements, soit une population d'environ quatre mille élèves ; celui du médecin, sur vingt-six établissements, soit dix mille élèves, privés d'assistances sociales et d'infirmières-soignantes. Un seul poste de « secouriste-lingère » existe au lycée de Melun-Nord : deux mille élèves... De plus, depuis trois ans, les médecins scolaires partant à la retraite ne semblent pas devoir être remplacés.

Payés par la DDASS, ils dépendaient du secrétariat d'Etat à la santé. Depuis le 1er janvier 1985, les assistantes sociales et les infirmières sont attachées à l'éducation nationale, mais les médecins restent à la santé, ce qui ne simplifie guère leurs statuts respectifs.

L'image que les parents se font du médecin scolaire est souvent fausse et de parti pris : c'est un « inutile » puisqu'on a le médecin de famille (qui, surmené et appelé pour une grippe, ne décèlera pas forcément une déformation de la hanche), ou pire un « raté », incapable d'ouvrir un cabinet et relégué aux tâches obscures. Ne souriez pas, je l'ai entendu dire. Les parents les plus hostiles sont aussi, hélas ! souvent les plus négligents : la médecine scolaire est préventive, ils ne tiennent pas compte de l'avis du médecin. On assiste ainsi, depuis quelques années, à une augmentation alarmante du nombre des scolioses.

Les priorités de service du médecin sont effarentes et ses domaines multiples : visites obligatoires — et nécessaires — de tous les élèves entrant au cours préparatoire, de tous les élèves passant de CM 2 en 6e, de tous les élèves de 5e atteignant quatorze ans dans l'année scolaire et susceptibles d'être orientés en LEP afin de décaler toute anomalie contraire à l'exercice du métier choisi, visite de tous les élèves de troisième et enfin de ceux de l'Association sportive de l'établissement. Il ne lui est plus possible, on le comprend, de visiter les élèves de lycée, sauf pour accorder ou vérifier les dispenses d'EPS.

De plus, il doit assurer les visites « à la demande », par exemple dans les écoles primaires, lorsqu'il s'agit d'orienter les enfants vers une classe d'enseignement individualisé, une section de SES, une classe d'adaptation, ou bien lorsque les instituteurs vigilants découvrent un défaut de vision ou d'audition qui mettent l'enfant en situation d'échec scolaire.

Il doit se pencher aussi sur les questions d'éducations de la santé, individuelle ou collective, en animant un « club » au sein de l'établissement. Il doit également avoir des contacts fréquents avec les enseignants, les psychologues, les chefs d'établissement, les orthophonistes, les conseillers d'orientation et les assistantes sociales.

Il doit enfin assurer le contrôle de l'hygiène générale et de l'amélioration du cadre de vie (cantines, locaux scolaires)..., et tout ceci dans une semaine de travail de trente-neuf heures et demie.

On comprend mieux, dans ces conditions, que le rôle de l'infirmière se borne, à son grand regret, à un travail purement administratif : préparer les trente dossiers quotidiens pour le médecin, établir les convocations, dresser des listes, des récapitulatifs, adresser des rappels aux familles... C'est très grave : il est grand temps de dénoncer cet extrême dénuement ! Il faut remédier VITE à un tel état de fait : on ne joue pas avec la santé de nos enfants. Marianne, demain, ne doit pas être bossue.

N. FREYDOZ
Directrice adjointe du collège Jean-Vilar (Vert-Saint-Denis).



Boîte aux lettres portugaise pour voiture à traction animale (XIXe siècle).

Hommes de banque contre robots

Le dossier « banques » : nouveau langage, nouvelles armes m'a vivement intéressé.

Il fait le point sur les systèmes Swift et Sagittaire, ainsi que sur la banque à domicile (vidéo-compte). Dans la profession bancaire, les nouvelles technologies avancent très vite (voir l'exemple de la carte à mémoire). Mais également le visage de la banque se transforme puisque des guichets entièrement équipés d'automates bancaires sont expérimentés, notamment au Crédit lyonnais de Rennes et de Marseille. Que de changements à venir ! Afin d'éviter d'éventuelles conséquences sociales négatives sur les salariés de la banque (face à ce nouveau type de travail), nous avons proposé d'en débattre avec les « décideurs ». C'est ainsi que, depuis juin 1984, un groupe de travail (patron et syndicalistes) se réunit chaque mois au Crédit lyonnais pour examiner l'avenir de la banque. Notre intention étant de négocier l'emploi, la formation et le temps de travail, tout en tenant compte de la productivité et de la rentabilité de l'entreprise.

L'Association française des banques s'est inspirée de cette expérience pour innover dans le dialogue social en exposant les nouvelles technologies de la profession (télématique, bureautique).

La profession bancaire tout entière se transforme, il est important que toutes les parties en discutent si l'on veut éviter de « nouveaux Talbot » !

JEAN-PIERRE LESCOP,
délégué national CFDT Crédit lyonnais. (Paris.)

Contre-pied

Temps libre, temps mou

ENJEU longuement pathétique de la lutte de classes, les vacances — inscrites en 1936, par le Front populaire, dans le droit social, — sont devenues, au grand ton de l'économie de croissance, une cible privilégiée des désirs communs et un test de leur impatience. A 50 % Français, à peine, elles furent dévolues l'an dernier. Mais il en est de l'autre moitié comme des affamés du dix-neuvième siècle, hantés par les ripailles d'une minorité de nantis. Le grand exode d'été et, à un moindre degré, celui vers les champs de ski enflamment l'imaginaire collectif au point que, pour un peu plus de vingt-cinq millions d'élus, ce poste de dépense côtoie de près celui, traditionnellement prioritaire, des nourritures. Et ce n'est pas seulement en vue des congés solennels que cette disposition des budgets familiaux s'aménage. Tout y conspire : les « ponts » de plus en plus fréquents jetés par les pouvoirs entre les jours ouvrables à la faveur des fêtes carillonnées ; le vendredi soir, le dépeuplement des villes, leurs habitants poursuivant, au prix d'indicibles tensions, les béatitudes chimériques d'un week-end hypothéqué par les embouteillages du retour.

Furie universelle des vacances déviées de leur finalité originelle quand la bourgeoisie, à la fin du dix-huitième siècle, y distingue un modèle d'honneur, une façon de singer l'aristocratie ignorant les partages du calendrier, les séquences du labeur et du repos. Au duc d'Orléans, futur Philippe-Egalité, premier prince du sang, qui réalise une opération immobilière au Palais-Royal en y faisant lotir des commerces, Louis XVI, en 1784, méprisant, déclare : « Il paraît que vous tenez boutique, mon cousin ; ainsi on ne vous verra plus que le dimanche ! » En notre monde prétendu d'abondance, le loisir est un bien de consommation courante, il se banalise. Le rituel de l'évasion, délesté de ses charges symboliques, énonce en termes symétriques la présence et l'absence, le temps de contrainte et le temps libre.

Liberté sans aventure. Primitivement, au dix-neuvième siècle, les vacances en produisent l'illusion. Recherche de l'inconnu dans les lieux et dans les usages. L'hôtel ou la maison de villégiature assortissant le risque à la sécurité. Dans les espaces ratifiés par un consensus unanime, des comportements inusités jouant la comédie de l'innovation. Dramaturgie génialement rendue par Proust, démodée maintenant. De l'allucinante frénésie des départs résulte une monotonie pitoyable. Les vacances s'effectuent à un rythme obsessionnel qui les fige à l'unisson des besognes vulgaires. On change de décor, pas d'existence. Passant d'un genre d'occupation à un autre, de l'usine ou du bureau aux jeux de plage ou aux sports d'hiver, on demeure tributaire d'une organisation rigoureuse. Les agences, dont on connaît l'essor depuis la création, en 1950, du Club Méditerranée, n'ont pas seulement aliéné le voyage en objet mercantile, elles l'ont, en cadence de notre frénésie d'assistance, inscrit dans un réseau assuranciel hypersophistiqué. Pas d'imprévu, pas de hasard. Une sociabilité dirigée dont les touristes, toutes classes réunies, se délectent, des itinéraires minutieux, des explorations codifiées, le maternage permanent des voyageurs, la prise en charge de tous leurs besoins éteignant jusque dans les pérégrinations les plus insolites le plus petit halo d'incertitude.

Les glaciers, les volcans, les mers tropicales, les oliviers de Delphes, les trésors des Mogols de l'Inde, les temples de Java, les canaux de Venise ou de Bangkok, les buildings de Manhattan ou de Dallas, compris pêle-mêle dans cette programmation tentaculaire, y sont dépossédés de leurs caractères spécifiques, projetés dans un tourbillon d'images, dépouillés de leurs contenus à mesure que ces images se multiplient dans le vertige des déplacements. Cependant, il n'est pas indispensable d'aller si loin, de se faire photographier à dos de chameau devant le Sphinx de Gizeh ; nos paysages, nos villes, nos terroirs, sont soumis à la même expropriation, déboussolés, interchangeables, mirages d'une réalité suspendue.

Le clou de cette plongée dans le vide, c'est le corps autour et à la gloire duquel s'exalte depuis trente ans le fantasme des vacances : corps bronzé, musclé, délivré de ses entraves, corps triomphant, corps d'amour. Non pas qu'il attende des mois de juillet et d'août, voire d'une quinzaine d'hiver, les moyens de faire valoir ses prétentions et ses grâces. Toute l'année, il est en quête de performances, le soleil, la neige, la nudité, l'eau, le vent lui fournissant des occasions sporadiques de dépassement. Mais corps anesthésié malgré l'apparence, pasteurisé, régi par les instances diététiques, médicales, hygiéniques, esthétiques, tantôt normalisatrices, tantôt répressives, de la civilisation improprement dénommée de jouissance. Corps voué à cultiver sa forme en évitant les excès, à s'« éclater » par des efforts douloureux, à contrôler ses appétits, à veiller scrupuleusement sur sa taille et ses rations de glucides et de lipides, corps promis aux exploits à raison d'une éthique qui ne relève pas du plaisir mais de l'ascèse.

Figures caricaturales ou mythiques du bonheur, les vacances ne seraient-elles pas un trompe-l'œil, une expression déguisée de la peur de vivre ? La qualité de la vie qu'elles croient redécouvrir n'est pas inhérente à l'oisiveté. Celle-ci, chez les Grecs anciens, trouve son exercice le plus noble dans le travail intellectuel opposé à la trivialité servile du travail manuel. A la fin du vingtième siècle, les travailleurs se confondant dans l'indivisible dignité de leurs tâches, peut-être convient-il de se demander si, à l'oppression du métier, ne correspond pas l'affolement des loisirs ; si, à la réhabilitation de l'activité quotidienne, les réformateurs ne devraient pas appliquer leur soin pour l'arracher à l'inepsie et à l'inanthenticité de sa marche ordinaire ; et si, à la société en train de se forger avec la robotique, l'informatique, la télématique, un univers professionnel inédit, il n'est pas plus urgent d'offrir un sens qu'une prochaine semaine de congés payés.

JEAN-PAUL ARON.

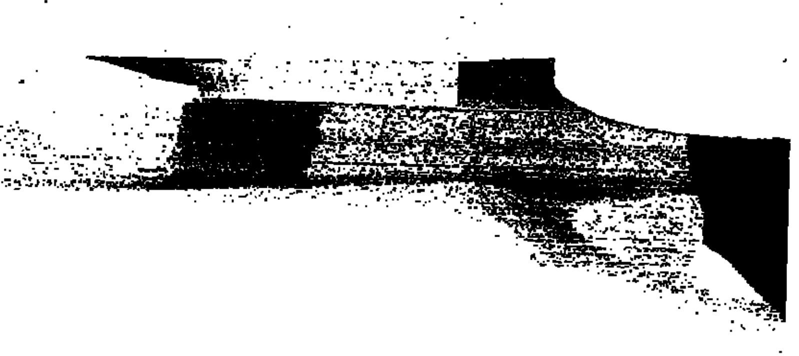
Rock en URSS

Apparus en 1980 au Festival de musique pop de Tbilissi, en Géorgie, les groupes de musique rock se sont multipliés en URSS au point d'entraîner la création d'un véritable secteur privé de distribution de disques et de cassettes.

L'enquête sur cette « révolution culturelle » que les autorités soviétiques ont renoncé à enrayer et l'interview d'Alla Pugatcheva, l'une des stars du mouvement, publiées dans *le Monde Aujourd'hui* daté 20-21 janvier, ont été réalisées par Claude-Marie Vadrot, dont la signature a malencontreusement été omise au bas de cette double page.

La photo parue à la « une » du *Monde Aujourd'hui* du dimanche 6-lundi 7 janvier, a été réalisée par Gilles Rigoulet.





Agences et photographes

Paris plaque sensible

Sygma, Gamma, Sipa. Trois champions dans la capitale du photo-journalisme.

LE succès est exemplaire. Les Français aux trois premières places. Les Américains ? Battus sur toute la ligne. Les Japonais ? inexistants. Le phénomène est assez rare pour être signalé. Le marché mondial de la photographie de presse et de magazine est, de la tête et des épaules, dominé par des entreprises françaises : 1er, Sygma. 2e, Gamma. 3e, Sipa. Et, loin derrière, les deux plus grosses agences américaines sont dirigées par des Français.

Si Paris est la capitale mondiale de la photo, elle le doit à la vitalité de la presse française, ses clients. Il existe quinze mille journaux et magazines en France, le taux le plus élevé au monde par rapport au nombre d'habitants. Deuxième facteur, la situation géographique de Paris et les décalages horaires. Pour vendre les images de la catastrophe de Bophal ou de Caroline de Monaco, l'agence doit aller vite, arriver avant les concurrents. Paris est, à ce niveau, la plaque tournante de l'Europe où se trouve concentré, avec la RFA, l'Italie et l'Espagne, le plus gros marché du monde.

Dernier élément, le savoir-faire français. Voilà maintenant 40 ans, depuis la création de la célèbre agence Magnum en 1947, que les agences françaises sont les plus réputées, les plus novatrices et les plus dynamiques.

Après Magnum, il y a eu Rapho, Dalmas, les Reporters associés, Apis. Gamma voit le jour en 1967. Une nouvelle génération brillante de photographes (Caron, Depardon), ramènent des reportages de légende : la guerre de six jours, le Vietnam, mai 68, le Biafra, l'Irlande du Nord, Prague, l'élection de Nixon.


Entraînement de jeunes soviétiques (18 ans) à l'école de l'armée Rouge d'Ostrov en 1968. Un joli « scoop » de l'agence Sipa.

SICHOL/SIPA

Gamma vit en noir et blanc au rythme des grands événements d'actualité. Gamma, c'est aussi le respect du photographe qui devient journaliste à part entière : son nom apparaît tel une signature, dans le journal, sous sa photo. Tous ses négatifs lui appartiennent, et non plus à l'agence.

Apparaît également un nouveau fonctionnement des agences et, pour le photographe, une nouvelle façon de travailler. Le reporter prend des risques, souvent inconsidérés, pour ramener la bonne image. David Seymour, de Magnum, est tué par une mitrailleuse égyptienne en 1956 sur le canal de Suez ; Gilles Caron disparaît à Phnom-Penh en 1970 ; Michel Laurent, de Gamma, est tué en 1973 à 30 kilomètres de Saigon.

Les photographes découvrent aussi les risques financiers. Ils ne sont plus salariés, mais au pourcentage, en *« spéculation permanente »*. L'agence et ses reporters partagent désormais à égalité les frais de reportage comme les ventes aux journaux.

« Ce système dynamise tout le monde, nous sommes sous pression sept jours sur sept, nous devons faire preuve, à tout moment, d'imagination et de rapidité », affirme Hubert Henrotte, patron de l'agence Sygma. *« Rien à voir avec les photographes américains qui ne se lèvent que s'ils ont une commande et qui préfèrent gagner 300 dollars à coup sûr, plutôt que d'en risquer 3 000 dans un grand reportage. »*

Les photographes, qui sont à l'origine des trois grandes agence françaises, ont voulu ce système. Il leur procure une grande liberté. Le reporter est libre de travailler quand il le veut, de partir où il veut. Le système du pourcentage peut aussi rapporter rapidement des sommes confortables. *« Mon premier grand reportage, je l'ai fait sur les Cubains en Angola »*, explique Michel Setboun qui a travaillé sept ans à Sipa. *« A l'époque, je vivais de rien, j'étais architecte. J'ai voulu aller là-bas ; ce coup m'a rapporté 1500 dollars, une petite fortune pour moi ! »*

Même s'il est journaliste et possède, à ce titre, une carte de presse, le reporter, tout indépendant qu'il est, a besoin d'être guidé par son agence. *« Je suis frappé par le manque de culture générale de nombreux photographes. Moi, je lis quatre quotidiens par jour, c'est là que je trouve la plupart de mes sujets »*, explique Patrick Siccoli, ancien de Gamma.

Chaque agence comprend donc une rédaction qui envoie les reporters sur l'actualité quotidienne (conseil des ministres, grèves, faits divers, etc.) et cernent avec eux les grands sujets magazine.

La rédaction détient également la lourde responsabilité de rédiger les légendes qui accompagnent les photos. Gare aux contresens ! *« Sur les six mille photos qui partent de nos bureaux tous les jours depuis dix ans, je n'ai eu qu'un seul incident à cause d'une légende »*, affirme Hubert Henrotte ; *« c'était il y a deux ans : je reçois des photos « chaudes » de Pologne. On n'a pas réfléchi, j'ai tout envoyé sans légende au* Figaro Magazine, *car à dix minutes près on loupait le bouclage. Le journal a publié une image d'un policier tirant sur la foule, avec pour titre :* « Voilà la preuve que la police tire sur la foule. » *Or, c'était un pistolet à gaz lacrymogènes ! »*

Certains photographes n'hésitent pas à attaquer en justice les journaux qui manipulent les images. En 1982, le *Figaro Magazine* publie une photo de brasier humain au Nicaragua affirmant qu'il s'agit là d'un massacre d'Indiens miskitos par les sandinistes au pouvoir. Alexander Haig, le secrétaire d'Etat américain, utilise le « Fig Mag » pour dénoncer les sanguinaires marxistes. En fait, ce cliché, pris quatre ans auparavant, représente des Nicaraguayens de tous bords, brûlés par la Croix-rouge par mesure d'hygiène. L'auteur de la photo, Mattews Naythons, a reçu, du journal, 3 000 francs de dollars de dommages et intérêts pour *« atteinte au droit moral »*.

Cette histoire ne risque pas de se produire aux Etats-Unis où la presse est beaucoup plus scrupuleuse dans l'utilisation des clichés d'agence. Impossible de publier une photo représentant plusieurs personnalités s'il manque le nom et le prénom d'une seule. Même chose pour un conflit comme le Liban si l'image date de plus d'une semaine. Des pratiques qui sont pourtant courantes en France.

La vente de la photo à la presse est un problème aussi crucial que le déclenchement de l'appareil sur le terrain. *« En France, on sait créer, mais on ne sait pas vendre »*, affirme-t-on. Là encore, les agences françaises échappent au stéréotype. *« Une bonne photo est une photo qui se vend »*, affirme Hubert Henrotte. Photographier les rebelles afghans, c'est une chose. Acheminer le plus rapidement possible ses films à l'agence, choisir les bonnes images sur la douzaine de bobines (travail de l'*« editor »*), négocier les prix avec les journaux intéressés, cela en est une autre.

Pour motiver ses vendeurs, l'agence n'a pas trouvé de meilleur système que de les payer au pourcentage. Comme les photographes. Les trois grandes agences françaises


GILLES CARON/GAMMA

Daniel Cohn-Bendit face à la police. Ou Mai 68 parfaitement saisi par Gilles Caron.

l'affirment : *« Nous possédons les meilleurs vendeurs de la place de Paris »*. Donc du monde. Un vendeur perçoit en moyenne 10 % de ses ventes. Certains gagnent autour de 70 000 francs par mois.

Plus le temps passe, plus le cliché d'actualité perd de la valeur. Seul un cliché de bonne qualité est amorti par le photographe sur plusieurs années par le biais des archives.

Le cas d'Henri Cartier-Bresson est unique. Voilà dix ans que le plus prestigieux des photographes français a mis son appareil au placard. Récemment, il a refusé de photographier Julio Iglesias pour un quotidien national. Ses quarante-cinq ans de photographie sont en archives à l'agence Magnum. En 1983, sans « travailler », et avec du seul noir et blanc (beaucoup moins rentable que la couleur), il figurait encore en cinquième position des ventes sur la quarantaine de photographes que diffuse l'agence !

Cette organisation a permis à Gamma, à Sygma et à Sipa de se développer pour atteindre les sommets.

La réussite de Sygma, c'est avant tout la réussite d'un homme. Hubert Henrotte, cinquante ans, ancien photographe au *Figaro*, membre de l'équipe qui a créé Gamma et fondateur de Sygma en 1973. *« Parce qu'une bonne entreprise de presse doit être dirigée par un seul homme. »* C'est lui qui a eu l'idée, géniale, des sigles Gamma et Sygma, et qui ont été copiés par la suite (Viva, Sipa, etc.). Ce travailleur acharné (il passe quatorze heures tous les jours à l'agence) est considéré comme le plus grand gestionnaire de la presse photo ; à la fois admiré et haï par certains de ses concurrents qui, pour expliquer son succès, affirment que *« ce Citizen Kane de la photo mourra au pied de son télex »*.

Sygma est l'agence qui a le plus investi pour se développer : des locaux superbes, première agence à avoir été informatisée, recherches en vidéo-matique, développement de la télévision. Sygma, c'est aussi 70 salariés à Paris, 15 à New-York, 4 à Los Angeles ; 50 photographes sous contrat (dont 30 à l'étranger) qui diffusent une vingtaine de reportages par jour. Chiffre d'affaires en 1984 : 70 millions de francs.

Hubert Henrotte veut que Sygma soit la meilleure partout, partout avant les autres : *« Sygma, c'est un état d'esprit incroyable, nous prenons des risques. Sur Bhopal en Inde, un photographe est parti une demi-heure après la tombée du télex sans que nous sachions l'importance du drame. Ensuite, il y a eu une fuite de gaz toxique près de Stockholm, là, c'était un « bide », mais on y est allé de la même façon. On a perdu 10 000 francs, mais il était impensable de ne pas couvrir l'événement. »*

Sygma enfin s'est lancé avec succès dans le reportage télévisé et a réalisé une des plus belles opérations financières des dix dernières années en couvrant en exclusivité les événements de la Grenade. Sygma-télévision fournit également vingt minutes d'images par jour à Canal Plus.

Une réussite aussi fulgurante (Sygma est devenu le numéro un mondial en deux ans) est quasiment impossible aujourd'hui tant la concurrence entre les agences est devenue sévère. Au début des années 70, il y avait Gamma et c'était tout. *« Tout le monde a dans la tête ce fameux avion qui s'est écrasé dans la cordillère des Andes en 1972*, rappelle Hubert Henrotte, *les survivants ont dû manger de la chair humaine pour s'en sortir. Eh bien, Gamma était seule sur le coup, seule sur une histoire aussi énorme ! Aujourd'hui, c'est impensable ; il suffit qu'un ministre se promène en vélo au bois de Boulogne pour qu'il y ait quinze agences. »*

L'irrésistible ascension de l'agence Sipa montre l'âpreté de la concurrence. Chiffre d'affaires en 1983 : 24 millions de francs. 1984 : 38 millions après avoir démarré doucement en 1973.

Le Henrotte de Sipa est un Turc de cinquante-sept ans qui s'appelle Goksin Sipahioglu. Sipa, c'est l'agence qui découvre les talents. Impressionnant le nombre de photographes, vendeurs et rédacteurs qui sont passés dans cette *« véritable école de photojournalisme »*, pour ensuite exercer leurs talents ailleurs.

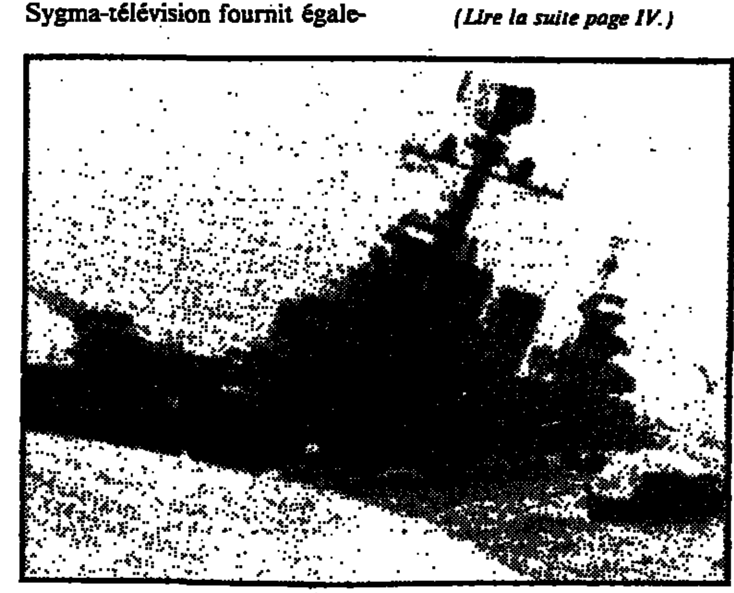
Sipa ne possède pas encore l'organisation rationnelle et ultra-compétitive de Sygma. Mais avec un réseau impressionnant de pigistes et correspondants étrangers (1500 photographes sont répertoriés dans l'ordinateur), elle est partout présente, elle produit plus que les autres.

Sipa, c'est l'agence idéale pour le débutant « qui en veut », qui a des idées. Un exemple : John Gunston est un ancien officier anglais âgé de vingt-quatre ans qui a vendu à *l'Express* un reportage sur les avions soviétiques en Afghanistan. Dès qu'il a vu les photos, Goksin Sipahioglu a contacté le jeune reporter qui depuis, est retourné deux fois en Afghanistan pour l'agence.

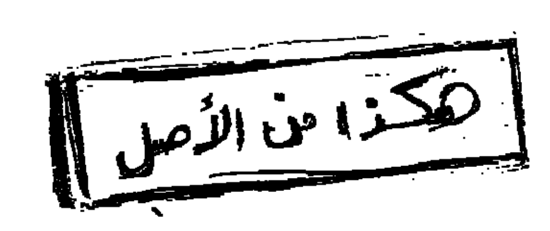
Goksin a aussi eu la judicieuse idée de créer un laboratoire photo ouvert sept jours sur sept au public et aux entreprises et qui réalise un chiffre d'affaires de 15 millions de francs par an. *« Sipa est l'agence qui possède le labo le mieux équipé et le plus performant au monde »*, affirme son directeur.

MICHEL GUERRIN.

(Lire la suite page IV.)


GAMMA

Le croiseur argentin « Général-Belgrano » coule en pleine guerre des Malouines. Cette médiocre photo, mais qui a valeur de document, a été récupérée par l'agence Gamma.



Agences et photographes

Paris plaque sensible

Sygma, Gamma, Sipa.

(Suite de la page III.)

Les photographes sont les premières victimes de cette concurrence. Ils sont de plus en plus nombreux à se battre pour entrer en agence. On ne peut pas dire qu'une saine camaraderie règne entre eux. *« Très peu de photographes sont loyaux*, affirme Arnaud de Wiledenberg qui a travaillé pour les trois grandes agences ; *mais c'est le système qui veut ça ; quand tu vas à Beyrouth, que tu payes tes frais, que tu dépenses 1 500 F de taxi par jour, tu es continuellement stressé. Tu es prêt à tout pour faire tes photos. Le système du 50-50, c'est indirectement un encouragement à coincer le copain-concurrent ».*

Il s'en raconte beaucoup des histoires d'« entourloupes » entre photographes ; ça va des films qui disparaissent étrangement, jusqu'à l'alerte à la bombe dans l'avion que doit prendre un concurrent pour aller sur un coup.


SYGMA

Le mariage du prince Charles avec Lady Diana : bel exemple de photo de personnalités, dite « people », que l'on retrouve dans beaucoup de magazines.

La grande révolution de ces dix dernières années est qu'il n'existe plus un, mais deux marchés de la photo : d'un côté, la photo de presse pour les quotidiens, de l'autre la photo de magazine. Sygma, Gamma et Sipa ont délaissé les journaux au profit des agences de textes que sont AP, UPI et l'AFP, qui possèdent tous un service photo, et Reuter qui va en créer un. Ces agences de presse vendent aux quotidiens des images d'une qualité médiocre, mais qui, grâce au telex, arrivent avec un bon jour d'avance sur les images Sygma ou Sipa. Les agences de presse sont plus rapides, mais aussi moins chères, ce qui les met en position favorable sur l'information nationale et parisienne.

Les chiffres sont éloquents : la presse quotidienne représente à peine 2 % du chiffre d'affaires de Sygma. Gamma, Sipa et Sygma ne sont donc pas ou plus, des agences de photos de presse, mais de magazines ; un secteur qui, lui aussi, s'est complètement transformé en cinq ans.

Il suffit de feuilleter les magazines. Qu'est-ce qu'on y voit ? En France comme à l'étranger, c'est la même chose : le photo-journalisme est en difficulté. Finis les grands reportages d'actualité qui ont fait les beaux jours de *Life, Stern* ou *Paris-Match*. A la place, on trouve Caroline de Monaco, Belmondo, Sophia Loren ou Carl Lewis. *« Ce que nous appelons le News ne se vend plus »,* affirme Hubert Henrotte, *« les deux derniers plus beaux coups ont été réalisés, en exclusivité, par Gamma avec les Malouines et Sygma avec la Grenade. Ces deux histoires nous ont rapporté des petites fortunes. Elles ont fait la couverture de* Paris-Match ; *à chaque fois, le magazine a réalisé sa plus mauvaise vente de l'année ! »*

Pas étonnant que les grands magazines (*Time* et *Newsweek* aux Etats-Unis, *Stern* et *Bunte* en RFA, *Paris-Match* et *VSD* en France) recherchent maintenant ce qu'on appelle le « people », le show business, les photos de charme. La beauté, la jeunesse et la réussite, le tout en couleurs, ont remplacé la guerre, le drame et la misère en noir et blanc. *« Stern* et *Match publient encore de belles images de news, mais c'est rare »*, affirme Arnaud de Wildenberg.

Ce tournant dans la demande des magazines, les trois grandes agences l'ont plus ou moins bien négocié. Gamma l'a refusé au début et s'en mord les doigts aujourd'hui. Sygma a joué cette carte à fond, le *people* représentant plus de 50 % de son chiffre d'affaires : elle est, de loin, la plus grande agence du monde.

Les agences ne se sont pas posé de questions. Les magazines veulent du « Monaco », elles leur en donnent. D'autant plus que le *people* est beaucoup plus rentable que l'actualité. Mais pour les photographes, là, on nage en plein délire.

Faire un reportage approfondi, en marge ou autour d'une actualité « chaude » coûte de plus en plus cher et se vend mal. L'actualité est aujourd'hui bien et rapidement couverte par la télévision. La photographie n'est plus le témoignage unique de l'événement. Le prix du dollar, l'augmentation des frais dissuadent les plus volontaires. Les photographes, qui ne sont pas des kamikases, prennent de moins en moins de risques, *« à tel point que j'ai eu du mal à trouver un reporter qui accepte d'aller en Nouvelle-Calédonie »*, explique Jean Monteux, le directeur de Gamma. Un comble.

Le grand reportage se transforme vite en grosse perte d'argent. *« Je connais un photographe qui a 120 000 francs de découvert, tout simplement parce qu'il a pris des risques et ramené de belles images, mais dont personne ne veut »*, affirme Michel Setboun.

Seule soupape de sécurité pour le reporter : travailler en commande. Partir pour *Time* et *Newsweek* est un vrai plaisir ; les deux magazines américains donnent au photographe 350 dollars par jour, plus les frais et les parutions. Mais seuls quelques rares privilégiés, souvent les grandes « signatures » de l'image, en bénéficient.

Le reporter « à découvert » peut toujours espérer faire une belle récupération. Il cherche la photo prise par un témoin, un touriste présent lors de l'événement : le cadavre de Popieluszko, les otages assassinés par les pirates de l'air qui ont détourné un avion koweïtien sur Téhéran. Ces clichés s'achètent très cher. Quatre photos noir et blanc de l'assassinat de Sadate ont été achetées 40 000 francs par Gamma. Un grand photographe d'agence, spécialiste de la récupération, est surnommé *« la Raflette ». « Avec la « récup », on n'est plus photographe, mais commerçant »,* affirme pour sa part Michel Setboun. *« Sur ce genre d'événements, notre travail ne consiste plus à photographier mais à récupérer. »*

Autre solution pour le reporter en manque d'argent, faire ce que les magazines demandent : des portraits de stars, de personnalités ; moins noble que la famine en Ethiopie, mais ô combien rémunérateur. Mis à part les rares « coups » d'actualité (la Grenade aurait rapporté plus de 6 millions de francs à Sygma. La récupération par Gamma d'un document, pourtant médiocre, sur la guerre des Malouines aurait rapporté 2 millions de francs à Gamma), une bonne vente d'actualité *tourne* autour de 40.000 francs.

Les sujets *« people »*, eux, se vendent beaucoup plus cher. Les photographes d'agence ont donc dû s'adapter, diversifier leur production. Financièrement, ils s'en sortent assez bien. En moyenne, un reporter de Gamma gagne 40 000 francs par mois.

Patrick Siccoli, un ancien de Gamma, habite à Nice, *« tout près de Monaco et de la famille »*. Ses photos « princières » lui permettent de partir en reportage à l'étranger. Arnaud de Wildenberg a obtenu, lorsqu'il était à Gamma, le premier grand prix *Paris-Match* du reportage pour ses photos sur la famine en Ouganda. Aujourd'hui, photographe indépendant, il réalise uniquement sur commande des photos couleurs qui se rapprochent de la mode.

Cette dérive est-elle inévitable ? Les agences sont là pour montrer que le système mis en place dans les années 60 leur a procuré un développement fabuleux. Les magazines y trouvent leur compte en publiant les photos que le public désire. Les photographes, eux, constatent que le photo-journalisme y a laissé des plumes.

MICHEL GUERRIN.

Jeunes loups

SYGMA, Sipa et Gamma ne sont pas les seuls à fournir des photos aux journaux et magazines. Régulièrement, de nouvelles agences, plus ou moins ambitieuses et spécialisées, voient le jour.

En 1980, Michel Puech lance la Compagnie des reporters, tout en rachetant les archives de Viva, une des agences les plus intéressantes des années 70. La fusion Compagnie-Viva n'a pas été facile, les deux groupes de reporters ayant des conceptions différentes de la photographie. Aujourd'hui, l'agence est encore déficitaire, ses activités étant réparties entre les ventes d'archives, le magazine et la photo industrielle et publicitaire.

En 1981, de jeunes photographes créent Collectif, qui, comme son nom l'indique, est une coopérative de reporters. Bénéficiant du renouvellement du personnel politique en mai 1981, l'agence réalise rapidement une jolie percée en couvrant l'actualité politique, économique et sociale.

Dans un secteur où les clichés sont souvent ternes sans originalité, Collectif innove, soigne ses images, modifie les angles de prises de vue. On attend maintenant de l'agence, qui a bien supporté le départ d'un de ses principaux reporters, Jacques Torregano, pour l'agence Sipa, des images du monde entier et des grands reportages sur l'actualité internationale.

L'événement de l'année 1984 est la création de Black Stark France, filiale d'une des plus anciennes agences américaines. C'est la première fois que les Américains investissent en France dans une agence de photo-magazine. Autour de 4 millions de francs pour la première année. Pour réaliser des grands sujets d'actualité, Black Star a « débauché » sept reporters expérimentés de l'agence Sipa. Expérience à suivre.

Plus modeste est la création par l'agence corse Kymea d'un bureau parisien, avec à sa tête Pascal Frey, ancien vendeur de Magnum. L'agence est spécialisée sur la Méditerranée et notamment l'Espagne et l'Italie.

Restent enfin les agences d'actualité et d'illustration comme Rapho et Rush. Mais surtout Magnum, qui est toujours considérée comme la plus prestigieuse des agences du monde. Un pool de photographes impressionnant. Une rigueur et un parti pris sans faille dans l'image. Le reportage en noir et blanc réalisé par Sebastiao Salgado en Ethiopie, où il a photographié les ravages de la famine, est un modèle du genre. Des images que la télévision ne pourra jamais saisir.

Magnum n'est pas une grosse agence comme Sygma. C'est une grande agence.

M. G.

Clichés en solde

Atlas-Photo a fermé ses portes.

« UN petit village, un vieux clocher, un paysage si bien caché... » L'histoire d'Atlas-Photo est aussi mélancolique que la chanson de Trenet. Trente-huit ans, c'est jeune pour cesser d'exister ! Pourtant, depuis le début de cette année, les centaines de boîtes, de chemises, de classeurs contenant planches-contacts et diapositives restent, comme les bacs à fiches, désespérément fermés. Atlas-Photo négocie sa liquidation à l'amiable. Plus d'espoir...

L'agence avait été créée en 1947 par un journaliste et écrivain de tourisme, Gaëtan Fouquet, un photographe réputé, Isaac Kitrosser – tous deux disparus depuis peu – et quelques amis. Comme l'indiquait clairement son nom de baptême, elle se donnait pour vocation essentielle de rassembler – plus à l'intention des éditeurs et des périodiques que des quotidiens – les meilleures photos de tout ce que le monde compte de merveilles, naturelles ou non, villes, campagnes, océans, fleuves, forêts. Une agence « géographique », si l'on préfère.

Vers 1956, l'affaire change de mains et, du même coup, de spécialisation : le nouveau patron, qui détient des intérêts dans la revue *Science et avenir*, oriente bientôt les collections, sans pour autant réduire le fonds existant, vers les documents à caractère scientifique. Dix années passent, et, en 1966, un nouveau directeur, M. Chicandard, va, à son tour, changer de cap : désormais, c'est en photothèque animalière qu'Atlas-Photo va se changer. Avec succès, puisque jusqu'en 1974, l'agence restera l'une des premières de France dans la spécialité, avec les meilleures signatures, comme celles de Jean Dragesco, François Merlet, Jacques Six ou André Fatras. Il n'empêche que des photographes jusque-là liés à Atlas-Photo reprennent leur liberté pour s'en aller créer leur propre affaire, devenant dès lors des concurrents dangereux. Les agences Jacana et Pitch sont du nombre.

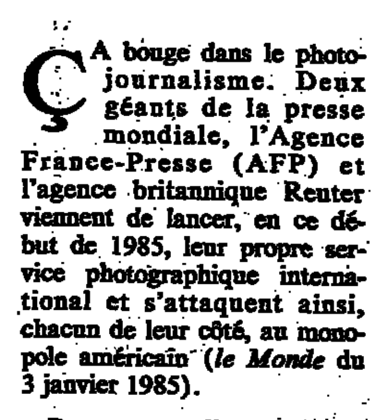
Ces récessions, un marché qui évolue, l'amorce de la crise, font que les difficultés commencent. Atlas-Photo tente de rajeunir son fonds géographique, animalier et socio-ethnologique en faisant appel aux voyageurs-conférenciers-photographes de *Connaissance du monde*, mais cela ne suffira pas à relancer la machine qui donne des signes d'essoufflement.

« Le plus rude coup nous a été porté par les éditeurs de manuels scolaires, explique M. Alain Dubuisson, directeur de l'agence depuis 1976. *Nous et quelques autres, comme Photogram et Rapho, par exemple, travaillions beaucoup avec ces maisons-là, au point que, pour ce qui nous concerne, les commandes-éditeurs représentaient, bon an mal an, jusqu'à 14 % de notre chiffre d'affaires annuel. La chute s'est accentuée ces dernières années de façon vertigineuse : tel éditeur qui représentait 80000 F de facturation en 1982, n'en comptait plus que pour 35000 F en 1983 et... 3000 l'an dernier! »* A cela, une seule explication : en ces temps d'économies tous azimuts, les éditeurs préfèrent les mises à jour et les rééditions à la sortie de nouveautés. Quant au marché étranger, sur lequel M. Dubuisson avoue avoir, un temps, fondé quelques espérances, il est insuffisamment acheteur, exception faite pour l'Allemagne fédérale.

« Pour survivre, sinon vivre, il aurait fallu pouvoir rentrer en photothèque environ trente mille nouveaux documents chaque année, et en éliminer à peu près autant dans le même temps, explique M. Dubuisson. *Aujourd'hui, il y a trop de « vieilleries » dans le stock... Les villes changent vite, très vite! Une tour qui se bâtit, un quartier qu'on démolit, et la photo d'archives est périmée... Jusqu'en avril 1984, nous avons pu tenir le rythme côté « entrée » de photos nouvelles, mais pas du côté réforme de clichés. »* On avait envisagé, à un moment, d'investir dans la saisie informatique du fonds, mais il a fallu y renoncer : *« Trop onéreux, trop long à réaliser et, au bout du compte, peu de garanties de rentabilité. »*

Trois cent cinquante mille photos en noir et blanc, quelque cinq cent mille diapositives, environ quatre cents photographes dans le fichier «Fournisseurs», – mais dont moins d'une cinquantaine seulement peuvent prétendre au titre de fournisseurs «réguliers», – six employés en tout, contre huit jusqu'à ces derniers mois, ainsi peut-on résumer trente-huit ans d'une existence qui finit mal. Ce n'est pas un âge pour mettre la clé sous le paillasson...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.



Reuter et l'AFP dans la guerre des flashes

Deux nouveaux venus dans le club mondial de l'image d'actualité.

ÇA bouge dans le photojournalisme. Deux géants de la presse mondiale, l'Agence France-Presse (AFP) et l'agence britannique Reuter viennent de lancer, en ce début de 1985, leur propre service photographique international et s'attaquent ainsi, chacun de leur côté, au monopole américain (*le Monde* du 3 janvier 1985).

De part et d'autre de la Manche, l'annonce fut discrète. Il est vrai que le club des quatre grandes agences de presse occidentales – AFP, Reuter et leurs deux concurrentes américaines, Associated Press et United Press International (UPI), – participe rarement, sinon jamais, au tamtam « médiatique ». Pourtant, ensemble, elles fournissent près de 80 % des informations diffusées par les divers médias dans le monde.

Discrétion traditionnelle donc qui a tendance à masquer l'importance des enjeux. L'entrée en scène de l'AFP et de Reuter sur le marché de la photo de presse quotidienne va en modifier les données. La concurrence sera rude, les moyens engagés considérables et les risques financiers importants.

Pourquoi l'AFP et Reuter, qui jouissent déjà d'une solide réputation dans le domaine de l'information écrite se lancent-elles dans une telle aventure ? Nous avons *« vocation »* à fournir des images pour compléter la gamme de nos services d'information, répondent les directions des deux agences. Au-delà de cette vocation commune et de la volonté de chacune des agences de tirer rapidement profit de leurs services de téléphoto, la réalité et les nécessités sont bien différentes pour l'une et l'autre.

Pour l'AFP, il s'agit de se maintenir au sein du club des quatre grandes mondiales. Voilà déjà deux ou trois ans, que la « vieille dame » de la place de la Bourse envisageait de diversifier ses produits, tout en poursuivant une modernisation (informatique et télécommunications) entamée dans les années 70. Depuis le printemps dernier, c'est chose faite. Un *« plan de développement »*, qui vise à doter l'AFP, d'ici à 1989, de plusieurs nouveaux services (*le Monde* daté 27-28 novembre 1983), dont le plus important est la mise en place d'un service de téléphoto international à côté du service national déjà existant.

M. Henri Pigeat, PDG de l'AFP, ne cache pas l'enjeu du plan de développement : *« Si nous étions restés là où nous étions, l'AFP ne serait plus une agence mondiale. »*

Le plan de développement coûte cher, très cher. L'AFP a obtenu la garantie de l'Etat sur plusieurs emprunts bancaires à taux avantageux. Au total, l'agence pourra disposer de 200 millions de francs pendant cinq ans, dont environ 30 % pour la photo.

Reuter, en revanche, vit une période de prospérité que lui envient ses concurrentes. Prospérité acquise grâce à ses multiples services d'informations économiques et financières transmises par un réseau de télécommunications impressionnant. Reuter est aujourd'hui la première agence de télécommunications privée dans le monde. Quelques chiffres donnent la mesure de son succès. De 1981 à 1982, ses bénéfices bruts d'exploitation sont passés de 16,37 millions de livres à 36,53 millions de livres, soit une progression spectaculaire de 120 %. En 1983, la progression ne fut pas aussi forte mais reste confortable : + 51 %.

Au printemps dernier, l'AFP fut la première à annoncer son intention de créer de toute pièce un service de téléphoto international. Reuter s'empresse de faire de même. Et, en juin, l'agence britannique signe un contrat de dix ans avec UPI. Accord fort complexe, aux termes duquel Reuter prend, de fait, le contrôle et l'exploitation de l'ensemble du réseau de l'activité photo d'UPI en dehors des Etats-Unis. Coût de l'opération : 5,76 millions de dollars. Reuter n'en restera pas là.

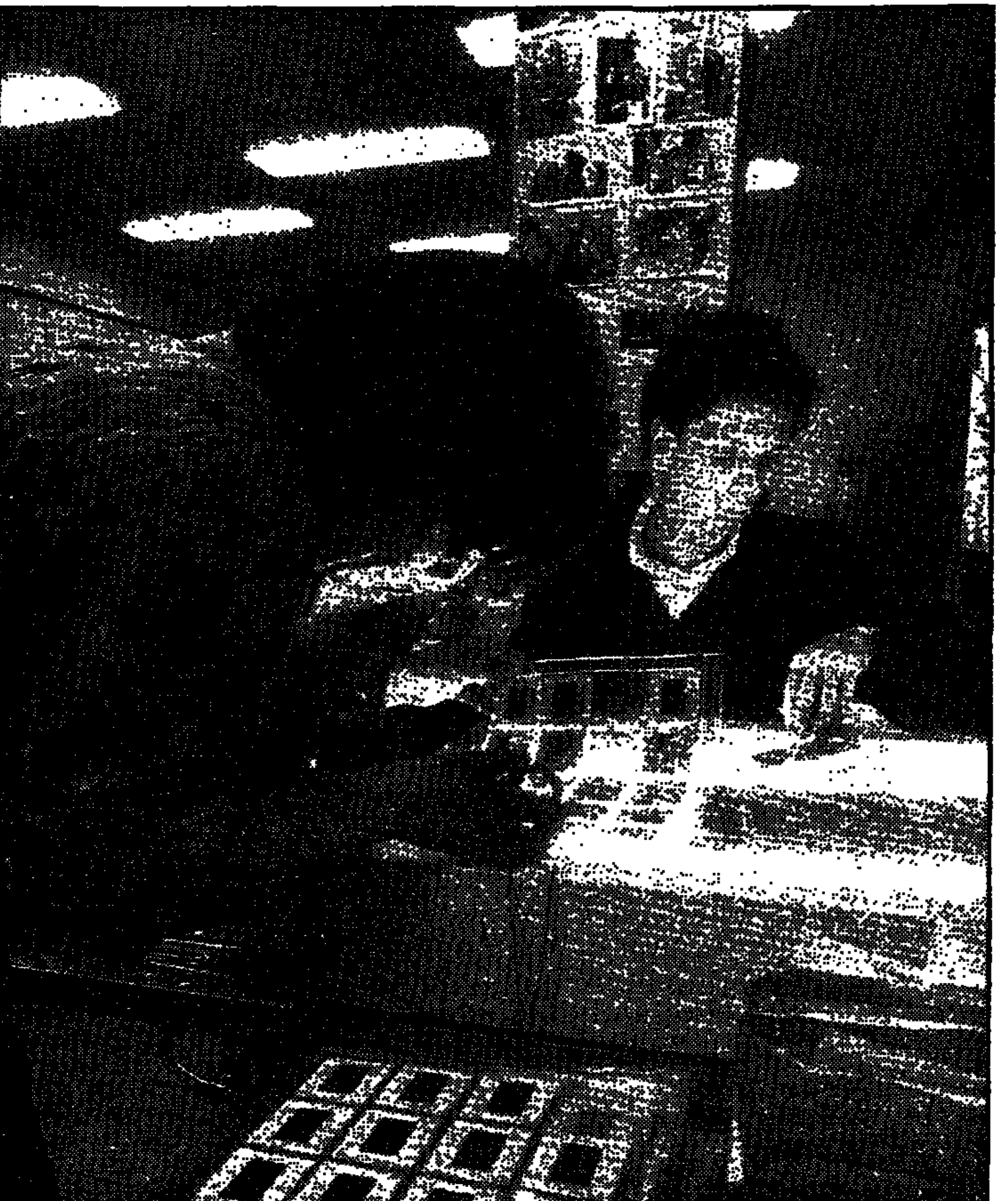
Comme l'AFP, elle prévoit de gros investissements visant à réduire assez rapidement le temps de transmission et de traitement des photos. Mais, contrairement à l'AFP, Reuter refuse d'en révéler le montant.

Prudence, prudence. Habitué au succès, on a peur du faux pas chez Reuter. *« Nous avions pensé à créer un service photo depuis plusieurs années,* raconte John Stephens, le directeur de l'agence pour l'Europe occidentale, *mais ce qui nous avait retenus, c'était l'ampleur des investissements à faire et la présence d'AP et UPI. »* Maintenant, l'argent est là. Ce qui a permis non seulement de se doter immédiatement d'un réseau déjà existant qui a fait ses preuves, mais aussi d'écarter en partie UPI, un concurrent qui serait resté redoutable, malgré ses graves difficultés financières. Une opération qui réjouit les concurrents, en particulier l'AFP : *« Si Reuter n'avait pas racheté UPI, nous aurions eu trois concurrents »*, souligne M. Gustin.

Reste maintenant aux deux agences européennes à faire leurs preuves dans un domaine qu'elles connaissent mal, sinon pas du tout pour ce qui concerne Reuter.

L'organisation générale des services photo de l'AFP et de Reuter est, *grosso modo*, la même. L'AFP a mis en place trois grands centres de production et de diffusion : Paris pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient ; Washington pour l'Amérique du Nord et l'Amérique latine, et Tokyo pour l'Extrême-Orient et le Pacifique. Reuter a également trois centres couvrant les mêmes secteurs géographiques : un à Washington, le deuxième à Bruxelles, le troisième à Hongkong.

Cependant, aux Etats-Unis, l'accord UPI-Reuter donne un avantage à cette dernière sur l'AFP. UPI, devenue une agence de photos purement américaine, a donné l'exclusivité de ses clichés à Reuter pour diffusion hors des Etats-Unis et transmet en contrepartie les photos de Reuter à ses clients américains (un millier de journaux). L'AFP devra donc affronter le « staff » proprement Reuter aux Etats-Unis et celui d'UPI et d'AP. Sans négliger le poids de cette concurrence, Philippe Gustin est assez confiant : *« Au cours des trois mois d'essais qui ont précédé le lancement officiel de notre service* (le 1er janvier 1985), *nous avons fait plusieurs fois la « une » du* New York Times, *y compris avec des photographies de Ronald Reagan ».*


GILLES RIGOULET

Sélection de diapositives au service photo de l'AFP.

Un exemple. Le 1er novembre dernier, l'AFP s'est taillé un beau succès avec une photo d'Indira Gandhi sur son lit de mort. Le premier ministre indien avait été assassiné la veille. Au service photo de l'AFP, l'angoisse gagne : *« Nous n'avions personne à New-Delhi »*, raconte un des responsables. Coup de téléphone au centre de Tokyo : *« Connaissez-vous quelqu'un ? »* Réponse : oui. Nouveau coup de téléphone au pigiste indien cette fois. La photo d'Indira arrive par ligne téléphonique le 31 octobre à 21 h 30 à Paris, qui répercute un quart d'heure après à Washington, à Tokyo et dans le reste du monde. Résultat : la photo AFP arrive chez les clients avec quatre heures d'avance sur AP et UPI (Reuter n'était pas encore opérationnel) et figurera en bonne place dans de nombreux quotidiens nationaux et internationaux, notamment à la « une » du *New-York Times*. Il a fallu moins de quatre heures pour prendre la photo, la tirer et la transmettre au monde entier.

Pour améliorer la qualité de ses photos, l'AFP a recruté des reporters d'UPI et non des moindres. Reuter a fait de même et possède maintenant quatre-vingts permanents.

L'AFP dispose, elle, d'un *« staff »* de quelque soixante-dix personnes. Bien évidemment, ce personnel à temps plein ne suffit pas à couvrir le monde. C'est pourquoi les deux agences développent un réseau de « pigistes » et passent des accords d'échanges avec les agences locales. Pour l'Asie, l'AFP est liée à l'agence japonaise Ji-JI Press. Il arrive même qu'une même agence locale passe des contrats avec Reuter et l'AFP. C'est le cas de « Pross-Association » en Grande-Bretagne.

En Europe, l'AFP et l'agence allemande DPA sont à l'initiative d'une expérience originale. A l'automne dernier a été créée une agence de photos européenne, l'European Photo Press Agency (EPA), dont le siège est à Amsterdam et le centre opérationnel à Francfort. Elle regroupe pour l'instant neuf agences européennes, qui échangent leurs photos par l'intermédiaire du réseau de transmission de l'AFP, celle-ci fournissant en outre l'ensemble de son service extra-européen. M. Pigeat fonde beaucoup d'espoirs sur l'EPA. *« C'est la première fois,* dit-il, *que l'Europe est responsable de ses propres réseaux »*, abandonnés jusque-là aux Américains (AP et UPI).

Se défaire de l'hégémonie américaine en matière de photo, c'est aussi donner un angle différent au service de l'AFP et d'EPA, pour tout dire être moins « américain ». L'AFP a pris résolument ce parti et compte éviter une inflation photographique pour transmettre un service quotidien plus réduit d'environ vingt à trente photos. Une attention particulière portée sur le tiers-monde et l'Europe.

Si l'EPA est aujourd'hui une réalité, certaines des agences adhérentes ont, par prudence, maintenu leurs contrats avec UPI, autrement dit avec Reuter.

Les cartes sont maintenant distribuées. Rien ne permet pour l'instant d'apprécier l'issue du jeu.

« Il y a place pour trois agences mondiales de téléphoto », estime M. Pigeat. *« Nous sommes déjà leader dans le domaine des informations économiques, nous le serons dans le domaine de la photo »*, dit-on un peu moins modestement à l'agence Reuter.

La réussite dépendra bien sûr de la qualité des photographes, du choix des photos, mais aussi et surtout d'une volonté de réussir et, en particulier à l'AFP, de bousculer les inerties internes.

Ce qui fera la différence et le succès de ces entreprises tient aussi aux technologies nouvelles. Les cellules de recherche des deux agences sont à pied d'œuvre. John Stephens affirme que Reuter pourra, d'ici au début de 1986, transmettre de Paris à New-York des images de très bonne qualité en sept minutes et demie, alors qu'il en faut quinze actuellement. A l'AFP, qui a mis au point un système de ligne numérique, baptisé SITIN, de transmission de photos, on est plus prudent. Certes, on peut déjà réduire de moitié le temps de transmission, mais la qualité du cliché est moindre.

Place de la Bourse, on travaille aussi à la mise en service dans les années à venir d'un système totalement informatisé avec chambres noires électroniques qui permettra des vitesses de transmission de l'ordre de trois minutes. Reste que les procédés d'impression analogiques ne disparaîtront pas rapidement. Tout dépendra des journaux. Auront-ils les moyens de remplacer leurs vieux récepteurs qui, pour l'instant, les satisfait, pour un matériel électronique beaucoup plus coûteux ?

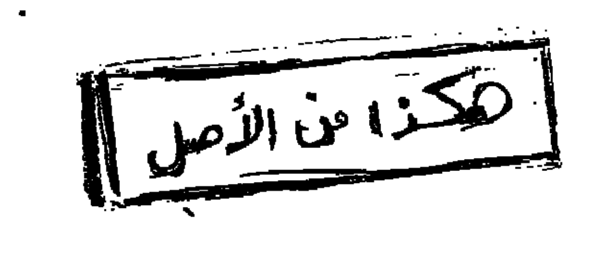
Les performances et la fiabilité des systèmes en gestation constitueront autant d'éléments déterminants dans le partage du marché. Les trois agences désormais en lice mettent en avant leurs atouts : toutes ont des chambres noires électroniques, l'AFP son brevet SITIN, Reuter son réseau de communications et AP sa vieille expérience dans le domaine de la photo de presse télégraphique.

Du côté d'AP, on reste serein. Son directeur parisien, M. Harry Dunphy, estime que Reuter représente *a priori* une menace plus grande pour son agence, celle-ci surveille néanmoins l'AFP de très près. Les récents succès de l'agence française dans les grands quotidiens américains appelle la vigilance, explique M. Dunphy.

Le potentiel technologique de ces trois grandes agences mondiales va-t-il bouleverser, dans les années à venir, le domaine très lucratif de la photo magazine que se partagent les trois agences françaises, Gamma, SIPA et Sygma ? Sûrement pas dans l'immédiat, répondent ces dernières. Les choses risquent de changer le jour où la belle photo couleur pourra être transmise en quelques minutes et non par avion comme cela est la règle actuellement. Notre force, dit-on à Sygma ou SIPA, c'est la qualité de nos photographes, de nos photos que nous achètent les grands hebdomadaires *internationaux*.

Rendez-vous dans quelques années...

RAOUL SACHS.



Agences et photographes

Les reporters victimes du reportage

Entretien avec François Hers, un ancien de la grande chasse à l'actualité.

FRANÇOIS HERS est né en 1943. Il interrompt des études d'architecture pour se consacrer à la photographie, d'abord en tant qu'artiste, à travers des « performances et des actions ». A partir de 1972, il participe à la fondation de l'agence Viva et adopte une pratique professionnelle de reporter pour pouvoir poursuivre son travail personnel. C'est le corps humain son sujet et quand il aura besoin de cadavres, comme il le raconte, il ira proposer à Paris-Match un reportage sur la police. En 1976, il abandonne ce gagne-pain pour préparer, à compte d'auteur, un livre-manifeste de textes et de photos, Récit, *publié simultanément en France aux éditions Herscher et en Angleterre chez Thames and Hudson (1982). Il se dit maintenant photographe de paysages. Il a été nommé directeur technique et artistique de la mission photographique de la DATAR, dirigée par Bernard Latarget.*

« Le reportage est fini pour la photographie, *pense François Hers.* Il a eu un tel succès qu'il s'est identifié à l'idée même de photographie, jusqu'à rendre obsolètes ses autres genres, les photos de paysages, les natures mortes, le portrait, le nu, les vues d'architecture. Le propos du reportage, et c'est comme ça que personnellement je l'ai pratiqué, est l'étude du comportement humain. Jusqu'à présent la photographie a toujours travaillé par étude, mais c'est le corps sa matière, le corps humain ou animal puisqu'on fait aussi des reportages sur des animaux.

» Kertész avait commencé avant, mais c'était au début des années 30, il y a donc cinquante ans, que le reportage est apparu comme un genre nouveau de la photographie. Il a reçu d'énormes moyens de production, presque autant que le cinéma, et en quelques décennies les reporters ont enrichi de manière incroyable, comme aucun autre art visuel ne l'aurait fait, notre vision du comportement humain. Et je ne crois pas qu'il y en est un qui leur ait échappé, du plus cruel au plus paisible, sur toutes les latitudes, dans toutes les cultures, de la femme au foyer avec son enfant à la situation la plus atroce. Cette photographie a tout montré ; puisque le vocabulaire visuel du comportement humain est limité elle en a fait le tour : un homme qui rit, un homme qui pleure, un homme qui fait des gestes dans tous les sens, elle les a tous relevés. Et il serait extrêmement passionnant de pouvoir relire toute la production du reportage dans le monde pour ce qu'il est vraiment, c'est-à-dire cette étude du comportement humain, et non pas comme le support d'un discours qui n'est pas propre à l'image.

» C'est là tout son malheur : le reportage n'a pas été pris comme moyen artistique, mais comme support documentaire, ce qu'est aussi *ipso facto* la photographie puisqu'elle enregistre tout. Et dans la presse, qui était son principal bailleur de fonds, il a toujours été le support d'un propos qui n'appartenait pas au photographe, qui n'a jamais été écrit par lui. Il faisait des images dont il ne pouvait pas déterminer lui-même l'usage. Il restait un adolescent. Il ne maîtrisait pas son discours. Au lieu de faire une recherche du comportement humain de manière délibérée, comme n'importe quel artiste l'aurait fait, il l'a fait d'une manière inconsciente, naïve, en se révoltant rarement contre les usages les plus abusifs qu'on a pu faire de ses images : tromperies manifestes dans leurs légendes ou dans les textes qui les accompagnaient.

» On touche là aux deux points principaux : manque de réelle autonomie, et épuisement. L'étude a épuisé sa matière dans le cadre qui lui était fixé. C'est pour ça que je pense que pour le reportage la photographie a « donné », elle a fait tout ce qu'elle a pu, à tous les prix, au risque de la vie du photographe.

» Historiquement ce manque d'autonomie est devenu insupportable pour les photographes les plus conscients, d'autant que dans le même temps la photographie a été reconnue comme un art à part entière. Depuis un certain nombre d'années, on refaisait les mêmes images, on répétait l'étude des mêmes comportements, et le traitement plastique de ces matériaux devenait de plus en plus maniériste et académique. Les reporters, au lieu de se demander ce qu'ils étaient en train de faire, ont fait une fuite en avant dans la recherche d'une perfection idéale. Et Cartier-Bresson a suivi ce chemin et a parfaitement illustré cette contradiction d'un artiste réaliste au sein d'une agence de presse.


XAVIER LAMBOURS

François Hers

» La situation était dramatique pour les photographes dans les années 50, au moment où Cartier-Bresson a créé Magnum : à l'époque Brandt, Kertész, Brassaï, tous les grands du reportage d'avant-garde ont dû arrêter, la pratique artistique du reportage a été censurée. Brandt s'est mis à faire des portraits de nu, Kertész des photos de décoration pour des magazines américains, Brassaï ses graffiti, Bernard Frank aussi s'est arrêté en disant qu'il n'avait plus rien à dire, et, venu plus tard au reportage, Klein l'a entrepris comme une révolte de son mode lui-même. Car dans l'esprit de tout le monde, dans les annés 50, en pleine guerre froide, le photographe était devenu un missionnaire chargé de partir aux quatre points du monde pour réunir les grandes familles d'hommes. Cette exposition de 1955, *The Family of Man*, a été désastreuse pour la pratique du reportage. La photographie est devenue une pratique morale : l'intrusion du discours moral dans une pratique artistique, on sait ce que ça donne. Et la photographie est devenue à part entière une pratique professionnelle, en tant qu'art elle n'a plus pu s'exercer. Et c'est là où se situe la réponse de Cartier-Bresson à cette situation dramatique. A partir de ce moment l'essentiel de la création photographique s'est fait en trichant : on faisait semblant de se soumettre aux besoins du marché en ne poursuivant en fait qu'une œuvre personnelle.

» Après la guerre froide, les universités américaines ont été de vrais foyers de résistance intellectuelle d'où sont sortis la plupart des grands photographes américains (Diane Arbus). C'est là qu'a été soutenue et pratiquée l'idée que le photographe est un artiste à part entière, qu'il a une histoire et en est conscient. Cette idée nous est revenue des Etats-Unis après la guerre. Il n'est plus maintenant possible pour un photographe de jouer avec les confusions. Les années 70 ont été en France les années du clivage. La photographie vit actuellement sur tous les plans la période de rupture la plus importante de toute son histoire ; la manière dont elle réalisera cette rupture est déterminante quant à sa survie. Il ne faut pas oublier le fait qu'elle peut disparaître comme pratique de création. La photographie a été, depuis ses débuts, une pratique marginale de l'art, même si elle est un des arts qui a le plus contribué, avec le cinéma, à l'âge moderne. Maintenant qu'elle quitte cette marginalité et son adolescence, qu'elle devient un art majeur, qu'elle est consciente de son histoire et de ses moyens, qu'elle a acquis son autonomie, que va-t-elle faire en tant que telle ?

» Je crois que son véritable enjeu, dans cet automne de l'âge moderne, est le jeu de ses qualités propres : un retour en force des genres qui l'ont fondée historiquement, c'est-à-dire tous les types de paysages, urbains, naturels et industriels, le portrait, le nu, la nature morte. C'est là qu'on trouve actuellement les photographes les plus intéressants et c'est très net chez les jeunes types de vingt-cinq ans : le reportage, pour eux, c'est fini. Quand la photographie essaye de retrouver le dialogue avec la nature, et de le faire d'une manière qui soit fondée sur les sensations, elle ramène l'émotion dans les arts plastiques. Le photographe tente de recréer une nouvelle représentation du monde dans lequel il vit en se basant sur ses sensations. Parmi les autres arts plastiques, la photographie est la seule à avoir une telle maîtrise des émotions qu'elle peut créer ou ne pas créer. Elle répond par cela à une nécessité actuelle absolue : reprendre possession du monde, quitter ce rôle de voyeur dans lequel est toute la société vis-à-vis de tout ce qui l'entoure.

» La pratique de ces genres a été largement inspirée par l'art conceptuel et minimaliste. Elle s'est faite à travers cet acquis, mais je crois qu'il faut dépasser ce stade pour réaffirmer une véritable reprise en main du monde. La distance que gardent encore certains photographes – dans des photos de paysage, par exemple : ironie sur les préceptes de l'art moderne, sur nos valeurs et leurs représentations – n'est plus de mise. On peut et on doit aller plus loin. Un des grands enjeux de la photographie moderne est de rendre caduques tous les préceptes qui ont fondé jusqu'à présent les arts plastiques contemporains : gestion des déchets industriels, mise en dérision systématique, concepts plus importants que l'œuvre. Le photographe peut faire des propositions d'une autre nature. Il n'a pas à créer une nouvelle avant-garde parce que cet enchaînement de productions industrielles modernes, où l'on renouvelle constamment les modèles pour entretenir le désir de l'art comme celui d'une voiture, n'aboutit qu'au vide.

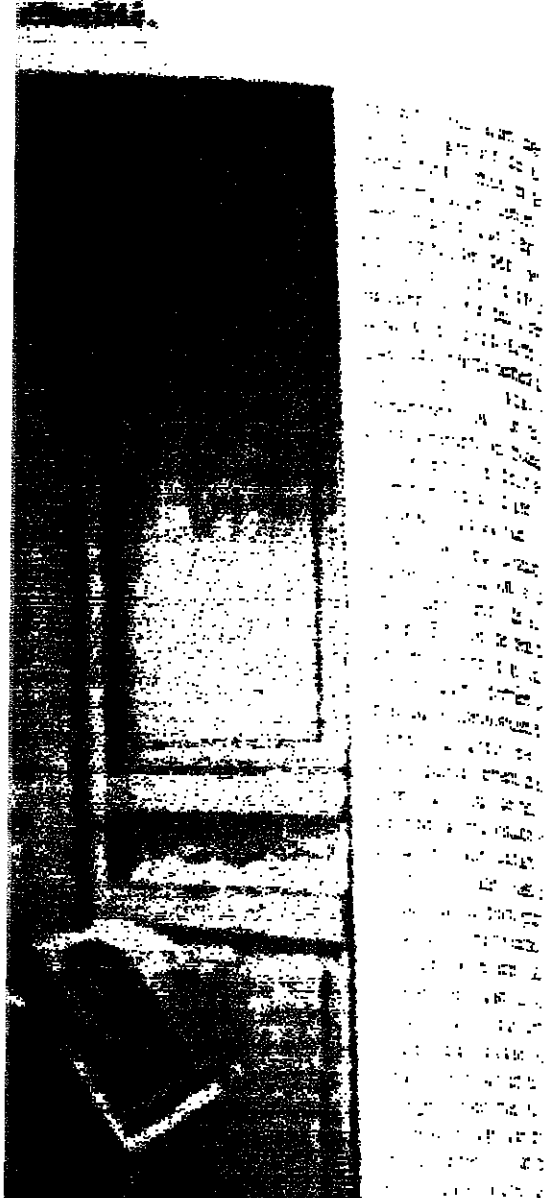
Si l'on veut connaître l'état d'une civilisation, il suffit de regarder l'état de son territoire. Et l'on ne peut pas voir de manière plus claire les choix que, derrière tous les discours idéologiques et les clichés culturels, elle a faits. Voir parfaitement ce qui a été construit ou détruit, et être amené à reconnaître l'extraordinaire vide culturel qu'on a créé. Ce vide, toute une tendance de la photographie américaine et européenne, le montre délibérément. Mais je ne pense pas que ça suffise. Je crois qu'il faut combler ce vide, qu'aucune société ne peut vivre sur un tel vide sans danger pour elle. Au début de ce nouvel âge que nous savons inéluctable, il faut recréer de nouveaux ordres, comme la Renaissance a dû le faire. Et Dieu sait si la Renaissance est un âge moderne. D'ailleurs on trouve chez beaucoup de photographes, actuellement, cette attirance de l'homme de la Renaissance qui allait chercher ses modèles et son inspiration dans les vestiges et les monuments du passé. Pour, paradoxalement, trouver son âge moderne.

» Nous devons réinventer de nouvelles structures visuelles. Des structures qui puissent rendre compte sans la réduire de l'extraordinaire complexité de l'époque actuelle. On peut toujours en soustraire des pans entiers, mais la photographie est peut-être la seule à pouvoir faire une synthèse de toute cette complexité. Au moment où la peinture se demande ce qu'elle doit montrer, comment le montrer et sur quoi fonder cette nouvelle représentation, et avant qu'elle y parvienne, la photographie a une carte formidable à jouer, elle se trouve dans une situation historique exceptionnelle. C'est sans doute une des plus belles chances qu'elle n'a jamais eue. Y arrivera-t-elle ? Je ne peux pas le savoir. Mais si elle n'y arrive pas, je crois qu'elle va disparaître, et que d'elle il ne subsistera plus que quelques très rares marginaux.

» Le fait qu'on désire tout à coup reprendre en compte l'état du territoire, non plus de manière technocratique ou écologique mais de manière vraiment approfondie comme seul l'art peut le faire, provoque une incroyable attente. Le paysage social était le grand thème de la littérature, puis le reportage l'a épuisé. Maintenant c'est la télévision et le cinéma qui en rendent compte, infiniment mieux que la photographie, qui eux peuvent en réduire la complexité sans le ramener à des clichés culturels, simplistes. La photographie tout à coup est prise pour ce qu'elle peut faire de mieux : là où elle est plus forte que le cinéma et la télévision, c'est de pouvoir contempler de nouveau ce dans quoi nous vivons, et nous donner les moyens de le réimaginer. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

portage



Churchill, Roosevelt et la France

Lettres et télégrammes de juin 1940 à septembre 1944.

LA correspondance entre Churchill et Roosevelt (1 688 lettres ou télégrammes échangés en cinq ans), qui vient d'être éditée dans son intégralité aux Etats-Unis (1), permet de suivre au jour le jour une coopération amicale sans précédent entre deux puissants hommes d'Etat ; elle ne contient pas de grandes révélations sur les faits ; dans la plupart des cas, elle confirme les notions acquises ; mais, étant données la confiance mutuelle des deux correspondants, leur volonté de n'agir que d'un commun accord, elle fait émerger au premier plan arrière-pensées et motivations réelles, en règle générale cachées ; ainsi s'expliquent la genèse et la raison de la plupart des décisions.

La France occupe dans l'ensemble une place relativement importante (un document sur sept lui est consacré entre juin 1940 et septembre 1944), non en raison du rôle, désormais mineur, qu'elle peut jouer dans le conflit après la lourde défaite subie par ses armées, mais à cause des problèmes complexes que posent la division de ses territoires (métropole et empire) entre diverses autorités, l'incertitude qui règne sur l'engagement éventuel des quelques forces qui lui restent, et les antagonismes entre ses nouveaux leaders.

A l'origine, se situe la profonde déception causée en Angleterre et aux Etats-Unis par la rapidité et la globalité de la défaite d'une armée française qu'on se plaisait à croire invincible, ou du moins apte à réparer ses premiers revers par une nouvelle victoire de la Marne. Le 11 juin 1940 encore, Churchill écrivait à Roosevelt qu'il comptait bien pouvoir envoyer sur le continent une puissante armée britannique... en 1941 : il doit déchanter le lendemain, en apprenant que Pétain et Weygand se sont prononcés en faveur d'un armistice immédiat. Puis, autre déception qui aggrave la première, le nouveau gouvernement français refuse de continuer le combat, où et de quelque façon que ce soit ; il ne peut même pas mettre la flotte hors de portée de l'ennemi. C'est alors l'agression de Mers-El-Kebir, la rupture de l'alliance, et même des relations entre la France et la Grande-Bretagne, avec comme conséquence en France une poussée violente d'anglophobie, qui fait redouter un passage dans le camp ennemi.

Désormais, pour Churchill et Roosevelt, il n'y a plus de France, plus d'autorité centrale qui puisse parler en son nom, mais seulement des pouvoirs locaux, vraisemblablement temporaires, qu'il convient d'utiliser au mieux, en évitant qu'ils ne penchent vers l'Allemagne et en s'efforçant, s'ils ont rejoint le bon camp, de les unifier sous une direction militaire alliée. A part la promesse formelle de libérer le territoire français, aucun accord ne sera conclu avec quiconque qui puisse hypothéquer l'avenir. Les problèmes qui se posent en France – occupation, exploitation, déportation, gaullisme, pétainisme, démocratie ou fascisme – n'apparaissent guère dans la correspondance ; les Français n'y sont perçus que sous l'angle de leur présence dans la guerre. Les deux alliés vont jouer, non sans cynisme, les cartes françaises successivement à leur disposition, ou à leur portée.

La première carte de Churchill est le général de Gaulle ; mais elle se révèle, initialement, un faible atout : le général n'est rejoint que par une poignée de volontaires. Seule une partie de l'empire, la plus démunie, a fait sécession derrière lui et, surtout, il n'a pu prendre Dakar. Décidément, l'empire et la flotte restent avec Pétain. Churchill est désarmé, ses appels du pied à Weygand demeurent sans effet, ses actions brutales ne font qu'envenimer l'antagonisme franco-anglais. A sa demande, c'est Roosevelt qui agit à Vichy. Le président américain préfère la manière douce : il comble le vieux maréchal d'éloges et d'attentions ; il envoie en zone sud des vivres, des vitamines, au risque d'affaiblir le blocus britannique. Mais il brandit aussi la menace ; après l'entrevue de Montoire, il prévient le maréchal : *« Le fait d'être prisonnier ne justifie pas de devenir l'ennemi de l'ex-allié »*. Churchill avait exprimé la crainte que le gouvernement de Vichy ne cédât à l'Allemagne des bases sur l'Atlantique ; mais, en même temps, il avait insisté pour que Roosevelt ne rompît pas ses liens avec Pétain, *« nous n'avons rien d'autre »*. Autre alerte avec les « événements » de Syrie et les « protocoles » de Paris. Nouvelle menace de Roosevelt : *« Toute action favorable à l'Axe sera considérée comme un acte hostile aux USA »*. Le retour de Laval au pouvoir apparaît à Washington comme le signe manifeste de l'échec, d'autant plus qu'une promesse d'aide à Pétain, s'il reprend la lutte dans l'empire, n'a obtenu en réponse que l'affirmation de la volonté du maréchal *« de défendre l'empire contre quiconque : gaullistes, Anglais, Allemands... et Américains »*.

De Gaulle et Pétain ayant déçu pour des raisons contradictoires, il faut trouver un troisième homme capable d'assurer une neutralité bienveillante, peut-être même un revirement des troupes françaises en AFN lors du débarquement que les alliés préparent. Ce sera le général Giraud, tout auréolé par son évasion spectaculaire d'une forteresse allemande. Mais, surprise, à Alger, se trouve Darlan ; c'est grâce à lui que les combats prennent fin et que l'AOF (avec Dakar) rallie le camp allié, Churchill et Roosevelt méprisent l'amiral, un *« collaborateur »*, un *« fasciste »*, un *« expédient provisoire »*, dira publiquement le président ; il ne concluront avec lui aucun accord bilatéral ; mais, enfin, il est en place, il est utile, les chefs militaires français le reconnaissent comme leur patron ; Staline approuve totalement le comportement de ses alliés, et Roosevelt emprunte au folklore russe un dicton selon lequel il faut bien dîner avec le diable, si on n'a pas d'autre convive. Churchill interdit à de Gaulle de condamner à la BBC l'accord conclu avec Darlan ; il reconnaît que quelques *« bons points »* peuvent être décernés à l'amiral. Alors que la carte Pétain sort du jeu allié, Vichy paraît s'implanter à Alger – les Français qui ont aidé le débarquement allié ne sont-ils pas jetés en prison pour trahison ?

Mais le comportement des Français est imprévisible : Darlan est assassiné ; d'un côté, Churchill et Roosevelt sont soulagés, ils vont pouvoir choisir leur troisième homme, mais qui ? Aucun des deux ne pense à de Gaulle, tenu totalement à l'écart de l'opération en AFN, à peine informé. Churchill pencherait pour le général George, son *« vieil ami »*. Mais Roosevelt tient à Giraud, bien que celui-ci se soit montré plutôt décevant. Il ne tarit pas d'éloges sur lui, l'appelle *« son vieux compagnon »*, lui trouve de *« remarquables qualités »* et, surtout, il est ravi que le général ne parle jamais de politique et accepte, sans récriminer, de se ranger sous l'autorité, sans partage, de Eisenhower. C'est bien commode.

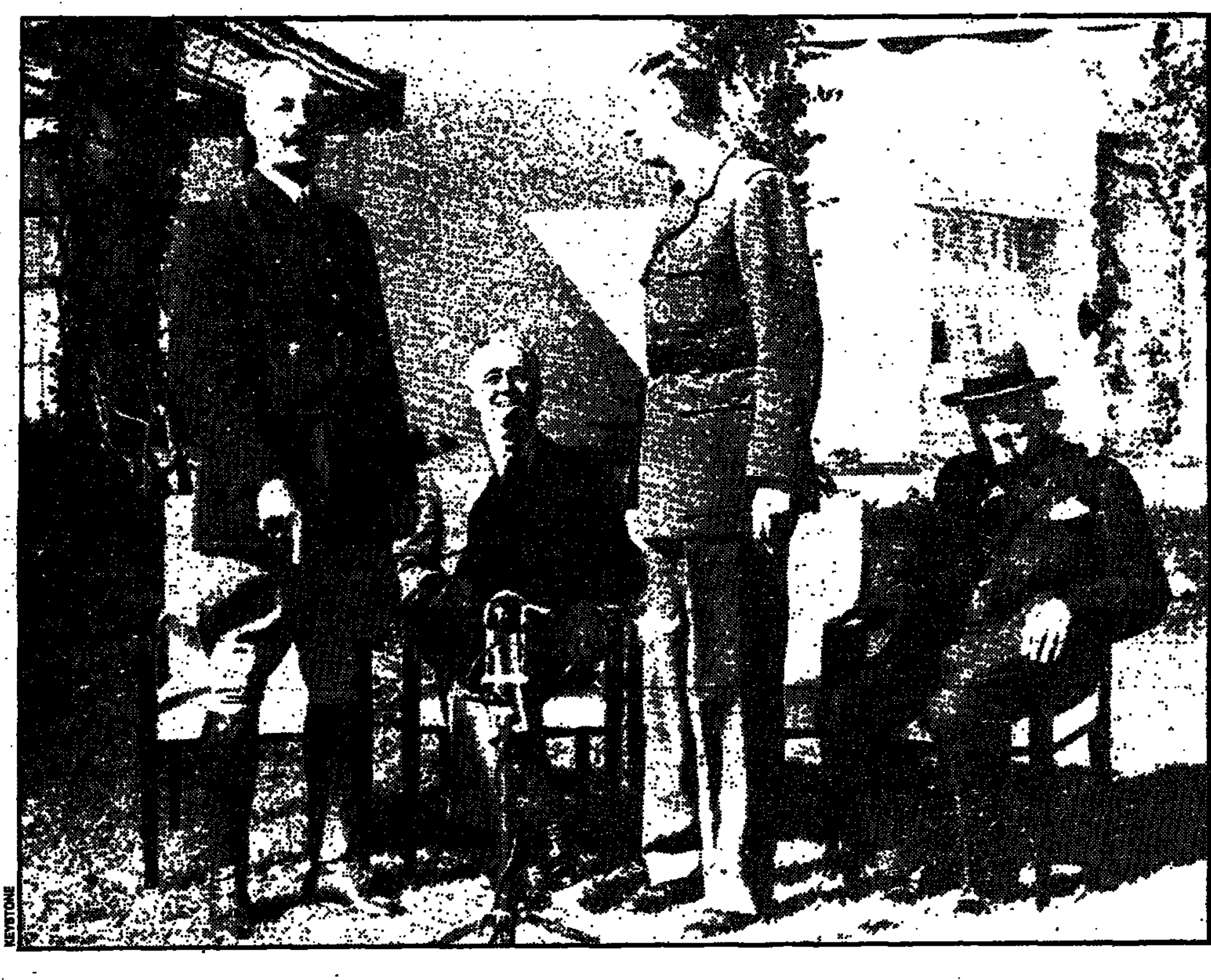
Il est sage, cependant, d'unifier toutes les forces françaises anti-allemandes, c'est-à-dire que de Gaulle et Giraud soient amenés à s'accorder. Le chef de la France libre fait ainsi sa rentrée dans le jeu anglo-américain par la petite porte ; Churchill ne le soutient pas, bien qu'il ait déclaré qu'il était *« notre symbole »* : Roosevelt est convaincu que de Gaulle, avec ses faibles troupes, l'hostilité qu'il rencontre en AFN, ne fera pas le poids en face d'un Giraud. *« Commandant en chef civil et militaire »*, appuyé par toute la puissance américaine, celui-ci n'en fera qu'une bouchée. Mais voilà que de Gaulle n'accepte pas cette situation diminuée, qu'il prétend parler au nom de la France et qu'il ne tolère pas de mainmise étrangère, fût-elle alliée, sur les affaires françaises. Contrarié dans ses plans, irrité de se voir contredit par un si minime élément de la coalition alliée, Roosevelt ne va plus cesser de faire preuve à l'égard du général de Gaulle d'une hostilité quasi maladive. *« C'est un ambitieux,* écrit-il, *qui ne pense qu'à imposer sa personne, voire sa dictature, à la France. Il est profondément anti-américain ; il deviendrait dangereux pour les troupes alliées s'il exerce son autorité sur l'armée française. »* Roosevelt ne cesse d'inviter Churchill à *« se débarrasser »* du général, qu'il ridiculise en public en inventant des anecdotes, qu'il appelle *« une Jeanne d'Arc complexe »*. Qu'on le nomme gouverneur à Madagascar ; qu'on constitue à Alger un nouveau comité, dans lequel il sera en minorité, dont il sera peut-être même exclu. Sur tous ces points, Churchill se dit parfaitement d'accord, jetant par-dessus bord ses engagements envers la France libre – un des points sur lesquels il gardera un silence prudent dans la rédaction de ses Mémoires.

Mais le général de Gaulle a l'audace de se comporter comme si les affaires françaises ne dépendaient que des Français ! Il va son chemin ; il prend des décisions qui placent ses grands alliés devant le fait accompli, avec le risque, s'ils les annulent, comme ils en ont le pouvoir, de créer une situation encore plus délicate. Il ne cesse de marquer des points. D'abord, les agents américains le soulignent, sa popularité va croissant en AFN – en témoignent les « passages » de soldats des troupes de Vichy aux unités « françaises libres » ; il a gagné à sa cause les délégués alliés (Mac Millan et Murphy), et le général Eisenhower ; à Londres, le Foreign Office a pris position pour lui, ainsi qu'une partie du cabinet, dans le dessein de continuer en Europe une politique indépendante des Américains ; aux Etats-Unis, une bonne partie de la presse, des sénateurs influents, ont pris parti en sa faveur – et les marins du *Richelieu*, en rade de New-York, impressionnent l'opinion par leur plébiscite muet, en se rendant à son bureau de recrutement. Churchill admet l'évidence : il est préoccupé par le comportement qu'adoptera la population après le grand débarquement allié ; le général de Gaulle lui paraît le plus qualifié pour garantir sa coopération amicale.

Ainsi, pour ce qui est de la France, le général de Gaulle est devenu progressivement le meneur du jeu allié. Seul, Roosevelt – qui confond allégrement son amour-propre avec la raison d'Etat – refuse de l'admettre. Il s'oppose longtemps à une reconnaissance du gouvernement provisoire comme un pouvoir *de facto* et, à plus forte raison, *de jure*. Les plans, le lieu, le jour du débarquement en Normandie, ne sont communiqués qu'*in extremis* au général ; mais pour le débarquement en Provence, il faudra compter avec lui, puisqu'une armée française y participe. Roosevelt ne le recevra à Washington qu'après que le général eut été acclamé à Bayeux, ne reconnaîtra son autorité de fait qu'une fois que la Résistance l'aura conquise sur une bonne moitié de la France et refusera encore, Paris libéré, *« d'introduire la France dans nos organismes »*, pour finir par l'exclure de la conférence de Yalta. Mais, en définitive, à la fin de la guerre, la France aura retrouvé sa place parmi les grandes puissances, derrière le général de Gaulle.

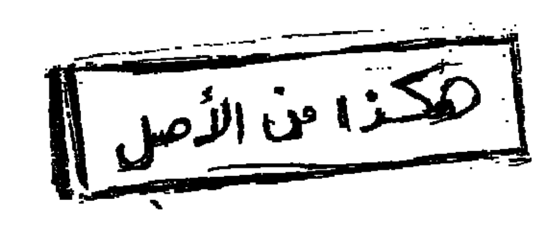
Ainsi, Churchill et Roosevelt ont subi les événements plus qu'ils ne les ont dirigés, pour ce qui concerne la France. Peu préoccupés par l'intérêt de celle-ci, tout à la conduite de « leur » guerre, ils ont coopéré successivement avec tous les protagonistes français que l'évolution du conflit amenait sur le devant de la scène – pour finir par accepter la promotion d'un général de Gaulle dont le président américain ne voulait à aucun prix et sur lequel le premier ministre anglais formulait plus de réserves qu'il ne prononçait d'éloges. La ténacité, l'habileté du général de Gaulle, ne sont certes pas étrangères à ce résultat paradoxal ; ni le fait qu'il ait groupé derrière lui l'unanimité de la Résistance française. Mais la principale raison est sans doute que Roosevelt, dont l'ignorance est parfois surprenante, n'avait pas de politique française ; il refusait de Gaulle, mais ne possédait pas de solution de rechange – sauf le principe de *« rendre la parole au peuple français »*. En tout cas, le président américain a acquis, au cours de ses démêlés, une vive aversion pour la *complexité* de la politique française ; dans ses dernières lettres, il dit sa volonté déterminée de ne plus y être mêlé après la victoire. Son dernier trait d'amertume sera de prévoir en France un chaos *et un désordre durables* : sur ce sujet aussi il s'est trompé.

HENRI MICHEL.



La conférence de Casablanca réunit le général Giraud (à gauche), Roosevelt, de Gaulle et Churchill. Le président américain est convaincu que de Gaulle, avec ses faibles troupes, ne fera pas le poids en face d'un Giraud soutenu par l'armée US. Le chef de la France combattante n'acceptera pas cette mainmise étrangère fût-elle alliée.

(1) *Churchill and Roosevelt, the complete correspondence*, Princeton University Press, 1984 ; trois tomes de 674, 772, et 742 pages (édités, expliqués et commentés par Warren K. Kimball, dont le travail est remarquable).



Au Muséum *national d'histoire naturelle, une exposition compare les « inventions » des espèces*

La nature n'avait pas déposé ses brevets...

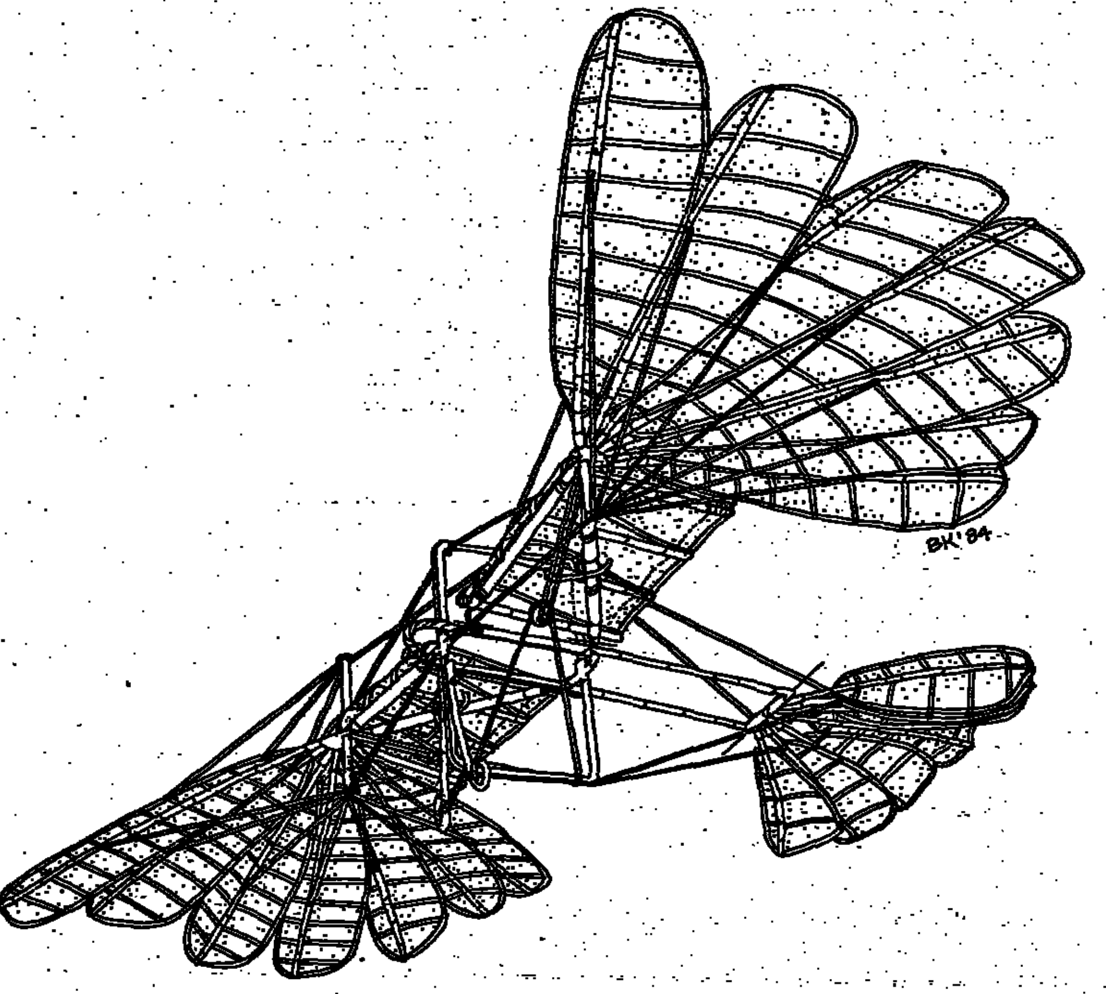
L'homme a tout imaginé, mais après les plantes et les animaux.

LE premier ministre, M. Laurent Fabius, a inauguré, le 24 janvier, la nouvelle exposition du Muséum national d'histoire naturelle, dont le thème est : « Inventions » de la nature et *innovation industrielle*.

Un étrange oiseau accueille le visiteur dès le hall d'entrée. D'une envergure de 7 mètres, ses ailes comportent chacune un éventail de sept grandes plumes et sa queue un éventail de sept petites plumes. Ces plumes sont faites de toile tendue sur une armature de bois et le corps de l'engin est, lui aussi, fait de baguettes de bois. Il s'agit-là du planeur que Biot a réussi à faire « voler » en *1879* dans les carrières de Clamart (Hauts-de-Seine) en le dirigeant par deux pédales et des courroies qui modifiaient la position relative des « plumes » ! Depuis la disparition du planeur de Le Bris (1868), détruit bêtement il y a quelques années, lors du « nettoyage » du marché couvert d'une petite ville de province sous lequel il était suspendu, le planeur de Biot, prêté pour l'exposition par le Musée de l'air et de l'espace du Bourget, est le plus vieux planeur à exister encore.

Par sa seule silhouette d'oiseau, le planeur de Biot annonce tout de suite aux visiteurs l'idée directrice de l'exposition : la nature a inventé d'innombrables solutions pour résoudre les problèmes de locomotion, de nourriture, de survie, et donc de perpétuation auxquels ont été confrontées et sont encore confrontées toutes les espèces vivantes. Pour résoudre des problèmes analogues, l'homme a cherché à copier la nature ou *il a copié* celle-ci sans le savoir. Mais les copies réalisées par l'homme ne sont jamais aussi parfaites, ni aussi complexes, ni aussi subtiles que les processus mécaniques, biologiques ou physico-chimiques mis au point par les organismes vivants.

L'inspiration puisée par l'homme dans les modèles offerts par la nature a été identifiée comme un nouveau chapitre du savoir, la bionique, dont le nom a été proposé par Jack Steele, major de l'armée de l'air américaine lors d'un congrès tenu en 1960 à Dayton (Ohio). En proposant ce terme, Jack Steele en a donné la définition : la bionique « *est la science des systèmes qui ont un fonctionnement copié sur celui des systèmes naturels ou qui présentent les caractéristiques spécifiques des systèmes naturels ou encore qui leur sont analogues* ».



Le planeur de Biot (1879).

La bionique est donc un très vaste carrefour où les sciences naturelles – ainsi nommées actuellement avec une nuance de mépris par opposition aux sciences exactes – se retrouvent en compagnie de ces sciences exactes. Elle se subdivise en diverses branches concernant chacune une catégorie de phénomènes particuliers qui se produisent chez les êtres vivants. Il y a ainsi l'électrobionique qui peut tirer des enseignements, par exemple, des poissons électriques, la bionique de la luminescence (vers luisants), la chimiobionique (macromolécules et membranes), la bionique de l'information (radar), la bionique des structures.

Il était impossible de présenter aux visiteurs toutes les branches de la bionique. D'abord, parce que l'exposition eût été beaucoup trop vaste pour les locaux disponibles. Ensuite, parce que l'un des rôles du Muséum est l'instruction du grand public et qu'il eût été presque impossible d'exposer *clairement* à des non-spécialistes nombre de ces phénomènes extraordinairement complexes.

C'est pourquoi M. Yves Coineau (professeur de zoologie au Muséum), Mme Biruta Kresling (architecte qui travaille au laboratoire d'anatomie comparée du Muséum et à l'université de Sarrebruck) et Mme Geneviève Meurgues (du service de muséologie du Muséum) ont choisi de ne présenter pour le moment au moins – que la bionique des structures, qui est la branche la plus accessible. Ils ont eu l'aide de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), de la direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique du ministère de l'éducation nationale et du Centre national de la documentation pédagogique, etc.

La longue salle de l'exposition est dominée – on pourrait dire survolée – par cinq maquettes animées représentant, très agrandies, une abeille, une mouche, une *chauve-souris*, un *calmar* et un poisson. Imaginées par Deny Lavoyer, ces maquettes ne prétendent pas représenter une copie conforme de la nature.

Au carnaval des orchidées

Déguisées en insectes pour séduire.

LES orchidées sont à la mode. Toutefois, ce ne sont pas *les orchidées françaises qui* soulèvent l'enthousiasme, mais les variétés exotiques à grandes fleurs au coloris somptueux, *Cattleya, Cymbidium ou Phalaenopsis*, que proposent aujourd'hui tous les fleuristes ou qu'on peut admirer dans les expositions florales (1). *Quant aux orchidées* indigènes, paradoxalement, elles sont à peu près inconnues du public. Une centaine d'espèces sont cependant réparties sur notre territoire. La plupart des régions en comptent de trente à cinquante, le Sud-Est méditerranéen *étant le plus riche*, avec près de soixante-dix espèces.

C'est aussi dans le *Midi* que se produisent les premières floraisons, parfois dès le début janvier, avec le barlia à *longues bractées*. Ses hampes pourpres et mauves pouvant atteindre 80 centimètres de hauteur se dressent alors dans la maigre végétation hivernale, en *zones peu boisées*, dans les coins herbeux ou le long des chemins peu entretenus. Quant à la floraison *des autres orchidées rustiques*, elle suit aussitôt et, selon les espèces et les sites, *s'échelonne sur huit mois*, de février à septembre.

Si les fleurs de nos orchidées n'ont ni la taille ni l'éclat de certaines espèces exotiques, elles n'en sont pas moins belles. Pourtant personne ne les cultive. Car ces plantes sont hors du commun et ne se laissent pas domestiquer. Contrairement aux orchidées exotiques, leur culture reste pratiquement impossible, car l'on n'a toujours pas découvert le moyen de *reconstituer leurs conditions de* vie et de reproduction. Dans leur milieu naturel, elles souffrent d'ailleurs des atteintes de la civilisation, qui compromet leur mode de reproduction et provoque leur *régression dans certaines régions*.

Plantes hors du commun, les *orchidées (exotiques autant* qu'indigènes d'ailleurs) le sont à plus d'un titre. Dans le règne végétal, elles constituent la plus jeune famille. Ce qui représente tout de même soixante à cent trente millions d'années. Mais ce temps, court à l'échelle biologique *et géologique, explique qu'on* n'ait pas découvert d'orchidées fossiles. C'est encore la famille de plantes à fleurs la plus nombreuse, avec quelque vingt-cinq mille espèces connues.

Les orchidées sont aussi les plantes les *plus évoluées*, avec un mode de vie *plus* sophistiqué que celui de la plupart des autres *végétaux et qui supporte mal* d'être modifié. Au départ, pourtant, la nature avait bien fait les *choses, en particulier en modelant* la structure de leurs fleurs pour permettre aux insectes d'assurer leur fécondation et faciliter ainsi leur reproduction.

En effet, alors que la plupart des fleurs des autres familles ont des organes de reproduction séparés, étamines et pistil, chez les orchidées, les filets des éta*mines sont soudés autour de la* partie supérieure du pistil, formant une colonne allongée, le gynostème. Le haut du gynostème abrite les pollinies, petites masses cireuses de pollen (cellules mâles de reproduction). Juste au-dessous se trouve le stigmate, *partie de l'organe* femelle réceptrice des grains de pollen avant leur passage dans l'ovaire. *Chez l'orchidée, l'ovaire* est dit infère, c'est-à-dire qu'il est disposé juste au-dessous des divisions florales (pétales et sépales).



Pour que la fécondation se produise, les pollinies doivent venir au contact du stigmate, ce qui est naturellement impossible chez les *orchidées, du fait de leur morphologie.*

C'est là qu'entrent en scène des insectes pollinisateurs chargés de ce travail. Les orchi*dées, pour attirer ces auxiliaires* indispensables à leur survie, ont *plus d'un tour dans leur sac.* Certaines, comme nos ophrys européens (2), libèrent une substance (phéromone) qui agit puissamment sur le système olfactif des mâles d'une espèce d'insecte parce qu'elle a la même odeur que celle émise par les glandes sexuelles des femelles de ces insectes. Leurrés, croyant trouver l'âme sœur, ceux-ci volent vers *l'ophrys, guidés par cette odeur.* Raffinement suprême, la fleur qui les a ainsi attirés les trompe aussi par sa forme, réalisant un savant mimétisme : son labelle (3) est recouvert d'un duvet qui rappelle *à l'insecte celui du dos de sa* femelle. Il se pose donc sur la fleur, inconscient de son erreur, et déclenche les mouvements de copulation. Il brise ainsi les pollinies, qui, aussitôt, adhèrent à son corps.

Lorsqu'il ira ensuite, toujours à la recherche de sa femelle, se poser sur une autre fleur *d'ophrys, les pollinies dont il est* chargé adhéreront au stigmate, celui-ci étant revêtu d'une substance collante. La fécondation est ainsi obtenue par « pollinisation croisée », c'est-à-dire par le pollen d'une plante sur le stigmate de la fleur d'une autre plante, éli*minant les risques de la consanguinité.*

D'autres orchidées (notamment malgaches) présentent sous le labelle un appendice étroit, parfois très long, l'éperon qui contient du nectar. Elles sont fécondées par des papillons de *nuit dont la trompe peut* atteindre 20 centimètres chez certaines espèces. Gourmands du nectar, ces papillons y plongent leur trompe pour l'aspirer. Au moment *où ils la retirent, elle bouscule les* masses polliniques qui se détachent et adhèrent à sa base. Sur la fleur suivante, ces pollinies seront disposées sur le stigmate pendant l'effort *effectué* par ces papillons pour faire entrer leur trompe dans l'éperon.

Cet extraordinaire processus fut compris dès 1850 par Darwin, alors qu'il étudiait les fleurs d'une orchidée exotique, l'*Angrecum Sesquipedale*. Darwin le déduisit *de ses observations, sans avoir* jamais vu le papillon. Celui-ci, un sphinx de nuit, ne fut découvert qu'en 1903.

On pourrait ainsi *multiplier* les exemples montrant l'ingéniosité *de la nature. Les orchidées ont* généralement chacune un insecte spécifique. Certaines sont cependant fécondées par des oiseaux-mouches. Après la fécondation, les fleurs se fanent et donnent un fruit, la capsule, qui contient des graines extrêmement fines, presque *impalpables, en très grand* nombre. On en compte jusqu'à deux millions par capsule chez certaines espèces.

A la *maturité, les* capsules *s'entrouvrent, le* vent passe dans les insterstices ainsi formés et disperse rapidement les graines. C'est alors qu'apparaissent les difficultés de reproduction. Les graines d'orchidées, *en effet*, ont des caractéristiques qui les empêchent de germer en dehors de leur *milieu. Dans les graines de la plupart des plantes à fleurs se trouve* une petite plante microscopique, mais entière, avec des racines, une tige et des feuilles. Elle est entourée d'*albumen, dont elle va commencer par se nourrir pour* pouvoir grandir et se développer. *L'embryon de la graine d'orchidée, lui*, n'est composé que de quelques cellules, toutes semblables, *et il* n'est pas entouré d'albumen. Aussi ne peut-il se développer qu'en présence d'un champignon avec lequel il vit en symbiose. C'est de ce champignon (*rhizoctonia*) *qu'il tire* sa substance. Si le vent a emporté les fragiles graines hors du site de *ces orchidées et de leur champignon*, le petit embryon n'a aucune chance de survie. *Seules*, quelques graines d'une capsule, dans le meilleur des cas, parviennent à germer.

Aussi les orchidées sauvages européennes et exotiques sont-elles menacées d'extinction à cause des atteintes à leur milieu : par les déboisements excessifs *qui réduisent leur habitat ; par les* insecticides qui les privent de leurs insectes pollinisateurs ; par les *herbicides* répandus pour la protection de certaines cultures ou pour nettoyer les abords des routes ; par l'extension des zones urbaines et des grands travaux ; par l'ignorance ou *l'inconscience des hommes qui les récoltent* sans discernement pour les vendre ou pour les collectionner. Bien des espèces particulièrement somptueuses ont ainsi disparu, victimes de leur beauté. Les autres sont presque toujours en *régression, leur habitat étant grignoté* par la civilisation. En France, plus de trente espèces sont ainsi plus ou moins menacées, dont la plus belle d'entre elles, le sabot de Vénus. Partie intégrante de notre patrimoine naturel, il importe de les protéger (4), *ce qui suppose avant tout* une meilleure connaissance des orchidées. De ce point de vue, le regain d'intérêt que leur porte aujourd'hui le public ne peut être que *bénéfique*.

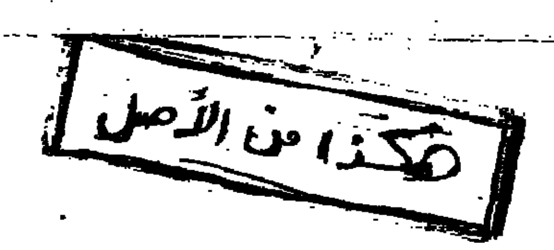
NICOLE BELLONE.

(1) Du 9 au 19 février aura lieu le *deuxième* Festival *d'orchidées au* Palais de l'Europe, à Menton (Alpes-Maritimes). Une exposition est prévue à *Paris, au Parc floral de* Vincennes, du 2 au 10 mars.

(2) Ophrys, genre d'orchidée qui groupe une trentaine d'espèces.

(3) Labelle : pétale *inférieur* des orchidées, *généralement différent* des deux autres.

(4) Les pouvoirs publics ont pris certaines mesures de sauvegarde. Ainsi un arrêté du 20 janvier 1982, *J.O.* du 13 mai 1982, assure la protection de dix-huit orchidées indigènes.



s brevets... vivantes et l'innovation industrielle.

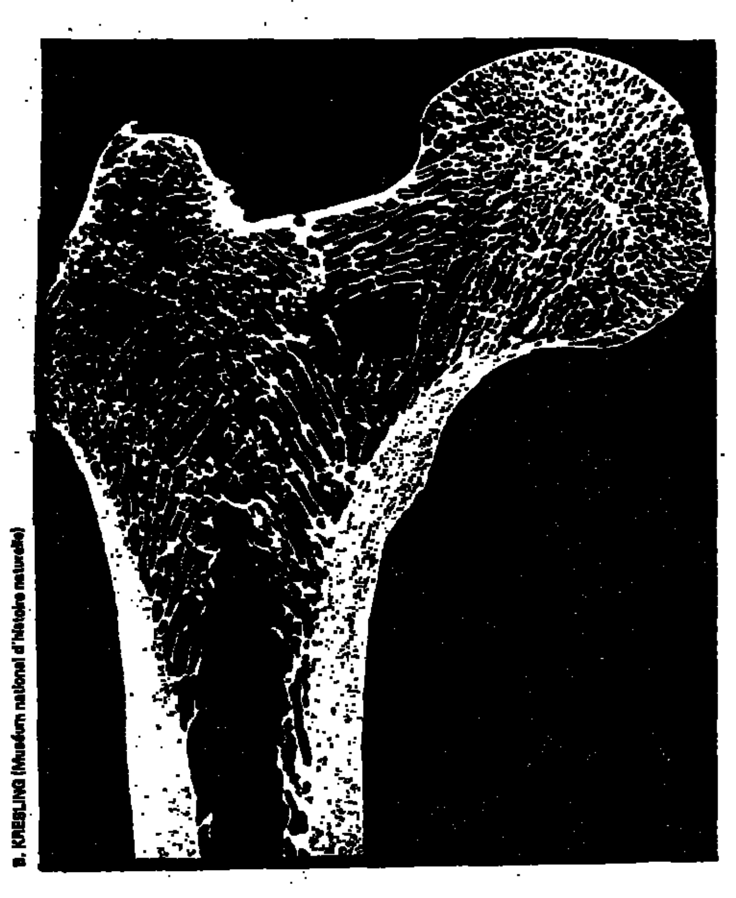
Elles veulent montrer concrètement, mais sur le mode plaisant, les « outils » dont sont équipés ces animaux. Ainsi, l'abeille a-t-elle des balais-brosses en guise de pattes et une seringue pour trompe, la chauve-souris des oreilles en antennes de radar, les ailes de la mouche battent selon un mouvement très compliqué qui est celui... des pales d'hélicoptère. Quant au poisson, doté d'une énorme gueule garnie de fort grandes dents, il est armé d'une canne à pêche au bout de laquelle pend une ampoule électrique qui symbolise le leurre lumineux que certaines espèces de ses congénères utilisent pour attirer leurs proies.

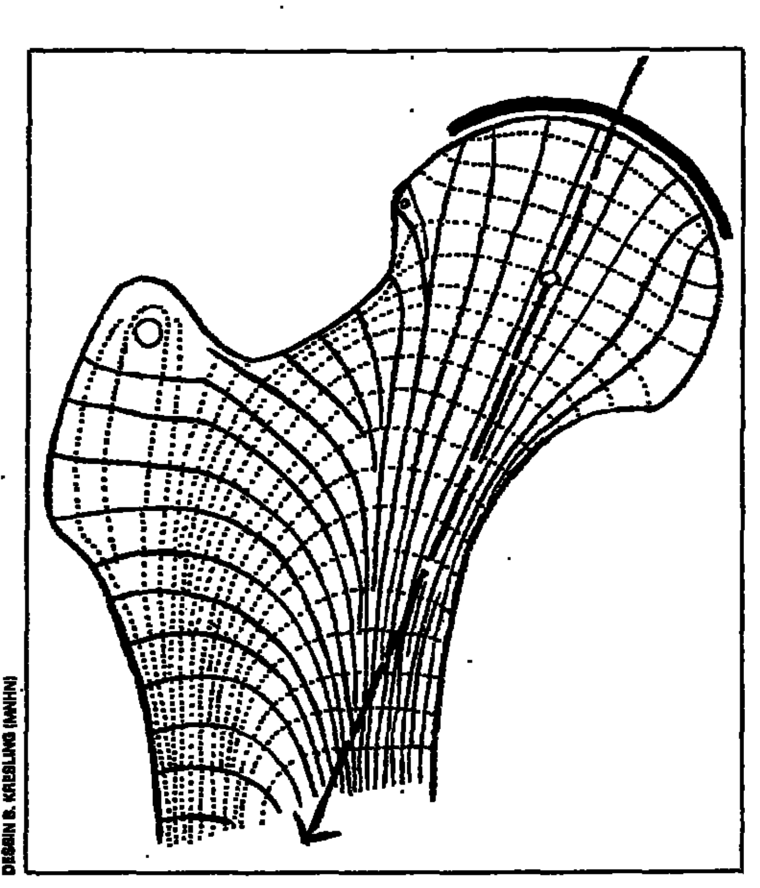
De nombreux vertébrés aquatiques ont résolu à la perfection les problèmes de leurs déplacements. Curieusement, le dauphin (un mammifère) et le manchot (un oiseau), qui sont, l'un et l'autre, de merveilleux nageurs, ont la même silhouette biconvexe, forme hydrodynamique idéale, qui ressemble fort à celle des sous-marins, des torpilles et des... avions.

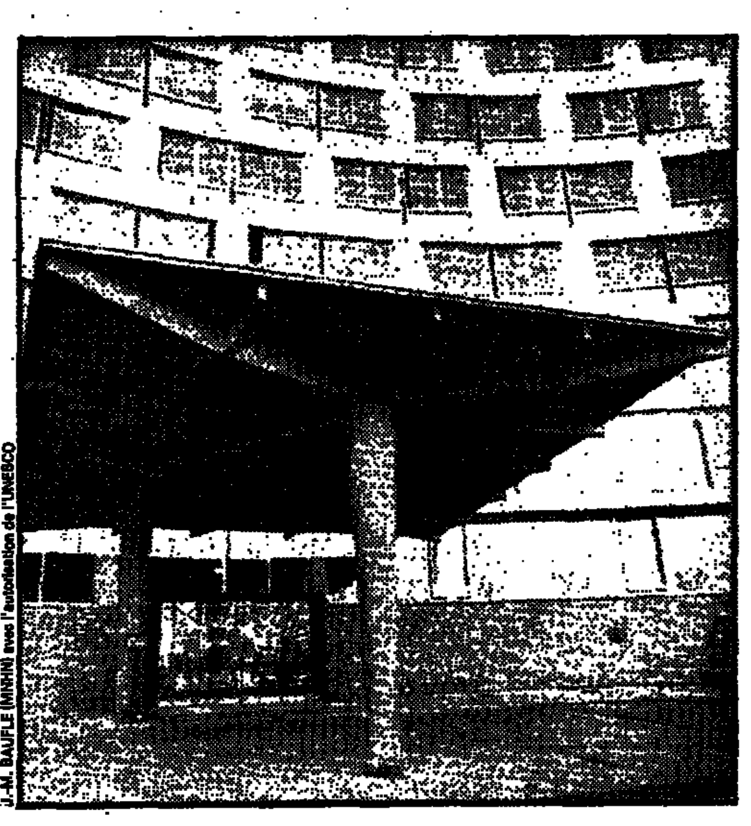
En outre le dauphin, dont la nage est extrêmement rapide (64 kilomètres à l'heure en vitesse de pointe, soit autant qu'un porte-avions marchant à plein régime), a une peau élastique qui joue le rôle d'amortisseur et donc se moule sur l'animal en fonction des ondes engendrées dans l'eau par le déplacement rapide de celui-ci. Cette peau-miracle permet à l'eau de s'écouler le long du dauphin sans la moindre turbulence qui freinerait la nage. Des peaux synthétiques de texture analogue ont été appliquées sur des engins sous-marins, ce qui a fort intéressé les militaires...

Le mode de propulsion des dauphins et autres cétacés a eu une imitation plus pacifique. Les cétacés avancent en godillant : ils font osciller dans le plan vertical leur queue qui se termine par une large nageoire horizontale. La poussée vient principalement de la remontée vers le haut de la nageoire caudale largement étalée en éventail. Lors de la descente, la nageoire caudale se courbe et présente ainsi moins de résistance. Le sport, assez nouveau, de la nage monopalme (1) s'est développé en imitant la nageoire caudale du dauphin. Et les monopalmes actuelles sont beaucoup plus efficaces que les modèles rectangulaires antérieurs faits de la simple soudure de deux palmes classiques.

La truite, elle aussi de forme biconvexe, a trouvé le moyen de diminuer beaucoup les turbulences engendrées par tout corps en mouvement rapide dans l'eau, mais sa « technique » est différente de celle du dauphin : elle sécrète un mucus gélatineux — révélé en bleu par un court-bouillon vinaigré — grâce auquel l'écoulement de l'eau le long de ces poissons se fait sur le mode laminaire. Une substance chimique, à longues molécules comme le mucus des truites, ajoutée à l'eau permet aux pompiers de New-York d'accélérer le débit de leurs lances dont le jet est alors plus long et plus cohérent.


B. KRESLING (Muséum national d'histoire naturelle)


DESSIN B. KRESLING (MNHN)


J.-M. BAUFLE (MNHN) avec l'autorisation de l'UNESCO

La tête et le col du fémur humain : en haut, à gauche, le dessin de la coupe de cet os spongieux montre la disposition des élémentsplus résistants (les trabécules). En haut, à droite, le schéma des lignes de contraintes (compression en traits pleins, traction en tiretets auxquelles on a ajouté la direction de la charge principale — la grosse flèche en tiretets — résultant du poids du corps s'exerçant sur le col du fémur) permet de *constater que le réseau des trabécules est semblable* à celui des lignes de contraintes. En bas, à gauche, les nervures de la face inférieure de l'auvent abritant la porte Fontenoy de l'UNESCO sont disposées selon les contraintes qui s'exercent dans cette structure.

La plupart des végétaux ont besoin d'une armature qui supporte leurs divers éléments. Ainsi, la *Victoria amazonica* (appelée plus couramment *Victoria regia*), cet énorme nénuphar qui a des feuilles en forme de moule à tarte dont le diamètre peut atteindre 2 mètres. Ces feuilles, certes, reposent sur l'eau, mais leur face inférieure présente un système d'épaisses nervures radiales reliées par des nervures circulaires et concentriques moins importantes. Ce système d'armature a permis la construction, en 1851, du Crystal Palace de Londres. Mais le procédé avait été utilisé pour la première fois par Paxton, un *modeste jardinier* qui voulait abriter des *Victoria amazonica* sous une grande serre légère et transparente.

L'architecte français, Jacques Couëlle, de l'Académie des beaux-arts, et cofondateur du Centre de recherche des structures naturelles, s'est inspiré, lui, des prêles. Ces plantes cryptogames, hautes parfois de 1,50 mètre, ont une tige faite d'« articles » (des éléments, dans le jargon des botanistes) cylindriques, creux, cannelés et emboîtés les uns dans les autres. M. Couëlle a imaginé un type nouveau de briques imité des prêles. La résistance à la cassure est de 1 200 kilogrammes, contre 300 kilogrammes pour des briques classiques. Ces briques « prêliformes » ont été utilisées, entre autres, pour faire l'armature de l'église de Béchar (ex-Colomb-Béchar, Algérie).

Toujours dans le domaine de l'architecture, l'auvent de la porte Fontenoy de l'immeuble de l'UNESCO à Paris, dû à l'architecte italien Piér Luigi Nervi, fait penser à la tête du fémur humain. L'auvent est supporté par trois poteaux et des nervures disposées selon les lignes des contraintes s'exerçant sur sa structure. De même, la tête et le col du fémur sont faits d'os spongieux où s'entrecroisent de petits éléments plus résistants (ou trabécules) disposés le long des lignes de contrainte exercées sur cette partie du squelette lors de la station debout. Si un fémur fracturé se ressoude de travers, ses trabécules s'organisent en fonction du nouveau réseau de contraintes imposées par la position défectueuse de l'os.

Parmi les « conquérants » de l'air les plus astucieux, il faut ranger les chauves-souris et leurs proies, les papillons. Bien après que Clément Ader se fut inspiré des ailes de la chauve-souris pour construire en 1897 les ailes de l'*Avion-2*, le premier engin volant à moteur, on a compris que ce mammifère se dirige et chasse, même dans l'obscurité la plus complète, grâce à une sorte de radar naturel.

La chauve-souris émet des ultrasons dont elle reçoit les échos réfléchis par les obstacles et les proies. De son côté, le papillon est couvert de poils duveteux qui rendent flous les échos des ultrasons émis par la chauve-souris. En plus, il est doté d'organes auditifs dont deux nerfs ont des sensibilités différentes. Ces particularités font que le papillon détecte la chauve-souris à 30 mètres alors que la chauve-souris doit s'approcher à 6 mètres du papillon pour localiser celui-ci. La chauve-souris est donc contrainte à son vol si caractéristique fait de zig zags désordonnés : si elle volait tout droit, elle n'attraperait jamais de papillons.

Certains papillons disposent d'un autre moyen de défense. A la base de leur troisième *paire de pattes, ils ont une* sorte de mini-tambour qui, mis en vibration par les mouvements des pattes, émet des ultrasons dont la longeur d'onde est la même que ceux émis par les chauves-souris et les ultra sons des papillons désorientent complètement les chauves-souris. Ceci est d'autant plus surprenant que les chauves-souris, volant ensemble par milliers et émettant toutes des ultrasons, ne se gênent nullement les unes les autres. Tous les *mystères de la nature ne* sont pas encore expliqués...

Le crotale, ou serpent à sonnette, *est une autre preuve que* la nature a encore beaucoup à nous apprendre. Il a une sorte de télé-sonde thermique — une petite cavité composée de 500 000 cellules sensorielles — qui détecte, à quelques mètres de distance, des différences de température d'un millième de degré Celsius. Ainsi le crotale, dans l'obscurité totale, répère-t-il une proie vivante (qui émet forcément de la chaleur) et se dirige vers elle sans hésiter pour l'avaler tout rond.

Nul doute qu'après avoir vu l'exposition du Muséum, les visiteurs jetteront sur la nature *un regard différent.*

YVONNE REBEYROL.

(1) *Les deux pieds sont enfermés* dans une unique palme que le nageur fait osciller dans le plan vertical en courbant le corps mais sans plier les genoux.

* Galerie de zoologie, Jardin des Plantes, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris. Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10 heures à 17 heures. Entrée 15 F (demi-tarif : 8 F, scolaires en groupe : 4 F). La durée de l'exposition sera de 12 à 18 mois.

هكذا من الأصل

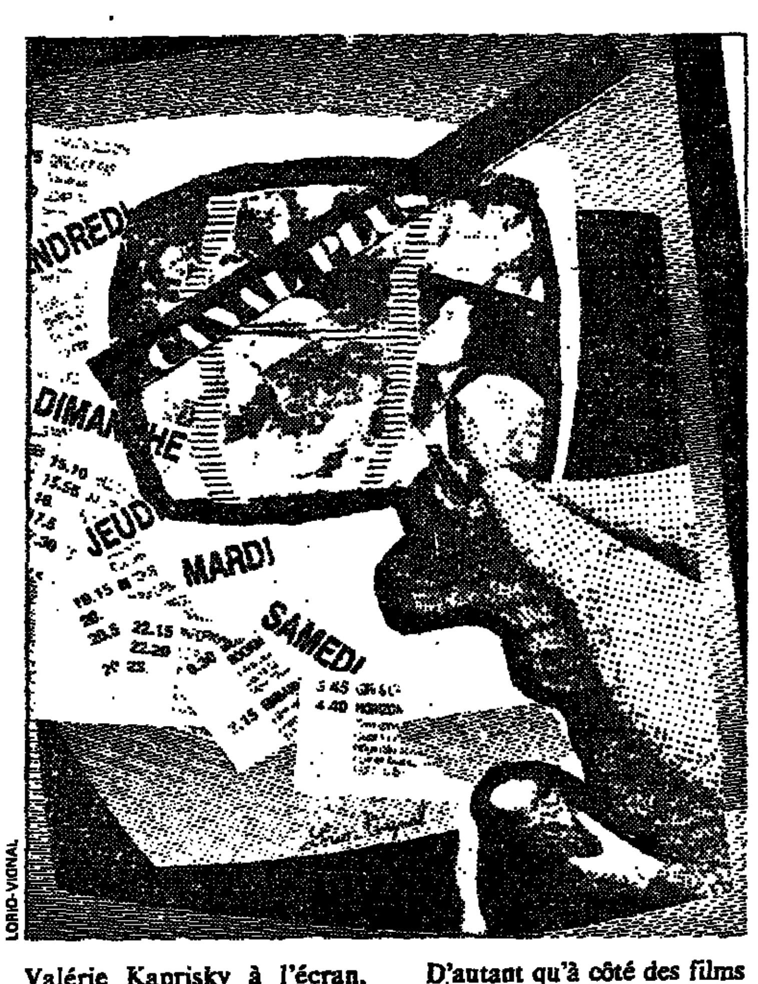
Canal Plus à la loupe

La programmation de la quatrième chaîne interdit toute vision en continu.

QUE vaut-elle, notre fameuse quatrième chaîne ? Philippe Boggio a voulu en avoir le cœur net. Il s'est collé plusieurs semaines devant son poste à décodeur. Déçu. Contrairement aux 80 % des abonnés de Canal Plus, qui s'estiment, eux, satisfaits (le Monde *du 12 janvier). Son témoignage est évidemment subjectif. Injuste ? Pour lui, la quatrième ne peut qu'être le complément des trois autres.*

La quatrième ? Bof... Ce fameux Canal Plus ? Hum... La rumeur, depuis plusieurs semaines, allait en grandissant : la perle de l'audiovisuel national, le petit « must » de la modernité médiatique auquel ses créateurs avaient prêté un cœur de lion, Canal Plus ne tenait pas la rampe.

La réputation du dernier-né s'émoussait, entendait-on quelques mois à peine après un passage unanimement salué sur les fonts baptismaux. Et dans ces critiques montantes, il n'était déjà plus question de ces décodeurs qui décodaient mal ou du prix de la taxe. Les mécontents s'en prenaient directement au contenu même des programmes.



LORIO-VIGNAL

Osons-le, pour avoir regardé la chaîne plusieurs semaines avec assiduité, la quatrième vaut à l'heure actuelle moins que sa réputation de lancement, et nettement moins, à coup sûr, que les ambitions affichées l'été dernier encore par ses promoteurs. Contrairement à l'image attendue d'une « Télé-Champagne », elle déploie, pour l'instant souvent plus de vingt heures sur vingt-quatre heures, un style ronronnant, sans véritable personnalité, plutôt moins « branché », c'est-à-dire moins vivant et inventif que ses trois sœurs aînées.

Le parti pris choisi par Canal Plus – la répétition des films, des émissions – empêche toute fidélité quotidienne à la jeune antenne. Cette nouvelle manière de voir la télévision, qui permet le choix des horaires, comme avec un magnétoscope, rend plus que fastidieuse le suivi continu. Mortel !

Même *Butch Cassidy et le Kid*, même *Fanny et Alexandre* de Bergman ne résistent pas au martèlement imposé. Six fois *Aphrodite*, le conte dénudé qui a vu les débuts de Valérie Kaprisky à l'écran, pitié ! Il n'est plus de salut après trois soirées du même programme, et même dans un ordre différent que dans le retour précipité vers FR 3, A 2 ou TF 1.

L'option prise par la quatrième chaîne peut même conduire parfois à de réelles aberrations. Ainsi *Tous en scène*, le magazine quotidien de 19 heures dans lequel Patrick Poivre d'Arvor donne l'impression de s'ennuyer, passe une seconde fois à minuit. Pourquoi pas, après tout ? Le hic, c'est que les responsables de Canal Plus négligent de remonter l'émission pour le soir, et surtout de couper la séquence d'annonce des programmes de la soirée tout juste achevée.

Dès lors, une question peut raisonnablement être posée. Comment regarder un canal de ce type ? On peut certes choisir d'écouter Canal Plus deux jours sur sept en continuité ou deux heures seulement par jour, mais certainement pas tous les après-midi et toutes les soirées de la semaine. Dans l'un ou l'autre cas, le prix demandé à la location pour ces bribes de programmation n'est-il pas exorbitant ?

D'autant qu'à côté des films récents, à côté de « 7/9 » de Michel Denisot, de quelques concerts de rock ou du questionnaire hebdomadaire d'Olivier de Kersauzon, peu d'émissions échappent à la mollesse des réalisations expéditives économiquement faibles ou sans exigence créatrice. Les séries ? Canal Plus en est friand pour séduire ses jeunes téléspectateurs jusqu'à aligner en une journée cinq ou six épisodes. Mais pour un admirable *Robin des Bois* de facture anglaise, combien de sous-produits américains (« *Soap* », « *Batman* ») ou français (« *Rue Carnot* ») filmés et joués à la chaîne dans des décors de studio qui rendent quelque prestige aux alcôves bourgeoises d'« *Au théâtre ce soir* ».

A consommer stoïquement ces niaiseries en chambre, ces sagas familiales au rabais qui font passer « *Dallas* » pour un chef-d'œuvre, on mesure bien les difficultés des promoteurs de Canal Plus à tenir leur pari d'originalité. Faute de gros moyens financiers, la jeune chaîne est condamnée à produire très léger, et surtout, surtout, à acheter à l'extérieur. Or le marché audiovisuel en Europe comme aux Etats-Unis reste trop restreint pour alimenter vingt heures quotidiennes d'antenne en produits de qualité.

Canal Plus doit aussi tricher pour tenir ses folles cadences. En tout cas, tricher avec nos traditions télévisuelles. Ainsi, il arrive que les documentaires, fierté de la quatrième chaîne, soient parfois achetés avant diffusion à une chaîne nationale et ne bénéficient en fait sur Canal Plus que d'une sorte d'avant-première. Nous sommes certains, par exemple, de revoir les « *Ateliers du rêve* », cette série consacrée aux grands studios de cinéma. Elle a été coproduite par TF 1. Mais quel sera vraiment l'intérêt du spectateur payant de Canal Plus, s'il est assuré de voir les émissions programmées plus tard pour le simple prix d'une redevance ?

Dans ce flot hasardeux des achats à l'extérieur, les propres créations de la quatrième chaîne passent assez souvent inaperçues. Les studios de direct sont petits, et leur décoration beaucoup moins performante que ne le laissaient entendre les nombreux agents promotionnels de l'époque de l'inauguration. Les réalisations de ces « plateaux » sont fréquemment sans imagination, et à l'écran, le manque de moyens financiers ne paraît pas toujours seul en cause. Et de l'apparente grisaille des productions maisons ne se distinguent guère (mises à part les émissions de Michel Denisot et d'Olivier de Kersauzon) que les reportages de Sygma pour « *Tous en scène* ».

Il y a donc fort à craindre que Canal Plus, pourtant porté à la vie à la fois par la réflexion gouvernementale, l'énergie d'Havas et de spécialistes reconnus, et par le soutien financier de ses parrains, préfigure un peu ce que risquent d'être les télévisions privées les mieux favorisées. Des chaînes sans âme, à peu près sans identité propre ni cahier des charges culturels. Il est sans doute trop tôt pour s'alarmer, mais sa politique des programmes condamne la dernière-née des créations audiovisuelles nationales à n'être pour l'instant qu'un bout-à-bout plutôt morne, une sorte de catalogue de vente par correspondance. Les spectateurs italiens connaissent bien ce phénomène de vidéo-shop en continu, ouvert tard la nuit, qu'on appelle abusivement des télévisions.

PHILIPPE BOGGIO.

Publi-Regards

Lumière à vendre

EDF et un spot qui fera mouche.

LES écologistes en seront pour leurs frais. Après de longues années de mépris, de guérilla, pas une fois meurtrière, Electricité de France (EDF), une institution, récupère un souffle poétique que les Verts popularisèrent dans les années 70 pour affermir son image dans l'opinion.

Ses armes ? Un film TV de quarante-cinq secondes, un film cinéma d'une minute, une campagne dans la presse quotidienne nationale et régionale et une campagne d'affichage. Son message ? « EDF. Le courant de la vie. » Son budget ? 20 millions de francs, dont 3 pour la seule production du spot de publicité et 6 pour trente-six passages sur les trois chaînes nationales de télévision. Certainement l'un des plus gros investissements publicitaires de l'année.

Comme l'avaient été les deux précédentes campagnes instutionnelles d'EDF La première fut lancée en 1978. La signature, « Des hommes au service des hommes », est encore dans toutes les mémoires. M. EDF apparaissait pour la première fois, une ampoule à la main, athlétique et serviable. Réalisateur : Hugh Huston, le père de Greystoke.

En septembre 1983, une seconde campagne s'inscrivait en illustration du discours gouvernemental et décrivait les vertus de « L'énergie France » : un bon coup de cocorico, une équipe de techniciens en armes, une attaque en règle contre les importations payées en dollars – « *dollar addition, dollar inflation* » – et le tour était joué. « *Notre objectif fut parfaitement atteint, voire dépassé* », note avec satisfaction M. Emmanuel Hau, directeur adjoint d'EDF. « *L'avantage que constitue l'électricité nucléaire pour la France n'est plus mis en doute même si l'on trouve parfois qu'EDF y est allée un peu fort pour annoncer la couleur.* »

« *En présentant notre nouvelle campagne, « Le courant de la vie »*, poursuit M. Hau, « *nous recherchons une expression plus douce, plus solidaire qui s'appuie à la fois sur le rôle de l'électricité dans le quotidien de la vie et sur le caractère novateur du produit.* »

Que nous montre-t-on ? D'abord l'agent EDF sur un chemin de campagne, la nuit. Il lance vers le ciel une ampoule dans son halo de lumière chaude. Celle-ci file dans l'obscurité et survole en douceur un couple de jeunes amoureux contant fleurette près d'une Vespa. L'ampoule continue son vol à travers champs et pénètre dans une ferme où elle se pose sur une couveuse. Sa chaleur fait éclore des œufs et donne la vie à un charmant poussin. Le fermier s'en saisit et la laisse échapper vers la ville, vers une usine de téléviseurs. A son passage, tous les postes s'animent avec efficacité. Propulsée au-dehors par une responsable de l'atelier, l'ampoule reprend son vol et croise le TGV qui, d'un coup de phares, lui marque sa reconnaissance. Il lui doit son avance technologique. L'ampoule retrouve la ville et, après un passage dans une chambre d'enfant où prennent vie des jouets mécaniques, elle surprend de nouveau les jeunes amoureux. Lui, cette fois, s'en saisit et l'éteint pour étreindre sans vergogne sa belle. Douceur, chaleur, efficacité, technologie, charme, le message est passé ; l'électricité est bel et bien le courant de la vie.

Très beau travail que celui-là. Il est vrai que toutes les précautions ont été prises. Jean-Jacques Annaud est le réalisateur ; il a déjà passé la barre des six cents spots dont, récemment, Kelton et les vautours de Hertz. Derrière les décors – une succession de maquettes parfaitement réalisées – Italo Tomassi, un maître de Cinecitta souvent appelé par Federico Fellini. Au trucage, Costa, César de l'animation pour *le Voyage d'Orphée*, qui s'est mis complètement à son compte, s'est adjoint le concours d'ordinateurs sophistiqués. Il a décidé de prouver que la technique française avait les moyens de rivaliser avec celle des Etats-Unis. Au total, près de deux semaines de tournage à Cinecitta, et plus de sept semaines de trucage à Paris.

Le film est apparu sur les écrans de télévision le 24 janvier. Il y restera jusqu'au 3 mars. Il débarquera au cinéma le 30 de ce mois pour deux mois ; l'ampoule hantera la presse du 11 au 25 février après s'être affichée en plus de dix mille points sur tout le territoire.

Pour populariser cette campagne, EDF a édité des tee-shirts, des caleçons, des tenues et des sacs de sport. Ils pourraient bien un jour se retrouver sur le marché, comme apparu naguère en boutique le ticket chic de la RATP. Et « Le courant de la vie » pourrait bien être la signature qu'EDF cherchait pour ses campagnes plus techniques par produits. Les deux agences qui ont inventé cette campagne, RSCG et Sodel-Conseil, auraient alors réussi ce coup de pub coûteux.

OLIVIER SCHMITT.

Médias du Monde

ÉTATS-UNIS : la télévision indépendante se porte bien

Les stations locales indépendantes de télévision ont réussi ces dernières années une percée spectaculaire. Elles sont aujourd'hui 214 sur tout le territoire américain contre 78 en 1975, face aux 639 stations locales affiliées à l'un des trois « networks » (ABC, CBS et NBC).

Longtemps considérées comme des télévisions de seconde catégorie n'ayant pas accès aux programmes prestigieux des chaînes nationales, les stations indépendantes ont vu leur situation évoluer rapidement à partir de la fin des années 70. A cette époque, la commission fédérale des communications (FCC) a enlevé aux networks trente minutes de programmes dans les heures de grande écoute pour la redonner aux stations locales. Cette mesure a incité les producteurs et les « majors » hollywoodiens à commercialiser leurs grandes séries directement auprès des stations locales sur le marché de la « syndication ».

Avec des programmes concurrentiels face aux stations affiliées, les télévisions indépendantes ont peu à peu gagné droit de cité auprès des publicitaires. Elles représentent aujourd'hui le quart des 9 milliards de dollars d'investissement dans la publicité télévisée. Cette progression des ressources permet aux stations indépendantes d'acheter plus de programmes : elles totalisent 60 % du marché de la « syndication » contre 40 % pour les stations affiliées.

Devenues une force économique, ces stations resteront-elles longtemps indépendantes ? Un certain nombre de propriétaires de stations et de producteurs indépendants sont en train d'unir leurs efforts pour produire et distribuer en direct aux télévisions indépendantes des grands shows nationaux qui font encore défaut à leur programmation. Certains commentateurs américains y voient l'amorce de la constitution d'un quatrième grand réseau privé national.

ITALIE : Cannon rachète les salles Gaumont

La chaîne de cinéma américain Cannon a racheté les cinquante-trois salles que possédait Gaumont dans les grandes villes italiennes. Cannon a payé environ 15 millions de dollars pour reprendre ce circuit de 50 000 places, qui vient renforcer l'assise internationale du groupe, déjà implanté en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas.

Le gouvernement italien a été quelque peu surpris par la rapidité de cette vente négociée entre Noël et le Jour de l'an. L'Etat italien avait tenté de racheter lui-même le circuit Gaumont par l'intermédiaire de l'Istituto Luce. Mais le budget du cinéma ayant été réduit de 50 % pour l'année 1985 par le gouvernement italien, les négociations n'ont pu aboutir.

Gaumont s'était implanté il y a cinq ans en Italie pour y assurer une meilleure diffusion des films français en créant un circuit de salles modernes. Les lenteurs de l'administration italienne n'ont pas permis à Gaumont de convertir rapidement les lieux de projection en multi-salles, et la diversification de la firme française a buté sur la baisse spectaculaire de la fréquentation cinématographique en Italie.

Les dirigeants du groupe Cannon ont l'intention de mener à bien cette modernisation en y consacrant un investissement de 10 millions de dollars. Le personnel des salles, jugé pléthorique, sera reconverti dans la vente de rafraîchissements et de pop-corn, indispensable, selon la direction de Cannon, au succès du cinéma.

La coopération audiovisuelle franco-africaine

Equipés dans leur grande majorité de radios nationales au moment de l'indépendance, les pays africains se dotent peu à peu depuis une dizaine d'années de la télévision, qui reste pour l'instant encore un média de luxe. Les pays francophones ont adopté le procédé français SECAM, à l'exception du Cameroun, qui a opté pour le procédé allemand PAL (mais les équipements sont fournis à 80 % par la France).

La France poursuit son effort de coopération audiovisuelle dans le monde ; elle a consacré, par l'intermédiaire du ministère des relations extérieures, 340 millions de francs en 1984 (pour l'ensemble de cette action), dont 50 millions sur les crédits du FAC (Fonds d'aide et de coopération), qui servent essentiellement à l'équipement et à la formation liée aux investissements pour les radios et les télévisions d'Afrique noire francophone.

M. Christian Nucci, ministre délégué auprès du ministère des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, a rappelé devant le conseil des ministres, le 19 janvier, l'intérêt que la France attache à cette forme de rayonnement culturel, précisant qu'elle participera en 1985 à la poursuite des installations de la télévision au Mali, au Burundi, au Cameroun, au Cap-Vert et à Djibouti.

Rappelons que l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) a formé ces dix dernières années 1 200 professionnels africains dans des stages de deux ans ; que, depuis 1981, plus de 1 500 personnes, dont un certain nombre originaires de pays arabes ou d'Amérique latine, ont suivi des stages plus courts (un à trois mois) ; que la France fournit aux pays africains ayant des accords de coopération dans ce domaine – 21 pays en 1985 – un choix d'émissions télévisées, en moyenne six heures par semaine (début janvier, France Média International a pris le relais de l'INA pour l'envoi), dix minutes d'actualités par jour (diffusées par satellite par RFO), plus trente minutes d'informations concernant l'Afrique (toujours par satellite, via RFO). Un certain nombre de pays anglophones comme le Zimbabwe, la Zambie, le Kenya et l'Angola sont désireux, semble-t-il, de recevoir des émissions pour l'enseignement du français.

Sexisme bulles

Quatre jeunes femmes de la BD en colère.

Haine et mépris

LA visite du chef de l'Etat à un Salon de la bande dessinée est une première dans la République ! Celle que fait, samedi 26 janvier, à Angoulême, M. Mitterrand, apporte à la BD une consécration.

Pourtant, tout va-t-il pour le mieux dans le monde des bulles ? Rien n'est moins sûr. On note depuis trois ou quatre ans, par souci le plus souvent commercial, une évolution — tant des scénarios que du graphisme — dont les deux idées-forces paraissent être : sexe et violence. Plusieurs auteurs qui avaient débuté dans un autre genre ont dû se contraindre à suivre le mouvement. Pour être publiés.

Il suffit de feuilleter les journaux spécialisés dans leurs formules actuelles et les albums les plus récents pour constater *l'omniprésence obsédante* du sang, du sperme et de la mort. Quelle idéologie sous-tend cette nouvelle esthétique qui renvoie au rayon des premières communions les BD les plus hardies de naguère ?

Trois femmes, auteurs de BD, Nicole Claveloux, Florence Cestac et Chantal Montellier, ont leur réponse à cette question. La dernière nommée résume le diagnostic : *« Nous sommes entrés dans l'ère de la BD porno-racoleuse la plus brutale, bestiale, ou de la BD populiste-poujadiste. Tout cela a des relents fascisants. »*

Elles ont donc décidé de lever le drapeau de la révolte, non par pudibonderie (leurs propres œuvres attestent que tel n'est pas leur souci) mais pour obtenir que la création dans le domaine de la bande dessinée ne soit plus jugée seulement en fonction de son efficacité commerciale et des goûts supposés du public actuel.

Le phénomène qu'elles dénoncent dans un manifeste et l'évolution qu'analyse Bruno Lecigne révèlent par une conception douteuse des rapports sociaux et interpersonnels : la domination. Hommes superviris, surarmés, guerriers modernes, femmes soumises, battues, offertes aux fantasmes des héros masculins (et des lecteurs...) rien de cela ne peut paraître neutre. Elles notent que le mouvement est né en Italie — l'un des hauts lieux du machisme — autour de la revue *Frigidaire* et accusent le dessinateur Liberatore *(Ranxerox)* d'être *« la figure de proue de tout cela »*.

On peut évidemment, comme le feront certains des auteurs visés, insister sur la part de la dérision et du *« second degré »* dans cette production de *« BD à la tronçonneuse »*. Les signataires du manifeste ne le contestent pas. Mais le public, lui, vit-il au premier ou au second degré cette vision de la société qui transforme les hommes en fauves et les femmes en bêtes ? *« Chez Reiser,* dit Chantal Montellier, *il y avait aussi du sexe et de la violence. Mais il y avait de la tendresse. »* Tandis que la BD d'aujourd'hui est animée par *« la haine et le mépris »*.

Br. F.



Chantal Montellier, l'une des signataires du manifeste, illustre ainsi, pour *le Monde*, son propos.

Le manifeste

« Navrant. »

VOICI le texte du manifeste publié par Nicole Claveloux (auteur de BD), Florence Cestac (auteur et éditeur), Chantal Montellier (auteur) et Jeanne Puchol (auteur). Ce texte a reçu le soutien d'Arnaud de la Croix (romancier, critique de BD), Roger Dadoum (critique), Frank (scénariste de BD), Thierry Groensteen (rédacteur en chef des *Cahiers de la bande dessinée)*, Daniel Hughes (scénariste et critique), Bruno Lecigne (critique), Jacques de Pierpont (journaliste), Pierre Sterckx (directeur de l'école de recherches graphiques) et Anita Van Belle (écrivain et critique).

« Navrante cette soi-disant nouvelle presse percluse des plus vieux et des plus crasseux fantasmes machos.

» Navrant de voir la plupart des journaux de bandes dessinées emboîter le pas, prendre le chemin réducteur de l'accroche-cul et de l'attrape-con.

» De la « porno à quatre mains », au « strip-tease des copines », en passant par « l'étude comparative des lolitas », « le roi de la tripe », « les nouveaux esclaves », « les mange-merde », j'en passe, les talents se déploient, virils. Ils nous proposent d'accompagner « le grand capitaine Rommel » dans le souffle nouveau de l'aventure.

» Rétro, humour fin de race, potins mondains-branchés, nostalgie coloniale, violence gratuite, poujadisme, sexe-con, fétichisme, sexisme et infantilisme sont à l'ordre du jour.

» Parce que nous aimons certaines bandes dessinées, parce que nous souhaitons que les journaux soient au service des créateurs et pas des seuls marchands, parce que ces derniers réduisent chaque jour davantage la place accordée à la création au profit de l'uniformisation, nous avons voulu réagir, en souhaitant que cette lettre trouve un écho auprès des auteurs comme des lecteurs. »

Pour tous, mais pour qui ?

Le « renouveau » français a mêlé les genres. Dans le désordre.

EN France, au début des années 70, les bandes dessinées, jusque-là exclusivement destinées aux enfants, ont commencé à s'adresser à un public d'adultes. A un domaine relativement clos et stable a succédé l'éventail des possibles, avec l'essor des mensuels pour adultes et des librairies spécialisées.

A côté de l'artisanat très codé du feuilleton dessiné a pu se développer une bande dessinée issue de véritables démarches d'auteur, encouragées d'abord par les publications confidentielles de l'underground ou des éditeurs « parallèles » comme Futuropolis, pas emboîté ensuite par d'importantes maisons comme Dargaud et Casterman.

Les normes narratives de la série d'aventures ont pu être contestées au profit d'un nouvel éventail thématique : des auteurs comme Tardi, Montellier, Munoz ou Baudoin ont su, par exemple, se détacher des effigies héroïques, des anecdotes dépaysantes ou des récits d'amuseurs publics pour pratiquer de façon imaginative la mise en scène du réel contemporain. De même sur le plan esthétique, l'image a cessé d'être un outil codé, pour devenir la condition nécessaire de l'expression du genre (1). En France, Etienne Robial et le groupe Bazooka ont sans doute été, après l'underground américain et hollandais, un des principaux stratèges, jusqu'au-boutistes, de cette « critique de la représentation classique ».

Cette voie de la recherche personnelle n'est, bien sûr, que le fait d'une minorité. Mais a aussi entraîné la production de stéréotypes rénovés, voués à la consommation courante.

En somme, nous aurions aujourd'hui non plus « une » bande dessinée ou « un » phénomène BD, mais bien « des » bandes dessinées, fondamentalement variées dans leurs conceptions, leurs ambitions, leurs lecteurs. Comme partout ailleurs, l'œuvre difficile de petit tirage coexiste avec les best-sellers comme coexistent l'éditeur bibliophile et le commerçant rusé.

La situation ainsi décrite pourrait paraître convenable, même si l'on pressent que l'auteur exigeant y occupe une position qui n'est guère enviable. Mais, après tout, le romancier ou le cinéaste d'avant-garde souffrent, en leurs domaines, d'égales difficultés. Or la rareté de la bande dessinée créative la rend aussi précieuse que difficile à défendre dans un double contexte.

Culturel d'abord : en raison de son passé exclusivement enfantin en France, la bande dessinée est, au départ, loin de s'auréoler du prestige dont bénéficient la littérature ou le cinéma.

Éditorial et critique ensuite : toutes les bandes dessinées sont présentées, vendues et « chroniquées » en vrac. L'amalgame règne. Sur le plan éditorial, en dehors des initiative du seul Futuropolis (et, parfois, des Humanoïdes associés), les structures de « collection » sont absentes ou réduites à des critères thématiques ou de genre. Un même emballage (format, maquette, pagination) peut présider à la publication d'une aventure du *Lieutenant Blueberry* et d'un album de Max Cabanes ; on les trouvera d'ailleurs, en librairie, sur un même présentoir et, dans la presse, sous un même chapeau. Au sein de la presse spécialisée, l'hybridation est de mise. Dans *Métal hurlant*, les auteurs exigeants (Montellier, Masse) cohabitent avec les séries au goût du jour (Arno, Jéronaton) ; dans *(A suivre)*, Forest, Tardi, Munoz, côtoient Manara ou Boucq ; dans *Pilote*, Cabanes ou Baru partagent le sommaire avec Blanc-Dumont ou Palacios... Imagine-t-on une quelconque revue littéraire proposant côte à côte, et sans autre spécification, les textes de, disons, Jean Echenoz et Gérard de Villiers ?

Ainsi, avec la progression commerciale des bandes dessinées, a progressé aussi leur image de marque. Or cette acquisition de « lettres de noblesse », comme il est conveau de dire, a fait l'économie de véritables lectures critiques qui auraient été à même de distinguer, au minimum, les travaux de portée au sein d'un artisanat de la distraction et d'une édition racoleuse, globalement obsédée par les gros tirages depuis, peut-être le « syndrome *Astérix* ».

On n'en finit plus d'évoquer « le » phénomène BD comme s'il constituait un tout homogène (2). Or une évolution récente de la presse dessinée pourrait, dans ce contexte d'amalgame, modifier l'image de marque du genre, alors qu'elle en accuse au contraire les disparités.

L'Echo des savanes a tenté, depuis 1982, d'appliquer au magazine de bandes dessinées les recettes commerciales éprouvées dans le cadre des journaux « de charme » et du reportage à sensation. La stratégie est nouvelle, dans la mesure où il ne s'agit plus à proprement parler de presse dessinée, mais plutôt d'un magazine « moderne » *avec* des bandes dessinées. On ne reprochera certes pas à *l'Echo* d'être commercial, et, en outre, avec bonne fortune : ses choix esthétiques et idéologiques ne sont ni plus ni moins scandaleux ou désolants que ceux des confrères dont il s'inspire. On s'interrogera davantage sur l'impact normalisateur de la revue, puisqu'on a vu, par exemple, un des plus intéressants auteurs du moment, Varenne, se livrer à d'appauvrissantes singeries pornographiques (3).

Il faut surtout souligner que, en 1985, il n'y a plus aucun rapport entre cette *machinerie du big business* et le numéro un de *l'Echo des savanes* en 1972, tiré à compte d'auteurs (Gotlib, Mandryka, Bretécher), et où le sexe et la violence, même sans subtilité, relevaient de la provocation à l'égard des supports traditionnels bien pensants.

On peut aussi considérer que, *jusqu'à une période* récente, un jeune auteur exigeant pouvait envisager de faire le tour de certaines rédactions nettement diversifiées pour y proposer un travail ambitieux. *Charlie-Mensuel*, en particulier, avant son rachat par Dargaud, accueillait force tentatives audacieuses. A la mosaïque succède aujourd'hui une phase d'uniformisation, groupée derrière le succès du nouvel *Echo*, dont *Charlie-Mensuel, Zoulou* ou *Pilote* exploitent des variantes.

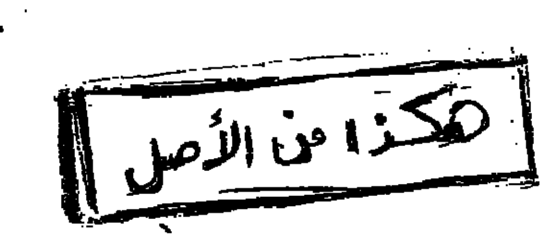
Ce nouveau tournant indique-t-il que la presse dessinée est aujourd'hui morte pour la création, ne serait-ce qu'à titre de saupoudrage comme naguère ? Il justifie à tout le moins que des partitions deviennent clairement perceptibles, pour que les recherches graphico-narratives puissent être préservées ou, à nouveau, *encouragées* (au minimun, par le seul support du livre). Car le champ exclusif de la grande consommation n'a jamais suffi *à établir la validité d'un* médium.

BRUNO LECIGNE.

(1) Cette petite conquête en France n'était-elle pas pourtant, dès les origines, le propos de pionniers américains comme McCay ou Herriman, en attendant Sterrett, Eisner, Krigstein ?

(2) En littérature, même dans le champ de genres populaires comme le roman policier, une tradition critique existe, qui permet de combattre l'effet de nivelage entre les séries stéréotypées et l'expression romanesque. Cela reste à faire pour les bandes dessinées, où indifférenciation rime avec désinformation.

(3) Ses œuvres précédentes en faisaient pourtant un des rares dessinateurs à inclure avec bonheur la représentation de la sexualité.



هكذا من الأصل

UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS

France Culture — Le Monde

Magistrature et rendement

« Passage du témoin », d'Elisabeth Catta à Maxwell Stern.

Entre un juge des enfants, dont la mission de service public repose sur une logique non marchande, et un conseiller d'entreprises, dont le rôle est d'aider à la formulation de stratégies commerciales, le dialogue parait improbable. C'est pourtant un tel échange qu'a voulu susciter Elisabeth Catta en posant le problème du « rendement » de la justice et de l'« évaluation » du travail de magistrat. Maxwell Stern, spécialiste international de la distribution, montre d'autre part comment les habitudes de consommation constituent dans chaque pays des traits importants de l'organisation sociale et de la pratique culturelle. – T. F.

T. Ferenczi. – Si vous avez invité M. Stern, il me faut supposer que son travail est susceptible d'intéresser le magistrat. La justice aurait-elle besoin de conseil en organisation, voire en marketing ?

E. Catta. – En tant que juge des enfants, j'ai souvent été confrontée aux difficultés d'évaluer et d'optimiser, outre le fonctionnement de mon cabinet même, celui des divers systèmes auxquels j'avais affaire – système familial, socio-éducatif, médical, policier. J'ai également pu mesurer combien notre formation était insuffisante en ces domaines. Il me semble que le magistrat a en charge la gestion de certaines ressources, humaines et techniques, à partir desquelles il fabrique un produit, le jugement, qui s'adresse à un client, en l'occurrence le justiciable. A la lumière de cette analogie avec l'univers du commerce, il m'a semblé intéressant d'analyser les divers aspects de la fonction de magistrat avec un conseiller d'entreprises qui, dans un tout autre domaine, utilisait également une approche systémique. C'est pourquoi j'ai voulu inviter M. Stern.

Si fonction et déroulement de la carrière dans la magistrature sont strictement réglementés par des textes, il semble qu'il en aille tout autrement dans votre profession. Comment devient-on conseiller d'entreprises ?

M. Stern. – Sous ce vocable, on désigne des professions très diverses. Avocats et experts-comptables peuvent être considérés comme des conseillers d'entreprises. L'exercice de ces professions est strictement réglementé. Il est subordonné à la possession de certains diplômes, soumis à un code déontologique et susceptible d'être sanctionné. De plus, les membres appartiennent à un ordre ou à une organisation professionnelle structurée.

Mais, hors de ces professions spécifiques, il n'existe aucune réglementation en matière de conseil d'entreprises. Aucune capacité de preuves n'est requise ; pour s'établir, il suffit de faire imprimer le titre sur sa carte de visite...

L'INSEE classe la profession dans une rubrique fourre-tout où l'on inclut polices privées, sociétés de surveillance, entreprises de photographie ou de location de plantes vertes, etc., intitulée « services divers rendus principalement aux entreprises ».

Le conseiller d'entreprises exerce le plus souvent dans un cadre libéral. Il met à la disposition de ses clients, qui seront seuls juges de son efficacité, à propos d'un projet sa compétence et son savoir-faire. Il doit en outre consentir un effort permanent en matière de recherche de nouveaux outils d'analyse. Enfin, il devrait, pour être tout à fait complet, enseigner ses connaissances en même temps qu'il les conceptualise.

T. Ferenczi. – Avez-vous déjà conseillé des magistrats ? Auquel cas, quelles ont été les réactions des autres membres du corps ?

E. Catta. – Les grilles d'analyse élaborées par M. Stern m'ont permis d'écrire deux articles ; l'un avait pour thème le juge et le fonctionnement systémique de la famille, l'autre s'interrogeait sur la manière dont le juge pouvait accroître le potentiel d'une famille sans se substituer à elle. Mais il s'agissait d'une simple curiosité de ma part ; la démarche n'a jamais été institutionnalisée...

M. Stern. – On peut noter qu'il n'existe pas aujourd'hui véritablement de système d'évaluation du travail des magistrats, où les concernés seraient consultés.

T. Ferenczi. – Il en est ainsi de toutes les professions intellectuelles...



Maxwell Stern, né en 1933, est conseiller d'entreprises, spécialisé dans la distribution. Diplômé de l'université du Cap (Afrique du Sud), il y enseigne le marketing depuis 1975.

M. Stern. – Le problème véritable est qu'il n'est pas possible d'introduire graduellement ou partiellement une procédure d'évaluation dans la profession sans risquer que les magistrats qui acceptent de s'y soumettre ne soient rejetés par les autres. L'alternative du tout ou rien a jusqu'à présent toujours joué en faveur de l'absence d'évaluation.

Néanmoins, le conseiller d'entreprises peut, à l'aide d'une grille d'analyse spécifique, aider ponctuellement un magistrat à étudier un problème.

Avec ses clients habituels, les dirigeants d'entreprise, il adapte ses schémas d'analyse en fonction de la situation de chaque entreprise. Il essaie de convaincre du bien-fondé de leur utilisation, sans échapper au paradoxe suivant : le client qui suit ses conseils pourra se dispenser à l'avenir de ses services. D'où la nécessité pour lui de renouveler sans cesse, en même temps que sa clientèle, ses outils d'analyse.

T. Ferenczi. – Vous conseillez tout de même certaines entreprises depuis plus de vingt ans...

M. Stern. – Heureusement, la richesse de notre métier est telle que nos services pourraient presque être requis quotidiennement ! C'est son côté passionnant. Une grande surface, dont le chiffre d'affaires avoisine le milliard de francs, qui gère avec un important personnel la vente de milliers d'articles, aura besoin de conseil dans des domaines aussi divers que la gestion de l'espace, de l'énergie, des ressources humaines, ou bien encore que le financement, le marketing, l'utilisation de l'informatique...

Je m'intéresse aux métiers de la distribution depuis mon plus jeune âge. Ils n'ont jamais cessé de me passionner et me sont toujours apparus plus riches que ceux de l'industrie, au niveau social surtout. Même si l'on considère encore le commerçant, *a fortiori* son conseiller, comme un agent improductif, même si les mentalités n'ont qu'évolué lentement depuis Platon et Aristote ! Encore aujourd'hui, en France, un industriel en faillite aura meilleure presse qu'un commerçant qui a réussi...

T. Ferenczi. – On reproche souvent aux Français de ne pas savoir vendre.

M. Stern. – Imbattables au niveau de la conception d'un produit et de son processus de fabrication, ils ignorent le plus souvent l'essentiel des techniques du marketing.

T. Ferenczi. – Si l'on peut se fier au chiffre d'affaires réalisé comme critère d'évaluation dans la distribution, comment, en revanche, évaluer de manière fiable le travail d'un magistrat ?

E. Catta. – Il faut d'abord s'entendre sur l'objet même d'évaluation. Va-t-on évaluer le rendement d'un magistrat, c'est-à-dire le nombre de dossiers qu'il règle chaque année, ou l'évolution de son potentiel personnel, c'est-à-dire la maîtrise et l'efficacité qu'il a pu obtenir au fil des ans dans ses contacts avec les familles par exemple ? Aussi me semble-t-il que chaque magistrat devrait évaluer son travail à partir des deux critères très différents de son évolution personnelle et de sa tâche telle que la définit l'ordre judiciaire.

T. Ferenczi. – La carrière d'un juge dépend-elle de son rendement ?

E. Catta. – Ses supérieurs hiérarchiques jugent plutôt de la qualité de son travail en fonction de sa capacité à éviter les scandales et à ne pas se faire remarquer par ses interventions. Il est sans doute préférable d'être un juge discret travaillant régulièrement.

M. Stern. – Pour en revenir à ce que disait Thomas Ferenczi, je voudrais préciser que le chiffre d'affaires n'est pas le critère unique d'évaluation des performances dans la distribution ; interviennent également la gestion des ressources humaines, le développement...

Enfin, établir des critères d'évaluation suppose d'avoir choisi auparavant des critères de performance, le conseiller d'entreprises imagine le meilleur processus pour atteindre des objectifs fixés et juge ensuite de la performance du système à l'aide de sa propre grille d'évaluation et selon les critères de performance retenus.

T. Ferenczi. – En somme, vous aidez le client à définir ses objectifs, lui apportant davantage une méthode qu'une solution.

M. Stern. – Nous offrons souvent plusieurs solutions alternatives. Mais nous apportons effectivement avec nos connaissances une méthode, et surtout le point de vue d'un observateur extérieur. C'est pourquoi on nous reproche encore souvent de ne vendre que « du vent ».

T. Ferenczi. – Dans le contexte actuel de modernisation et de restructurations industrielles, fait-on davantage appel à vos services ?

M. Stern. – Le plus grand nombre des entreprises que je conseille réalisent d'importants profits et prospèrent sans heurt. Mon rôle auprès d'elles consiste à les guider vers un développement optimal. Il est vrai que certains dirigeants d'entreprise appellent parfois un conseiller en cas de difficultés, souvent dans l'intention de légitime des décisions douloureuses de licenciements ou de fermetures de magasins par le constat « impartial » que ce dernier sera amené à faire. Leur refus en ce cas d'assumer leurs responsabilités me paraît dangereux. Aussi le conseiller ne doit-il pas se substituer à l'équipe dirigeante de l'entreprise, même s'il lui faut malheureusement parfois accepter de cautionner ces décisions puisque l'équipe fait seulement appel à nous alors qu'il n'est plus possible de redresser la situation.

T. Ferenczy. – Evaluez-vous vos propres résultats ? Le conseiller pourrait en effet être tenté de dégager sa responsabilité en arguant que ses conseils n'ont pas été appliqués comme et quand il le fallait.

M. Stern. – J'engage toujours ma responsabilité sur les conseils que je dispense. Bien sûr, il m'arrive de me tromper, d'autant que mon travail concerne le futur. Les clients acceptent ces erreurs, c'est pourquoi j'ai pu me constituer une clientèle fidèle.

**

E. Catta. – Qu'est-ce en fait que le circuit de distribution d'un produit ?

M. Stern. – Pour un produit de consommation courante comme les conserves alimentaires, les circuits possibles sont multipliées : petits magasins, traiteurs, supérettes, supermarchés, hypermarchés, grands magasins, éventuellement vente par correspondance. Chacun de ces circuits détermine le type de produit que l'on va y trouver. Chaque produit ou chaque sous-ensemble d'une famille de mêmes produits – déterminé en fonction de leur prix – possède un circuit de distribution spécifique représenté par un type de magasin ou de vente. Ainsi les chemisiers féminins de plus de 500 F appartiennent au domaine réservé de la haute couture et des boutiques de luxe, tout comme ceux de moins de 100 F se trouvent principalement sur les marchés de plein air ou chez les soldeurs...

Les circuits de distribution ont, bien sûr, une histoire : des formes tombent en désuétude, d'autres apparaissent. Pour un produit nouveau comme l'ordinateur personnel, le meilleur circuit de distribution, d'ailleurs variable d'un pays à l'autre, reste à trouver, déterminé en partie, par l'idée qu'on se fait du produit et de son consommateur.

M. Ferenczi. – Les différences d'un pays à l'autre sont-elles à mettre au compte de la psychologie des peuples ?

M. Stern. – Sans doute mais également du niveau d'éducation et de la nature du tissu commercial lui-même.

E. Catta. – Au fond, vous cherchez à déterminer pour un produit donné quel est à un moment donné le meilleur circuit de distribution satisfaisant à la fois fabricant et consommateur. S'agissant de la justice, les lieux et les formes de sa distribution sont relativement limités. Néanmoins, les décisions des magistrats, dans leur ensemble, constituent, à mon avis, un excellent miroir d'une société, reflétant parfaitement ses conflits et ses centres d'intérêt prédominants. Peut-on avancer la même hypothèse pour les circuits de distribution ?

M. Stern. – En effet, je crois que les circuits prédominants de distribution, les produits et les services proposés dans les magasins, les formes de publicité, les modes de communication reflètent la société environnante. On peut, avec un schéma rigoureux d'analyse, déduire le niveau de vie économique mais aussi les caractéristiques culturelles d'une population urbaine en étudiant seulement les magasins de la ville et leurs clients.

Au Japon, le grand magasin, type de distribution le plus répandu, où l'on trouve des galeries d'art aussi bien que des rayons d'alimentation ou de vêtements plutôt populaires, joue un rôle social fondamental. Illustrant à sa manière la devise tacite « tout pour tout le monde », il entretient l'idée du consensus et de l'homogénéité sociale d'un peuple dont 80 % à 90 % des membres s'estiment appartenir à la classe moyenne. L'apparition récente de boutiques proposant articles de sport ou de loisirs individuels, inspirés des modèles occidentaux et davantage fondés sur la notion de « style de vie », peut se révéler facteur de changement social.

Aux Etats-Unis, le rôle du grand magasin diffère totalement. En effet, y prédomine une clientèle bien informée, exigeante, expérimentée dans l'acte d'achat. En outre, la concurrence très vive entre magasins accroît les possibilités de choix du consommateur. Rappelons qu'il y a un supermarché pour 2 500 familles, un centre commercial pour 4 500 familles, un « fast food » pour 300 familles.

T. Ferenczi. – Quelle forme de distribution prédomine en France ?

M. Stern. – C'est en France qu'est née, au milieu du XIX[e] siècle, la formule du grand magasin et, au début des années 60, celle de l'hypermarché. Pour le reste, on s'est contenté d'adopter les formules étrangères, et actuellement on trouve une gamme très diversifiée de magasins qui coexistent parfois harmonieusement mais dont la concurrence devient de plus en plus rude, voire dramatique. La France est également leader aujourd'hui dans l'implantation d'hypermarchés à l'étranger.

E. Catta. – Peut-on prévoir comment évolueront la consommation et le comportement du consommateur dans les années à venir ?

M. Stern. – On peut distinguer trois périodes dans l'histoire récente de la consommation : celle du « more », celle du « better », enfin celle du « different ». Dans les années de croissance d'après guerre, c'est l'idéal « more » qui prévalait chez le consommateur. Il fut bientôt supplanté par celui de « better », où l'on recherchait davantage la qualité. Enfin, on est entré dans l'ère du « different », où l'on cherchait à se distinguer, à se réaliser dans l'acte d'achat. Ces trois tendances continuent d'exister, à l'état pur disons, dans certaines catégories de la population ; mais on assiste aujourd'hui à un « recentrage » de certaines valeurs que la distribution guide autant qu'elle l'exprime.

Il me semble que le comportement du consommateur évolue vers une dichotomie achats de maintenance/achats d'expansion ou de plaisir. Dans le premier cas, il s'agit de produits courants que l'on achète presque sans réfléchir tant leur achat est habituel ; on achète sans angoisse dans les magasins les plus proches de chez soi, que l'on souhaite fonctionnels et adaptés au peu de temps dont on dispose. Dans le second cas, il s'agit d'achats auxquels on est prêt à consacrer du temps, dans lesquels on s'implique avec une angoisse toujours renouvelée, et pour lesquels on souhaite disposer d'un grand choix de magasins et d'un service de qualité. Aussi s'oriente-t-on vers une distribution bimodale des types de magasins avec d'un côté l'essor des libres-services dont l'organisation très rationnelle leur permet de pratiquer le « discount », et d'un autre côté l'essor de magasins de rêve.

France-Culture, samedi 26 janvier, 19 h 15 : Elisabeth Catta-Maxwell Stern (rediffusion mercredi 30 janvier, 14 h 30).

Samedi 2 février, 19 h 15 : Maxwell Stern-Michel Perez (rediffusion mercredi 6 février, 14 h 30).

Boundy

par Georges Ferdinandy

JE n'ai pu m'attacher à ces lieux. Non pas à cause du climat ou des gens ; à cause de tout : de ces villes-dortoirs suffoquant dans l'étreinte des autoroutes, de ces plages-voiries, de cet Océan même qui déplie ses eaux noires sur un sable fétide.

Quand je n'en peux plus, je m'en vais vers l'intérieur. L'île est volcanique : en longeant l'arête des cratères, on voit la mer, semblable à une fosse autour des fauves captifs. La lave est déjà refroidie, la terre ne tremble plus, et ce silence pétrifié semble définitif.

Les volcans ne sont même pas de vraies montagnes. Excroissances minuscules, ils sont recouverts d'une végétation au goût amer, hérissée d'épines. Pourtant, de temps à autre, l'air y remue ; et quand il pleut, le sol dégage une odeur de terre mouillée.

Le ciel est là : un ciel bas, pesant le jour comme du plomb fondu. La nuit, une vapeur froide y cache les constellations étrangères.

Tout est étranger, même la substance de l'air. S'orienter est difficile : la lumière s'agite en vain dans l'humidité. Après quelques années, l'être humain ne perçoit plus ni le temps qui passe ni les distances qui le séparent de la réalité.

Qu'est-ce qui me retient ici alors ? Le travail, comme on dit. Quelque devoir obscur, mal défini. Cet écueil, comme une tour minuscule perdue au milieu de l'Océan, est mon poste de garde.

Et puis il y a la peur. Les années ont passé, je ne saurais où aller. En un mot : *l'inertie*. Ici l'étranger m'est au moins familier.

Petit à petit, je suis resté seul. Mes éternelles lamentations ont mis mes amis en fuite, les étrangers ont abandonné l'île au moment de la crise.

Moi, je longe l'arête des cratères. De temps à autre, la vapeur s'élève, le ciel s'éclaircit. Quelqu'un m'appelle par mon nom, j'entend des pleurs et des cris.

L'écho joue avec des aboiements. Au fond des plantations, l'ombre d'un grand chien blanc me suit.

Lambeaux de souvenirs qui voltigent dans le vent. Je crois reconnaître mon chien. J'avance au bord de réminiscences refroidies. Autour de moi, des plantes amères barbelées d'épines.

∴

« C'est Boundy ! », dit ma fille sans ambages.

Elle revenait de l'étranger, elle était fière de m'avoir décontenancé dès son arrivée.

« Boundy ? »

Il était là, debout dans le tourbillon de la gare. Il leva la tête, et gémit. Ses yeux bruns étaient à la fois gais et désespérés.

« Nous avons faim », me dit ma fille.

Nous trouvâmes un restaurant où les chiens étaient acceptés. Nous déjeunâmes, puis posâmes par terre la soupière.

« Sais-tu au moins ce que tu nous amènes ? demandai-je à ma fille.

– Bien sûr, me répondit-elle avec naturel. *Un petit chien.*

– Un petit chien ! râlai-je. *As-tu vu ses pattes ? C'est un molosse ! Adulte, il aura la taille d'un veau. Il boira 8 litres de soupe, et mangera autant de viande qu'un puma d'Amérique.*

– Mon chou ! », dit ma fille en embrassant la petite bête avec admiration.

Pourtant, ce jour-là, nous ignorions que l'essentiel manquait à ma liste improvisée : six mois plus tard, Boundy ne tenait plus dans la voiture, et quand nous décidâmes de partir vers les îles, je ne trouvai pas de cage à sa taille.

A ce moment-là, il n'était plus question de nous en séparer. Son billet d'avion me coûta plus cher que celui d'un enfant de dix ans.

« Il n'attrapera pas froid ? », demanda ma fille ; et moi je me demandais comment, avec un ours pareil, *nous allions pouvoir nous* loger.

C'était une belle journée de septembre. Nous fîmes une première fois le tour de la ferme par ces sentiers roux qui enlacent la vigne. Le soleil se coucha, nous nous arrêtâmes a la porte. Ma femme essuya ses larmes.

Pourtant, elle n'abondonnait que son village natal. Moi, le pays que je m'étais choisi.

∴

Nous nous logeâmes dans un immeuble de douze étages. Le gérant ne soupçonnait pas que nous arrivions avec un chien.

D'ailleurs, personne n'appela Boundy « un chien » par la suite. Les locataires le comparaient à un tigre. Ils n'en avaient certainement jamais vu, mais, dans leur esprit, quelque peur ancestrale répondait à ce nom.

Pour les plus courageux, c'était un veau ; mais ceux-là aussi roulaient des yeux effrayés quand Boundy leur reniflait le pantalon. Je ne l'ai su que plus tard : le chiens servaient à garder les esclaves ; depuis longtemps personne n'avait plus de molosses à la maison.

Pourtant, Boundy aimait les gens. Le soir venu, il mettait ses pattes énormes sur mes épaules, et se tortillait comme un poisson. Seulement lui, d'un seul mouvement, il renversait la table et balayait tous les livres.

Par contre, il détestait les chiens. *« Il se prend pour un être humain »*, expliqua ma fille. En effet, il prenait des colères terribles devant les miroirs, et les douzes étages de l'immeuble résonnaient alors de sa voix rauque.

Tout était étroit pour lui : couloirs, ascenseurs, escaliers. Je ne le lâchais qu'à la plage. Mais cette liberté surveillée ne dura pas.

Un jour, un berger allemand passa devant nous. Couché dans le sable, Boundy l'observa, immobile. Je ne comprends toujours pas : il le rejoignit en trois bonds, fit craquer ses vertèbres, puis lentement, majestueusement, retourna à sa place. Il avait tué le loup. Autrefois, les bergers félicitaient le komondor. Nous n'avons pas récompensé Boundy. J'ai empli les questionnaires des assurances, ma fille sanglotait désespérément.

∴

Si cela avait été encore nécessaire, mon chien m'aurait vite fait connaître les habitants. Boundy mangea de la mort-au-rat, nous reçûmes des lettres anonymes. Nos voisins exigeaient le remboursement de frais médicaux, une rente, ou au moins une indemnisation pour la peur qu'ils avaient de lui.

Boundy, lui, s'acclimata : il perdit ses poils, il attrapa la maladie des îles : la claustrophobie. Il gémissait en rêvant, ne mangeait plus. *« Patience ! »*, le consolait de temps à autre ma femme. Il levait alors sa grosse caboche, ils se regardaient longuement, ma femme et le chien.

La fortune ne vint pas. Notre séjour se prolongeait indéfiniment. C'est alors que je découvris les collines. Je devais lâcher Boundy, si je voulais qu'il survive.

Il se ressaisit un peu là-haut, au bord des cratères. Il reniflait la poussière, l'odeur de la terre après la pluie. Je lui parlais de la ferme, nous comptions les mois et les années. Et le temps passait, lentement. Si lentement que je n'osais plus en parler.

Boundy aussi commençait à changer. Torturé par des parasites, il devenait irritable, il *n'obéissait plus*. Un jour, il déchira sa laisse et disparut dans les plantations. Un paysan mal rasé me le rendit, attaché au bout d'une corde élimée.

« Je vous vois souvent par ici », me dit-il.

Il ôta son chapeau de paille à large bord.

« Les montagnes me rappellent le continent », balbutiai-je en caressant la pauvre bête retrouvée.

« Mes ancêtres viennent aussi de la Galice », répondit l'Indien des tropiques.

La Galice ! Que cette boue puisse être elle aussi de la terre, pas un instant il n'y avait pensé.

Je ramenai Boundy. Il était trop grand. Démesuré. Il ne trouvait pas sa place dans cet univers étriqué. Il n'éveillait que la peur ou l'admiration. La peur et l'admiration qui font vivre les dieux. Pas les chiens.

∴

Nous devions rentrer. Advienne que pourra. Aucune misère ne pouvait être pire que cette attente désespérée. Je n'avais pas encore réuni l'argent du retour, mais je n'avais pas le choix si je voulais nous sauver la vie.

La cage de Boundy avait pourri dans l'humidité, je lui en achetai une autre à un cirque ambulant. Emus, nous nous installâmes dans l'avion, les uns à côté des autres, ma femme et les enfants. Nous avons déjà oublié l'île : on ne pense pas volontiers aux entreprises interrompues, inachevées.

L'appareil vétuste fit escale à Madrid. Nous savourions l'avant-goût de la civilisation, quand le haut-parleur m'appela. Boundy avait rompu les barres de sa cage, et courait sur la piste.

Nous l'approchâmes en voiture de police. Il fuyait comme les fauves : en se terrant, la tête baissée.

« C'est une bonne bête, dit le policier. *Elle est folle à cause de l'odeur d'herbe coupée. »*

La ferme nous parut petite, vieillie, navrante, après cette longue saison de rêveries. C'était l'automne, le calme de l'été irrémédiablement fini.

Ma femme devait le sentir. Elle se mit elle aussi à détruire. Elle dépensa nos économies, pensant sans doute que les dettes allaient nous obliger à rester.

Impossible de lui faire entendre raison. Pour elle, ce retour était trop tardif : pour moi, trop rapide.

∴

Tant bien que mal, nous traversâmes l'hiver. Boundy s'habitua aux os dégarnis qui nageaient dans sa soupe. Il ne gémissait plus en dormant, il devenait grave et posé. C'était le début du printemps. Ma femme cherchait encore du travail, mais moi, je savais déjà que je devais repartir.

Un matin, des déménageurs entrèrent dans la cour. Le temps que j'arrive, ils avaient déjà chargé les camions.

« Entre époux, il n'y a pas de vol, dit le chauffeur. *Arrangez-vous, nous autres on casse la croûte. »*

Il est simple d'abandonner un être. Boundy ne bougeait pas. Nous regardions, hébétés, les meubles qui abandonnaient la maison. Puis les deux camions s'en allèrent.

Je fis le tour des voisins, mais personne ne voulait de Boundy. Les gens n'aiment pas les perdants : ils fermaient à clé dès qu'ils nous voyaient arriver.

Je l'ai donné à un architecte qui cherchait de la compagnie pour visiter ses chantiers. A l'aéroport, on mit le mot *void* en bas de mon billet : cela voulait dire qu'il n'y avait pas de retour : sans m'en rendre compte, j'avais acheté un aller simple.

Depuis, je me promène seul sur le fil de la lave. La terre ne tremble plus, et ce silence pétrifié semble définitif. Je me suis habitué à cette végétation au goût amer, à ces montagnes couvertes de boue. Je ne regarde plus la mer, ni les constellations étrangères après la tombée de la nuit.

De temps à autre, une mangouste traverse la route. A ma vue, son corps cylindrique tremble, ses poils s'hérissent d'effroi. Petit fauve dégénéré, elle ne chasse plus. Ce qui la fait vivre c'est l'immondice. Les déchets de la civilisation.

Je l'observe, je la suis. Quand je lui parle, elle crie d'une voix rauque : mais moi, je ne me décourage pas, je veux être enfin comme les autres, et non pas démesuré, étranger comme le fut Boundy.

Le brouillard me renvoie encore sa voix creuse. De temps à autre, je crois l'apercevoir : au fond des plantations, un grand chien blanc me suit. Puis la vapeur se lève, et le paysan *mal rasé s'arrête sur la* route : *« Cela fait longtemps*, dit-il, *que je ne vous vois plus. »*

Et il ôte son chapeau de paille à large bord. *« Et le chien ?* ajoute-t-il. *Je m'en souviens bien, il courtisait par ici. Celui-là c'est son fils. »*

Boundy ! Il s'était encore enfui ; il avait vécu dans la forêt, chassant le gibier. Il n'avait pas essayé de rentrer. Lui non plus, il ne savait plus où aller. Quand je mis ma main sur sa tête, il pleurait et grognait à la fois. Mais sa volonté était brisée : il ne protesta pas quand l'architecte l'emmena à nouveau. Je ne l'appris que plus tard : il mourut peu après cette dernière rencontre.

« Viens par ici », dis-je maintenant à l'autre, son fils. *Mais celui-ci se traîne*, la queue entre les pattes ; il ne lève pas les yeux, je ne reverrai plus jamais le chaud regard de mon chien. Cet autre me le rappelle à peine, pas plus que ce taillis ne me rappelle la forêt, ou cette vapeur, l'air frais des hauts plateaux.

« Adieu », dit le paysan, dernier témoin du passé.

Et moi, je poursuis mon chemin. De temps à autre, l'air remue, les lambeaux de souvenirs voltigent dans le vent. Je vois les petites joues rondes de ma fille, j'entends les sanglots de mon chien abandonné.

Je perçois de moins en moins la distance qui me sépare des réalités.

● Né à Budapest en 1935, Georges Ferdinandy vit à Porto-Rico, où il enseigne à l'université. Il a publié plusieurs recueils de récits, en particulier *Famines au Paradis*, *Fantômes magnétiques*, *Youri* (tous chez Denoel). Une nouvelle de lui, « L'enfant perdu » est parue dans *le Monde* daté 25-26 avril 1982.

Poésie

Jean-Jacques Viton

« Devant un plateau réclame de Coca-Cola »

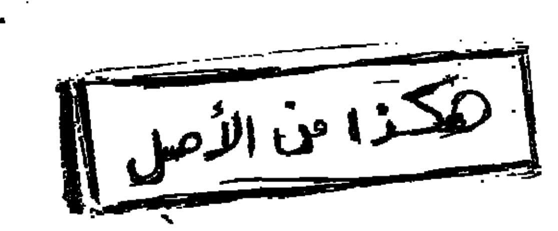
(extrait)

(...)
maintenant qui est aujourd'hui
je bois une bière dans sa cuisine
petite pièce je dirais un peu
triangulaire ou autre chose
sorte de géométrie tronquée
comme une cabine d'étrave
ouverte en biais sur les arbres
du jardin d'un antiquaire
davantage remise ouverte
que vrai jardin de maison
où cohabitent des bustes de pierre
des oiseaux et des chiens de luxe
les seconds passant leurs journées
à chier sur les premiers
et les derniers s'appliquant à dormir
le plus loin possible des premiers
maintenant je fume comme j'aime le faire
à deux heures du matin
en hiver comme en été
ne pensant presque à rien
essayant de ne pas bouger
ni les jambes ni les mains
sauf la droite que j'utilise pour fumer
accoudé à la table protégée
par une toile cirée rouge
plate voile au repos
dans cette maison qui dort
couleur douce et foncée
espèce de parc privé
luisant comme une piste
je regarde fixement un plateau
plateau réclame de la marque Coca-Cola (...)

Jean-Jacques Viton est né en 1933 à Marseille. A Aix-en-Provence, où il vit, il dirige – avec Liliane Giraudon – la revue *Banana Split*. Il est cofondateur des Rencontres internationales de poésie contemporaine de Cogolin. Il a notamment publié *Terminal* (Hachette/POL), *Principes de Lieux I* (Manicle), *Some postcards about CRJ and other cards* (en collaboration, éd. Spectres familiers), *Douze apparitions calmes de Nus* (POL). Le quotidien surgit des volutes de cigarettes. Tout fait histoire, même les débris ne sont pas insignifiants.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, tous les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.



Dirigeablement

Les « plus légers que l'air » sont de retour.

LE navire de guerre doit naviguer à 15 ou 20 nœuds. Pourtant, l'énorme masse blanche du dirigeable qui le domine ne le quitte pas d'un pouce pour descendre précautionneusement une charge sur le pont même du navire. La manœuvre accomplie, le fuseau de 60 mètres de long et de 18 mètres de haut reprend majestueusement hauteur et vitesse et vire vers la côte bretonne.

Deuxième exercice : le même dirigeable, un Skyship-600 de la firme britannique Airship Industries, s'approche à petite allure de la surface de l'océan. Parvenu à une dizaine de mètres de la houle, il treuille un Zodiac avec deux hommes à bord qui, une fois l'eau touchée, mettent en route le moteur hors-bord, larguent les amarres et partent dans une gerbe d'écume pour une patrouille de contrôle. Pas une seconde n'est perdue.

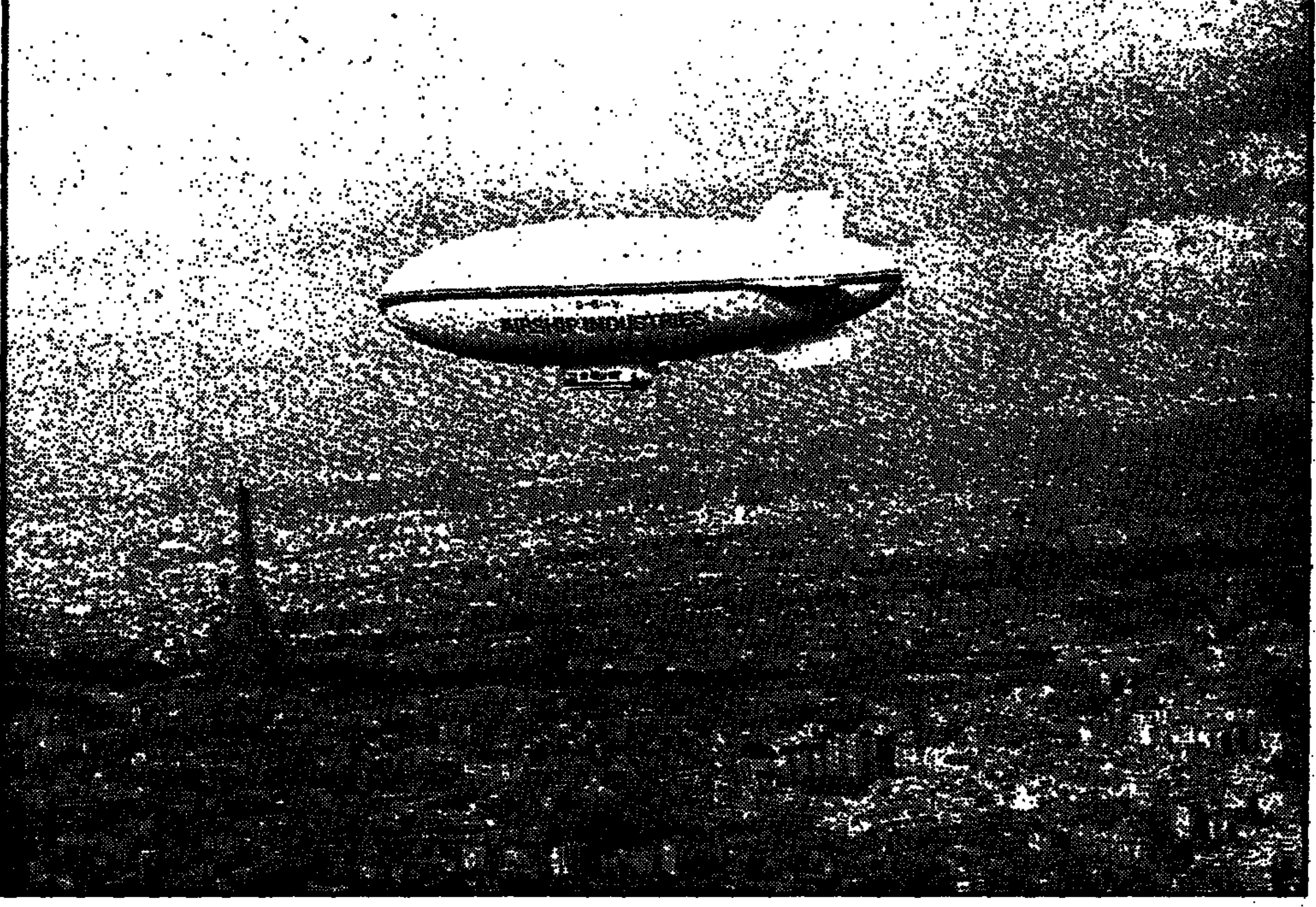
Troisième exercice : le Skyship se place en vol stationnaire au-dessus d'un secteur du « rail » d'Ouessant pour y surveiller les infractions éventuelles des navires montant et descendant au large du Finistère. Son radar, sa liaison radio et la caméra de télévision couleur transmettent séance tenante au PC, situé à une cinquantaine de kilomètres, une image du trafic maritime.

Le Centre d'expérimentations pratiques de l'aéronautique navale (CEPA) de la marine nationale achève un programme de quatre vingt-cinq heures de vol pour jauger si un dirigeable peut servir à quelque chose. En Grande-Bretagne, patrie du Skyship, l'administration de l'aviation civile a délivré, en novembre 1984, à ce type d'appareil le certificat de navigabilité qui l'autorise à transporter des passagers pour des vols commerciaux. L'américain Goodyear construit un ballon motorisé dont le premier vol est prévu en 1986. Ce foisonnement de projets est encore plus évident dans les bureaux d'études où les inventeurs d'hybrides ballon-hélicoptère et les réinventeurs de zeppelins s'en donnent à cœur joie. Pas de doute : le dirigeable est de retour.

Il n'avait jamais complètement disparu puisque la marine américaine l'utilisa comme sentinelle jusque dans les années 60. Mais le mastodonte à carcasse rigide a connu tellement d'échecs civils et militaires que l'inconscient collectif l'a remisé au rang des mauvais souvenirs, sinon des cauchemars. 1928 : l'expédition italienne vers le pôle nord conduite par Nobile à bord d'un dirigeable tourne à la catastrophe. 1930 : le dirigeable anglais R-101, parti de Cardington (Bedforshire) pour les Indes, est pris dans une tempête. Il s'écrase près de Beauvais. Cinquante de ses cinquante-quatre passagers périssent carbonisés.

C'est la catastrophe du LZ-129 *Hindenburg*, en 1937, qui traumatisa de façon indélébile l'opinion publique. Ce mastodonte était un véritable paquebot de luxe volant, orgueil d'Hitler. Long de 245 mètres, haut de plus de 41 mètres, pesant 242 tonnes et mû par quatre moteurs Diesel fournissant 1 320 chevaux chacun, le *Hindenburg* était servi par un équipage de cinquante-cinq officiers et matelots et pouvait accueillir soixante-douze passagers. Grand salon, bar américain, coursives panoramiques, carré, mess, cuisines, piano en aluminium, salle de douches, quinze stewards, office catholique célébré le dimanche, fumoir en dehors duquel il était interdit de fumer pour des raisons de sécurité : tout avait été prévu pour recréer l'atmosphère d'une croisière transatlantique, réduite pour la circonstance à trois jours.

Parti, le 3 mai 1937, de l'aérogare de Rhein Main, dans la banlieue de Francfort, le *Hindenburg* se présente le 6 mai à New-York pour l'atterrissage. L'arrivée est commentée en direct sur les ondes : « *Le voilà qui arrive. Il descend vers nous comme une énorme plume.* » Les hommes d'équipe amarrent le géant. C'est à ce moment que le feu se déclare à l'arrière de l'enveloppe. L'hydrogène s'embrase et le géant s'abat au sol. Trente-deux secondes plus tard, tout est fini. Trente-quatre personnes périssent dans l'incendie dont la cause ne fut jamais trouvée. Certains experts mirent en cause l'électricité statique emmagasinée par le dirigeable et par son pylône d'amarrage ; d'autres, une fuite d'hydrogène. Hitler, lui, se persuada d'un sabotage et interdit au frère jumeau du *Hindenburg*, le *Graf Zeppelin-II*, de quitter le territoire national.



D.R.

Cette fin, filmée et photographiée par des professionnels, acheva de convaincre que le dirigeable était un mode de transport redoutable, tout juste bon à servir de prétexte à un film « catastrophe ».

Au début des années 70, des Britanniques – militaires et architectes navals – décident de relancer l'idée d'utiliser le « plus léger que l'air » pour transporter personnes et matériels. Airship Industries naît. Ses dirigeants mettent au point une famille de dirigeables « souples », c'est-à-dire dont l'enveloppe ne dispose pas d'une armature, les Skyships. Ceux-ci sont composés d'un ballon, de deux moteurs et d'une nacelle.

Le ballon est fabriqué par la société Aerazur, filiale du groupe français Zodiac. Découpé en fuseaux par ordinateur, le tergal utilisé est revêtu, à l'extérieur, d'une couche de polyuréthane et, à l'intérieur, d'un film de plastique. L'étanchéité obtenue limite les fuites de l'hélium, gaz qui gonfle l'enveloppe.

Les moteurs carénés de 270 chevaux chacun ont été fournis par la firme allemande Porsche. Ils sont orientables et permettent une montée verticale, même si les Skyships décollent plutôt selon une pente de 45°.

La nacelle a été conçue par le britannique Slingsby Aviation. Le poste de pilotage ressemble à s'y méprendre à celui d'un petit Jet avec ses claviers de boutons multicolores et ses dizaines de cadrans. La cabine des passagers est spacieuse et éclairée par de larges hublots. Le bruit perçu des moteurs n'excède pas celui d'un bimoteur classique. Le dirigeable s'amarre à un mât mobile ou fixe.

Les deux types développés par Airship Industries ont été baptisés « 500 » et « 600 ». Le premier représente un volume de 5 130 mètres cubes ; il est capable d'emporter deux tonnes, ou bien sept à huit passagers. Le « 600 » atteint 6 666 mètres cubes et emporte trois tonnes, (dix-sept à dix-huit passagers). La vitesse de croisière approche les 130 km/h. Quant à l'autonomie de vol, elle est de quinze heures pour le « 500 » et d'une vingtaine pour le « 600 ».

Au prix de 20-25 millions de francs l'unité, Airship Industries n'a pas encore décroché de marché faramineux. La firme est parvenue à vendre, en juillet 1984, un exemplaire à Nikko Trading, filiale de la Japan Airlines (JAL). Elle en loue un autre à la société Fuji, qui s'en est servie pour souhaiter la bienvenue aux spectateurs des XXIIIe Jeux olympiques de Los Angeles. Un autre exemplaire est actuellement testé par les gardes-côtes américains. Quant aux deux derniers en service, un « 500 » et un « 600 », ils sont basés en Grande-Bretagne pour y subir les tests de certification obligatoires.

Cinq Skyships en vol et une seule vente : on ne peut pas dire que la clientèle se soit encore entichée de cette « rétro-innovation » qu'est le dirigeable. Il faut reconnaître que son utilité et sa rentabilité font l'objet de contestations en dehors des petits cercles de fans qui vouent à ce mode de transport une passion sympathique et un peu aveugle. Que n'a-t-on dit dans ces milieux sur l'impasse où les programmes nucléaires se trouveraient faute d'utiliser le dirigeable pour acheminer les cuves gigantesques et les retors hors gabarit que la route ne pouvait accueillir !

« Il faut tenir compte des réalités économiques », relativise M. Michel Roussel, directeur général de la division des équipements aéronautiques – Aerazur. « *Certes, il existe un créneau pour un mode de transport d'objets très lourds sur de longues distances avec une vitesse et des coûts peu élevés. Le dirigeable est tout indiqué, dans ces cas, à condition d'emporter une charge utile de 50 tonnes. Cela suppose le recours a une enveloppe rigide et donc à de grandes dimensions qui coûte très cher. Comme nous avons perdu l'expérience acquise par l'Allemagne entre les deux guerres, il nous faudrait repartir de zéro. Il serait indispensable d'investir plus d'un milliard de francs pour développer un système d'une charge utile de 50 tonnes. Pas question de se laisser aller au rêve. Le besoin de transports lourds est très ponctuel : un générateur par ci, un élément de chaudière par là. Il n'y a pas de quoi rentabiliser un investissement de cette importance.* »

Pourquoi ne pourrait-on pas organiser pour les touristes des promenades en dirigeable au-dessus de Paris ou des châteaux de la Loire ?

D.R.

Chez Airship Industries, on croit aux vertus des dirigeables et on déclare avoir achevé une certaine traversée du désert. « *La certification par les autorités britanniques nous a donné la crédibilité qui faisait défaut à nos prototypes*, explique M. Nersi Razavi, directeur général d'Airship Industries Europe. *Avant cette validation officielle, mes interlocuteurs se tordaient de rire quand j'essayais de leur vanter les mérites des Skyships. Il a fallu que nous remontions une pente. Nous avons dû souligner que l'hélium est, certes, un gaz comme l'hydrogène mais qu'il n'en est pas moins ininflammable. Les gens s'imaginent que nos ballons pourraient éclater comme une baudruche, alors qu'un missile le traverserait en provoquant seulement une descente progressive. La preuve ? Au Salon du Bourget de 1983, le Skyship-600 a été atteint par des tirs de carabine dus à quelque maniaque. Nous avons dénombré cinq trous que nous n'avons réparé qu'à Saint-Raphaël.* »

M. Razavi prédit un brillant avenir au Skyship-600. En matière civile, il le voit particulièrement adapté au grutage et au transport du fret hors normes. Le tourisme lui ouvre des perspectives intéressantes si l'on en croit le succès des safaris en montgolfière au-dessus des parcs du Kenya. Pourquoi ne pourrait-on vendre le survol de Paris ou des châteaux de la Loire aux touristes étrangers ? Mais c'est la publicité qui semble la plus prometteuse, car le Skyship est un panneau volant exceptionnel. De jour, personne ne peut ignorer les messages inscrits sur les flancs. De nuit, un ordinateur de bord compose à volonté et en couleurs des slogans qui s'affichent en lettres lumineuses. Autrement dit, le dirigeable se fait média.

« *En matière militaire, l'utilité est tout aussi évidente. Il devient une station habitée à basse altitude. Il peut contrôler le champ de bataille. Son autonomie de vol importante lui permet de se placer en sentinelle dans la zone économique maritime des 200 milles et de jouer le rôle du gendarme. Sitôt un chalutier espagnol en infraction détecté sur le radar, l'équipage peut prévenir un aviso de la marine nationale ou descendre à l'eau un Zodiac pour une intervention. Ajoutez à ces possibilités un faible écho radar et une signature infrarouge quasi inexistante, et vous comprendrez que le dirigeable n'est pas la proie facile que l'on dit. J'ai remarqué qu'il convenait mieux à la mentalité des marins : pour eux, il représente une promotion alors que les aviateurs croient déchoir aux commandes d'un appareil aussi lent.* »

Airship Industries dispose dans ses cartons d'un modèle « *5000* » capable de transporter deux cents passagers à la vitesse de 180 kilomètres/heure au cours d'un vol de sept jours. Manquent les fonds. Peut-être que le nouveau propriétaire de la firme l'aidera à en trouver. Il s'agit de M. Alan Bond, le magnat australien (9,5 millions de dollars de bénéfices en 1983-1984), qui possède une pléiade de sociétés travaillant dans la bière, le pétrole, l'immobilier et les minerais. M. Bond a une passion : la voile. Il est parvenu à arracher aux Américains l'America Cup en 1983. La revanche se disputera, dans les eaux australiennes, en 1987. Qui sponsorisera les bières appartenant à M. Bond au-dessus des régates ? Qui transmettra en exclusivité les images des voiliers bord à bord aux chaînes de télévision du monde entier ? Skyship bien sûr.

En attendant, celui-ci donnera à James Bond le prétexte et le cadre de ses prochaines acrobaties cinématographiques qui se termineront bien. Histoire de faire définitivement oublier le *Hindenburg*, Nobile, Pilâtre de Rozier et tous les martyrs du « plus léger que l'air ».

ALAIN FAUJAS.





